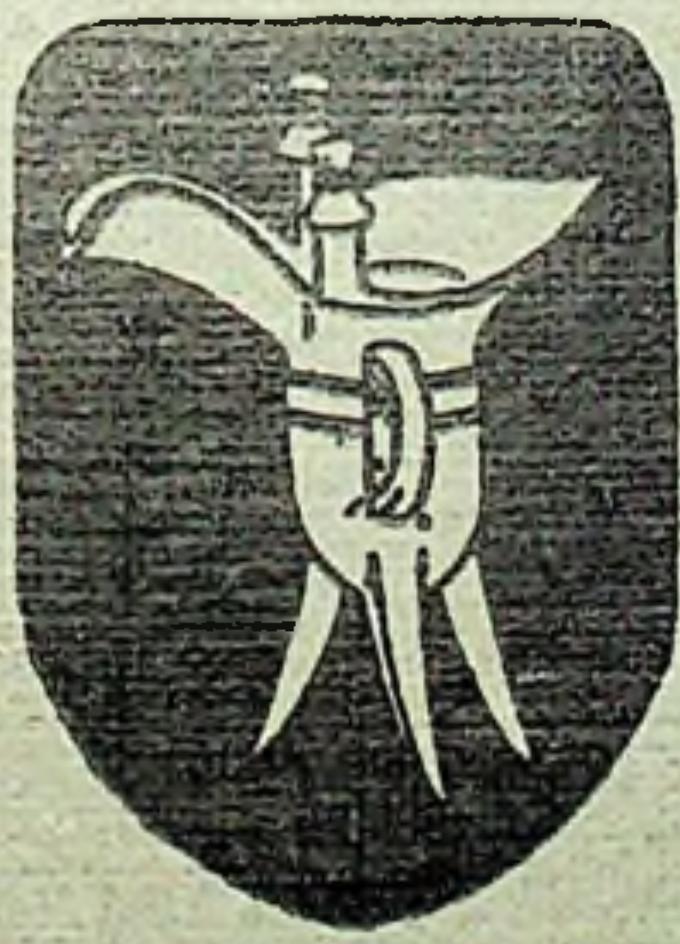


BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES
VOLUME X

LES OUÏGHOURS
À L'ÉPOQUE
DES CINQ DYNASTIES
D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

PAR

JAMES RUSSELL HAMILTON
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE
—
PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

*Ouvrage publié avec le concours du Centre
national de la Recherche scientifique*



LES OUÏGOURS

À L'ÉPOQUE

DES CINQ DYNASTIES

D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

PROSPERUS

prosperus

prosperus

prosperus

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT
DES HAUTES ÉTUDES CHINOISES
VOLUME X

LES OUÏGHOURS
À L'ÉPOQUE
DES CINQ DYNASTIES
D'APRÈS LES DOCUMENTS CHINOIS

PAR

JAMES RUSSELL HAMILTON
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1955

DÉPOT LÉGAL
1^{re} édition 1^{er} trimestre 1955

TOUS DROITS
de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

COPYRIGHT
by Presses Universitaires de France, 1955

À Monsieur Paul DEUVILLE

Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France

Hommage de respectueuse gratitude

2. Volumetric analysis

3. Spectroscopy

AVANT-PROPOS

Le présent travail se compose de quatre parties. La première est une introduction résumant l'histoire des Ouïghours jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties (907-960) et donnant un bref aperçu de textes qui concernent l'établissement au 1^{er} siècle d'États ouïghours dans les régions du Kansou et du Sin-kiang actuels. La deuxième partie comporte la traduction annotée des notices consacrées par le Kieou wou loi che, le Wou loi cha ki et le Wou loi houei yao aux Ouïghours et à leurs voisins, Tou-kine, Tibétains (celles-ci comprennent aussi Leang-tchéou, Chatchéou et Koua-tchéou), et Tangouts. Dans la troisième partie sont traduites et commentées les trois lettres officielles du manuscrit de Touen-houang n° 2992 ^a du Fonds Pelliot de la Bibliothèque Nationale intéressant l'histoire des Ouïghours à l'époque des Cinq Dynasties. La quatrième partie est une récapitulation qui essaie de coordonner les renseignements des diverses sources auxquelles on a puisé dans les trois premières parties. Dans un appendice se trouvent rassemblées pour une étude comparative diverses transcriptions chinoises du turc datant du 1^{er} siècle.

Je tiens à dire ici toute la gratitude que je dois à M. Paul Demiéville, qui a guidé mes efforts avec tant de bienveillance. C'est grâce surtout à ses encouragements constants et à son soutien infatigable que j'ai pu accomplir ce travail. J'exprime également ma reconnaissance à M. Louis Hamis, ainsi qu'à MM. Charles Haguenauer, R.-A. Stein, Rodolphe Guillard, et Louis Bazin, qui ont fait bénéficier mon travail de leur aide et de leurs conseils précieux. A M. Robert des Rotours, qui a bien voulu publier cet ouvrage dans la Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études chinoises, je suis redevable d'en avoir lu une éprouve pour y apporter maintes rectifications. Je voudrais citer de même tous les amis et camarades qui m'ont aidé et encouragé : qu'ils couvrent bien trouver ici mes remerciements.



TABLE DES MATIÈRES

	Page.
AVANT-PROPOS.....	ix
TABLE DES MATIÈRES.....	xii
Première Partie. — INTRODUCTION : Les Ouïghours jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties.....	1
Deuxième Partie. — NOTICES SUR LES OUÏGHOURS ET SUR DES PEUPLES VOISINS.....	19
Les Tibétains.....	20
Les Ouïghours.....	61
Les Kôk-Tûrk.....	94
Les Tangouts.....	101
Troisième Partie. — ÉTUDE DU MANUSCRIT N° 2992 V° DU FONDS PELLION.....	115
Note préliminaire.....	115
La troisième lettre officielle.....	117
La deuxième lettre officielle.....	129
La première lettre officielle.....	125
Quatrième Partie. — RÉCAPITULATION DE L'HISTOIRE DES OUÏGHOURS PENDANT LES CINQ DYNASTIES.....	137
Tableau des Qayans ouïghours jusqu'à l'an mille.....	139
Annexe. — ÉTUDE DES TRANSCRIPTIONS CHINOISES DU TURC AU X^e SIÈCLE.....	145
Tableau des Transcriptions.....	165
BIBLIOGRAPHIE.....	171
INDEX.....	179
PLANCHES I-IV.....	face à 116
Carte du Nord-Ouest à l'époque des Cinq Dynasties	à fin

GRADUATE WORKSHEET

1017

7

7

Graduate student name _____

Graduate student address _____

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

7

PREMIÈRE PARTIE

INTRODUCTION

LES OUÏGHOURS

JUSQU'À L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES (907-900)

D'après les livres d'histoire des Chinois, les Ouïghours descendent des anciens Hiong-nou (Huns). De petite stature, fiers et cruels, ils excellaient à monter à cheval et à tirer à l'arc, et surpassaient tout autre peuple en rapidité. À l'époque de la dynastie des Wei postérieurs (iv^e-vi^e siècles), on les appelait « la tribu des Hauts Chars » (*Kao-teh-o* 高車) à cause des chars aux roues élevées dont ils se servaient^①. Cependant, les Ouïghours appartaient au groupe de tribus des Toli^②, et, en Chine tout au moins, jusqu'au vii^e siècle, c'est surtout sous ce dernier nom qu'ils étaient connus.

^① Les Mongols se serviraient, dit-on, encore aujourd'hui de chars à deux grandes roues pour mieux traverser les rivières caillées par les pluies. Voir O. FAUVEZ, *Geschichte der chinesischen Stämme*, III, p. 256.

^② Le *Tang chou*, ccxxvii A, 1 a, fournit une liste des quinze tribus de la confédération tolé. Il semble qu'on puisse y reconnaître les noms de tribus suivants :

1. Les Ouïghours (Uyur) : 烏紇 Yuan-ho < VII (prononciation du vi^e siècle, d'après KARLOVSKY, *Grammatical Series*) *yuan-yua [pour Egor?]. D'autres transcriptions sont 烏紇 Wou-hou < *'wo-yua [Uyut], 烏紇 Wou-bo < *'wo-yua [Uyurt], et à l'époque Sui, 烏紇 Wei-bo < *wei-yua [Uiyur].

2. Les Siu-Tardut : 薛延陀 Sie-yeu-t'a < VII *sjat-j'a [archaïque *djan]-d'a. Sur cette transcription irrégulière, cf. FAUVEZ, *Geschichte...*, III, p. 351.

4. Les Tab/Tupo : 都播 ou 楚波 Tou-po < VII *tu-pa [cf. F. W. K. MUeller, *Mahrnamag*, p. 32. Voir aussi les remarques de L. LIGETI, *Murs de civilisation de Haute Asie*, Acta Or., I-1, Budapest, 1950, p. 174 et 175.]

5. Les Quriqan/Qorigan : 骨利幹 Kou-li-kan < VII *k'wari-k'a. Cf. CHAVANNES, *Documents...*, p. 341; PELLIER et LAMAS, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, I, p. 63-64, 71.

6. Les Telängüt ou Teläng : 多覽葛 Tu-lan-ko < VII *tl-ldm-k'dt = Telängüt, forme plurielle de 多灑 To-lao < VII *tl-ldm = Teläng. Cf. CHAVANNES, *ibid.*, p. 88; PELLIER, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 142.

Le pays des Ouïghours était la région de la rivière Selenga dans la Haute Mongolie, au nord des pâturages des Sir-Tardui [et non pas au nord des Bayirqu, comme le dit CHAVANNE, *Documents sur les Tou-kiue orientaux*, p. 89]; et le Kicos Teng chou (citos, 1 a) rappelle que les Tou-kiue (*Köl-Türk*) orientaux, dès la fondation de leur empire, se servaient des Ouïghours pour gouverner les régions sauvages du nord.

Les destinées des Ouïghours resteront étroitement liées à celles des Tou-kiue orientaux tant que dura l'empire de ces derniers (depuis le milieu du VI^e siècle jusqu'en 742). Quoiqu'ils fussent sujets des Tou-kiue (*Köl-Türk*), on les voit pendant de longues périodes résister à leur domination; et notamment, en cours du VII^e siècle, ils se rangèrent souvent aux côtés des Chinois pour combattre les Tou-kiue (*Köl-Türk*) et leurs alliés.

A partir de 741, les Basmi, les Qarluq et les Ouïghours, agissant de concert, parviennent à détruire l'empire des Tou-kiue orientaux. Or, en 745, nous trouvons que les Ouïghours, ayant pris le dessus de leurs alliés, se sont établis en seuls maîtres dans les domaines conquis, tandis que les Basmi et une partie des Qarluq ont été réduits au rôle de simples auxiliaires. Les historiens des Tang nous apprennent qu'alors les neuf clans proprement ouïghours formaient avec les Qarluq et les Basmi une nation appelée «les onze tribus». Pour ce qui est des «neuf clans ouïghours», ils sont peut-être à identifier avec

7. Les Buqat ou Buqa : 僕骨 P'ou-Lou < VII *'U-ku-tu = *Buqut, pluriel (?) de 僕圖 P'ou-kou < *'U-ku-tu, Buqu. Cf. H. W. BAUER, *The Stadt-Holstein Miscellany*, in AM, II, p. 18.

8. Les Bayirqa/Bayirqu : 拔野乞 Pa-ye-kou < VII *'B'-yən-jə-tu et 拔曳圖 Pa-yi-ku < VII *'B'-yən-yi-tu. En raison de la transcription médiathétique chinoise *Barjaqu, Pelliot (loc. cit., p. 187, n.) propose de substituer la forme Bayirqu à la lecture usuelle Bayirqa.

9. Les Togra : 吐葛 Toq-lo < VII *'d-aug-lu. Cf. CHAVANNE, *Documents*..., p. 88.

10. Les Xun/Qun : 訸 Housan < VII *'yən. Cf. CHAVANNE, ibid., p. 88. Voir surtout les remarques de PEUROT, *À propos des Comans*, in JA, 1920, p. 133 et suiv.; et dans PEUROT et BARRAIS, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, I, p. 110. Un texte khoutanais mentionne les «Huna» (H. W. BAUER, *A Khoutanese Text Concerning the Turks in Kashgar*, in AM, I-4, p. 48). Le mot que, avec le sens de «tribu» (cf. GRAMMACE, *Kommissarisch Wörterbuch*) semble avoir été l'élément radical du nom des Comans. Sur Qa/Qun, cf. L. BAUER, *Recherches sur les Portes To-pa*, in TP, 39, p. 255.

11. Les Sizir/Siqir : 思結 Saou-kié < VII *'sik-kié. Cf. H. W. BAUER, in AM, II-1, p. 19.

12. Les Ayyir (I) : 爾結 Hi-kié < VII *'y-kié-hu. Ayyir/ayyr signifiait «étoile» en turc (cf. AVCIAT, *Dictionnaire Turc-Turk*, Iudea).

13. Les Adie : 阿跌 A-dié < VII *'.d-ə-dié. On trouve aussi les formes 諦陸 Ho-dié < *'dié-dié; 漢跌 Hi-dié < *y-kié-dié; 阿跌 A-pa < *'.d-ə-dié; et 阿拔 A-pa < *'.d-ə-dié. Comme le remarque CHAVANNE (op. cit., p. 88), les deux dernières formes paraissent transcrire le nom des Apar.

les Toquz-Oyuz des inscriptions turques, peuple qui figurait au premier plan dans les empires Lou-kien et ouïghour, et avec les Toghlughut des textes musulmans médiévaux, dont les frontières coïncidaient avec celles des territoires ouïghours⁽¹⁾.

(1) Cependant, dans l'inscription de Sîne-kuo, le premier qayau ouïghour cité, en même temps que les Toquz-hug (Noü Oyuz), les Oo-Uyuz (Dix Ouïghours) [voir RAUTER, *Zwei Uigurische Hennenschriften im Journal de la Soc. Finno-ougrienne*, XXX, 1913 : côté nord, t. 3]. Sur la question compliquée de l'identité des Toquz-Oyuz, cf. MINORAT, *Tessin du Babyl's Journey to the Uighurs*, in BSOS, XII, p. 265 et suiv.; ib., *Histoire d'Adam*, p. 265 et suiv.; et R. GRASSER, *Empire des Steppes*, p. 162 et suiv.

Il semble qu'on puisse connaître les noms de quelques-uns des neufs clans ouïghours à l'aide des transcriptions en chinois fournies par le *Kiou T'ang chou* (CXCV, 2 a) et par le *Tang chou* (ccccc A, 2 6) :

1. Fe-le-ku 飾羅葛 : VII *yal-la-kai [prononciation du VII^e siècle restituée par KUICHEK, *Graeco-Serica*] > X *jey-la-kai [restitution de la prononciation dans le nord-ouest de la Chine au X^e siècle, inspirée du travail de LO TEH-ANG-P'EI, *The Northwestern Dialects of T'ung and Five Dynasties*, Ac. Sin., Hist. and Phil., Monogr. A, n° 12, Chang-hai, 1933]. C'est une transcription du nom du clan ouïghour Taylaqar. Cf. PEI-LIN, *A propos des Camara*, in JA, 1920, p. 142, n° 1. HENNING, *Argi and the Tokharians*, in BSOS, IX, p. 555; H. W. BLAETZ, *The Sino-Hellenic Miscellany*, in AM, II-4, p. 16 et 17. Les histoires des Tang précisent que le clan Taylaqar était le clan royal, le clan des qayan. D'ailleurs, il semblerait qu'au V^e et au VI^e siècles les qayau ouïghours de Kan-ichou 夜 落 約 墓 遇 portait encore le nom de Taylaqar. Ainsi, dans le *Song che* (cccccc, 13 b), à l'année 980, le qayau ouïghour de Cha- 夏 el de Kan-ichou est appellé Ye-lo-bo Mi-li-ning 夜 落 約 密 積 遇 < X *ia-lay-ye mi-li-er, ce qui paraît rendre Ya(y)laqar Dilqa. En 1015 et dans les années suivantes (cf. le *Song che*, ccxxx, 15 4-16 a), il est question de plusieurs qayau ouïghours de Kan-ichou porteurs du nom de Ye-lo-ko 夜 落 𠥃 < X *ia-lay-kai, ce qui devrait transcrire de même Ya(y)laqar, puisque sans doute les finales ne se proclamaient plus guère à cette époque.

2. Hou-ton-ko 霍頓葛 : VII *ho-tun-kai > X *hot-tun-kai. La chinois semble transcrire *Utrurkar. Cette forme est à comparer avec les noms suivants de tribus turques : Outourgour (cf. R. GRASSER, *L'Empire des Steppes*, p. 124-125), Utiger (une des dix tribus des Oo Uyghur, selon Rachidu-d-Din ; cf. GÜTERSS, *La légende de Suleh Bagha Khan*, in JA, 1900, p. 17, n. 2), Outignur (*Cahier des documents*, ..., p. 240), etc. En turc ancien, le verbe *u-* signifie « vaincre » et « suivre », et *tun-* signifie « opposer ». Les suffixes *-yer*, *-yir*, *-yur* servaient vraisemblablement pour former des participes aoristes (cf. PELLER, *Note sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 288 et suiv.).

3. Tou(Hou)-le-wou 吐(霍)魯勿 : VII *tu(t)lu-wu > X *tur[xur]-lu-wu. HENNING (loc. cit., p. 553) corrige le premier caractère en 吐 *t'u* [VII *t'jut > X *t'är] pour y trouver le turk *kärtür*. Cf. aussi H. W. BLAETZ, in AM, I-4, p. 40, et AM, II-4, p. 19.

4. Ma-ka-si-ki 新歌息 茲 : VII *mak-ka-si-ki > X *mäkä-si-ki-y-kai. HENNING (loc. cit., p. 555) rétablit un *Boqasiqu, et croit qu'il s'agit du même nom que le khotanais *Edi-kari* (mais *Edi-kari* ne serait-il pas pour *Babyl*, le nom de tribu bien connu?). En ce qui concerne notre transcription, on songerait davantage, me semble-t-il, à un *Boqasiqu. *Saq* signifie « aurore », alors que *sikir* est « becuf ». *Siqir/Siyir* est le nom d'une autre tribu turque (cf. p. 1, n. 3).

5. A-wou-iché 阿勿曉 (Jiang dans le *Tang chou*) : VII *a-wu-je-si-pak > VIII *a-wu-je-si-pak, ce qui donne à peu près *arwet. Un des tribus yurt parlait le nom *Arder*

L'empire fondé ainsi par les Ouïghours sur les ruines de l'empire des Tou-kiue orientaux devait subsister dans la Mongolie de 745 jusqu'en 840, date à laquelle il fut renversé par les Qitye. Ses qayan, dont le premier se fit appeler Quiluy Bilgä Kül, régnèrent depuis la Mandchourie actuelle dans l'est jusqu'à l'Altai et le territoire des Qarluq dans les Tien-chan à l'ouest. La capitale de cet empire, qui portait le nom d'Ordu-Bal q « la ville du campement royal », était située sur l'Orkhion, à l'emplacement de l'ancienne capitale des Tou-kiue orientaux et de l'actuel Qara-Balz asun.

Les Ouïghours étaient des amis traditionnels de la Chine. À l'époque des Tou-kiue, nous avons vu qu'ils mirent leurs armes régulièrement au service des empereurs; ils consentirent même à se laisser organiser en administrations chinoises. En 757, lors des grands troubles en Chine provoqués par la révolte de Ngao Lou-chun, ils envoyèrent leurs cavaliers au secours de l'Empereur Son-tsung, repoussant momentanément le grave péril qui menaçait la dynastie des Tang. On note, cependant, qu'en cette occasion Mo-yen Tch'auo 马延昭 (— Bayan Çort), le Qayan des Ouïghours, n'accepta de secourir l'empereur chinois que parce qu'on lui promit des récompenses substantielles. En 762 un nouveau qayan ouïghour accourut à l'appel de l'Empereur Tai-tsung 太宗. Il écrasa les forces rebelles définitivement cette fois-ci, et d'autre part, ayant repris Lo-yang pour le compte des Tang, il se dédommaga, lui aussi, en pillant soigneusement la ville. On peut dire, néanmoins, que les Chinois estimaient que ces deux occasions, et malgré leurs petits défauts, les Ouïghours avaient bien mérité de la dynastie des Tang.

(cf. PELLIER, Notes sur l'*Histoire de la Horde d'Or*, p. 192-194). Notre *tāy rendrait difficilement la syllabe finale -tar, il est vrai; mais avant de rejeter la solution Arder, peut-être faudrait-il vérifier la prononciation *tāy de 耶 尤 doit-on lire 耶 于 [yé 'yéug ?], qui ne me paraît pas bien assurée.

6. Ko-su 烏蘇 : VII *kələdə > X *kələsər. M. Pelliot (loc. cit., p. 208-209) explique cette transcription par une forme Qasar du nom du peuple des Hazar. Or, M. Pelliot est arrivé à la forme qasur au lieu de qasar parce qu'il avait rétabli la prononciation ancienne de ke 烏 en 'le au lieu de *kəl, ce que je crois être une méprise de sa part. D'ailleurs, le chinois -s- ou -ts- rendrait bien -s- pour donner *Qasar, la forme à laquelle M. Pelliot a voulu faire renvoyer le nom des Hazar, et pourrait même rendre un peu proche de -s-, me paraît-il, pour donner Qasar (cf. aussi le paragraphe suivant).

7. Hou-wou-sou 虎 虬 索 : VII *yub-nsi-ssu > X *səy-sər-sər. Je pense au nom de peuple bien connu, les Oyux. Il me semble que -səsə/ -ssu serait apte à rendre -s- (cf. le paragraphe précédent).

8. Yo-wou-ko 葉 勿 蔡 : VII *jək-mjəst-kə > X *səy-shən-kər. Henning (loc. cit., p. 557) rétablit *yəbəsəq ou *yəbəlkər, à comparer avec le khotanais Fabikidari et le turc Yəməqər.

9. Ni-je-wou 爾 耶 勿 : VII *yəi-je-mjəst > *səi-məsər. Henning (Argi and the *Tscharians, in BSAS, IX, p. 550) rétablit Ayer. Cf. aussi Bauer, in AM, I, p. 49. Ngai-ye-wou 爾 耶 勉 [VII *di-ja-mjəst] était le nom d'un ministre ouïghour de 842 (cf. 777, ci-dessus, 19 e).

Or, à partir de ces événements et pendant près d'un siècle jusqu'à la destruction de leur empire en 840, les Ouïghours, dans leur rôle de grand allié et protecteur de la dynastie, traitaient la Chine affaiblie avec beaucoup d'arrogance. Les empereurs T'ang de cette période, habituellement pressés de tous les côtés par des ennemis, n'avaient vraiment de quoi occuper leurs protecteurs ouïghours; et les Ouïghours leur rendirent effectivement quelques grands services, notamment contre la puissance tibétaine, alors en plein essor. Beaucoup plus souvent, pourtant, lorsqu'on fit appel aux Ouïghours, on les trouva absorbés par leurs propres difficultés ou, en tout cas, peu disposés à intervenir. Par contre, chaque nouveau qayan réclama avec insistance la main d'une princesse chinoise en vue d'accroître son prestige, et, dans la plupart des cas, le gouvernement chinois n'osa la lui refuser. Il paraît même que trois des princesses accordées à des qayan ouïghours furent les seules authentiques filles d'empereurs données en mariage à des Barbares pendant toute l'époque T'ang⁽¹⁾. Prétendant alors leur parenté et leur condition d'allié, les qayan ouïghours allaient jusqu'à traiter les empereurs de Chine d'égal à égal, procédé choquant comme un blasphème pour le sentiment chinois.

Cependant, l'abus que les Chinois reprochaient le plus amèrement aux Ouïghours, c'était le système des soi-disant «échanges» d'enormes quantités de leur soie contre des chevaux ouïghours, auxquels leurs alliés les obligaient régulièrement, et qui n'étaient en somme qu'un tribut déguisé. En outre, les Ouïghours établirent sous leur protection dans les grands centres de Chine des colonies de marchands jouissant de l'immunité diplomatique et d'un statut d'extra-territorialité. Finalement, les efforts des Ouïghours, manichéens fervents, pour propager leur foi en Chine, où ils firent élever des temples et fonder des communautés manichéennes, éveillèrent contre eux l'hostilité d'importantes sections de la société chinoise, particulièrement des milieux pieux et patriotes, qui toléraient difficilement l'implantation chez eux de cette religion étrangère patronnée par des Barbares. Aussi comprend-on que, le moment venu, les Chinois n'hésitèrent pas à accabler ces alliés par trop gênants.

En ce qui concerne le manichéisme chez les Ouïghours, nous savons par l'inscription retrouvée dans l'ancienne capitale de l'empire ouïghour, aujourd'hui Qara-Balyasun, qu'en 762-763, lors de son séjour dans la ville de Loyang (voir plus haut), le Qayan Meou-yu 麥尤 (Bâgyu I) fut mis en relations avec des religieux manichéens, probablement d'origine sogdienne, qu'il emmena avec lui à Ordu-Baliq, sa capitale. Désigné dans l'inscription par l'épithète «Émanation de Mani», ce qayan (739-779) fut l'introducteur du manichéisme chez les Ouïghours. Grâce à l'appui officiel et à une prédication zélée, le manichéisme

(1) Cf. Kuan-chu P'ing-tchang, Étude sur les mariages étrangers de princesses impériales à l'époque des T'ang, dans *Cho-hsien-pao* 史學年報 [Historical Annual, published by the History Society of Yenching University, II, II, Pékin, septembre 1935, p. 23-60]. Voir aussi De Guesclin, *Le Concile de Thasa*, p. 6.

devint bientôt la foi de l'empire ouïghour. Tandis que la nouvelle religion s'érigait en église d'État, l'influence politique de son clergé devenait vite considérable. Les textes chinois de l'époque soulignent le grand prestige dont jouissaient les manichéens auprès du Qayan, qui les consultait sur les affaires du gouvernement et qui allait jusqu'à les déléguer comme ambassadeurs en Chine.

L'action civilisatrice du manichéisme sur les Ouïghours devait être radicale. À travers cette vieille religion perse, syncretisme d'éléments chrétiens, manichéens et bouddhiques, un peuple rude et guerrier entra en contact avec la pensée subtile et l'art raffiné de l'Iran et du monde méditerranéen. Les fouilles archéologiques pratiquées dans la région de Tousfan révèlent le haut niveau de culture atteint par les Ouïghours à partir du ix^e siècle, et l'on sait par ailleurs qu'avec leur avance culturelle considérable, ils devaient être les éducateurs des autres peuples turco-mongols jusqu'au xii^e siècle. Les missionnaires manichéens, venus de la Sogdiane, auraient en outre répandu chez les Ouïghours l'usage de deux nouvelles formes d'écriture basées sur l'alphabet sogdien, qui sont l'écriture manichéenne, réservée aux écrits religieux, et l'écriture dite ouïghoure. Tout en étant moins apte sans doute à noter la langue des Ouïghours que le vieux système d'écriture des Tou-kue, l'écriture ouïghoure a, néanmoins, pu servir pendant plusieurs siècles de véhicule à la première littérature nationale en langue turque.

Que les Sogdiens aient été pour beaucoup, d'ailleurs, dans l'évolution culturelle et ethnique des Ouïghours ne fait guère de doute. Tout en suivant les routes du commerce, ce peuple iranien de marchands et de caravaniers était venu dès avant l'époque des Tang s'installer en assez grand nombre dans les marches chinoises du nord-ouest. Sans doute dans le but de faire du commerce ou pour servir la religion manichéenne, on voit plus tard les Sogdiens se grouper très nombreux dans la capitale ouïghoure sur l'Orkhon. C'est ainsi qu'au viii^e et au ix^e siècle les Ouïghours s'imprégnèrent fortement d'un élément sogdien (cf. PULLETTBARK, *A Sogdian Colony in Inner Mongolia*, in *TP*, xii). Aussi verrons-nous, par exemple, dans les textes se rapportant aux Ouïghours du x^e siècle que la moitié environ des Ouïghours cités portent des noms de famille caractéristiques des Sogdiens qui résidaient en pays chinois.

A partir de 832, l'empire ouïghour sombra dans des désordres graves. Les intrigues et les assassinats se succédèrent jusqu'à ce qu'en 840, alors que la structure de l'État était minée de partout, un chef ouïghour révolté appela à son aide, contre le Qayan, les Qiryits du haut Yénisei. Ce peuple turc resté sauvage surgit brusquement du nord-ouest avec une armée de cent mille cavaliers. Fonçant sur la capitale ouïghoure, ils tuèrent le Qayan et incendièrent la ville. Prises de panique, les tribus ouïghoures se dispersèrent, fuyant à l'ouest vers les territoires des Qarluq, au sud-ouest vers les territoires des Tibétains et au sud vers les marches chinoises. Ce fut la fin de l'empire ouïghour sur l'Orkhon.

Les treize tribus « proches du campement du Qayan », qui étaient descendues sur les frontières de la Chine, n'y trouveront point d'asile. Au contraire, une fois rassurés sur la déchéance définitive de la puissance ouïghoure, les Chinois se mirent à pourchasser jusqu'à extermination leurs anciens alliés, qui avaient naufragé inspiré tant de crainte et causé tant de peine. Traquées sans répit par les Chinois et par les Qiryz, leurs forces de plus en plus réduites, les treize tribus, errant dans le froid et la misère, traînèrent leur existence jusqu'en 848, date où leurs derniers débris furent enfin dispersés.

Quant aux quinze tribus ouïghoures qui se sauvinrent vers l'ouest et le sud-ouest, elles allèrent fonder de nouveaux États en Asie Centrale. On sait qu'à l'époque des Cinq Dynasties (907-960) les Ouïghours étaient principalement groupés autour de deux centres : Kan-tcheou 老突厥, actuellement Tchang-yi 張掖 au Kao-sou, et Si-tcheou 西州⁽¹⁾, actuellement Kara-khodjo près de Toufan au Sia-kiang, où la culture ouïghoure devait trouver entre le ix^e et le xi^e siècle son plein épanouissement. Cependant, on n'entrevoit que très conséument les vicissitudes par lesquelles le peuple ouïghour était passé, dans la période suivant sa débâcle, afin de s'établir en ces lieux; le tableau de son histoire, et notamment sa situation par rapport aux peuples voisins, reste des plus obscurs jusqu'à l'époque des Cinq Dynasties. Il convient, par conséquent, de reprendre et d'examiner dans le détail les quelques textes que nous fournissent à ce propos les livres d'histoire chinois.

On lit dans le *Kiou Tang chou* (卷之九, 9 b) que, lors de la prise de la capitale ouïghoure par les Qiryz en 840, « . . . un certain ministre 相 ouïghour, Sa-tche 質啜⁽²⁾, escorta le neveu (= fils de la reine) 外甥 [de feu le Qayan ?], P'ang-t'o-lo 龐特勒⁽³⁾, avec les fils [de ce neveu?] 婁. les cinq frères

⁽¹⁾ En ce qui concerne l'histoire et l'organisation de Si-tcheou à l'époque des Tang, voir H. Massner, *Les documents chinois découverts par Aurel Stein*, p. 84 et suiv.

⁽²⁾ Le nom du ministre ouïghour, Sa-tche 質啜 [X "qatč(y)] me paraît pouvoir être une variation de *sabir/sachir*, « messager, intermédiaire », un dérivé de *sabir*, « parole ». Un Subè Ma, à Tarqao Üga figure dans la liste des grands du Mahendrag (cf. F. W. K. Müller, *Mahendrag*, p. 9). Quant au *-y* final, apparemment de trop dans notre transcription, le *Tellung-p'ei* (*The Northwestern dialects*, . . ., in *Ac. Sin.*, n° 12, 1938) indique que le *-y* final de la rime 騕 tendait à tomber vers cette époque.

⁽³⁾ Ce personnage devait être le fondateur d'un nouvel état ouïghour à l'ouest, dans la région du Sia-kiang actuel. Pour ce qui est de son nom, on en trouve les formes suivantes :

KTC,卷之九 — 龐特勒 (9 b) et, par deux fois, 瘦勒 (10 b).

TC,卷之八 — 龐特勒 (1 b), 麗特勒 (2 b) et 特勒 (2 b).

TTTK — 特勒麗 (卷之八, 10 b), 麗勒 (卷之九, 18 b) et 麗麗 (卷之九, 11 b).

Le caractère 麗 est *p'eng* (IX *p'eng), avec les lectures accessoires de *p'eng* (IX *p'eng) et *long* (IX *long). 麗 zo fit mang (IX *mang); et, d'ailleurs, la glose du *Tang chou* précise qu'au chapitre 卷之八 on doit lire ce caractère « mang » (莫江). D'autre part, on sait que sous les Tang « Ca-los 特勒 [VII *d'ak-lək], pour l'é-kia 特勁 [VII *d'ak-qian], était la transcription usuelle du titre turc *tigin* (cf. Grousset, *Documents*, . . ., p. 307).

Les 遇 ⁽¹⁾, *Ngo-fen* 遇粉 ⁽²⁾, etc., et quinze tribus, pour faire vers l'ouest chez les *Ko-lo-lou* 可離魯 (Qarluq). Une branche se réfugia en *Tou-sin* 吐蕃 (Tibet), et une branche se réfugia au *Xian-zi* 安西 [le nom du grand poste fort général chinois établi en Asie Centrale entre 640 et 790, qui correspondait en gros au Turkestan actuel et dont le chef-lieu était Koutcha; cf. CHATREAU, *Documents...*, p. 8].

Les débris des treize tribus du voisinage de l'ancienne capitale, qui étaient descendues vers le sud sur les frontières chinoises lors de la catastrophe sur l'Orkhon, avaient fini par s'assujettir aux *Che-wei* 鄭 ⁽³⁾ au nord-est pour échapper à leurs ennemis si nombreux. Or, les Qiryz, traquant les Ouighours impitoyablement, attaquèrent les *Che-wei* et se saisirent des Ouighours se trouvant chez eux pour les emporter au nord du *Tsi* 西 ⁽⁴⁾. Le *Kiou T'ang chou*

Or, à mon avis, les bonnes notations du nom qui nous occupe ici sont *Meng-li* 梅勒 ⁽⁵⁾ [IX "meng-lü"] et *Meng-li* 閻勒 ⁽⁶⁾ [IX "meng-lüg"] du *Tsen tsche lung* bien. Nous avons la deux transcriptions très correctes du nom turc de *Menglig*, bien attesté chez les Ouighours de cette époque (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfehlschriften...*, p. 13, H. W. BAILEY, *A Khotaner Text...*, in *AM*, I-1, p. 48). Peut-être comme le sens de ce nom chinois qui a des graies de beauté (*Histoire des campagnes de Gengis-Khan*, p. 117). *Meng* 閻 représente peut-être une fausse translittération de *meng* 勝, car, effectivement, ce dernier caractère sera parfois comme graphie abrégée de 閻. Par surcroît, il y aurait eu confusion entre le titre du personnage, *Ts'e* 特勒 (=legis), et le même caractère *ts'e* 在 dans la transcription de son nom, de sorte qu'on serait amené, par exemple, à restaurer *Meng-li* 閻勒 (=Menglig) en *Meng Ts'e* 閻特勒 (*Möng Togün*). M. W. B. LEADING "Argi and the 'Takharians'", in *BSOS*, IX, p. 559) a suggéré que *Meng Ts'e* 閻特勒 serait une altération de *Ts'e-p'ang* 特臘勒, le nom d'un chef turc mentionné par CHATREAU (*Documents...*, p. 86), et peut y retrouver *The-po*, une forme attribuée aux rois de *Chu-tchou* 朱仇 dans les textes tibétains. Mais *The-po* n'est que la forme prise en tibétain par le titre chinois *tai-pao* 太保, comme l'explique H. W. BAILEY (*The Great Seljuk Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 26).

⁽¹⁾ *Nan* 男, voulant «mâles» ou «hommes», servait également comme caractère de transcription, et *Nan-lou* 男鹿 [IX "nam-lüg"] représente peut-être *nambay*, «corse» dans la doctrine, dans la loi (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfehlschriften...*, p. 6), nom du personnage ressemblable, mais non-attested à ma connaissance. Si, par contre, *nan* 男 dans notre texte rend «fils», *Lou* 露 [IX "lüg"] serait peut-être une transcription par sphérèse de *Ulay*, «grands», un nom turc très fréquent.

⁽²⁾ *Ngo-fen* 遇粉 [VII "di-pjan"] aurait été prononcé au II^e siècle "di-fien" (d'après MARSHALL, op. cit.) ou "di-pjan" (d'après LO TEH-iANG-p'ei, op. cit.). Cette transcription ne me suggère aucune correspondance turque; peut-être faudrait-il rechercher une solution du côté du sogdien, par exemple.

⁽³⁾ *Tsi* 西 était le nom donné en chinois au désert qui s'étendait vers l'ouest à partir de *Kan-tchou* (actuellement Tchhang-yi 張掖 au Kao-sou). Voir, par exemple, le récit du voyage de *Kao Kiu-houï* à *Khalan* en 940 environ dans la *HTCK*,卷之二, 11 b : «A l'ouest de *Kan-tchou* 西方 nous commençâmes à traverser le *Tsi*...». Cf. aussi BERTSCHEKOW, *Medieval Researches*, I, p. 47; II. Le pays «au nord du *Tsi*» devait être, par

(cclv, 10 b) poursuit : «En dehors [des Ouïghours emportés au nord du Tsai], de nombreux tentes encore se cachaient dispersées dans les montagnes et les forêts profondes et valaient les divers Barbares (Fan). Tous [ces Ouïghours] tournaient leur pensée vers l'ouest et guettaient l'arrivée de P'ang-lo 龐羅 de Ngau-si 安西. P'ang-lo s'était déjà attribué le titre de Qayan, et possédait diverses villes fortes à l'ouest du Tsai 以西. Quant à ses successeurs, les princes furent faibles et les ministres forts. Ils résidaient dans la préfecture de Kau 丘州, et la prospérité de l'ancien temps n'est plus revenue. Jusqu'aux temps actuels ils envoient des ambassades à la Cour qui offrent [à l'Empereur] les deux produits, du jade et des chevaux, et qui retournent après avoir échangé les productions de leur propre terre. »

Le *Tang chou* reprenait à peu près le texte du *KTC*, en l'abrégeant souvent, mais en y ajoutant parfois aussi quelques détails nouveaux. Le *Tang chou* rapporte (cclvii II, 1 b) qu'après le sac de la capitale ouïghoure «leur ministre Su-tche 苏切 avec P'ang-t'o-lo 僮特勒 et quinze tribus firent chez les Ko-lo-lou 可魯魯 (Qarlaq); des bandes des survivants entrèrent au Tiong-kin (Tibet) et au Ngau-si (Turkestan)... ». Plus loin (*TC*, cclvii II, 2 b), on lit : «[Les Ouïghours] des tentes qui restaient [à l'exclusion de celles des Ouïghours emportés par les Qiryz] se cachaient parmi les montagnes et les forêts, et se suffisaient en épaut et valaient les divers Barbares. Ils se sont quelque peu attachés à Maug-t'o-lo 馬骨頭. A cette époque, T'o-lo 突厥 s'était déjà attribué le titre de Qayan. Il résidait dans la préfecture de kau 丘州, et possédait diverses villes fortes à l'ouest du Tsai [= le désert à l'ouest de han-cheou]. Siuan-tsung 西安宗 (847-859), qui s'efforçait de reconforter les habitants des régions incultes et lointaines, envoie un commissaire impérial à la préfecture de Ling 令州 [au sud-ouest de la ville actuelle de Ling-ouen 龍洲 au Ning-hia] pour rendre visite à leurs chefs. En conséquence, les Ouïghours envoient des gens visiter le commissaire impérial pour venir à la capitale. Sur ce, l'Empereur nomma par diplôme impérial leur Qayan 'Uluy tagridü qui habuiss alp külüg bilgi, le Qayan qui chérira la fermeté 乌魯木齊可汗烏魯木齊可汗 (cf. GRUARDES et PELLiot, *Un Traité monastique*..., p. 244). Après, durant plus de dix ans, ils offrirent à mainte reprise des produits de leur pays. »

Voici, enfin, les textes du *Tsen tsche long lién*, lesquels nous ont paru dans l'ensemble les plus précieux pour cette étude : en effet, leur rédacteur dut travailler dans certains cas à partir des documents originaux ou, pour le moins, à partir de textes négligés par les deux autres sources. Le premier, très résumé,

conséquent, les monts Khangai, ou, encore plus au nord, la région du haut Yéniseï, habité alors par les Qiryz. Le pays à l'ouest du Tsai devrait correspondre approximativement à la moitié septentrionale du Sia-kiang actuel. On voit, par exemple, que Tsi-si 碩西 était le nom attribué au district de Ngau-si 安西 (Turkestan) de 724 à 734 (cf. Robert, *ses Revenus. Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Arme*, p. 800, n.).

est évidemment de même inspiration que les textes précités : (CEXLVII, 18 b) : « [Février 848.] Auparavant au Ngan-si 安西 (Turkestan), Mang-li 漢力 [— Mänglig ? cf. p. 7, n. 3] des tribus détachées 皆部 [c'est-à-dire distantes des treize tribus parties vers la Chine en 840] s'était également donné le titre de Qay-an [c'est-à-dire tout comme le Qay-an des treize autres tribus]. Il résidait dans la préfecture de Kau 川府 [cf. p. 8, n. 3]. Les tribus étaient faibles, et on venait souvent offrir des présents et paraître devant l'empereur. »

Sous la date du 16 avril 856 (TTTK, cœlxx, 1 b) : « ... Récemment, certains [étrangers] qui se manifestent à la Chine racontentent que Mang-li 漢力 [— Mänglig ?] était maintenant Qay-an et qu'il résidait encore au Ngan-si 安西 (Sin-kiang actuel). [Il fut décreté que] lorsqu'ils retourneraient à leur capitale, ou devrait accorder [au Qay-an] un diplôme impérial d'investiture. » Novembre 856 (TTTK, cœlxx, 12 b) : « L'Empereur dépêcha un commissaire impérial à Ngan-si 安西 pour apaiser les Ouïghours. À son arrivée à Lang-woen 羌武 [au sud-ouest de la ville actuelle du même nom sur le Fleuve Jaune], le commissaire impérial rencontra le Qay-an ouïghour, qui envoya un ambassadeur apporter tribut à la Cour. Le 12 décembre 856, un diplôme impérial fut promulgué pour soumettre [le Qay-an] Uluy tâgirdâ qui bulanîs alp kâlûq bilga houat-lien 惠建 qay-an, et on chargea Wang Touan-tchang 王端章 de remplir la mission de commissaire impérial. » Novembre 857 (TTTK, cœlxx, 15 b) : « Comme la route que Wang Touan-tchang [devait prendre] pour investir par diplôme impérial le Qay-an ouïghour était barrée par les Hei-ch'â-tsu 黑車子, il revint sans y parvenir... »

Il ressort des textes que nous venons de voir qu'en 840 quinze tribus ouïghoures, qui devaient représenter environ la moitié de la nation, s'enfuirent de leur pays, la Mongolie actuelle, allant vers l'ouest chercher refuge auprès des Qarluq. Or, directement à l'ouest de l'ancienne capitale ouïghoure sur l'Orkhon se trouvent les Monts Altai, et c'est là, vraisemblablement, que les Oulghours auraient rencontré les Qarluq¹⁰. Les Ouïghours se scindèrent alors en deux groupes, l'un se dirigeant vers le Tibet et l'autre vers le Ngan-si (Turkestan). Étant donné la vaste étendue du Tibet à cette époque, on peut savoir seulement, quant au premier groupe ouïghour, qu'il entra en territoire tibétain quelque part entre l'actuel Ouroumtzi ou Sia-kiang à l'ouest et Kan-cheou ou Kan-sou à l'est. Ngan-si 安西, par contre, désignait sous les Tang en gros le Turkestan actuel, mais plus spécifiquement la ville de Koutcha au Sin-kiang actuel, le chef-lieu de l'ancien protectorat de Ngan-si. Il semble donc que le deuxième groupe se soit rendu quelque part dans la région qui s'étend

¹⁰ Généralement on situe les limites orientales des territoires qarluq à cette époque plus au sud-ouest dans les Tien-chen centrales. Cf., par exemple, Mission, *ibidem*, p. 287.

au-delà des Tien-chen entre Koutcha et l'ancienne ville de Beishaltq [la Pei-fang 裴坊 chinois de l'époque Tang; à l'ouest de Goutchen au Sin-kiang actuel], en face des frontières du territoire dominé par les Tibétains.

Le Tibet de cette époque comprenait en gros la moitié sud-est du Sin-kiang actuel avec le Kan-sou moins son extrémité orientale; mais il n'est guère possible de tracer avec précision les frontières politiques existant dans cette région en 840, lors de l'arrivée des réfugiés ouïghours de l'Orkhon. C'est que depuis près d'un siècle les oasis septentrionales du Turkestan chinois avaient changé de maître bien souvent au cours des luttes continues entre les Tibétains, les Qarluq et les Ouïghours. Tout au plus pourrait-on hasarder la supposition qu'en 840, comme les Tibétains aussi bien que les Ouïghours se trouvaient depuis quelque temps affaiblis par des dissensions internes, les Qarluq en avaient profité pour étendre leurs possessions, par exemple, jusqu'aux environs de Toufan. En tout cas, puisque nos textes le distinguent implicitement des territoires tibétains, le Ngan-si où se réfugia le deuxième groupe ouïghour devait être territoire qarluq.

La géographie persane, *Hudud al-Alam*, traduite et commentée par V. Minorsky, dont les renseignements sur l'Asie Centrale se rapportent en général au ix^e siècle, fournit sur Koutcha le texte suivant : «Kuchā is situated on the frontier and belongs to China, but constantly the Toghurghus (Ouïghours) raid the inhabitants and loot them...» (Minorsky, *Hudud...*, p. 85). Koutcha, en tant que chef-lieu de l'ancien protectorat, était plus particulièrement «Ngan-si» que tout autre lieu. Il est bien tentant de voir dans cette description de Koutcha, vraisemblablement à dater du milieu du ix^e siècle⁽¹⁾, une confirmation de l'arrivée autour de Koutcha peu après 840 du groupe ouïghour qui était allé au Ngan-si.

En 848, date de la dispersion finale des treize tribus malheureuses qui s'enfuirent en 840 vers la Chine, on trouve le chef des quinze autres tribus

(1) Pour expliquer le fait que Koutcha et Khotan sont considérées appartenir encore à la Chine, tout en étant encerclées par des territoires turcs et tibétains, Minorsky (*Hudud...*, p. 227) suppose qu'on ait peut-être voulu parler des Tou-Kiou occidentaux plutôt que des Ouïghours et qu'il faille faire remonter les événements jusqu'au milieu du viii^e siècle. Je trouve, au contraire, que rien ne s'oppose a priori à ce que ce texte du *Hudud al-Alam* soit exact. Il me paraît tout à fait écrasable, par exemple, que Koutcha ait gardé une attache symbolique et sentimentale avec la Chine jusqu'en 840. On sait que Koutcha était encore administrée par un gouverneur chinois jusqu'en 790 (cf. CHAVANNE, *Chinese Documents...*, Appendix A de *Ancient Khotan* par Aurel Stein, p. 356), et qu'en 791, lorsque les Tibétains vinrent mettre le siège devant la ville, les Ouïghours amoncelèrent une armée pour la secourir et en chassèrent les Tibétains (cf. CHAVANNE et PELLIER, *Un Traité manichéen...*, p. 202, n.). Or, à cette époque, Koutcha, bien que coupée de la Chine depuis 765 environ, avait déjà maintenu sa fidélité pendant vingt-cinq ans; pourquoi donc ne pas admettre qu'elle ait été nominellement attachée à la Chine pendant encore une cinquantaine d'années, de la même façon, par exemple, que Touen-houang à l'époque des Cinq Dynasties?

parties vers l'ouest, Mang-li [var. 马] 馬兒 [物] (— *Māngli?*), déjà installé comme Qayan des Ouïghours dans le nord du Sin-kiang actuel, où il était en possession de plusieurs villes. À ce qu'il semble, il ralliait autour de lui tous les Ouïghours qui avaient pu échapper à la mort ou à la servitude après la destruction de l'empire sur l'Orkhon.

C'est en 848 également que le Chinois de Touen-houang, Tchang Yi-tch'an 張義潮⁽¹⁾, levait l'étendard de la révolte contre les Tibétains, et en 850 il leur reprit au nom de la Chine Yi-tcheou 伊州 (Hamu Qomul au Sin-kiang actuel) et Si-tcheou 西州 (la région de Tourfan au Sin-kiang actuel) pour les incorporer dans l'Armée de la soumission au devoir (Kouei-yi-lieu 奴義軍) [d'après le manuscrit de Touen-houang Stein 936]. Or, les Ouïghours se trouvaient alors au Ngan-si et au « Tibet », c'est-à-dire, pour le moins, dans le nord du Sin-kiang actuel, où s'attendrait à les voir collaborer avec Tchang Yi-tch'an pour expulser les Tibétains de cette région, qu'ils avaient, d'ailleurs, disputée aux Tibétains tout le long du siècle précédent.

En 850, le Qayan Mang-li 馬兒, qui résidait toujours au Ngan-si (Sin-kiang actuel), chercha à renouer des relations avec la Cour de Chine. La Chine s'empara de lui accorder l'investiture impériale, ce qui dénote à coup sûr que la puissance ouïghoure avait de nouveau pris une extension digne d'attention, et il se peut également que la Chine souhaitait par là récompenser ou encourager la collaboration des Ouïghours avec le Kouei-yi-lieu 奴義軍. La nouvelle dépendance chinoise dans le nord-ouest siégeait à Touen-houang 塔爐.

Par ailleurs, le *Tang chos*, ccxviii 8, 26, et le *Tara tsche t'ong tien*, ccxlviii, 18 b, semblent donner à entendre que, déjà en 848, le Qayan des Ouïghours résidait à Kau-tcheou 卜州 (actuellement Tchang-yi-lieu 奴義軍 au Kan-sou), mais on remarque que le texte correspondant du *Kiou Tang chos* (ccxv, 10 b), visiblement plus complet que les deux autres textes, précise bien qu'il s'agissait là d'une période postérieure. D'ailleurs, les textes du TTIK de 856 indiquent clairement qu'à cette date Mang-li 馬兒 résidait encore au Ngan-si 安西 (Sin-kiang actuel), et, de même, les textes que

(1) Tchang Yi-tch'an était le commissaire impérial chinois au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir 奴義軍, qui avait son siège à Touen-houang dans la préfecture de Cha 沙州. Entre 848 et 861, les Chinois lorsqu'ils sous les ordres de Tchang Yi-tch'an 塔爐潮 avaient repris au Tibétains onze préfectures, comprenant la majeure partie du Kan-sou actuel et jusqu'à Tourfan dans le Sin-kiang actuel. L'Empereur de Chine le nomma commissaire impérial (tsui-tsueh 管度使) de l'Armée qui se soumet au devoir (Kouei-yi-lieu 奴義軍) en 851. En 867, Tchang Yi-tch'an alla résider à la capitale chinoise, Tchang-an, où il mourut en 872. Cf. Lo Tchen-yu, *Tchang Yi-tch'an Tchamen*, dans le *Ssu-t'ung ts'ung-shu*, 1914; Huare Ts, *Amendements au "Pan Tang-chou Tchang Yi-tch'an tschamen de Lo Tchen-yu. Mélanges sinologiques*, Pékin, 1951; et Dunville, *Le Concile de Lhasa*, p. 107 et suiv.

nous abordons par la suite laissent entendre que les Ouïghours ne s'installèrent à Kan-cheou¹⁰ que bien plus tard, probablement entre 866 et 872.

Les annales principales du *Kiou T'ang chou* (xxv A, 7 b) écrivent sous la dixième lune de la septième année *kien-t'ong* (11 décembre 866-10 janvier 867) : « *Tchang Vi-tch'an* 賴西安 de la préfecture de *Cha* 佳 fit rapport [à l'empereur] qu'il avait député le chef ouïghour *P'ou-kou Tsium* 皮國俊 pour diriger le *Tou-fan* (Tibet); que lorsque le grand général *Chang K'ong-jo* 尚恐熱 (= *Zan Khan-bier*)¹¹ lui livra bataille, [*P'ou-kou Tsium*] infligea une grande défaite aux brigades barbares; et qu'ayant décapité *Chang K'ong-jo*, on expédiait sa tête à la capitale impériale».

La notice du *T'ang chou* sur les Ouïghours (ccxvii B, 3 a) raconte ces événements de la façon suivante : « au temps de *Yi-tsang* (860-873), le grand

¹⁰ *Hudud al-'Alam* (cf. V. Minorsky, op. cit., p. 85) rapporte à propos de Kan-cheou : « *Khamchu* : half of which is owned by the Chinese and the other half by the Tibetans. A perpetual war goes on between them. They are idolaters (Buddhists?) but poor, and their government is on behalf of the Khagan of Tibet. » V. Minorsky (*ibid.*, p. 227) observe à l'égard de ce passage : « ... as our source is silent on the presence of the Uyghurs in the province of *Kun-sa* and only mentions the struggle going on in *Kan-cheou* between the Chinese and the Tibetans, the impression is that it has in view the state of things before the arrival of the Uyghurs in that province in A. D. 841-4. »

Or, comme nous venons de voir, les Ouïghours se seraient installés à Kan-cheou longtemps après leur expulsion de la Mongolie en 840. D'ailleurs, ce texte voudrait à l'appui d'un tel argument, car la description de Kan-cheou que donne *Hudud al-'Alam* apparaît bien comme un reflet de conditions régnant dans cette ville entre 845 et 855 environ, alors qu'une guerre de succession mettait les forces du régime libétaire. En 848 commença le mouvement de révolte générale des Chinois locaux qui finit par renverser les régimes tibétains dans presque tout le *Kan-sou*. On doit, par conséquent, dater cette mention de *Hudud al-'Alam* des années peu après 848, et on remarque alors que les renseignements de la géographie persane sur Kan-cheou et sur Kouicha sont pratiquement contemporains.

¹¹ Le chef *P'ou-kou Tsium* 皮國俊 portait le nom des *Buga*, un des neuf clans principaux des Ouïghours (cf. p. 1, n. 2). M. H. W. Bailey a observé que les noms des Turcs se composaient régulièrement d'un nom de groupe suivi d'un titre ou d'un nom personnel (cf. AM, II-1, p. 16). Guwaini cite *Buga* 朮骨 comme le nom du qazan ouïghour qui régne de 739 à 780 (sur *Buga/Bayuy*, cf. Rasa et von Gauß, *Turkeste Turkistan-Turke*, II, p. 5). Quant à *Tsium* 俊 [VII *tsjuən > IX *tsəm], je ne trouve pas ce titre de *tsəm/təm/čəm. Cependant, les Tibétains dans le nord-ouest au VI^e siècle ont souvent entouré la finale VII *-juən > X *-əm comme *-in* (Lo Tsch'ang-p'i, *The Northwestern Dialects*, ..., p. 54); aussi *-čim transcrivait-il peut-être du même *čəm. Selon M. H. W. Bailey (*A Khitanese Text concerning the Turks in Kan-sou*, in AM, I-1, 1949, p. 48), čim se rencontre plusieurs fois comme nom personnel de Turcs dans des documents kholanaïs de la région du *Kan-sou* aux XI-XII^e siècles. M. Bailey pense que čim représente à l'origine un nom d'oiseau.

¹² *Chang K'ong-jo* 尚恐熱 (= *Zan Khan-bier*), connu également sous le nom de *Louen K'ong-jo* 留恐熱 (Bian Khan-bier), se révolta contre le roi du Tibet, qu'il considérait comme illégitime, et mena pendant de longues années une guerre de succession désastreuse pour le Tibet. Cf. Denkschrift, *La Caverne de Khan*, p. 20, 27 et 388. Le chapitre ccvi B 3 a, du *T'ang chou* présente une troisième forme de ce nom : *Louen Chang-jo* 留尙熱 (= *Bian Zan-bier*).

chef P'ou-lou Tsien assailli les Tibétains depuis Pei-t'ing 北庭⁽¹⁾, décapita Louen Chang-ja 潘尙然 (— Blou Zan-bier, cf. p. 13, n. 3), et s'empara entièrement de Si-tcheou 西州 [actuellement Qara-khadjo, près de Tourfan], de Louen-t'ai 輸臺 [au sud à l'est d'Oroumata] et d'autres villes fortes. Il envoia en ambassade à la Cour Ta-Lan Mi Huan-ya 達干米懷玉⁽²⁾ et fut offrir des prisonniers de guerre. Par la même occasion, il sollicita l'investiture impériale, et [cette investiture] fut agréée par édit impérial.⁽³⁾

Le chapitre cxxvi B, 8 b, du Tang chou présente la version que voici : « A la septième année [hien-t'ong] (866-867), P'ou-lou Tsien des Ouïghours de Pei-t'ing 北庭 [à l'ouest de Goutchen ou Sîn-k'ang] attaqua et prit Si-tcheou 西州 [Qara-khadjo], et capture plusieurs tribus. Le commissaire impérial de la ville forte de la préfecture de Chau 善州 [actuellement Lo-tou 樂都 près de Si-ning ou Konkaunor]. Tchang Ki-yong 張基勇, combattant contre Chang Kong-jo (Zan Khou-bier), le défia et capture des armes et des armures qu'il présentait [à l'empereur]. Lorsque les survivants tibétains violerent le territoire de Pin-ning 菲寧⁽⁴⁾, le commissaire impérial au commandement [du district], Sie Hong-tsong 希洪宗⁽⁵⁾, les repoussa; et, se joignant à P'ou-lou Tsien 侯國僕, il livra aux Tibétains une grande bataille et décapita K'oung-ja, expédiant la tête à la capitale impériale.⁽⁶⁾

La Tseru tsche t'ong kien (cat. 18 b) fournit la quatrième version, qui suit : « A la douzième lune du printemps de la septième année bien-t'ong (19 février-20 mars 866), Tchang Li-tch'a, le commissaire impérial au commandement de Kouen-yi 龜義國度使, fit rapport [à l'empereur] que Kou Tsien 國俊 [pour P'ou-lou Tsien 侯國僕] des Ouïghours de Pei-t'ing 北庭 (cf. n. 1) avait soumis Si-tcheou 西州 (la région de Tourfan), Pei-t'ing (Biebalig), Louen-t'ai 輸臺 (près d'Oroumata), Ta'ing-tchen 淄鎮⁽⁷⁾, et autres villes fortes. Louen K'oung-ja (Blou Khon-bier), qui résidait dans la préfecture de Kouo 郡州 (au sud

(1) Pei-t'ing 北庭 était « connue à l'époque mongole sous le nom de Biebalik; les ruines de la ville subsistent à 20 li au nord de la sous-préfecture de Fou-yuan, ou Djimsa, située elle-même à 90 li à l'ouest de Goutchen; cf. CHAVASSE, Documents..., p. 11; STRAHLER, Innermost Asia, p. 555-557; (ses) Rotovas, Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Armée, p. 803). À l'époque des Tang, on donnait le nom de Pei-t'ing également au protectorat général et au district militaire dont le siège se trouvait dans cette ville.

(2) Ta-hao 達干 (T'U Yüeh-hua) est une transcription bien connue de taygan, un très haut titre parmi les Tatars. Mi 爾 est un des noms de famille portés uniquement par des gens d'origine sogdienne (cf. p. 6).

(3) Le district de Pin-ning, à sa création en 757, comprenait neuf préfectorats dont celle de Ning 宁, qui porte actuellement encore le même nom au Kan-sou, et celle de Pin 菲, de même nom au Chia-si, où était le centre du district (ses Rotovas, sp. cit., p. 873).

(4) La ville forte de Ta'ing-tchen-hsia 淄鎮⁽⁸⁾ se trouvait à environ 250-300 li à l'est de la ville actuelle d'Oroumata ou Sîn-k'ang (cf. CHAVASSE, Documents..., p. 12; R. des Rotovas, sp. cit., p. 804).

de Si-ning au T'ing-hai)⁽¹⁾, rassembla les tribus du voisinage et voulut faire des troubles aux frontières. [Or], aucune [des tribus] ne le suivit là où il mena, et toutes lui étaient hostiles. Sans qu'il eût d'endroit où se retirer, ses ennemis le dénoncèrent à l'o-pa Houai-kouang 霍懷光. Dans la préfecture de Chan 乾州 [actuellement Lo-ton au T'ing-hai], Houai-kouang conduisait des troupes pour l'attaquer, et le défia. — En ce qui concerne la fin de Louen Kong-jo 應熱， le TTK (ccit., 20 a) rapporte sous la dixième lune de la septième année bien-l'ang (décembre 866-janvier 867) : « L'o-pa Houai-kouang entra dans la préfecture de K'oua avec cinq cents cavaliers et y prit vivant Louen Kong-jo. D'abord, on lui coupa les pieds et lui énuméra ses fautes ; ensuite on le décapita. La tête fut expédiée à la capitale impériale. »

Sous la date d'octobre 872, on lit (TTK, ccit., 8 b) : « ... Kan-icheau 甘州 [au Kao-sou actuel] est tombé aux mains des Ouïghours, et la plupart des autres préfectures 州 qui dépendaient de Kouei-ki 鄂爾蔑 [dont le siège était Touehouang dans la préfecture de Cha 乾] ont été occupées par les K'iung 突厥 (Tibétains) et les Hou 侯 [Turcs]... »

Enfin, sous 874 le TTK (ccit., 14 a) rapporte : « Comme les Ouïghours avaient à maintes reprises sollicité un diplôme d'investiture impériale, on déléguait Tchi'e Tsong-kou 頤宗寇 comme commissaire impérial de l'investiture par diplôme pour aller dans leur pays. [Mais] il se trouvait alors que les Ouïghours, ayant été vaincus par les Tou-yu-houen 吐谷渾 et par les Wou-mo 吀末 (la population nomade laissée dans la région du Kao-sou à la suite de l'occupation tibétaine : cf. *infra*, p. 30, n. 2), étaient en fuite, et l'on ne savait pas où les trouver... »

D'après ce dernier groupe de textes, les Tibétains sous Zaïn Khoï-bier se seraient donc emparés de nouveau entre circa 860 et 865 de la région des Tien-chan orientaux — ayant peut-être conservé des positions à proximité — au détriment du Kouei-ki-kou chinois et des Ouïghours qui s'y étaient installés. Par conséquent, vers 865, le chef ouïghour P'ou-kou Tsien 僕固健 [— Buqu Čin? le successeur de Mang-li 莫離?], commissionné par le Kouei-ki-kou, paraît-il, conduisit les Ouïghours en campagne contre les forces de Zaïn Khoï-bier. Partant de Besbaliq [— Pei-t'ing 貝庭], qui leur aurait déjà appartenu, les Ouïghours reprirent à Zaïn Khoï-bier tout le nord du Sin-kiang actuel et le pourchassèrent jusqu'au Koukou Nor⁽²⁾. Depuis lors, le nord du Sin-kiang actuel — Tourfan,

⁽¹⁾ La préfecture de K'oua 乾州 avait son centre dans la ville de K'ouo-icheau, qui se trouvait sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-yeu 巴彥 (sud de Si-ning 西寧) au T'ing-hai. Cf. *ses Horos*, ibid., p. 810.

⁽²⁾ Zaïn Khoï-bier (var. Blou Khoï-bier et Blou Zaï-bier), après avoir subi une défaite dans la préfecture de Chan, aurait été capturé et mis à mort dans la préfecture de K'oua (au sud de Si-ning, au T'ing-hai actuel), soit par P'ou-kou Tsien, le chef ouïghour (cf. TC, ccit., 8 a), soit par les forces de Sio Hong-tsoung, commissaire impérial du district de Pin-ning, et

Besbaliq, Koutcha, Ilami, etc. — resta pays ouïghour, sans doute, bien que le Kouei-yi-kien, siégeant à Touen-houang, — désigné entre 905 et circa 915 sous le nom de « Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux » — conservât la direction nominale des préfectures de Yi 西 (Hamit) et de Si 西 (Tourfan) jusqu'aux environs de 911 (cf. *infra*, p. 48).

D'autre part, ce fut apparemment pendant cette période de collaboration entre le Kouei-yi-kien et les Ouïghours contre les Tibétains que les Ouïghours, égarés loin au sud-est à la poursuite de l'ennemi commun, seraient venus s'installer, peut-être en alliés du Kouei-yi-kien, dans la préfecture de Kan 甘 (la région de Tchang-yi 檳城 au Kan-sou actuel). En effet, le texte de 872 du *TTTK* laisse entendre que l'occupation de Kan-tcheou par les Ouïghours était encore à cette date un fait relativement récent, contemporain de la prise de plusieurs des autres préfectures du Kouei-yi-kien (sans doute celles qui se trouvaient au sud-est de Kan-tcheou). Mais malgré la présence des Ouïghours, Kan-tcheou semble avoir conservé pendant longtemps ses attaches avec le Kouei-yi-kien, qui y nommait des préfets encore en 895 (cf. HUANG TA, *Mélanges sinologiques*, Centre d'Etudes sinologiques de Pékin, 1951, p. 13).

Il ne paraît pas exclu, d'ailleurs, que les Ouïghours se soient fixés en nombre important à l'intérieur même des préfectures de Koua et de Cha. Nous savons, par exemple, que cet îlot chinois au milieu des populations ouïghoures fut souvent, au cours du ix^e et x^e siècle, victime d'incursions de la part de ses voisins : cf. notamment le ms. 3451 du Fonds Pelliot, qui relate deux tentatives d'invasion faites aux environs de 880 par des bandes d'Ouïghours venant de Ngan-si (Sin-kiang actuel), ainsi que de nombreux autres documents de Touen-houang en chinois et en khotanais du ix^e et du x^e siècle où il est question d'attaques ouïghoures. Il est intéressant de noter également à cet égard que la géographie persane *Hudud al-Âlam* (cf. V. MINORSKY, *Hudud . . .*, p. 85), dont les renseignements se rapportent, à mon avis, au milieu du ix^e siècle, décrit les habitants de Cha-tcheou 乍突厥 et de Koua-tcheou 朮突厥, c'est-à-dire des centres même du Kouei-yi-kien, comme étant manichéens, adhérents de la foi la plus spécifiquement ouïghoure. Le manichéisme est de nouveau évoqué par le titre du souverain du « Royaume des Monts d'Or [— les Monts Altai?] des Han occidentaux» 西漢金山國 [nom que prit « l'Armée de la soumission au devoir » 義軍 de 905 à circa 915], lequel se qualifiait de « Fils du Ciel vêtu de blanc » 白衣天子 (cf. *infra*, p. 49, n. 1; p. 50, n. 1; et p. 128). Ainsi, la collaboration militaire, et, d'autre part, l'invasion, le voisinage dans les mêmes territoires, la communauté politique et religieuse étaient autant de facteurs

de l'ouïgour Tsien, agissant de concert (TC,卷B, 86), soit encore par To-pa Houzi touang, un général probablement d'origine tsa-ya-houen (cf. DEMEREC, *Le Concile de Liang*, p. 202) qui combattait sous les ordres de chef Tibétain Chang Pi-pi 常皮 (TTTK, oct. 30 e). Peut-être s'agissait-il en fait d'une action à laquelle les trois groupes participaient.

favorisant la pénétration culturelle et sociale des préfectures chinoises de Kona et de Cha par les Ouïghours, alors que, du même coup, les Ouïghours en sortent imprégnés d'éléments culturels chinois.

En mentionnant les sollicitations réitérées des Ouïghours pour l'investiture impériale, le texte de 874 du *TTTK* témoigne que les Ouïghours se considéraient toujours comme alliés de la Chine et reconnaissaient en quelque sorte la suzeraineté des Tang. D'ailleurs, par leur appartenance à l'Armée de la soumission au devoir (Koïri-gidien 犬義軍), dont le gouverneur recevait son mandat de l'Empereur, les Ouïghours dépendaient eux-mêmes indirectement de la Chine. Cependant, comme le laisse prévoir la mention en 874 de la guerre entre les Ouïghours et d'autres tribus de la région du kan-sou actuel, une période de grands désordres s'annonça dans le nord-ouest, comme dans la Chine propre, qui devaient empêcher les relations entre les Ouïghours et la Cour de Ghine jusqu'à la fin du siècle. Mais que les Ouïghours soient restés, en fait, loyaux envers la dynastie des Tang jusqu'à sa dernière heure, est bien illustré par le texte suivant de 902¹⁾, où les Ouïghours reparaissent pour tenter de sauver les Tang de leur sort tragique (*TC*, ccxvii B, 3 a) : « Par la suite [— après le règne de Li-tsang (860-873)], la maison régnante [de la Chine] étant dans le désordre, les paiements de tribut et les visites rendues à l'Empereur n'étaient plus accomplis avec régularité, et dans les livres d'histoire on a négligé d'en faire le récit. [Cependant], lorsque Tchao-taung (889-904) se rendit à Fung-siung 駐錫宗 [au Ch'an-si], le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Lang 郎州 [cf. p. 28, n. 1 et 2], Han Douen 韩道恩, informa l'Emperateur dans une adresse que les Ouïghours avaient demandé la permission de venir à la tête de leurs troupes à l'aide [de l'Empereur]. Le lettré de l'Académie 雜學士, Han Wu 韩武, dit : 'Les barbares 胡 sont les ennemis du pays, et depuis longtemps ! Depuis la période houei-teliang (841-867) ils guentent nos frontières, [mais] comme leurs ailes ne sont pas encore formées, ils ne peuvent suivre leurs mauvais penchants. Maintenant ils profitent de notre péril pour tenter leur chance. Il ne faut pas leur ouvrir [les frontières] !' Aussi recula-t-on [cette proposition] sans faire de réponse. Cependant, leur pays, à la longue, ne se relèvera plus ; et très souvent, échangeant du jade et des chevaux, ils faisaient du commerce avec les préfectures frontalières. »

Plusieurs travaux européens ont cité ou commenté une partie des textes traduits ci-dessus : BERTACCHERIKA, *Mediaeval Researches*, I, p. 241 et suiv.; GREVARD, *La légende de Satol Boghra Khan*, in *JA*, 1900, p. 28; V. MIKANSKY, *Hudud al-'Alam*, p. 226 et 264; O. FRÄKE, *Geschichte des chinesischen Reiches*, II, p. 492 et suiv.; CHAVANNE et PELLiot, *Un traité manichéen retrouvé en Chine*, p. 247 et suiv.; W. B. HENNING, *Argi and the "Tokkarians"*, in *BSOS*, IX, p. 559;

¹⁾ Le *Tsu ts'e tang kien* (ccxviii, 4 b) présente en date de mai-juin 902 une version analogue de ce texte du *Tang chou*.

E. H. PARKER, *A Thousand Years of the Tartars*, p. 206-210; et P. DEMIRCHIAN,
Le Concile de Lhassa, p. 203, 213, etc. En plus de ces travaux, on consultera
concernant les Ouïghours E. CHAVARRO, *Documents sur les Tou-kouïs occidentaux*,
p. 87-94, etc.; René GROSSEAU, *L'Empire des Steppes*, p. 162-178, et *Histoire de
l'Extreme-Orient: Wittouk et Fêng*; *History of Chinese Society: Iana*, p. 92-
93, 102-104, etc.; et V. MIAOKEY, *Tamim Ibn Bahr's Journey to the Uyghurs*,
in *BSOS*, XII, p. 275-305.

DEUXIÈME PARTIE

NOTICES SUR LES OUÏGHOURS ET SUR DES PEUPLES VOISINS

Traduction annotée des notices consacrées dans le *Kiouou Wou Tai Che* 聰五代史 (*KWTC*)⁽¹⁾, le *Wou Tai Che Ki* 五代史記 (*WTCK*)⁽²⁾ et le *Wou Tai Houei Yao* 五代會要 (*WTYY*)⁽³⁾ aux Ouïghours et à des peuples voisins, dans l'ordre suivant :

1. Les Tibétains 吐蕃 *Tou-fan* (inclus le *Lennig-tchcou* 沾州, le *Cha-tchcou* 沙州 et le *Koua-tchcou* 厚州) : *KWTC*, cxxviii, 1 a-3 b; *WTCK*, lxxiv, 6 a-9 a; et *WTYY*, xxx, p. 357-359.
2. Les Ouïghours 回鶻 *Houci-hou* : *KWTC*, cxxxiiii, 3 b-6 a; *WTCK*, lxxiv, 9 a-10 b; et *WTYY*, xxviii, p. 242-243.
3. Les Kök-Türk 実歷 *Tou-Liou* : *WTCK*, lxvii, 6 a; *WTYY*, ixix, p. 356.
4. Les Tangouts 贏项 *Tang-hieng* : *KWTC*, cxxxviii, 7 a et b; *WTCK*, lxxiv, 4 a-6 a; *WTYY*, xix, p. 353-355.

(1) Pour le *Kiouou wou tai che* et le *Wou tai che ki*, je renvoie à l'édition *Po ne pu 百衲本* des vingt-quatre histoires, en signalant les variantes du texte de l'édition *Sieu pou pei yao* 四部備要 de la librairie Telioug-houou 中華 à Chang-hai. Quant au *Wou tai houei yao*, je suis l'édition *T'oung chou tui ts'eng* 敦書集成 en la comparant avec l'édition *Kuang sou chou hui* 江蘇書局.

Dans les sections «Ouïghours» et «Kök-Türk», où figurent deux seulement des trois ouvrages précités, les passages de l'ouvrage traduit en second lieu sont en italiques ; dans les sections «Tibétains» et «Tangouts», où tous les trois ouvrages figurent, les passages du deuxième ouvrage étudié sont en retrait, alors que ceux du troisième ouvrage sont en italiques.

LES TIBÉTAINS

(Tou-fan 吐蕃 VII *Tsun-pi-pien*)

KWTC, cxxviii, 1 a.

(1) Tou-fan était jadis, à l'époque Han, le territoire des Kiang occidentaux 西羌⁽¹⁾. Certains disent qu'ils sont la postérité de Tou-fa Li-lou-kou 烈髮利魔孤 des Leang méridionaux 莱京⁽²⁾, que ses descendants adoptèrent « Tou-fa » 烈髮 comme nom de l'Etat, et que le mot s'altéra en « Tou-fan » 吐蕃⁽³⁾. Les habitants appellent leur souverain Tsam-pou 賽普⁽⁴⁾, et l'on désigne de grands *louen* 領⁽⁵⁾ et de petits *louen* pour administrer les affaires d'Etat. Leur coutume est de suivre les troupeaux en pâture sans avoir de demeure fixe, mais ils ont tout de même des villes fortes 城⁽⁶⁾. La ville forte capitale 都城 porte le nom de ville forte de Lo-so 遷些城⁽⁷⁾. Ils ne connaissent pas les divisions de

(1) Ces premières lignes de description du Tibet sont apparemment abrégées de l'avant-propos de la monographie sur les Tou-fan du *WTIII* (cit., p. 357, t. 1-4), qui est à son tour extrait de passages introduisant la monographie sur les Tibétains dans le *Kuo T'ang chou* (cit., A, 1-4). Beaufort (*The early History of Tibet*, in *JRAS*, n. s. 13, p. 433-533, 1880) a traduit les notices du *KTC* et du *TC* sur les Tibétains.

Ottó Fáryné résume les connaissances sur les peuples tibétains des temps anciens et leur histoire jusqu'à la première période des Tang (cf. *Geschichte der chinesischen Reiche*, II, p. 371 et suiv.).

(2) O. Frank explique que *Kiang* 羌 désignait dans l'antiquité le peuple habitant les frontières du nord-ouest et de l'ouest, et que le nom « Tou-fan » fit son apparition depuis le III^e siècle avec la signification plus étroite de « Tibétains » (cf. *Geschichte...*, III, p. 22).

(3) Sur la prononciation et l'origine du « Tou-fan », voyez B. Lacroix, *Bird Dissertation among the Tibetans*, in *TP*, 15, 1914, p. 86 et 95; Pélissier, *Quelques transcriptions chinoises des noms tibétains*, in *TP*, 16, 1915, p. 18 et suiv.; et O. Fáryné, *Geschichte...*, II, p. 371 et suiv., et III, p. 21, 294 et 362.

M. Demiéville me suggère qu'étant donné l'alternance des finales -u/-o en tibétain ancien et l'équivalence des mots *Bod* (Tibet) et *Bon* (religion indigène du Tibet) (cf. Marcelle Lacroix, *Tibétain Ancien Bod/Bon*, in *JA*, 1953, p. 275-276), le chinois *Tou-fan* [VII *t'ou-pien*] et le turc ancien *Tüpet* [nom du Tibet dans les inscriptions de l'Orkhan : cf. H. Orkhan, *Eski Tärk Yazılıarı*, IV, p. 169] pourraient être deux formes d'un même nom, où l'on retrouverait *Bon/Bod*, nom indigène du Tibet.

(4) *Tsam-pou* représente le mot tibétain *bom-po*, 神主 (littéralement *le puissant*).

(5) *Louen* est pour *blou*, *ministres*. La liste de fonctionnaires et de fonctionnaires tibétains fournie par le *Tang chou* (cit., A, 1 a) est commentée par Lacroix, *Bird Dissertation...*, in *TP*, 15, p. 81 et suiv. M. Demiéville note que « l'usage au Tibet était de désigner les gens non par leur vrai nom de famille (sing 姓), mais seulement par *Louen* — *Blou* si'ils appartenaient au clan royal... » (*Le Concile de Lassa*, p. 260, n. 6).

(6) D'après M. Lacroix (op. cit., p. 80, n.), « The strict reconstruction of *Lo Sie* 遷些 (*KTC*, cit., A, 1 b) et *Lo so* 遷些 (*TC*, cit., A, 1 a) is *Re se*; and *Re se* (« Gaot's Land»), as is well known, is the ancient name of the city of Lhasa. ... ». La prononciation ancienne du caractère *sie/se* 遷些 était **ed* (cf. Karouzé, *Grammatica Sinoi*, 1236 a). Cependant M. Demiéville (*Le Concile...*, p. 154, n.) remarque que dans les syllabaires sino-sanskrits,

L'année 𩫑 稲 et foul [de la période] de la maturité de l'orge⁽¹⁾ le commencement de l'année.

WTCK, xxiv, 6 a.

En ce qui concerne les Tibétains, [les détails sur] le territoire du pays, la succession des princes, les tribus et les clans, les dénominations, les choses et les mœurs apparaissent dans [les histoires des] Tang 𩫑 : ils sont bien connus.

WTHY, xxx, p. 357.

FAC-SIM.

Le Tibet se trouve à huit mille li à l'ouest de Tch'ang-angau 長安. Il était jadis, à l'époque Hua 漢, le territoire des Kiang occidentaux 西羌. On ignore encore d'où est issue leur souche. Certains disent qu'ils sont la postérité de Tou-fu Li-lou-kou 朮髮利鹿孤 des Leang méridionaux 莞 僚; que ses descendants adoptèrent « Tou-fa » 朮髮 comme le nom de l'État; et que le mot s'allégera, on a prononcé cela « Tou-fan » 朮番. Les habitants appellent leur roi « man-p'au » 質普⁽²⁾, et l'on dirige de grands louen 羣 et de petits louen (= blon) pour diriger les affaires d'État. Ils n'ont pas [de système] de notation par caractères écrits, et se servent de morceaux de bois encochés pour leurs contrats. Le roi de leur pays se réunit avec ses ministres une fois par an pour exécuter le petit serment (mong 𩫑) et une fois tous les trois ans pour exécuter le grand serment. Leur coutume est de suivre les troupeaux en pâture, et ils n'ont pas de demeure fixe; cependant, ils ont tout de même des villes fortes 城 𩫑. La ville forte capitale porte le nom de Lo-so 遷莎城. Les maisons

le caractère 𩫑 rend généralement *la*. M. Demiéville ajoute (*Le Concile de Lhasa*, p. 356) que « pour Ra-sa, nom ancien du Lhasa, M. G. N. Roerich (*The Blue Annals*, I, Calcutta, 1949, II, n. 5) suggère l'étymologie Ra-sa-ye, lieu enserré, qui offre beaucoup de vraisemblances».

(1) Notre texte a aussi 稻, terme qui peut s'interpréter soit comme le blé, soit comme l'orge, soit encore comme le seigle (cf. B. LACROIX, *Rys in the Far East...*, in *TP*, p. 265-266). Si j'ai opté pour la traduction «orge», c'est que l'orge semble avoir été de tout temps la céréale courante au Tibet (cf. B. LACROIX, *The Si-Hin Language*, in *TP*, 17, p. 89). D'autre part, le texte du *Kien Tang chou* (cette A, 1 b), auquel correspondent ce passage du *WTCK* et le passage analogue du *WTHY*, est précédé, à quelques lignes d'intervalle, d'une liste des céréales cultivées au Tibet : l'orge noir (ts'ing-kouo-mai 青稞麥 : cf. B. LACROIX, *ibid.*, et *infra*, p. 01, n. 6); une espèce de haricot (lao-tean 豆 豆 : cf. B. LACROIX, *ibid.*), le blé (mai-mai 小麥) et le sarrasin (k'ien-mai 穀麥). Le *Teng chou* (cette A, 1 b) donne la même liste dans l'ordre : blé, orge, sarrasin, haricots *lao*.

(2) La lecture du *WTHY* est p'm-p'au 普普 𩫑.

sont toutes à tout plat. Les personnes de qualité habitent dans de grandes tentes de feutre qu'on appelle « p'ai-lou » 拼廬¹³. Ils ne connaissent pas les divisions de l'année 甲子, et font de la maternité de l'orge le commencement de l'année.

KWTC, xxxviii, 1e.

À l'époque des Tang ¹⁴ ils firent à maintes reprises des troubles aux frontières. Au début, lorsque les Tang divisaient l'empire en dix provinces 里, [dans] les trente-trois préfectures du Ho-si 河西 et du Long-yeou 龍驥

¹³ Le KWTC (卷八, 14) écrit *feu-lou* 拼廬 (VII "p'ai-lou"). Laufer (*Bird Narration* ... in TP, 15, p. 92, n.) veut retrouver dans *feu-lou* le mot tibétain *shru*, signifiant « tentes de feutres ». Il dit que les Chinois ont rendu le *shru* en par *lou*, dont la royale ne connaît pas, parce qu'ils ont veillé choisir un mot qui convenait bien pour le sens (les signifie « embâches » et parfois « tentes »). Pelliot objecte que « non seulement la royale ne va pas, mais l'initial de *lou* est plus qu'une sourde, c'est une sourde aspirée ». En fait ce mot *feu* ("phr") , même si le phr *yodisé* n'était pas encore absolument passé à *f*, n'est sous les Tang à rendre formé dans les transcriptions de mots iranians ; il semble absolument évident que nous ayons un phr tibétain... » (Pelliot, *Quelques transcription chinoises des noms tibétains*, in TP 16 p. 22). Donc, d'après Pelliot, *feu-lou* = "phr". *P'ai-lou* 拼廬 (VII "p'ai-lou") est probablement fautif pour *feu-lou* 拼廬, et ne conviendrait pas mieux au *shru* tibétain (prononcé *shru*).

En ce qui concerne les tentes de feutre au Tibet, cf. aussi Lattar, in TP, 15, p. 814, n. : « ... These Tibetan nobles were not nomads, but warriors, with a stationary residence among the sedentary farmers, and they undoubtedly imitated the custom of the Turkish chieftains (at a later date adopted by the Mongols) of residing in felt tents (*shru*) as a mode of living better suited their warlike occupation... ». Cf. aussi Desvergne, *Chronique* ... p. 300-303.

¹⁴ Seule l'édition Pe ne parle du KWTC avec ici « Long-icheou » 亂州 - toutes les autres éditions du KWTC, ainsi que le WTCK, décrivent « Long-icheou » était la garnison la plus importante. C'était en effet dans la ville de Long-icheou que se trouvait à cette époque l'armée la plus importante. Cf. nos Rovères, *Treatise des Frontiéreux* et ... Arada, p. 799, n.

Le terme *wei* 巍 serrait sous les Tang pour désigner deux catégories d'organisations administratives entièrement distinctes : la province civile, dont il y eut dix, puis douze, et finalement quinze, et d'autre part, à partir du début du VIII^e siècle environ, le district militaire (*wei*, mieux, le « circuit »), qui devait se multiplier rapidement et qui différait de la province civile et par ses fonctions et par son étendue. (Cf. nos Rovères, *ibid.*, p. 786). Une province civile de Ho-si n'a jamais existé, mais en 711 on crée dans le régime depuis Long-icheou jusqu'au Tousien actuel le district militaire ou circuit de Ho-si 河西道 avec son centre à Long-icheou (cf. nos Rovères, *ibid.*, p. 798-803, Desvergne, *ibid.*, p. 206, n., 359).

Quant au Long-yeou, la province civile de Long-yeou 龍驥道 correspondait dans l'ensemble à l'actuel Kao-sou moins son extrémité est. D'autre part, un district militaire du Long-yeou 龍驥道 fut créé en 733 avec son centre à Chant-icheou 駕州 (actuellement Lo-yeu-bien 羅駕縣 au Teïng-hai 青海) et tenait sous son autorité approximativement les régions s'étendant largement autour d'une ligne tracée depuis l'actuel Long-si-bien 西祁縣 au Kao-sou jusqu'un peu au-delà de l'actuel Si-ting-hien 西寧縣 au Teïng-hai. Cf. nos Rovères, *ibid.*, p. 807 et suiv.

Enfin, les expressions « Ho-si » et « Long-yeou » ont souvent dans les textes chinois un sens

étaient les garnisons **在** les plus importantes. Pendant la période t'ien-pao (742-756), il fut établi [dans cette région] huit directions **置**⁽¹⁾ où l'on faisait l'élevage de trois cent mille chevaux. De plus, il fut désigné un protecteur général **都護**⁽²⁾ afin de contrôler [tout] cela. Lors de la révolution de Ngan Lou-chan 安祿山, Sou-tsung 玄宗 (756-762), étant à Ling-wou 龍武⁽³⁾, manda tous les soldats des postes frontières du Ho-si pour reprendre les deux capitales. Les Tibétains, profitant de cette évacuation, s'emparèrent du Ho-si 西 et du Long-yeou 亂右⁽⁴⁾, et un million entier de Chinois tombèrent entre les mains des Tibétains.

WTCK, livre, 6 b.

Pendant la période de prospérité de la dynastie des Tang, des trente-trois préfectures du Ho-si et du Long-yeou, la préfecture de Leung 亂州 était la plus importante. La terre était grasse, les biens abondants, et les gens étaient riches et heureux. Comme ce territoire convenait aux chevaux, les Tang y établirent huit directions **置** où l'on faisait l'élevage de trois cent mille chevaux. Au moyen du protectorat général de Ngan-si 安西

général de « pays de Ho-si » et de « pays de Long-yeou », le premier désignant toute la région située à l'ouest du Fleuve Jaune, c'est-à-dire l'actuel Chian-si, le Kan-sou et une partie de la Mongolie, et le second correspondant à peu près au territoire de la province de Long-yeou. (Cf. nos Borocas, *Traité des fonctionnaires...*, Armes, p. 894, n. et p. 888, n.). Dans le présent texte, c'est sans doute le sens général de « Ho-si » et de « Long-yeou » qu'il faut adopter.

(1) En ce qui concerne les directions d'élevage établies dans le Ho-si et dans le Long-yeou, voir nos Borocas, op. cit., p. 894 et 889.

D'autre part, H. Maspero a fourni une description très détaillée de l'Administration des Chevaux telles qu'elles a fonctionné aux III^e et IV^e siècles dans le Sio-kiang actuel (voir Maspero, *Documents chinois découverts par Aurel Stein*, p. 87 et suiv.).

(2) Il s'agit du protectorat général de Ngan-si 安西都護府; cf. la leçon du WTCK, livre, 6 b, et infra, p. 24, n. 1.

(3) M. Denivelle compare plusieurs des sources chinoises concernant le rappel des troupes chinoises du Nord-Ouest à cette époque et les troubles avec les Tibétains qui s'ensuivirent (*Le Concile...*, p. 300 et suiv.). Bushell (op. cit., p. 40 et suiv.) a traduit le récit de ces événements fourni par le *Kien Tang cheu*. Voir aussi nos Borocas, op. cit., p. 821 et 897.

- La commanderie (t'ien 鎮) de Ling-wou appeler généralement préfecture de Ling 龍州 [qui se trouvait au sud-ouest de la ville actuelle de Lang-tchéou (rebaptisée Ling-wou par la République Chinoise)], était le lieu de résidence du commissaire impérial au commandement du district de Cho-fang ou de Kouan-néi... L'héritier du trône arriva dans cette ville... le 9 août 756; c'est là qu'il fut proclamé empereur le... 12 août 756... (nos Borocas, ibid., p. 822, n.).

(4) C'est une vieille erreur des historiens chinois de prétendre que les Tibétains se sont emparés du Ho-si dès cette époque (cf. Deshayes, *Le Concile de Lhassa*, p. 171, n., et suiv.).

西 撫 護 府⁽¹⁾, on s'attacha les trente-six pays des régions occidentales 西 域⁽²⁾. Plus de trois cents villes fortes 城 [où étaient] les garnisons 駕 駛 et les administrations 監 程⁽³⁾ des T'ang étaient régulièrement garnies de soldats chinois prenant leur service à tour de rôle 遷 成; et dans la préfecture de Léung 京 州 était établi un commissaire impérial 司 令 qui les commandait 領 度⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ « Le grand protectorat général de Ngan-si fut fondé le vingt deuxième jour de la neuvième lunaire de la quinzième année tséung-kouan (12 octobre 610), lorsque Kieu Kien-tsi 侯 乾 熹 eut soumis le royaume de Kao-teh'ang 高 天 君; ce pays fut alors désigné sous le nom de préfecture de l'Ouest (Szechou 西 州); celle-ci, de même que le protectorat de Ngan-si, eut probablement, au début, son siège à Kiao ho-teh'eng 交 何 城 (actuellement Yarkhoto) à vingt li à l'ouest de Toufan). ... En 637... le chef-lieu de ce protectorat fut transféré dans l'ancienne capitale du Kao-teh'ang (actuellement Karakhoja à 42 kilomètres à l'est de Toufan). Ce n'est vraisemblablement qu'à partir de cette date que la Préfecture de Si (Szechou) fut installée dans la ville de Kao-teh'ang où elle resta jusqu'à sa disparition.

En 658, son transfert vers l'ouest le chef-lieu du protectorat de Ngan-si à Kieu-tseu 金 犢 (Koutcha)... A cette époque, ce protectorat gouvernait les quatre garnisons 舊 軍 (c'est-à-dire : Kieu-tseu 金 犢, actuellement Koutcha; Tien-cha 吹 沙, actuellement Khotan; Yen-ki 億 千, actuellement Karschar; Chou-lo 疏 羅, actuellement Kashgar), et plusieurs gouvernements généraux administrés par des chefs indigènes (kien-tou-fan-fan); ... ce protectorat général gouvernait donc une région correspondant à peu près au Turkestan russe, au Turkestan chinois et à l'Afghanistan.

« En 757, on changea le nom de protectorat de Ngan-si en celui de protectorat de Tchen-si 鐘 西, mais peu après on reprit le nom ancien. ... Le protectorat général de Ngan-si disparut définitivement en la sixième année tséng-yuan (710) » (des Rotors, *Les Grands Fonctionnaires des Provinces en Chine sous la Dynastie des T'ang*, in TP, 25, p. 31-32). Voir aussi des Rotors, 166, p. 100 et suiv., et GASTAÑEZ, *Monuments*, ... p. 68, n. 1, et suiv.

⁽²⁾ Le terme si-yü 西 罟 (régions occidentales) s'appliqua de façon générale à tous les pays situés à l'ouest du Kan-sou actuel, tels que la Perse, l'Inde, etc., mais désigne plus particulièrement l'Asie Centrale (cf. WITROGHT-PEKE, *History of Chinese Society*; Iien, p. 270).

« Trente-six n'est, bien entendu, que le chiffre conventionnel exprimant la multiplicité des pays d'Orient. On retrouve la même expression dans un document chinois antérieur à l'an 537 (traduit par S. Lévi, in JA, 1913, p. 37) : « au nord du Koutcha, à 200 li, il y a une montagne; ... le sommet de cette montagne est le plus généralement employé dans les trente-six royaumes... » D'autre part, « le Tsen tsche t'ang kien (chap. 481, p. 6, 1^{er}) mentionne en 764, les cinquante-sept royaumes des contrées d'occident; le T'ang chou (chap. 223, p. 7, 1^{er}) dit que, en 767, on rétablit le nom de Ngan-si, ... et que, par la suite, on mitacha à la juridiction du Protecteur du Ngan-si les cinquante-sept commissaires des pays barbares. » (GASTAÑEZ, *Chinese Documents*, ..., dans *Ancient China* de A. Stein, p. 534, n. 2).

⁽³⁾ Cf. le T'ang chou, oevi II, 8 « Depuis la période k'ien yuan (758-759), Long-yeon 隱 行, Kien-nan 剷 南, trois préfectures 邏 et sept barrières 邏 des montagnes à l'ouest [de Tch'eng-ning?] 西 山, et trois cents garnisons et directions d'élevage 駕 駛監 牧 ont tous été perdus. » Cf. aussi la traduction de Huzza, op. cit., p. 91. Concernant les trois préfectures et les sept barrières, voir p. 25, n. 3.

⁽⁴⁾ Sur l'expression tséou 領 度 et les tsé-tséou 領 度 使 (commissaires impériaux au commandement d'une région), voir les Rotors, *Grund des Fonctionnaires... Armée*, p. 656 et suiv.

Lors de la révolte de Ngan Lou-chan 安祿山, Soui-song (756-762), se dressant à Liang-wou 莊貳, manda tous les soldats dans le Ho-si 河西 pour lui venir en aide. Alors les Tibétains, profitant de cette évacuation, envahirent le Ho-si 河西 et le Lang-yeou 隴右; et un million entier de Chinois 華人 tombèrent entre les mains des Barbares 虜⁽¹⁾.

WTHY, xxx, p. 357.

Pendant la période tchang-kouan (627-650) des Tang, [les Tibétains] venaient régulièrement rendre hommage et apporter tribut; [mais] dans la suite, par l'absorption des divers peuples barbares 虜, leur puissance militaire s'accrut de jour en jour, et ils firent à maintes reprises des troubles aux frontières. Les territoires de Ho-si 西 et de Lang-yeou 隴右 furent entièrement annexés. Dans les premières années de la période ta-tchang (847-860), grâce au désordre qui régnait dans leur pays⁽²⁾, l'Empereur reprit possession du territoire des six barrières 關⁽³⁾. Dans les derniers temps de la maison des Tang, [ces régions] furent une fois de plus envahies et occupées⁽⁴⁾.

C'était le commissaire impérial au commandement du district de Ho-si (cf. p. 23, n. 2) qui vegeait à Lang-tcheou. Le district de Ho-si 河西道, créé en 711, « avait pour mission de maintenir une séparation entre les Tibétains (kang 虏 ou Tou-fau) et les barbares du Nord (hou 虏 ou Tschakine). Il comprenait en tout soixante-treize ville hommes de troupe et dix-neuf mille quatre cents chevaux... » (ess. Horoms, éd., p. 803, n.).

⁽¹⁾ Peacock (*Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in *TP*, 26, p. 251) a noté « que le mot que je traduis ici par 'barbares' 虜, ou propre 'prisonniers', n'est pas absolument vague; c'est celui qui a été employé par les Chinois avant les Tang pour désigner de façon inéprécise les Wei d'origine nomade qui s'étaient établis dans la Chine du Nord, puis les Tou-yu-houn, et, sous les Tang, souvent les Tibétains... ». Cf. Dictionnaire, *Le Concile*..., p. 207-208.

⁽²⁾ Concernant les désordres au Tibet à cette époque, cf. Dictionnaire, *Le Concile*..., p. 26-27.

⁽³⁾ D'après le Kiao Tang chou,卷之二, 116, à la troisième année ta-tchang (849-850), les trois préfectures de Ti-in 泰, de Yuan 袁, et de Ngan-lo 安樂 [le sud-est du Kan-sou et l'est du Ning-hia actuels], avec les sept barrières de Che-men 石門, de Mou-hia 木嶺, etc., furent réunies à la Chine. Che-men et Mou-hia sont donc à compter parmi les six barrières de notre texte. La barrière de Che-men se trouvait au nord de Kou-yao-bien 固原縣 au Kan-sou (Tchang-kouan kou lin si ming ts'ou tien, p. 268); Mou-hia-kouao 木嶺關 était au sud-ouest de Kou-yao-bien ou Kan-sou. Vers la fin de la période ta-tchang (847-860), il est question du retour d'une autre barrière, Fong-lin kouan 楊林關 (cf. le TC, 卷之二, 8 b). La barrière de Fong-lin se trouvait au sud-ouest de Lin-hia-bien 龍夏縣 (= Ho-tcheou 胡州) au Kan-sou (cf. TM, p. 1140); elle était peut-être une autre des six barrières visées par notre texte. Cf. aussi p. 24, n. 3.

⁽⁴⁾ Le Tsoi tsche tang kien (卷之二, 13 b) rapporte une attaque par les Tibétains contre la préfecture de Lang dans la dernière année de la dynastie des Tang (4 février 900): « Le commissaire impérial au commandement de Liang-wou 莊貳, Han Ssouen 袁遵 [cf. p. 17], fit rapport à l'Empereur, disant que plus de sept mille cavaliers Tibétains qui campaient

KHTC, extrait, I b.

Pendant la période *Lai-tch'eng* (836-841), l'Empereur envoya des ambassadeurs 詔 dans les régions occidentales¹², qui observèrent les préfectures de Kan 吉¹³, de Leang 朗¹⁴, de Koua 古¹⁵ et de Cha 夏¹⁶. Les villes étaient comme par le passé, et les gens tombés sous la domination des Tibétains, en voyant les guidons 旗 et les emblèmes de commandement 旗 de l'ambassadeur des Tang, se pressaient sur le chemin pour venir à sa rencontre et l'acclamer. Tout en se lamentant ils demandèrent : « L'Empereur se souvient-il encore des êtres tombés entre les mains des Barbares 吐蕃¹⁷? Ces gens étaient tous des descendants directs de ceux qui étaient tombés entre les mains des Tibétains pendant la période *Tien-pao* (742-756)¹⁸. Leur langue s'était un peu altérée, mais leur habillement ne s'était pas encore modifié.

dans le Tsang-kao-kou 宗高谷 s'apprêtaient à attaquer les Wou-mo 武末 et à s'emparer de Leng-tcheou 京州. Sur les Wou-mo, voir la suite de la traduction du HTTHF.

¹² Sur le rôle des commissaires impériaux (che 使), voir des Rotors, *Le Traité des Fonctionnaires...*, p. 3, 656 et 662.

¹³ On lit dans le *Tang chou* (oxxv B, 7e) qu'à la quatrième année *kai-tch'eng* (839-840), Li King-jou 李景祐 fut envoyé en mission chez les Tibétains, mais les détails manquent concernant son voyage. En ce qui concerne les ambassades chinoises se rendant dans le Nord-Ouest à cette époque, voir P. Desvergne, *Le Concile de Lhassa*, p. 205 et suiv.

¹⁴ La préfecture de Kan avait son siège dans la ville actuelle de Tchang-yéhien 長驥 au Kan-sou (TM, p. 239).

¹⁵ La préfecture de Leang avait son siège dans la ville actuelle de Wou-nei-bien 武威 au Kan-sou (TM, p. 821). Leang-tcheou s'appela également Si-leang-fou 席涼府 dès, au moins, l'époque des Cinq Dynasties (907-960).

¹⁶ La préfecture de Koua est après le *Li tai si h tche yun pien bin che*, k. 7, f. 23, et d'après le *Ti ming si ts'u tien*, p. 237, se trouvait à l'est de la ville actuelle de Ngan-si-tcheou 安西州 au Kan-sou, mais Sir Aurel Stein l'a identifiée avec le bourg 古魯 de Koua-tcheou-tch'eng 古州城 situé à environ 12 kilomètres au sud-ouest de Ngan-si-tcheou; cf. Segu, *Sarabdis*, p. 1089-1093; *Innermost Asia*, cartes) (pas Rotors, *Le Traité des Fonctionnaires...*, p. 600, n.). Cependant, M. Lao Kan 羅乾, dans un travail intitulé *Etude sur les Vestiges des Deux Païs* (*Bull. Hist. Phil., Ac. Sinica*, XI, p. 287-290), pense qu'il faut localiser le Koua-tcheou des Tang à l'actuel K'ou-yu-tch'eng 苦裕城, qui se trouve à 480 li à l'ouest de Tsiou-tsuan et à 300 li à l'est de Touen-houang, distances qui indiquent pour Koua-tcheou le Yunn-ha kien kien tche (cf. Desvergne, *ibid.*, p. 306).

¹⁷ La préfecture de Cha avait son siège dans la ville actuelle de Touen-houang-hien 拓煌縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 402).

¹⁸ Sur les *wing* 旌 et les *tui* 旛, voir des Rotors, op. cit., p. 167.

¹⁹ L'édition Po ne écrit *Fan* 蕃, tandis que l'édition *Tchang-koua et Toufan* 吐蕃. A propos du terme *Fan* 蕃 «barbare», voyez Wittfossen-Eise, *History of Chinese Society*: *Liao*, p. 54.

²⁰ En réalité, les Tibétains ne s'emparèrent de ces territoires que quelques années plus tard : de Leang-tcheou en 704, de Kan-tcheou en 766, de Koua-tcheou en 770 et de Cha-tcheou vers 787 (cf. Desvergne, op. cit., p. 169 et suiv., et aussi *supra*, p. 23, n. 4).

WTCK, extr., 6 b.

Sous le règne de Wen-tsung 文宗 (827-840), on envoia des ambassadeurs dans les régions occidentales qui observèrent les préfectorales de Kau 扎, de Leang 艱, de Koua 郡, de Cha 乍. Les villes étaient connues par le passé et les gens tombés sous la domination des Barbares 蒙古, en voyant l'ambassadeur des Tang, se pressaient sur le chemin pour venir à sa rencontre et l'acclamer. Tout en se lamentant, ils demandaient : « L'Empereur se souvient-il encore des gens tombés entre les mains des Barbares 蒙古 ? » Ces gens étaient tous des descendants directs de ceux qui étaient tombés entre les mains des Barbares pendant la période Sien-pao (742-756). Leur langue avait un peu changé, mais leur habillement ne s'était pas encore modifié... .

KIVTC, cxxviii, 1 b.

A l'époque des Cinq Dynasties (907-960), comme les Tibétains s'étaient affaillis, les Barbares ouïghours et tangouts 焘項 empêtrèrent sur leur territoire chacun de leur côté, mais ils ne possédaient pas les habitants. [D'autre part,] la Chine, étant justement à cette époque-là déchue et désorganisée, ne pouvait les réconforter. Seulement, les quatre préfectorales de Kau 扎, de Leang 艰, de Koua 郡 et de Cha 乍 maintenaient de leur propre chef des relations constantes avec la Chine. La préfecture de Kau 扎 市 était le camp royal 牙帳⁽¹⁾ des Ouïghours, mais les officiers militaires et civils 將吏 des trois préfectorales de Leang, de Koua et de Cha se disaient encore fonctionnaires 宦 des Tang 唐, et viennent à maintes reprises solliciter l'investiture impériale 命. Depuis Tai-tsou 太祖⁽²⁾ (1^{er} juin 907-911) de la dynastie des Leang 梁, c'était régulièrement au commissaire impérial au commandement [du district] de Lang-

⁽¹⁾ Le WTCK écrit seulement *ya 牙*. Or, à la fin du chapitre xxviii du KIVTC on trouve une note que je traduis : « Le texte original avait omis le caractère *tchang* 帐. Maintenant on l'a rajouté conformément à l'histoire de Ngeou-yang [Ngeou-yang Sieou 故陽修 est l'auteur du WTCK]. » Je suis perplexe, car justement le WTCK écrit *ya 牙* tout seul !

Wang Tehong-min 王重民 dans son article *Kin-chou-kouo tschen ts'e ling che* 金山國墾非零賊 (Bell. Nat. Lib. Péiping, 13, vi, nov.-déc. 1935, p. 17) déclare que le *ya-tchang* 牙帳 des Ouïghours dans la préfecture de Kau zo trouvent d'abord à 1.000 li au nord-est de Chau-tan 邱丹 (actuellement Chan-tan 山丹), et ensuite à Tchang-yi 張掖. Pendant l'époque Tang, à 1.000 li au nord-est de Chau-tan était cantonnée l'armée de Ning-Yeou 寧遠軍 (cf. TC, xi, 8a).

⁽²⁾ L'édition *Soua pur pri yan* écrit « Depuis le temps (che 既) de Tai-tsou... », comme aussi le WTCK.

wou 雜武節度使⁽¹⁾ qu'on faisait remplir par celui qui avait la charge de [commissaire impérial] au commandement [du district] de Ho-si 胡西節度, ainsi que [celle] de surveiller les préfectures de Kan, de Sou, de Wei, etc. 觀察甘肅威等州⁽²⁾. Mais quoique le commissaire impérial au commandement

⁽¹⁾ Ling-wou [cf. 23, n. 3] était, sous les Tang, le lieu de résidence du commissaire impérial au commandement du district de Cho-sang 諸方道. Cependant, « à partir de la période ta-tchang (847-860) on a dit également 'commissaire impérial au commandement du district de Ling-wou'. Au début de la période ta-chouen (890-892), il ne contrôlait plus que les deux préfectures de Liang 梁 et de Yen 燕 [l'ancienne ville forte de Yen-tchou se trouvait au nord de la ville actuelle de Yea-tch'e-hien 葶池縣 au Ning-hia], c'est-à-dire la région rurale de la partie nord-est de Ning-hia tan 岷延道 au Kan-sou (cf. TM, Chosang-kian, p. 706).

⁽²⁾ L'autorité du commissaire impérial de Ling-wou dans le district de Ho-si [cf. supra, 22, n. 2, et TM, Kouei-yi-hien, p. 1313] dut être, à l'époque des Cinq Dynasties, tout à fait aussi subordonnée que son titre de commissaire impérial au commandement du district de Ho-si. Sur la charge de commissaire impérial à la surveillance d'une région (shamen-tch'a-che), qui fut à la dernière période Tang presque toujours exercée cumulativement par le commissaire impérial au commandement de la région, voyez par Norovac, *Treatise des Fonctionnaires*, ..., p. 669 et suiv. Il semble, cependant, qu'à l'époque des Cinq Dynasties la commissaire impérial de Ling-wou joua un rôle primordial comme intermédiaire dans les rapports entre la Cour de Chine et les principautés situées au-delà des frontières du nord-ouest. De fait, ce district militaire occupait la position clinquante le plus avancée vers le nord-ouest, et se tenait sur des frontières instables, périmètres de peuplades barbares, en face des populations tibétaines et ouïghoures de Lang-tchou et de Kan-tchou. Une de ses tâches principales était de garder contre les attaques des Tangouts une partie de la route par laquelle les ambassades des Ouïghours de Kan-tchou et de Si-tchou (Toursan), du Kouei-yi-hien 謐義縣 de Cha-tchou et de Kouei-tch'eou, des Khotanais, etc., arrivaient en Chine.

On lit dans les annales principales du KWTC (xxv, 9-6), en date du 24 mai 924, que le commissaire impérial au commandement des Armées de Cho-sang, de Ho-si, etc., Hua Chou 花州, exerçait la charge de commissaire impérial à la surveillance 觀察使 des préfectures de Ling 梁, de Yen 燕, de Wei 魏 [la région actuelle de Tchang-wei-hien 乾渭縣 au Kan-sou : cf. infra], de King 鄭 [cf. infra], de Hsiang 陝 [cf. infra], de Loang 隆州, du Kan 甘, de Sou 肅 [cf. infra], etc. En ce qui concerne la préfecture de King 鄭州, une note à la fin du chapitre xxii du KWTC nous informe d'après un commentaire du *Treatise tang-hien* que la préfecture de King se trouvait à l'ouest de King-yuan 京原。 Quant au district de King-yuan, le TM (Tchang-yi-kian 彰義軍, p. 1093) indique qu'il fut créé pendant la période k'ouen-yuen (758-760) (voir Norovac, op. cit., p. 454, donne la date de 768) avec son centre dans la préfecture de King (actuellement King-tch'ouan-hien au Kan-sou) et qu'il contrôlait les quatre préfectures de King 梁, de Yuan 漾 [actuellement Kou-yuan-hien 固原縣], de Wei 魏 [au sud-ouest de Long-ai-hien 龍西縣], et de Won 蘭 [au nord de l'actuel Kou-yu-en-hien], mais qu'à partir de la période ta-chouen (890-892) il portait le nom de l'Armée de Tchang-yi 彰義軍. Par ailleurs, je trouve au chapitre xxii, 64, du KWTC, en date du 1^{er} juin 943 : « On supprima la préfecture de Hsiang 隆州 pour créer l'Armée de Tchang-houa 昌化軍, et on supprima la préfecture de King 梁

de Ling-nou détint ces titres 號, la préfecture de Leang 梁州 nomme également les chefs militaires pour sa défense.

¶ pour créer l'Armée de Wei-sou 城廬軍. Cependant, je n'ai pu retrouver nulle part mention de ces deux dernières armées.

La préfecture du Wei 廀州 : les Tang créèrent la préfecture de Ngan-ko 安樂州 qui fut, dans la suite, perdue aux Tibétains (cf. supra, 24, n. 3 et 25, n. 3). Pendant la période de tsé-tsang (847-860), elle revint à la Chine, et le nom fut changé en Wei-leau 威州. Après un l'absit. Elle se trouvait dans la région actuelle de Tchang-si-hien 仁衛縣 au Kan-sou (TM, p. 608).

La préfecture de Sou 直州 est actuellement Tsien-tu-iuan-hien 沛泉縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 1112).

Le peu plus tard, à une époque de prospérité relative du règne de Ming-tsung 明宗 (920-933) des Tang postérieurs, le KWTC (n. 84) rapporte en date du 6 novembre 939 que «K'ang Fou 康福 fut nommé commissaire impérial au commandement des districts de Cho-sang, Ho si, etc., et commissaire impérial à la surveillance des préfectures de Ling 聰, Wei 廈, Hsiang 邷, King 京, Leang 京, etc. D'après la biographie de K'ang Fou 康福 dans le WTKA (vol. 7 a, de l'édition SPPY), «puisque il pensait que Ling-nou était profondément enclos dans le territoire des Barbares et qu'un malheur était arrivé à beaucoup de ceux qui avaient servi là-bas comme commandants, [le chancelier Ngan] Tchang-houai [安] 當懷 numéra Fou 范 préfet de la préfecture de Leang 梁州刺史 et commissaire impérial au commandement de l'Armée du Ho si 河西節度使». Le ITTA, coll. 16 a, raconte en détail les circonstances entourant cette nomination. La biographie de K'ang Fou dans le KWTC (rec. 3 a, de l'édition SPPY) ajoute aux charges mentionnées ci-dessus celle de commissaire impérial à la surveillance et à l'organisation des préfectures de Kou et de Sou 左直州觀察處置使, commissaire impérial à l'administration des colonies agricoles 沢田使, commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares 押蕃落使, et commissaire impérial chargé de la levée des droits de passage de Wen-tchi 溫池榷稅使 (Wen-tchi-hien 溫池縣 fut créé par les Tang et aboli à l'époque des Cinq Dynasties; l'ancienne ville forte se trouvait au sud-est de l'actuel Ling-nou-hien 龍武縣. Cf. TM, p. 1030). En ce qui concerne le titre «commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares 押蕃落使», on le retrouve, notamment parmi les titres du commissaire impérial au commandement de l'Armée qui se nomme au devoir (Kouei-yi-kou), dont le siège était Touen-huang 拓煌, depuis Tchang Yi-tch'aos 張彥潮, lui-même, (cf. la Tchien-ku, Siu-chang n'wug-kou, Tchang Yi-tch'aos tek'ouan, 2 b) jusqu'à, pour le moins, Tiao Yuan-tchaoq [cf. ms. Stein, P. 9 du British Museum], en date d'août 947. Cf. aussi les références suivantes, où ya-son-je-che figure parmi les titres du tsie-tsache du Kouei-yi-kou aux dates indiquées; Illaku Ta, *Millegra sinologique, Contre d'études sinologiques de Pékin*, p. 11 (Sous Rien 容劫: 892); Kissu Tchang cheu, cc A, 15 a (Tchang Tch'eng-fong 張承奉: 900); ms. Pelliot 3.736 (Tz'an Yi-kin 仁義金: 919-936); et ms. Pelliot 2.673 b/c (Ta'o Yi-kin 哲義金: 919-930). D'autre part, on retrouve ce titre également dans le Song che (卷之四, 4 a et suiv.), où l'on voit, par exemple, que Tch't-pou A-yu-taa 折通阿喻丹 (ce qui correspond au tibétain cle-po ཆེ་པ་) Na gal tsien selon Layens, TP, 15, p. 86) porté le titre de «changé par intérim de la préfecture de Si-leang et vice-commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares de la division de gauche» 檻知西涼州左廄押蕃落副使.

WTHY, xxx, p. 357.

La première lune de la deuxième année Kai-p'ing (5 février-4 mars 908) des Lang 羌, [les Tibétains] envoient une ambassade rendre hommage et apporter tribut¹¹. A la deuxième lune (5 mars-3 avril 908), les ambassadeurs envoyés à la Cour par les Tibétains furent promus [de la façon suivante] : les chefs des Wou-wei (— mo) 萬未¹², Tou-louen Si-kie 杜論悉¹³ et Tou-louen Sin 杜論心, au grade de généraux 將軍, assimilés aux [fonctionnaires] réguliers 京正 de la

¹¹ D'après le *Ts'ō sou yuan kien tsukin* 宋引 (p. 703), index publié en 1938 par le *Ts'ō Bouka kienkyū*, qui prétend citer l'édition de 1672 du *Ts'ō sou yuan kien*, caissai, II 4, une ambassade des Wou-mo 万末¹⁴ arriva la première année Kai-p'ing (907-908) : « Le Tibet 吐蕃 envoia en ambassade des Wou-mo 万末¹⁴ qui vint rendre hommage et apporter tribut. » Or, on lit à la même page de l'exemplaire du TFFK se trouvant à l'Institut des Hautes Études Chinoises (Paris), qui est bien l'édition de 1672 : « A la première lune de la deuxième année Kai-p'ing (5 février-4 mars 908) le Tibet envoia en ambassade Tel'sang 善, qui vint rendre hommage et apporter tribut. » Les compilateurs du *sakha* se sont-ils donc permis de corriger sans le signaler ce qui leur aurait apparu comme une corruption du texte ? Vu d'autres textes, leur version paraît effectivement plus vraisemblable, mais la date de la première audience reste à expliquer.

Les ambiguïtés signalées dans le présent texte à la deuxième lune de la deuxième année Kai-p'ing (mars 908) sont rapportées par le TFFK (caissai, 15 b) au jour ping-yeu de la deuxième lune de la première année Kai-tien houe (19 décembre 911), à la même date que les ambiguïtés de la grande ambassade ouïghour de cette période (cf. infra, Ouïghours, p. 64, n. 4). Comme des ambassades tibétaines se trouvaient à la Cour chinoise aussi bien en mars 908 qu'en décembre 911, je ne saurais choisir entre les deux dates possibles. La mention du TFFK a ici Wou-mo 溫末, tout en écrivant Wou-mo 万末 quelques lignes plus loin (cf. infra, n. 9, et p. 31, n. 3). D'autre part, dans le texte du TFFK, le nom du premier chef se trouve augmenté d'un mo 没 : Tou-louen Ma-si-kie 杜論沒¹⁵ 息¹⁶ (X'ou-tou mə̄-sir k'ie), et celui du troisième chef d'un houen 侯恩 : Sou-louen Ki-lou-louen 盛論乞¹⁷ 積¹⁸ (X'ou-tou k'ie-hou-en).

¹² Le wu 未 de notre texte est à corriger en ma 末.

Quant au terme que représente Wou-mo 万末, je n'ai trouvé aucune explication satisfaisante. Le *Tang chos* (caissai B, 8 6) observe que Wou-mo 万末, avec la lecture wouw < VII *-wət (cf. chap. xxii, 1 a, des gloses du *Tang chos*), n'est qu'une variante de Housso-mo 漢末 < X *Xən mə̄-sər. La lecture wou est également indiquée pour le caractère 末 par le dictionnaire *Ts'ō sou yuan*, qui donne 万末 (schéma 95), de même que par Guimet et Peiffer dans *Un Traité manichéen...*, p. 244, n. 1-3 gloses du *Leng che* (caissai, 2 b) spécifient que 末 dans 万末 漢改 (une transcription de Uryangthai ; cf. *History of Chinese Society* : *Liao*, de Wittrock et Pêche, p. 98) doit se lire comme houen 九 < X *k'ia. Or, d'après Wittrock et Pêche, ibid., p. 164, n., houen 九 est probablement une faute pour ouen (ou houen) 九 < X *xənər ; et comme parfois en mongol et en mandchou on peut omettre la consonante finale -n, le phonème wou 末 aurait sonné comme ou, ouen, ou bien ou. Il est à regretter que les auteurs de *History of Chinese Society* : *Liao* n'aient pas expliqué pourquoi choue 九 est probablement une faute pour ouen 末 (X *xənər), car si cela est vrai, et si le caractère 末 pouvait se lire *xənər, on comprendrait l'interchangeabilité de houen 漢 < X *xən et de ouen (houen) 末 < X *xənər dans le nom des Housso-mou 漢/萬末. En réalité, j'incline à penser qu'il faut rejeter l'explication tout entière, avec, aussi, la glose

Garde guidée des armées de gauche 左領軍衛; et Sou-louen 索倫 ou 蘇論乞謀 des Wou-mo 伍母 [— mo] 伍母 au grade de général assimilé aux [fonctionnaires] réguliers de la Garde guidée des armées de droite 右領軍衛 將軍同正⁽¹⁾.

A la vingtième lune de la première année Kien-houé (24 novembre-23 décembre 911), ils envoyèrent de nouveau des ambassadeurs à la Cour pour rendre hommage. Les mandats en sa présence dans le Palais Kien-yuan 乾元殿⁽²⁾, l'Empereur leur accorda de l'or, de la soie, etc., et les renvoya⁽³⁾.

brou 克, puisque la lecture la mieux attestée 朮 $\langle\langle$ X *tsə, aurait très bien rendu la première syllabe d'Urgangtai.

M. F. W. Thomas (*Some Notes on Central-Asian Khamtihi Documents*, in *BSOS*, XI, p. 516) veut identifier Homen-mo/Wou-mo 潤木/潤木 avec un terme man-dong qu'il a trouvé dans des documents tibétains. Man, qui n'a pas d'étymologie tibétaine, serait le mot chinois 人文 < VII *m̥ŋŋw, récits, emprunté par les Tibétains: dneg signifie, au contraire, militaires; et, ainsi, man-dneg désignerait les civils attachés à l'armée, tels qu'ils sont décrits dans le *Teng chou* (cf. infra). Cependant, on n'est guère convaincu par la façon dont M. Thomas explique la transcription de man par les caractères brou 克 et (ren?) 朮: "...this 朮 is very likely to have been, like other modern man's, man: it may be suggested, on the basis of N. tang, that brou 克 = as above...". Sait-on seulement, pour commencer, que 朮 est un 積音?

Pour ma part, je me demande si ce n'est pas l'intercalage des finales tibétaines -n/-d (cf. M. Laine, *Tibetan ancient Texts*, in *JA*, 1953, p. 275) qui explique l'interchangeabilité de brou 潤 [X *tsə] et de ren 朮 [X *tsə]: le -r, provenant d'un apocope -, peut-être également noté -d ou -d', dans la transcription chinoise du nom des Homen/Wou-mo 潤木.

Le *Teng chou* (voir B, 86) note concernant les Wou-mo: "... Après, le centre de l'empire était secoué de troubles et l'autorité impériale ne suffisait plus, la préfecture de Kan 甘 川 fut occupée par les Ouïghours, et la plupart des villes fortifiées [de l'Armée] de Kouei-yi 犬義 [q.] tombèrent aux mains des Homen-mo 潤木, appellés également Wou-mo 朮木. C'étaient des groupes esclaves des Tou-sau 吐蕃 (Tibétains). Le procédé des Barbares 虜, lors d'une campagne militaire, c'était d'y envoier toujours des familles de notables, suivies d'esclaves, qui se disparaient sur les territoires pacifiés pour cultiver la terre et faire paître les animaux. Lors des désordres provoqués par K'ong-jo 恩紀 (Kham-bier : cf. supra, p. 13 et suiv.), ils ne savaient plus où aller, et se rassemblaient par groupes de plusieurs milliers, se désignant comme Wou-mo 潤木. Ils s'installèrent dans les limites de Kan 甘, Sou 遭, Koua 皏, Cha 沙, Hu 胡, Wei 蔚, Min 嵌, Kouo 廉, Tie 牵, et Tang 岡. Ceux qui sont les plus proches de la capitale barbare (Jan 藏 = tibétain?) sont les plus braves et possèdent les meilleurs chevaux." (Cf. aussi la traduction de Durkau, *The Early History...*, in *JAS*, 1880, p. 92.)

(1) Sur l'ang-tchang 同正 «[fonctionnaire] assimilé aux [fonctionnaires] réguliers», voir nos *Rituels*, *Traité des Fonctionnaires...*, p. 3; sur [tsə-yəu] lung-kun-wo 兒右領軍衛 «Garde guidée des armées de gauche et de droite», voir ibid., p. 528-530.

(2) L'édition *Fan tsien* par de 1831 du *WTHY* écrit «Palais Tek'oo-yuan 乾元殿 au bout de l'Palais Kien 聖-yuan ou suit par d'autres lettres qu'il faut lire «Tch'oo-jwan». En ce qui concerne cette ambassade cf. supra, p. 39, n. 1 et infra, p. 64 et suiv., la notice sur les Ouïghours du *KWTG* (卷之三, 4 a).

(3) Sous le jour keng-chou de la cinquième lune intercalaire de la deuxième année Kien-

La onzième lune⁽¹⁾ de la deuxième année Tien-tch'eng (27 novembre-26 décembre 927) des Tang postérieurs 隋 帝, ils envoyèrent comme ambassadeurs Yeli Yen-souen 野利延孫 et autres pour apporter tribut. En même temps, quatre moines bouddhistes barbares 鮑僧 apprirent deux lettres écrites en langue barbare 鮑語. Personne ne sut lire leurs caractères.

A la première lune de la deuxième année (= la troisième année)⁽²⁾ [26 janvier-23 février 928], Yeli Yen-souen 野利延孫 et les cinq personnes de sa suite qui étaient venues rendre hommage furent tous promus généraux qui se soumettent à la vertu 慶德將軍. A la neuvième lune de cette même année (17 octobre-15 novembre 928), ils envoyèrent de nouveau des ambassadeurs rendre hommage et apporter tribut. Les ambassadeurs qui étaient venus rendre hommage, Yen-sie-lo 燕思祿 et les deux personnes de sa suite, furent tous promus officiers des petites lunes qui se soumettent à la vertu 慶德司戈⁽³⁾.

A la douzième lune [de la troisième année Tien-tch'eng; cf. n. 2] (14 janvier-12 février 929), de nouveau, le prince de Sie-kie-sie 帥錫帥王, Pa-ichan 帕汗, qui était venu en ambassade à la Cour, fut nommé colonel qui se soumet à la

voie (30 juillet 929). Le TFYK (卷之三, 10 a) fournit une mention sur les Wu ma qui ne se rencontrent pas ailleurs : « Les chefs wou-ma 朮末牙 (= wéi?) -pan-pa-lou 热逆蘇魯 [un "désir pour petit tsuk"], Ts'ouei yen mo-tsang 佐延沒相 [un "désir pour moat tsang"], etc., furent tous promus Yen-tsing Louang-lou Li-fou 銀青光祿大夫, moniteurs honoraires de l'héritier du trône (檢校太子賓客). [Puis,] on les renvoya à leurs tribus. » Sur ces titres honorifiques, voir ses Rotules, Traité des Fonctionnaires, ... Index.

(1) D'après les pen-ts'ao du KWTC (n. 6 a), ce fut à la douzième lune de la deuxième année Tien-tch'eng, au jour ti-ich'ou (7 janvier 928), qu'une ambassade arriva des « Tousan de la frontière occidentale» 西界.

(2) « La deuxième année » de notre liste est pour « la troisième année ». Voir à propos de cette ambassade la mention qu'en fait la notice sur les Tibétains du KWTC (卷之三, 3 a ; cf. infra, p. 59). Le TFYK (卷之三, 17 b) rapporte qu'au jour wou-ich'en de la première lune de la troisième année Tien-tch'eng (15 février 928), « par décret impérial, les six Tibétains Yeli Yen-souen 野利延孫, etc., furent tous agrésés comme généraux qui attirent les loyaux 慶逆將軍; les quatre Ouighours Yeli Lou-lou [= tsuq] 米里都魯, etc., furent tous agrésés comme généraux qui se soumettent à la vertu 為將軍. » Les pen-ts'ao du KWTC (卷之三, 2 b) ont une mention équivalente.

(3) Les annales principales du KWTC (卷之三, 10 a) rapportent sous le jour kia-chen de la neuvième lune de la troisième année Tien-tch'eng (28 octobre 928) que « Les Tibétains et les Ouighours envoyèrent chacun des ambassades pour offrir tribut. » Le TFYK, cependant, signale cet événement à la huitième lune intercalaire (TFYK, 卷之三, 15 a). Un autre texte du TFYK (卷之三, 18 a) rapporte sous ce jour kia-chen, indiqué par le KWTC, que les ambassadeurs tibétains furent congédies et gratifiées de cadeaux, mais placé à une date ultérieure, au jour jui-ich'en (5 novembre 928), les promotions accordées à ces ambassadeurs. Ce texte a « Yen-sie-lo 闕薩羅 < VII *jém-sié-ló, à la place de l'en-sie-lo 闕薛羅 < VII *jém-sié-ló, et houci-houa ssou-yi 鮑化司義 (ssou-yi ne paraît pas dans le Traité des Fonctionnaires... Armée de des Rotules).

vertu 緯 德 閣 將, et die chefs indigènes furent tous nommés officiers des petites lances qui se soumettent à la civilisation 化 司 戀⁽¹⁾.

La neuvième lune de la quatrième année (6 octobre-3 novembre 929), les fonctionnaires barbares 胡 官 de Si-leung-fou 西涼府⁽²⁾, Po-sin 拍 心 et autres, vinrent rendre hommage. A la dixième lune (4 novembre-3 décembre 929), les chefs [indigènes] Tebo-li 扶 里, Mang-pou 忙 布, Lan-tchan 丹 乾, etc., vinrent rendre hommage. Tous furent nommés officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu 緯 德 司 戈⁽³⁾.

(1) Dans les annales principales du KHTC (卷四, 124), on voit qu'une ambassade arriva des «Tou-Lau» le jour 雅 朝 de la vingtaine lune [de la douzième année l'empereur] (11 janvier 929) - donc, quelques jours seulement avant la douzième lune. Le TPK (卷四, 124) rapporte aussi une ambassade tibétaine à la vingtaine lune. Un autre texte du TPK (卷四, 186), qui signalé les promotions et qui correspond au texte du KHTC, est daté du jour 甲子 de la douzième lune (3 février 929). Ce texte a seulement Nie 聂 (VII *n̥ier) à la place de Si-leung-si 薛 瑤 薛 (VII *s̥ieŋ-gwai-ŋieŋ), et Tchan 銮 (VII *t̥ien) à la place de Tchua 𠩺 (VII *t̥yem).

(2) Il faudrait probablement comprendre fan-louen 番 官 [le TPK écrit toujours 番 官 : cf. infra, n. 4, et p. 31, n. 1] comme étant simplement des fonctionnaires étrangers, tels qu'il y en avait certainement à Si-leung-fou. Cf., par exemple, Wirth et Fiske, *History of Chinese Society : I am* : «The Chinese word fan 番 designates national or cultural groups other than one's own; like the Greek term barbaros, it generally implies inferiority. For this reason the translation barbarian is acceptable, even if it does not express all the subtle shades of the original term.» fan-louen 番 官 signifiait, d'autre part, fonctionnaires prenant leur service à tour de rôle. On lit dans *Le Traité des Fonctionnaires* (Das Rotarca, p. 104) : «Les grands généraux qui aiment la civilisation (kong-hua-tsiang-kuan) et les grands généraux qui se soumettent à la vertu (kwei-ts-to-tsang-kuan) étaient assignés aux diverses gardes (tchou-en) et montaient et descendaient pour prendre leur tour du service...», et le tour de service s'appelait fan. En somme, les mandarins (louen) étrangers, porteurs de titres honorifiques chinois, se rendaient régulièrement à la capitale (à l'époque des Tang, tout au moins) pour prendre leur tour de service. Cf. aussi sur R. Rotarca, ibid., p. 130.

(3) Le TU, p. 351, indique que Leang-lehoua 朗 蘭 s'appelait Si-leung-fou 西涼府 seulement à partir des Sung 宋. On constate, cependant, dans le WTHY, le KHTC (卷四, 46) et le WPK l'emploi de la forme «Si-leung-fou» dès l'époque des Cinq Dynasties. Sur tout, voir R. des Rotars, op. cit., p. 1, n. «Le mot fan que je traduis par "administration" a un sens assez vague, car il s'applique aux gouvernements généraux (les tao-fou) aux préfectures supérieures (fan), aux milices (fan) et aux administrations du palais des princes (Wu-ting-fou)...». D'autres part, Wittfogel et Feng (op. cit., p. 37) observent : «The Chinese term fu 畦 is applied to an administrative office, and, by extension, to the area which it controlled. We, therefore, refer to territories so designated as 'administrations', a rendering, now in Western translations, but closest to the sense of the Chinese word.»

(4) Le TPK (卷四, 154) rapporte à la neuvième lune de la quatrième année l'empereur l'arrivée de Po-sin 拍 心 (VII *paɪ-ŋieŋ), le fonctionnaire barbare 胡 官 de Si-leung-fou 西涼府, et aussi celle de Po 拍 (VII *paɪ) [au lieu de Tebo 扶 里 (VII *t̥iŋɪŋ)]-li 里 (VII *li). Mang-pou 忙 布 (*maŋ-pu), Lan-tchan 丹 乾 (*d̥an-kiŋ) [au lieu de Liu-tchan 𠀤 乾 (*liu kiŋ) = tib. Riu-chen I], etc., chefs tibétains. A remarquer que les mêmes ambassadeurs sont mentionnés sous la douzième année teh'eng-king (931-932) : cf. infra, p. 34, n. 1.

Le deuxième lune de la troisième année Ich'ang-hing (10 mars-8 avril 932), au vingt-deuxième jour de l'année une ambassade pour rendre hommage et apporter tribut³¹, à la deuxième lune (9 avril-8 mai 932)³² les ambassadeurs tenus rendre hommage et apporter tribut furent promus [de la forme suivante] : le chef [indigène] de la divi-

³¹ Le WTCK (vii, 84) signale sous le jour sixième de la quatrième lune de la première année Ich'ang-hing (28 mai 930) l'arrivée du chef tibétain Yu-po-lo 于播羅 (VII 乙卯年六月六日). Le TFYK (caixiu, 16 a) ajoute que Yu-po-lo offrit deux yakas.

Le TFYK (caixiu, 16 a) rapporte qu'à la neuvième lune de la première année Ich'ang-hing (23 septembre-21 octobre 930), « le fonctionnaire barbare 蕃官 du Ho-si 霍西 , Yao Tang-chan 姚東山 , et les chefs tibétains Wang Man-jou 王滿周 , etc. — trente personnes —, offrirent quatre-vingt chevaux et un galot de jedes. » Ho-si San-kouan 西蕃官 équivaut peut-être à Si-leung-fou San-kouan 西涼府蕃官 (cf. p. 33, n. 4). Les annales principales du WTCK précisent que l'ambassadeur tibétain Wang Man-jou était arrivé au jour sixième de la neuvième lune (20 septembre 930) (cf. WTCK, vii, 9 a).

Le TFYK (caixiu, 16 b) rapporte qu'à la dixième lune de la deuxième année Ich'ang-hing (13 novembre-11 décembre 931) « le fonctionnaire barbare 蕃官 de Si-leung-fou, Po-sio 普照 , etc., vinrent rendre hommage et apporter tribut. » Les annales principales du WTCK (vi, 10 a) confirment l'arrivée d'un ambassadeur tibétain au jour douzième de la onzième lune de la deuxième année Ich'ang-hing (5 janvier 932). De plus, le TFYK signale qu'au jour douzième de la onzième lune de la deuxième année Ich'ang-hing, « en nomma les chefs tibétains Tcho-li 朝里 , Meng-pou 猛虎 et Liu-tchan 刘鍊 (= Lin-shen 林森) tous officiers des petits lances qui se soumettent à la vertu » (cf. TFYK, caixiu, 19 a).

Nous avons déjà vu que le TFYK et le WTHY mentionnaient ces personnalités et l'ambassadeur Po-sio 朝里 vers la même époque de la quatrième année Ich'ang-hing (cf. supra, p. 33), et qu'au leur survit même conférés des titres identiques. Il semble donc qu'on ait rapporté, par erreur, le même événement à deux dates différentes.

Les annales principales du WTCK (vi, 10 a) rapportent l'arrivée d'un ambassadeur de Si-leung-fou 西涼府 au jour bi-wai de la douzième lune de la deuxième année Ich'ang-hing (16 janvier 932). Le TFYK (caixiu, 16 b) confirme cette mention.

Sous le jour douzième de la première lune de la troisième année Ich'ang-hing (24 février 932), les annales principales du WTCK signalent l'arrivée d'ambassadeurs des Ouïghours et des Tibétains (WTCK, ixi, 1 b). Le TFYK (caixiu, 16 c) rapporte sous cette même lune que « les Ouïghours qui se confirme à la civilisation 開化 et d'autres, et les Tibétains envoyèrent chacun des ambassades pour rendre hommage et apporter tribut. » La préfecture de Loang 朗州 fit rapport que les officiers militaires et civils avaient un mémoire pour l'Empereur 皇帝, lequel sollicitait que la Cour leur attribuât un chef militaire 將軍; en même temps, [la préfecture de Loang] fit offrir des produits locaux. L'année suivante, l'empereur Ming-tsung 明宗 investit Souen Tchao 朔超 de Loang-tchéou comme tsis-ien-che 順慶座 (cf. infra, p. 30-38).

³¹ Le TFYK (caixiu, 17 a) confirme l'arrivée à la deuxième lune de Yeli Lu-sin 利闢心.

³² Ce texte du WTHY sur les promotions se retrouve dans le TFYK (caixiu, 19 b) avec quelques variantes. Le TFYK donne la date précise du jour si-hai (25 avril 932).

mon de gauche 左右 (1) Yei-li Lu-sin 野利魯心 fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 優德 大將軍; le chef [indigène] de la division de droite Tsien-sin 蔡心 fut nommé colonel qui se soumet à la civilisation 懷化郎將軍 (2); les chefs [indigènes] de la division du centre 中原首領 Li Tou 李突 (3), etc., furent tous nommés cheu-hou qui se soumettent à la vertu 優德 司侯 (4). Le gouverneur général (tuluq) 頂替 Tchong-yun 重雲 (5), Louei-eul-tiou-eul-khi 對兒六突兒遣, etc., furent tous nommés officiers des escadres qui se soumettent à la vertu 優德 (6). A la septième lune de cette même année (5 août- 2 septembre 932), ils envoyèrent encore une ambassade rendre hommage à la Cour. lorsque [les envoyés] furent introduits en présence de l'Empereur dans le Palais Touan-ming 丹明殿, il leur demanda la distance du principal camp royal barbare 本番牙帳 jusqu'à la capitale. Ils répondirent qu'ils se trouvaient à deux mille li à l'ouest de la préfecture de Hsing 湘州 (7).

(1) Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à l'expression (iso-, yoso-, tséong-) sang [左右中] 旗 qui précède chou-ling 首領 dans le présent texte sur les Tibétains. M. des Rotours (*Traité des Fonctionnaires*, ..., p. 840) parle d'armées divisées en bâtiements de gauche et de droite (iso-yoso sang) et en «divisions de gauche et de droite» (ibid., 849). Dans le Ts'en kai (yin, 210), on lit que tous les Loang postérieurs en divisaient les troupes de la capitale en quatre sang et les diverses armées en deux sang. D'autre part, dans sa traduction de la notice sur les Tou-ling occidentaux du *Nien Fang chou* (NFC, 1917, II, 2 b; cf. GOETZERES, *Documenta*, ..., p. 37), Chavanne écrit : «... on distingua les dix flèches [= tribus] en division de gauche et division de droite (iso-yoso sang); chaque division comprenait cinq flèches; la division de gauche était appelée les cinq tribus...». Cf. aussi SCHÜSSLER, *Die chinesische Inschrift*, ..., in *Kara Balgassa*, p. 110-113.

(2) Le TFFK (caletur, 19 b) ajoute devant le nom du Yei-li Lu-sin le titre de général associé aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 行千牛衛將軍同正.

(3) Le TFFK (caletur, 19 b) écrit «colonel qui aime la civilisation» 懷化郎將. C'est sans doute la meilleure façon; tout au moins, des Rotours (op. cit.) ne connaît ni «Louei-hou» 亂化 ni «laong-tsang-lion» 亂長將軍.

(4) Le TFFK (caletur, 19 b) a Li K'i-hou 孝琪侯 au lieu de Li Tou.

(5) Le TFFK (caletur, 19 b) a kouei-li tsen-hou 頂利司侯. Le *Traité des Fonctionnaires*, ... de des Rotours ne donne ni kouei-hou 司侯 ni tsen-hou 司候. On y trouve cependant tséong-hou 中侯, «officier de guerre», tsou-hou 佐侯, «officier des escadres», et tsou-hou 佐侯 «officier des petites lances». Kouei-li 頂利 doit être pour kouei-li 頂德.

(6) Le TFFK (caletur, 19 b) a la façon yue 月 au lieu de yue 曜.

(7) Le TFFK (caletur, 17 a) place cette ambassade à la huitième lune de la troisième année tséong-hou, fourrissant les mêmes détails à son sujet que le WTCK. Ensuite, il ajoute : «Ayant été arrêtés par des inondations dans les dernières années, ils étaient en retard pour rendre hommage et apporter tribut. Nous venons de voir, cependant, qu'au cours des trois ou quatre années précédant cette ambassade, les Tou-fou s'étaient rendus à la cour à plusieurs reprises — peut-être s'agit-il ici d'un groupe particulier des «Tou-fou». Les annales principales du XWTC (xam, 7 b) et du WTCK (ii, 10 b) signalent de

(1) *La deuxième lune de la troisième année tch'ang-hing (10 mars-8 avril 932), ils envoyèrent de nouveau une ambassade pour rendre hommage et apporter tribut.* A la troisième lune (9 avril-8 mai 932)⁽³⁾, les ambassadeurs venus rendre hommage et apporter tribut furent prouves [de la façon suivante] : le chef [indigène] de la diri-

(2) Le WTCK (v. 8 b) signale sous le jour sin-geou de la quatrième lune de la première année tch'ang-hing (28 mai 930) l'arrivée du chef tibétain Yu-pa-lo 扶婆羅 于巴羅 (三) Yi-pu-ti-kar > X "ja-pur-kar). Le TFK (卷之二, 16 a) ajoute que Yu-pa-lo offrit deux zaks 錢牛.

Le TFK (卷之二, 16 a) rapporte qu'à la neuvième lune de la première année tch'ang-hing (25 septembre-24 octobre 930), « le fonctionnaire barbare 蕭官 du Ho-pi 河西, Yao Tong-chau 姚東州 [etc.], et les chefs tibétains Wang Man-pou 王漫波 [etc., — trente personnes —], offrirent quatre-vingts chevaux et un galet de jade ». « Il si fang-kouan 河西蕃官 équivaut peut-être à » Si-leung-fou san-kouan 西涼府蕃官 (cf. p. 33, n. 4). Les annales principales du WTCK précisent que l'ambassadeur tibétain Wang Man-pou était arrivé au jour wou-chen de la neuvième lune (26 septembre 930) (cf. WTCK, v. 9 a).

Le TFK (卷之二, 16 b) rapporte qu'à la dixième lune de la douzième année tch'ang-hing (13 novembre-11 décembre 931) « le fonctionnaire barbare 蕭官 de Si-leung-fou, Po-sia 拴心 [etc.], » firent rendre hommage et apporter tribut. Les annales principales du WTCK (v. 10 a) confirment l'arrivée d'un ambassadeur tibétain au jour wou-chen de la onzième lune de la douzième année tch'ang-hing (5 janvier 932). De plus, le TFK signale qu'au jour wou-chen de la onzième lune de la douzième année tch'ang-hing, non moins que les chefs tibétains Tchao-li 拴里, Mang-pou 布和 et Hie-tchan 懿贊 (= Sun-shen ?) tous officiers des petites lances qui se soumettent à la vertu (cf. TFK, 卷之二, 19 a).

Nous avons déjà vu que le TFK et le WTHY mentionnaient ces personnalités et l'ambassadeur Po-sia 拣心 vers la même époque de la quatrième année tien-tchang (cf. supra, p. 33), et qu'au leur aurait même considéré des titres identiques. Il semble donc qu'on ait rapporté, par erreur, la même événement à deux dates différentes.

Les annales principales du WTCK (v. 10 a) rapportent l'arrivée d'un ambassadeur de Si-leung-fou 西涼府 au jour li-wei de la douzième lune de la douzième année tch'ang-hing (16 janvier 932). Le TFK (卷之二, 16 b) confirme cette mention.

Sous le jour wou-chen de la première lune de la troisième année tch'ang-hing (26 février 932), les annales principales du WTCK signalent l'arrivée d'ambassades des Ouïghours et des Tibétains (WTCK, 卷之二, 1 b). Le TFK (卷之二, 16 b) rapporte sous cette même lune que « le Qayan ouïghour qui se conforme à la civilisation 廣化 et d'autres, et les Tibétains envoyèrent chacun des ambassades pour rendre hommage et apporter tribut. La préfecture de Leang 朗州 [lit. rapport que les officiers militaires et civils avaient un mémoire pour l'Empereur 明宗, lequel sollicitait que la Cour leur attribuât un chef militaire 將軍, en même temps, [la préfecture de Leang] fut offrir des produits locaux]. L'année suivante, l'empereur Ming-tsang 明宗 [lit. investit Souen Tchao 聖朝 de Leang-lebeou comme tui-tou-che 節度使 (cf. 卷之二, p. 36-38)].

(3) Le TFK (卷之二, 17 a) confirme l'arrivée à la douzième lune de Yeli Lu-sin 亦力魯心.

(4) Ce texte du WTHY sur les promotions se retrouve dans le TFK (卷之二, 19 b) avec quelques variantes. Le TFK donne la date précise du jour li-wei (25 avril 932).

sion de gauche 在 南⁽¹⁾ Yeli Lu-sin 利 路 心 fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 素 大將 有⁽²⁾; le chef [indigène] de la division de droite Tsien-sin 金 心 fut nommé colonel qui se soumet à la civilisation 懷 化 將 有⁽³⁾; les chefs [indigènes] de la division du centre 中 心 有⁽⁴⁾ Li Tao 李道⁽⁵⁾, etc., furent tous nommés seau-lieu qui se soumettent à la vertu 素 德 有⁽⁶⁾. Le gouverneur général (tulung) 鄭 怡 Tchong-yen 重 士⁽⁷⁾, Touci-eul-lieu-tau-eul-li 見 六 実見 連, etc., furent tous nommés officiers des escaliers qui se soumettent à la vertu 素 德 有⁽⁸⁾. A la septième lune de cette même année (5 août- 9 septembre 932), ils envoigrent encore une ambassade rendre hommage à la Cour. Lorsque [les envoyés] furent introduits en présence de l'Empereur dans le Palais Tzoua-nung 楊 国 殿, il leur demanda la distance du principal camp royal barbare 本 僧牙 有⁽⁹⁾ jusqu'à la capitale. Ils répondirent qu'ils se trouvaient à deux milles li à l'ouest de la préfecture de Hing 湛 州⁽¹⁰⁾.

(1) Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à l'expression [tsao, yeou, tschang] siang 行 中 有 qui précède cheou-ling 首 領 dans le présent texte sur les Tibétains. M. des Rotours (*Traité des Fonctionnaires...*, p. 810) parle d'«années divisées en bâtiments de gauche et de droits» (tsao-yeou siang) et en «divisions de gauche et de droits» (*ibid.*, 819). Dans le Ts'en-hai (yin, 210), on lit que sous les Loang, postérieurs au divisa les troupes de la capitale en quatre siang et les diverses armées en deux siang. D'autre part, dans sa traduction de la notice sur les Tou-kue occidentaux du *Histoire Tang-chou* (HTC,卷之四, II, 2 b; cf. CARAUX, *Dокументs...*, p. 27), Chavannes écrit : «... ou distinguo les dix flèches [=tribus] en division de gauche et division de droite (tsao-goa siang), chaque division comptant cinq flèches; la division de gauche était appellée les cinq tribus...». Cf. aussi SCHUBEL, *Die chinesische Inschrift...* in *Kara Balgasun*, p. 110-113.

(2) Le TFPK (卷之三, 19 b) ajoute devant le nom de Yeli Lu-sin le titre de général assiégié aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 右 千 卍 將 軍 同 有⁽¹¹⁾.

(3) Le TFPK (卷之三, 19 b) écrit «colonel qui aime la civilisation» 懷 化 將 有. C'est sans doute la meilleure façon; tout au moins, des Rotours (sp. cit.) ne connaît ni «Loui-houan 素 化 有» ni «Lang-tsiaang-houan 素 將 有».

(4) Le TFPK (卷之三, 19 b) a Li K'i-tao 李 此 道 au lieu de *Li Tao*.

(5) Le TFPK (卷之三, 19 b) a Louei-li seau-houan 素 利 司 侯. Le *Traité des Fonctionnaires...* de des Rotours ne donne ni seau-houan 司 侯 ni seau-houan 司 侯. On y trouve cependant tschong-houen 有 侯, «officier de guerre», seau-houen 有 侯, «officier des escaliers», et tsao-houen 有 戈 «officier des petites lances». Louei-li 素 利 doit être pour kessi-li 素 里.

(6) Le TFPK (卷之三, 19 b) a la façon yua 有 au lieu de gau 有.

(7) Le TFPK (卷之三, 17 a) place cette ambassade à la huitième lune de la troisième année tschong-houen, fournissant les mêmes détails à son sujet que le WTHY. Ensuite, il ajoute : «Ayant été arrêtés par des inondations dans les dernières années, ils étaient en retard pour rendre hommage et apporter tribut. Nous venons de voir, cependant, qu'au cours des trois ou quatre années précédant cette ambassade, les Tou-fao s'étaient rendus à la cour à plusieurs reprises — peut-être s'agit-il ici d'un groupe particulier des Tou-fao.

Les annales principales du HTC (卷之三, 7 b) et du WTC (卷之三, 10 b) signalent de

A la onzième lune de la quatrième année (20 novembre 19 décembre 933) ils envoient des ambassadeurs à la Cour apporter tribut. Les mandant en sa présence dans le palais intérieur 諸殿, l'Empereur les gratifie d'or et de soie, et, de plus, fit don à chacun d'une peau de tigre⁽¹⁾.

KWTC, 廿四, 1 b.

La quatrième année *tch'ang-hing* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provisoire 留後⁽²⁾ de la préfecture de Loung 洛州, Souen Tch'ao 孫朝⁽³⁾, le grand chef 大將 To-pa Tch'eng-k'ien 拓拔承健, et les moines bouddhistes 僧, les *mo-cho* 道士 et les anciens 老者 Yang T'ong-sin 楊通信, etc., arrivèrent à la capitale. Ming-tsung 明宗 (926-933) nomma Souen Tch'ao 孫朝 commissaire impérial au commandement [de la préfecture de Loang] 鄭成使⁽⁴⁾.

même l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la huitième lune. Le KWTC la rapporte sous le jour *yi-mou* 乙卯. Cependant, comme le jour *gimou* n'est que le sixième jour de la lune, alors que cette mention est le dixième qui figure sous cette lune, je préfère la date du jour *ki-mou* 己卯 (= le treizième jour : le 2 octobre 932) que donne le WTCK.

Sur cette ambassade, cf. aussi le KWTC, 廿四, 3 a, infra, p. 58. Selon ce texte, la réponse des ambassadeurs était « trois mille fix au lieu de deux mille fix » comme l'indique le KWTC et le WTCK. En tous cas, le camp royal (*ya-tchang*) de ces Tibétains devait se trouver dans la région du Koukouwu.

⁽¹⁾ Il s'agit ici presque sûrement de la même ambassade que celle mentionnée dans le KWTC, 廿四, 3 a (cf. infra, p. 60). Or, le texte du KWTC se retrouve dans le TFK (卷四, 20 a) sous la date de la onzième lune de la troisième année *tch'ang-hing* (1-29 décembre 932) au lieu de la quatrième année. La date du WTCK pour cette audience est, d'ailleurs, exclue, car Ming-tsung, malade depuis la cinquième lune de la quatrième année *tch'ang-hing* (cf. TFK, 卷四, 6 b), mourut justement à la onzième lune. Il est vrai qu'un autre texte du TFK cite l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la onzième lune de la quatrième année *tch'ang-hing* (卷四, 17 b), mais là, il n'est pas question d'une audience impériale.

⁽²⁾ «Le titre de *liou-keou* 留後, en mot à mot 'fonctionnaire laissé en arrière', désignait, au début de la dynastie, le fonctionnaire laissé en arrière auprès de l'empereur par un grand fonctionnaire de province; soit donc le représentant à la capitale d'un préfet, d'un gouverneur général ou d'un commissaire impérial gouvernant un territoire. Depuis 777, ce titre ne fut plus employé dans ce sens... Il désigne le fonctionnaire qui quittait cette charge et désignait son successeur ou qui pouvait être directement à une audience avant d'avoir reçu l'assemblage de l'empereur. La traduction mot à mot étant trop imprécise dans le second cas, je traduis *liou-keou* par 'fonctionnaire provisoire', ce qui semble préférable à 'fonctionnaire suppléant' que j'aurais adopté précédemment...» (ans Rotors, *Treatise on Functionaries* .. Armée, p. 825, n.).

⁽³⁾ L'édition SPPY du KWTC, le WTCK (cf. infra, p. 37), et le Song-cho (卷四, 1 b) écrivent tous ici *liou* 遺 : «Souen Tch'ao envoie le grand chef...». En effet, il ne semble pas que Souen Tch'ao soit venu lui-même à la Cour.

⁽⁴⁾ Le *Tsou tsou long kien* (卷四, 5 b) rapporte que, le jour *mo-cho* de la deuxième lune de la quatrième année *tch'ang-hing* (28 février 933) : «Le grand chef To-pa Tch'eng-

WTCK, xxiv, 7a.

La quatrième année *tch'ang-hing* (933-934) des T'ang, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang, Souen Tch'ao 孫超, envoya le grand chef 大將 To-pa Tch'eng-kien 拓拔承謙 avec des moines bouddhistes 僧, des *tao-che* 道士, et les anciens 老者 Yang Tong-sin 楊通信, etc., à la capitale (Lo-yang) pour solliciter des guidons 旗 et des emblèmes de commandement 旗. Lorsque Ming-tsung 明宗 l'interrogea sur l'histoire de famille 世家 de Souen Tch'ao 孫超 (et des autres)¹⁰¹, Tch'eng-

Cien 一百 戰承謙 et des anciens de la préfecture de Leang présentèrent une adresse à l'empereur pour solliciter qu'il nommât le fonctionnaire provisoire par intérim Souen Tch'ao comme commissaire impérial au commandement [de la région]. Lorsque Sa Majesté demanda à l'envoyé qui était Tch'ao, il répondit : 'Dans le temps où Tchang Yü-tchao 衛羣
義淵 était dans le Hsia 西 [cf. p. 12, n. 1 et p. 47, n. 1], l'empereur mit en garnison deux mille cinq cents hommes de l'Armée Tien-pieh 天平軍 [créée en 819 avec son centre à Yun-tehsou 漢州, à quatre li au nord-ouest de la ville actuelle de Tung-ping-chien 豐縣] au Chau-tong. — TU, 192] pour garder les postes frontières de la préfecture de Leang. Par suite de la rédition de Houang Tch'ao 武巢 (875-884), la préfecture de Leang fut coupée [de la Chine]. Peu à peu les hommes de Yun moururent jusqu'au dernier, et Tch'ao et les autres gens dans la ville forte sont tous leurs descendants.' Cf. aussi ci-dessus, WTCK, xxiv, 7a, où ces mêmes faits sont rapportés.

Le Sang-cho (correc., I 6) présente la version suivante de ces événements : « Pendant la période *tsien-tch'eng* (926-930) [au lieu de la quatrième année *tch'ang-hing*], Souen Tch'ao 孫超, exerçant par intérim la charge de fonctionnaire provisoire de Si-leang-fou 權知西涼府留後, envoya le grand chef To-pa Tch'eng-houei 承謙 [au lieu de Tch'eng-kien 承謙] apporter tribut à la Cour. Lorsque Ming-tsung le manda en audience, Tch'eng-houei dit que la préfecture de Leang était, vers l'est, à mille li de Ling-wou 龍州 et, vers le nord-ouest, à cinq cents li de la préfecture de Kan 川州. Autrefois, il y avait ou deux mille cinq cents hommes du Yun 漢 comme soldats dans les postes frontières, et par suite de la rédition de Houang Tch'ao ils furent coupés de la Chine. Tch'ao 孫超 et plus d'une centaine de familles chinoises 漢戶 dans la ville forte étaient tous les descendants directs des soldats des postes frontières. Leur ville forte était actuellement d'une superficie de bien des li. Dans [la ville] il y avait un sous-préfet 黑令, un fonctionnaire chargé des affaires courantes 判官, un fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration 都押衙, et un commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux 都知兵馬使 [voir ce dernier titre dans les Recos. sp. cit., 822, n.]. L'habillement et la langue étaient à peu près comme ceux du Chinois 漢人. Sur ce, on primit [Souen] Tch'ao 孫超 préfet de la préfecture de Leang 漢州刺史, exerçant la charge de fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Hsi 充河西軍節度留後 [au lieu de tsien-tch'eng comme dans le KWTC et le WTCK].

Je ne trouve pas de mention de cette ambassade ni de la nomination dans les annales principales du KWTC ou du WTCK.

¹⁰¹ L'édition SPFF du WTCK ajoute 等 après Souen Tch'ao.

A la onzième lune de la quatrième année (20 novembre-19 décembre 933) ils envoyèrent des ambassadeurs à la Cour apporter tribut. Les mandat en sa présence dans le palais intérieur 内殿, l'Empereur les gratifia d'or et de soie, et, de plus, fit don à chacun d'une peau de tigre^{11).}

KWTC, cxviii, 1 b.

La quatrième année tek'ang-kung (933-934) des T'ang, le fonctionnaire provisoire 留後¹²⁾ de la préfecture de Leang 梧州, Souen Tel'aou 孫德超¹³⁾, le grand chef 大將 To-pa Tch'eng-l'en 北拔承謙, et les moines bouddhistes 僧, les tao-che 道士 et les anciens 老者 Yang Tong-sin 楊通信, etc., arrivèrent à la capitale Ming-tsang 明宗 (926-933) nomma Souen Tel'aou 孫德超 commissaire impérial au commandement [de la préfecture de Leang] 節度使^{14).}

même l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la huitième lune. Le KWTC la rapporte sous le jour gi-mao 乙卯. Cependant, comme le jour gi-mao n'est que le sixième jour de la lune, alors que cette mention est la dernière qui figure sous cette lune, je préfère la date du jour li-mao 己卯 (= le treizième jour : le 2 octobre 933) que donne le WTCK.

Sur cette ambassade, cf. aussi le KWTC, cxviii, 3 a, infra, p. 58. Selon ce texte, la réponse des ambassadeurs était «trois mille six ou lieu de deux mille 6» comme l'indiquent le WTCK et le TFK. En tous cas, le camp royal (ya-tchang) de ces Tibétains devait se trouver dans la région du Koukounor.

¹¹⁾ Il s'agit ici presque sûrement de la même ambassade que celle mentionnée dans le KWTC, cxviii, 3 a (cf. infra, p. 60). Or, le texte du KWTC se retrouve dans le TFK (cavxi, 20 a) sous la date de la onzième lune de la troisième année tek'ang-kung (1-29 décembre 933) au lieu de la quatrième année. La date du WTCK pour cette audience est, d'ailleurs, exclue, car Ming-tsang, malade depuis la cinquième lune de la quatrième année tek'ang-kung (cf. TFK, cxviii, 6 b), mourut justement à la onzième lune. Il est vrai qu'un autre texte du TFK cite l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la onzième lune de la quatrième année tek'ang-kung (cxviii, 17 b), mais là, il n'est pas question d'une audience impériale.

¹²⁾ «Le titre de liou-hou 留後, en mot-à-mot 'fonctionnaire laissé en arrière', désigna, au début de la dynastie, le fonctionnaire laissé en arrière auprès de l'empereur par un grand fonctionnaire de province; soit donc le représentant à la capitale d'un préfet, d'un gouverneur général ou d'un commissaire impérial gouvernant un territoire. Depuis 777, ce titre ne fut plus employé dans ce sens... Il désigne le fonctionnaire qui quittait cette charge et désignait son successeur ou qui pour-érait directement à une vacance aussi d'avoir reçu l'assentiment de l'empereur. La traduction mot-à-mot étant trop imprécise dans le second cas, je traduis liou-hou par 'fonctionnaire provisoire'; ce qui semble préférable à 'fonctionnaire suppléant' que j'avais adopté précédemment...» (BES Rotors, *Treaty of Functionaries... Army*, p. 825, n.).

¹³⁾ L'édition SPPY du KWTC, le WTCK (cf. infra, p. 37), et le Sang-che (ccxvii, 1 b) écrivent tous ici liou 遺: «Souen Tel'aou envoya le grand chef...». En effet, il ne semble pas que Souen Tel'aou soit venu lui-même à la Cour.

¹⁴⁾ Le Tso tscha chung kien (c-xlviii, 5 b) rapporte sous le jour rou-chou de la deuxième moitié de la quatrième année tek'ang-kung (28 février 933): «Le grand chef To-pa Tch'eng-

WTCK, t. XIV, 7 a.

La quatrième année *tch'ang-kung* (933-934) des Tang, le fonctionnaire provincial 副使 de la préfecture de Leung, Souen Tch'ao 孫超, envoya le grand chef 大將 To-pu Tch'eng-kiong 拓拔承矩 avec des moines bouddhistes 俗僧, des *tao-che* 道士, et les anciens 老者 Yang Tung-sin 揚遁信, etc., à la capitale (Lo-yang) pour solliciter des guides 旌旗 et des emblèmes de commandement 旗。Lorsque Ming-tsung 明宗 l'interrogea sur l'histoire de famille 世家 de Souen Tch'ao 孫超 (et des autres)⁽¹⁾, Tch'eng-

Vien 拓跋承矩 et des anciens de la préfecture de Leung présentèrent une adresse à l'empereur pour déclarer qu'il nommait le fonctionnaire provisoire par intérim Souen Tch'ao comme commandant impérial au commandement [de la région]. Lorsque Sa Majesté demanda à Souen Tch'ao qui était Tch'eng, il répondit : « Dans le temps où Tchang Yü-ch'ao 義祖 était dans le Ho-si 胡西 [cf. p. 12, n. 1 et p. 47, n. 1], l'empereur mit en garnison deux mille cinq cents hommes de l'Armée Tchang-piag 天平軍 [crée en 819 avec son centre à Wan-tchou 萬州, à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Tong-piug-hien 通臂縣 au Chou-tong. — TU, 132] pour garder les postes frontières de la préfecture de Leung. Par suite de la sédition de Houang Tch'ao 黃巢 (875-884), la préfecture de Leung fut coupée [de la Chine]. Peu à peu les hommes de Yun moururent jusqu'au dernier, et Tch'ao et les autres gens dans la ville forte sont tous leurs descendants. » Cf. aussi ci-dessus, WTCK, t. XIV, 7 a, où ces mêmes faits sont rapportés.

Le Song che (cercueil, 16) présente la version suivante de ces événements : « Pendant la période d'en *tch'eng* (926-930) [au lieu de la quatrième année *tch'ang-kung*], Souen Tch'ao 孫超, exerçait par intérim la charge de fonctionnaire provisoire de Si-leang-sou 相知西涼府留後. Envoya le grand chef To-pu Tch'eng-houei 承矩 [au lieu de Tch'eng-kiong 拓拔矩] apporter tribut à la Cour. Lorsque Ming-tsung le mande en audience. Tch'eng-houei dit que la préfecture de Leung était, vers l'est, à mille li de Liog-wau 蘭州 et, vers le nord-ouest, à cinq cents li de la préfecture de Kan 甘州. Autrefois, il y avait en deux mille cinq cents hommes de Yun 云州 comme soldats dans les postes frontières, et par suite de la sédition de Houang Tch'ao ils furent coupés de la Chine. Tch'ao 孫超 et plus d'une centaine de familles chinoises 族人 dans la ville forte étaient tous les descendants directs des soldats des postes frontières. Leur ville forte était actuellement d'une superficie de bien des h. Dans [la ville] il y avait un sous-préfet 縣令, un fonctionnaire chargé des affaires courantes 宮官, un fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration 都押衙, et un commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux 都知長馬使 [voir ce dernier titre dans les Roroan, sp. cit., 822, n. 1]. L'habileté et la langue étaient à peu près comme ceux du Chinois 漢人. Sur ce, on promut [Souen] Tch'ao 孫超 préfet de la préfecture de Leung 漢州刺史, exerçant la charge de fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Ho-si 充河西軍節度留後 [au lieu de tch'eng-houei comme dans le KIVTC et le WTCK].

Je ne trouve pas de mention de cette ambassade ni de la nomination dans les annales principales du KIVTC ou du WTCK.

⁽¹⁾ L'édition SPYY du WTCK ajoute 孫超 après Souen Tch'ao.

Kien 金 亦 répondit : « Alors que les Tibétains occupaient la préfecture de Leang 梁州, Tchang Yi-tch'ao 張義朝⁽¹⁾, originaire de Tchang-yi 張掖⁽²⁾, rassembla des troupes et mit les Tibétains en déroute. En conséquence, les Tang firent de Yi-tch'ao 張朝 le commissaire impérial au commandement [de la région] et envoyèrent deux mille cinq cents soldats de la préfecture de Yun 蕰州⁽³⁾ pour le garder. Lorsque les Tang s'éteignirent, l'empereur tomba dans le désordre; et la préfecture de Leang 梁州 fut coupée [des régions] plus à l'est par les Tou-kine 突厥 et les Tang-biang 唐境 (Tangouts). Les soldats de Yun 蕰州 étaient, par conséquent, restés, ne pouvant retourner [en Chine propre]; et les Chinois actuellement dans la préfecture de Leang 雖 sont tous les descendants directs de ces hommes des postes frontières. » Sur quoi, Ming-tsung nomma... »

(1) Bushell (*The Early History of Tibet*, p. 92) traduit le Tang chou (卷之二, 8 a) sur Tchang Yi-tch'ao comme suit : « The next year (850) the governor of Shachou, Chang Yichao, sent, as an offering to the emperor, the maps of eleven chou, including Shu, Yi, Su, and Kao. Yichao made a secret arrangement with a band of rebels and determined men to surrender the city to the Tang, and on the day fixed they, armed themselves, and shouted at the gates of the city, the Chinese all joining them, and the barbarian guards were frightened and fled. He then took command of the city, repaired the armour and weapons, and cultivated the lands, and afterwards fought a series of battles, till all the other cities were taken. He sent in succession ten officers, with slaves, inside which they carried despatches, to the north-east, to the city of Tienté, the military governor of which, Li Pi, reported to the Emperor, who praised the devotion of Yichao, and appointed an envoy, the bearer of a decree, to receive his submission and reward him, promoting him to be military governor of Shachou. Soon after it was made the capital of the province of Kouei-yi, and he was appointed governor-general... In the 2nd year of Hien-lung (801), Chang Yichao brought back Lianggelou in submission... ».

D'après des documents de Touen-houang, Tchang Yi-tch'ao aurait chassé les Tibétains de la préfecture de Cha dès 848 (cf. Guia, *A Topographical Fragment*..., in BSOS, VII, 1933-1935, p. 562). Il alla s'établir à Tchang-nga en 867, où il mourut en 872. Les manuscrits et les inscriptions de Touen-houang témoignent le nom de ce personnage avec les caractères 楊義朝 et 張義朝, à l'exception du S. 5835, où l'on voit la signature 張義朝. Gouvernant Tchang Yi-tch'ao, voir sup., p. 12, n. 1 et inf., p. 47, n. 1; La Tchang-ss, « Biographie de Tchang Yi-tch'ao », dans Ssu t'ang n'ang fo 常叢錄, 1914, avec des additions dans Ping yin tsuei 菲真集, 1927; Lionel Guia, *A Topographical Fragment from Turkestan*, in BSOS, VII, 1933-1935, p. 556 et suiv.; Huo ts, *Amendements au Pao Tang-chou Tchang Yi-tch'ao shouen de Le Tchang-ye*, in *Mélanges Sinologiques*, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1951; et Paul Demiéville, *La Gacela de Lhasa*, p. 167-168, 212-213, 338, etc.

(2) Tchang-yi est l'actuel Tchang-yi-hien 張掖縣 au Kao-sou, connu aussi sous le nom de Kan-lehou 莊州 (TM, 802).

(3) La préfecture de Yun 蕰州, siège de l'Armée de Tien-ping 天平軍, se trouvait à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Tong-ping-hien 東平縣 au Chao-tung. Cf. TM, 132 et 952, et sup., p. 36, n. 4.

KHTC, cccxxviii, 2 a.

Dans la première année *Li-ang-fai* (934-935), le fonctionnaire provisoire 留後 Li Wen-kien 李文謙 vint¹⁰ solliciter l'investiture impériale 爵。Quelques années plus tard, les gens de la préfecture de Leang 朗 州 ayant chassé [Li] Wen-kien 文謙, Fong Houei 馮暉¹¹ de Ling-wou 龍武 envoya le commandant au siège d'administration 牙將¹², Wu Ki-hing 吳繼興¹³, pour remplacer Wen-kien 文謙 comme fonctionnaire provisoire 留後. C'était alors

¹⁰ Le TRPK (卷之三, 18 a) rapporte sous la septième lune de la deuxième année *Li-ang-fai* (soit 935) que «Li Wen-kien 李文謙, le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Leang, fit offrir trois (trente?) chevaux». Il semble que cette ambassade soit venue à la Cour en compagnie des ambassades des Ouighours, de Chu-tchou et de Kouat-cheou. Cf. p. 70, n. 1.

¹¹ En ce qui concerne la fin de Li Wen-kien, on lit dans les annales principales du KHTC (卷之三, 1 a) sous le jour *guan-er* de la septième lune de la sixième année *Li-en-fou* (30 juillet 941): «La préfecture de King 慶州 fit rapport à l'Empereur que le fonctionnaire provisoire 留後 du Si-leung-fou 西涼府, Li Wen-kien 李文謙, battait la porte de sa résidence, s'était brûlé au quatrième jour de la deuxième lune de l'année courante (4 mars 941); et [la préfecture de King] envoia un traducteur, qui s'était rendu précédemment à Si-leung-fou, en compagnie de messagers, pour lire ces lettres en langue barbare 胡言 de trois tribus. On offrit [les lettres] à l'Empereur. Dans le *Ts'e-sou yuen tswei* (卷之三, 28 b) on retrouve exactement le même texte, avec l'addition du nom du traducteur qui porta les lettres, Yang Hing-che 陽衡哲. Le Song che (卷之三, 2 a) rapporte également qu'un chef militaire de la préfecture de Leang avait menacé de se brûler dans un stupa (cf. *infra*, p. 44, n. 2). D'autre part, la notice sur les Tibétains du *Song che* (卷之三, 2 a), citée *infra*, p. 39, n. 4, poursuit de la façon suivante: «Tch'ao 托 mourut au début de la période *Liu-yen* (968-951), et les gens de la préfecture choisirent un homme du pays, Tch'ao-pou Kia-che 折逋嘉施 pour exercer par intérim la charge de fonctionnaire provisoire 留後. Ils envoyèrent une ambassade à la Cour apporter tribal, sur quoi, on nomma Kia-che 嘉施 pour remplacer Tch'ao 托 comme fonctionnaire provisoire.» Ce texte semble négliger les divers fonctionnaires provisoires qui auraient succédé à Souen Tch'ao et précéder Tch'ao-pou Kia-che selon le KHTC et le HTCK. Sur Tch'ao-pou Kia-che, cf. *infra*, p. 41, n. 1.

¹² Voir les biographies de Fong Houei dans le KHTC (卷之三, 1 b, de l'édition SPIT) et dans le HTCK (卷之三, 3 b, de l'édition SPIT). Cf. aussi le *Tchong kouen jen ming fa tsou tsien*, 1224.

¹³ Sur *ya* 牙, cf. *see Nomina, Traité des fonctionnaires*, p. 224, n. Sur *tsiang* 將, cf. *ibid.* p. 737. Le *Ts'e-hui* explique *ya-tsiang* par 離旗之將 et le *Ts'e-yuan* par 武職之兒. Cependant, à juger d'après le contexte où nous rencontrons ce titre habituellement, le *ya-tsiang* aurait été un officier militaire de quelque importance.

Dans les expressions *ya-tsiang* 牙將, *ya-yai* 牙牙, etc., le mot *ya* 牙似乎 signifie «siège de l'administration» ou «résidence du commissaire impérial ou commandement de la région», mais il gardait encore, peut-être, un peu de la couleur de son sens premier de «titre d'un chef barbare».

¹⁴ HTCK écrit «Wou Ki-hung 吳繼興» (HTCK, cccx, 7 b).

Ce personnage ne semble être mentionné nulle part ailleurs. Cependant, le nom de Ki

kien 承 謂 répondit : « Alors que les Tibétains occupaient la préfecture de Loang 朗 州, Tchang Yi-tch'ao 蔡 銘 刹⁽¹⁾, originaire de Tchang-ji 釤 條⁽²⁾, rassembla des troupes et mit les Tibétains en déroute. En conséquence, les Tang firent de Yi-tch'ao 義 刹 le commissaire impérial au commandement [de la région] et envoyèrent deux mille cinq cents soldats de la préfecture de Yun 虞 州⁽³⁾ pour le garnir. Lorsque les Tang s'éteignirent, l'empire tomba dans le désordre; et la préfecture de Loang 朗 州 fut coupée [des régions] plus à l'est par les Tou-kue 文 廉 et les Tang-huang 黃 族 (Tangouts). Les soldats de Yun 虞 州 étaient, par conséquent, restés, ne pouvant retourner [en Chine propre]; et les Chinois actuellement dans la préfecture de Loang sont tous les descendants directs de ces hommes des postes frontières. » Sur quoi, Ming-tsung nomma . . .

(1) Bushell (*The Early History of Tibet*, p. 92) traduit le *Tang chou* (卷之八, 8 a) sur Tchang Yi-tch'ao comme suit : « The next year (850) the governor of Shachou, Chang Yichao, sent, as an offering to the emperor, the maps of eleven cities, including Shu, Yu Su, and Kan. Yichao made a secret arrangement with a band of brave and determined men to surrender the city to the Tang, and on the day fixed they armed themselves, and shouted at the gates of the city, the Chinese all joining them, and the barbarian guards were frightened and fled. He then took command of the city, repaired the armory and weapons, and cultivated the lands, and afterwards fought a series of battles, till all the other cities were taken. He sent in succession ten officers, with slaves, inside which they carried despatches, to the north-east, to the city of Tientzhu, the military governor of which, Li Pi, reported to the Emperor, who praised the devotion of Yichao, and appointed an editor, the bearer of a decree, to receive his submission and reward him, promoting him to be military governor of Shachou. Soon after it was made the capital of the province of Kouen-ki, and he was appointed governor-general. . . In the 2nd year of Huan-tung (861), Chang Yichao brought back Liangzhou to submission. »

D'après des documents de Touen-houang, Tchang Yi-tch'ao aurait chassé les Tibétains de la préfecture de Cha dès 848 (cf. Guus, *A Topographical Fragment* . . ., in BSOS, VII, 1933-1935, p. 562). Il alla s'établir à Tchang-ang-kan en 867, où il mourut en 872. Les manuscrits et les inscriptions du Touen-houang servent le narr de ce partouzage avec les capitaines 關 旨 et 關 使, à l'exception du N. 5835, où l'on voit la signature 關 義 刹. Concernant Tchang Yi-tch'ao, voir *sup.*, p. 13, n. 1 et *inf.*, p. 47, n. 1; Le Tchang te, «Topographie de Tchang Yi-tch'ao», dans *Sous l'empereur Wu* 武 帝 略 41, 1914, avec des additions dans *Ping yin kao* 丙寅考, 1937; Lionel Guus, *A Topographical Fragment from Tschakouang*, in BSOS, VII, 1933-1935, p. 550 et suiv.; Huo ro, *Amendements au Pan Tchang-chou Tchang Yi-tch'ao tellement de Le Tchang-ya*, in Mémoires Sinologiques, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1951; et Paul Dembinska, *Le Concile de Liava*, p. 167-168, 212-213, 338, etc.

(2) Tchang-ji est l'actuel Tchang-yihua 釤 條 en Kas-ssu, connu aussi sous le nom de Kan-tehou 乾 牯 (TM, 802).

(3) La préfecture de Yun 虞 州, siège de l'Armée de Tien-ping 天 平 军, se trouvait à quinze li au nord-ouest de la ville actuelle de Tong-ping-hien 東 平 虞 en Chou-tung. Cf. TM, 132 et 952, et *sup.*, p. 36, n. 4.

KHTC, xxviii, 2 a.

Dans la première année *t'ing-tai* (934-935), le fonctionnaire provisoire 留後 Li Wen-kien 李文謙 vint¹¹ solliciter l'investiture impériale 命. Quelques années plus tard, les gens de la préfecture de Leang 涼州 ayant chassé [Li] Wen-kien 文謙, Fong Houei 馮懷¹² de Ling-wou 靖武 envoya le commandant au siège d'administration 牙將¹³, Wou Ki-hing 吳繼興¹⁴, pour remplacer Wen-kien 文謙 comme fonctionnaire provisoire 留後. C'était alors

¹¹ Le JHTC (卷之二, 18 a) rapporte sous la septième lune de la deuxième année *t'ing-tai* (août 935) que «Li Wen-kien 李文謙, le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Leang, fut offrir trois (trois?) chevaux». Il semble que cette ambassade soit venue à la Cour en compagnie des ambassades des Ouglours, de Chu-tehou et de Koua-tehou. (4, p. 59, n. 1.)

¹² En ce qui concerne la fin de Li Wen-kien, on lit dans les annales principales du KHTC (卷之三, 1 a) sous le jour jeu-nu de la septième lune de la sixième année *t'ien-fou* (30 juillet 941): «La préfecture de King 楊州 lui rapporta à l'Empereur que le fonctionnaire provisoire 留後 de Si-leang-fu 西涼府 Li Wen-kien 李文謙, barrant la porte de sa résidence, s'était brûlé au quatrième jour de la deuxième lune de l'année courante (4 mars 941), et [la préfecture de King] envoia un traducteur, qui s'était rendu précédemment à Si-leang-fu, en compagnie de messagers, pour livrer des lettres en langue barbare 胡言 de trois tribus. On offrit [les lettres] à l'Empereur.» Dans le *T'ien-fou yuan-lou* (卷之三, 24 b) on retrouve exactement le même texte, avec l'addition du nom du traducteur qui porta les lettres, Yang Hsing-che 楊衡哲. Le Song che (卷之三, 2 a) rapporte également qu'un chef militaire de la préfecture de Leang avait menacé de se brûler dans un stupà (cf. inf., p. 44, n. 2). D'autre part, la notice sur les Tibétains du Song che (卷之三, 2 a), citée supra, p. 36, n. 4, poursuit de la façon suivante: «Tch'ao 朵懋 mourut au début de la période *t'ien-yen* (948-951), et les gens de la préfecture choisirent un homme du pays, Tch'ao-pou Kia-che 柏道嘉施 pour exercer par intérim la charge de fonctionnaire provisoire 增知留後. Ils enverraient une ambassade à la Cour appeler tribal; sur quoi, on nomma Kia-che 嘉施 pour remplacer Tch'ao 朵懋 comme fonctionnaire provisoire.» Ce texte semble négliger les divers fonctionnaires provisoires qui auraient succédé à Saouen Tch'ao et précède Tch'ao-pou Kia-che selon le KHTC et le HTCK. Sur Tch'ao-pou Kia-che, cf. infra, p. 41, n. 1.

¹³ Voir les biographies de Fong Houei dans le HTCK (卷之三, 1 b, de l'édition SPPE) et dans le KHTC (卷之三, 3 b, de l'édition SPPE). Cf. aussi le *Tchong-han-jeu-ming-ta* (卷之三, 182).

¹⁴ Sur ya 牙, cf. nos Rotrou, *Traité des fonctionnaires*, p. 234, n. Sur tsiang 將, cf. ibid. p. 737. Le *T'ien-yen* explique ya tsiang par 傷裨之將 et le *T'ien-yen* par 武職之卑秩, et les deux définitions sont accompagnées d'une même citation du *Wen-tai che*. Cependant, à juger d'après le contexte où nous rencontrons ce titre habituellement, le ya-tsiang aurait été un officier militaire de quelque importance.

Dans les expressions «ya-tsiang» 牙將, «ya-ya» 押牙, etc., le mot ya 牙 a dû signifier «siège de l'administration» ou «résidence du commissaire impérial au commandement de la région», mais il gardait encore, peut-être, un peu de la couleur de son sens premier de «titre d'un chef barbare».

¹⁵ HTCK écrit «Wou Ki-hing 吳繼興 (HTCK, 卷之三, 7 b).

Ce personnage ne semble être mentionné nulle part ailleurs. Cependant, le nom de Ki

la septième année Tien-fou (952-953). L'année suivante (février 953-janvier 954), Kao-tsou 高祖 des Tsin 西夏 l'envoya [10] le fonctionnaire gardant le siège d'administration 拝牙⁽²⁾ de la préfecture de King 涇州 Tch'en Yen-houei 離延歸 présentant une lettre-édit impérial 祕旨 pour pacifier et consoler la préfecture de Leang. [Or,] les gens de la préfecture de Leang, d'un commun accord, retinrent de faire Yen-houei 離延歸 et l'établirent comme préfet 謂之⁽¹¹⁾.

hion 機動 était porté également par un fils de Fong Houei. Le *TTK* (xxv. 20 a) rapporte sous la date du 9 juillet 952 que «Fong Houei 馮侯，commissionnaire impérial au commandement du district de Cho-fang 楚方園度使, exerçant cumulativement la charge de président du département du grand secrétariat impérial 節度中書令 et prince de Tch'ien-licou 陳留王, est mort. Son fils, l'officier de surveillance générale à l'intérieur du siège d'administration 牙內都虞候 Ki-je 纪葉, a tué son frère aîné Ki-hian 楊堅, et s'est chargé lui-même des affaires des armées et des milices». Les biographies de Fong Houei dans le *KWTC* (xxv. 4 a, de l'édition *SPPY*) et dans le *HTCK* (xxv. 2 a, de l'édition *SPPY*) citent la mort de Fong Houei à la troisième année *Long-ch'ouen* (953), mais les papiers du *KWTC* (xxv. 6 b), comme le *TTK*, la rapportent à la sixième année de la deuxième année *Long-ch'ouen* (juin 952).

(10) L'édition *Po se* du *KWTC* omet le caractère *Li-ku* 里庫, mais cf. inf., n. 1.

(11) Pour *ya-ya* 拜牙, M. des Rotours (*Traité des fonctionnaires*, ..., *Idem*, p. 1063) propose «fonctionnaire gardant le siège d'une administration». Le *Tien-hai* (anno 101) et le *Tien-yuan* (anno 96) indiquent qu'il s'agissait de l'officier qui commandait la garde impériale. D'autre part, Otto Franke (*Geschichte des chinesischen Reiches*, III, p. 420) donne pour 神策軍 拜牙 la traduction assez surprenante du «Bauvorgleichtlicher Führer der Armee mit der wundervollen Strategie», car il explique que *ya-ya* bedeutet nach einer Glossa im Pet-wei-pu su einen Mann, der nicht weisegleichen hat». Hsiang Ta (*Mélanges analogiques, Centre d'études sinologiques de Pékin*, 1951, p. 3) traduit *ya-ya* par «messager», une définition qui ne me paraît pas pouvoir se justifier. Lionel Guus (*Patwari received from Tung-kwang*, in *BSOS*, vi, p. 185) le rend par «aide-de-camp» du *tsu-kuo-chie*.

(12) La préfecture de King était située à cinq li au nord de l'actuel King-tch'ouan-hien 淇川縣 au Kao-sou (TM, 728).

(13) Dans les annales principales du *KWTC* (xxii, 7 b), au jour *Li-hai* de la deuxième lune de la septième année Tien-fou (4 mars 952) on lit que «la préfecture de King 淇州 fut rapport à l'Empereur qu'on avait envoyé le fonctionnaire chargé de surveiller le siège d'administration 拜牙, Tch'en Yen-houei 離延歸, présenter une lettre-decret 拜旨 à Si-leang-fou 西涼府. Le commissaire impérial chargé de commander les groupes 指揮使 [sur ce titre, cf. nos Borsois, *Le Traité des fonctionnaires*, ..., p. 870] et d'autres [personnages] demandèrent que Tch'en Yen-houei fut nommé commissaire impérial au commandement [de la région].» Le *TTK* (xxxi, 2 a) rapporte les mêmes faits à la même lune. Ainsi, d'après les textes cités ci-dessus, cet événement eut lieu à la septième année Tien-fou et non pas à la huitième année comme dans la lecture que nous étudions. De plus, on voit que ce fut la préfecture de King et non pas l'Empereur Kao-tsou des Tsin qui envoya Tch'en Yen-houei en mission. Par conséquent, la lecture de l'édition *Po se* du *KWTC* est-elle peut-être la bonne, et on ne devrait pas lire *ak'ien* 亦見 avant King-tch'ou 淇州. Mais dans ce cas, on ne voit plus très bien la fonction de «Tsin Kao-tsou» 西高祖 dans la phrase.

Sous le règne de Yin-li 阮帝 (948-951) des Han, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang, Tchö-pou Kia-che 斯道嘉施¹¹, vint solliciter l'assistance impériale 會; sur ce, les Han (postérieurs) 漢 le firent commissaire impérial au commandement [de la région] 管度使. Kia-che 嘉施 était une noblesse locale 土豪¹².

WTCH, xxv, p. 358.

A la dixième lune de la quatrième année Chien-fou (14 novembre-13 décembre 939) des Tsin 西晉, les grands chefs de la gens 族¹³ Pa Pi-yeu 龐璽 (VII bai)

¹¹ Les annales principales du WTCK (v. 6 b) rapportent l'arrivée d'une ambassade de Si-leang-lou 西涼州 au jour suivant de la sixième lune de la deuxième année Chien-fou (17 juillet 949). Cette ambassade était probablement venue en compagnie des Ouïghours, dont l'arrivée est signalée le même jour. Les annales principales du KWTC (av. 5 a) rapportent sous le jour ping-gan de la septième lune (21 août 949): «Le fonctionnaire provisoire [chargé] par intérim de la préfecture de Leang, Tchö-pou Kia-che 斯道嘉施 fut nommé fonctionnaire provisoire au commandement de l'Armée de Ho-ai 豪西涼節度使.» Par conséquent, Kia-che ne fut pas nommé tsie-tou-che comme l'écrit le traité du chapitre 138, mais seulement tsie-hou, comme l'indique la Song che (cf. *supra*, 33, n. 2).

Tchö-pou, du nom du Tchö-pou kia-che 斯道嘉施 (VII bai pa ka-sio), correspondait au titulaire 論者, où 論 est pour 論者, «grand». Sur l'alternance des finalis tibétaines *-ng* et *-pa*, cf. R. Straus, *Notes d'Etymologie tibétaine*, in REFEQ, av. 1941, p. 288, que je cite d'après M. Luan, *Tibetan-Chinese Bud/Bom*, 14 1953, p. 275. Concernant notre transcription, voir aussi les remarques de B. Lierer, *Bird Division among the Tibetans*, TP 15, p. 82, et de Passov, *Quelques Transcriptions ...*, in TP 16, p. 14 et suiv.

Ched-khu-po (équivalent à *the po*, «le grand») était joint régulièrement comme épithète au nom du gouverneur tibétain de Leang-tchou (cf. B. Lierer, op. cit., 81, n. 5; SC, octobre, 2 a, 3 a, 4 a, etc.).

¹² Dans *History of Chinese Society : Liou*, de Wittfogel et Feng, une section entière (Section VIII, p. 285-290) est consacrée à l'étude des *hsu* 許, «Powerful Families and Individuals», sous la dynastie Liou. On y voit que «... the word *hsu*, either alone or in combination, always designated persons of economic, political, social, and personal independence. The powerful *hsu* were contemplated with awe by the magistrates, for on occasion they acted independently of and even contrary to official intent. Almost without exception these people were not in office although most of them were members of the scholarly bureaucracy...».

¹³ Dans les textes ici étudiés, j'ai voulu traduire de façon uniforme — tout au moins lorsque le contexte semble le permettre — les termes s'appliquant à des groupes de parenté ou à des unités sociales, tels que *tou* 扶, *ting* 婪, *che* 师, *kia* 家, *pi-pou* 詩部, etc. Pensant que l'organisation sociale des peuples turcs et tibétains devait ressembler davantage à celle des Ki-tun qu'à celle des Chinois, j'ai suivi généralement les indications du *History of Chinese Society : Liou*, de Wittfogel et Feng (p. 57, 84, n., et p. 202) sur le sens de ces termes dans le *Liou-che*, le traduis donc, *tou* 扶, qui est d'après Wittfogel et Feng, *ibid.*, un *kin group*, a *lineage*, a 'family' or 'house' larger than the small family,

「*tong*」, le nom que je me suis donné du genre de chevaux qui étaient dans la possession de la tribu de Wang Tsium. Il devait plus être l'ordre à moud puan tsüung ; si j'étais à la tête de cette guerre. Il devait donner hommage et appartenir tribut.

3. 壓
3. *Yia*, *Tchien*, *Hou*.

3. *Tchien*, *Hou*, *Yia*. 壓 車 駕 侯 也. 壓 commençait des chevaux dans la capitale. A ce moment-là Wang Tsium [王祖] était au pouvoir. Un de ses hommes, 葉道心, vieux camarade de Tsium [王祖], avait commencé à faire de la révolte. Devenu commandant au siège [du comité militaire] 勝, il avait été en relations avec le commandant de la préfecture de Yen [銀州]. Plus tard, alors que Tsium [王祖] occupait un rang assez élevé dans la garnison, et de guerilles et la tête échappée, attendait chaque nuit devant les chevaux il se plaignait de la faim et du manque d'eau. Ses hommes venaient à lui conseiller, lorsque [les hommes de] Kia-ché [甲子] voulurent envahir le général [王祖]. Alors Tsium émit l'avis au trône [que

Sur ces deux dernières, *fang* 旁 est traduit par «clan» (cf. aussi Pauthier, *La Version chinoise de l'ancien Testam.^{ent} de Pseudo Lao-Tseu et Pseudo Lao-Tseu*, T1, 15, p. 250 n.), sur l'application du terme : «familles». Je traduis chez 弟 par «famille», avec la connotation indiquée par Wittfogel et Feng (1942, p. 84, n.) : «a family (emphasis on the social aspect), i.e., persons in a state of a family background, descent, or status...». Kia 珂 est traduit par «général»; mais Wittfogel et Feng, «emphasizing on the biological aspect, in a part of compound to describe the social status of a family». Wittfogel et Feng (1942, p. 85) traduisent *fang* 旁 comme une tribu, un groupe (local), ou une circonscription administrative. Kia 珂 et son *fang* 旁 est un «spécial» pa, «sub tribe», used dans l'administration politique à propos de «tribus détachées». Pourtant 父 族 est aussi un lignage au sein d'une tribu ou *fang* 旁. Dans les textes que je traduis, *fang* 旁 ne semble pas être de «tribus détachées». Pourtant 父 族 est aussi un lignage au sein d'une tribu ou *fang* 旁 avec un large échange de mariage, avec l'emphasis soit sur le mariage soit sur le régional, ou bien sur le «tribal» aspect of the phénomène.

Sur ce document daté du 15/12/1921 du BTTH écrit chez 鄭 仁 au lieu de *tou* 吐. Cela a été signé par 鄭 仁, également par son père 鄭 仁。

Il a été 1921, dans la 10e année de l'empereur, par la même occasion, venir demander à l'Empereur de venir à son père, 鄭 仁, pour démontrer.

Cela a été signé par Wang Tsoong dans le KHTC (卷之二, de l'édition 1920) et 1921 dans la 10e année de l'empereur.

Sur le document *Treaties for Szechuan*..., p. 676 n., la siège de la préfecture de Szechuan contre le royaume de Yen Ichou-fou [銀州侯] ou Chantang, c'est-à-dire *Yingtang* [銀塘] de la République Chinoise. Le TCU (p. 579 et 580) identifie le royaume de l'empereur Wang avec le Yen Ichou-fou des Ming et des Taing qui indique que son siège ne réussit pas à l'arrêter.

Le BTTH, tome 4, p. 3, ajoute ici que 父 族 «est aussi devant les chevaux».

voici : « La préfecture de Loang étant profondément enclavée dans [le territoire des] Barbares 虏狄, la Chine n'y a pas encore nommé de commissaire impérial 徒使. Je demande [à Votre Majesté] de faire un appel⁽¹⁾ parmi les fonctionnaires à la disposition de l'Empereur 徒本官⁽²⁾ étant généraux de la Garde de l'héritier du trône 护衛軍 pour quelqu'un qui puisse y aller. » Quand plus d'un mois se fut écoulé sans que personne eût répondu à l'appel, il annonça à l'Empereur l'élection de Che-heou 沈浩 à la charge de général de la Garde de gauche 左衛將軍⁽³⁾. Peu après, il le fit nommer commissaire impérial au commandement du district de Hsü-si 河西節度使⁽⁴⁾.

A son arrivée dans la préfecture de Loang, [Chen] Che-hou 鍾浩 fit rapport à l'Empereur pour recommander la nomination à de hautes charges militaires et civiles du vice-commissaire impérial gardant le siège d'administration 抑衛副使⁽⁵⁾, Ts'ouei Hou-sin 崔虎心, du chef [indigène] du Yang-fêi-kou 楊妃谷, Chen-nien-p'an 沈念殷⁽⁶⁾, etc., de même que des descendants des gens laissés en arrière par la Chine, Wang Ting-han 王廷漢⁽⁷⁾, Wen Teliang-lo 溫榮樂 et Lieou Chao-ying 劉少英 [il fit rapport], en outre, quo [dans le territoire qui s'étend] de la garnison de Ngan-

(1) L'édition *Pens du KWTC* écrit che 徒, tandis que l'édition *SPPY* du *KWTC* et le *WTCK* écrivent & 訂, « fonctionnaire ».

(2) La lecture de l'édition *SPPY* du *KWTC* me paraît fautive : *tu'ing chouai mou fang-chouai hong-fang-kouan* 諸將軍奏府卑供奉官. J'ai donc suivi l'édition *Pens* du *KWTC* et du *WTCK*.

(3) Sur *chouai fang* 將府, « garde de l'héritier du trône », et *chouai* 將, « général de la garde de l'héritier du trône », cf. nos *Résumés*, op. cit., p. 609 et suiv. M. des Rotours mentionne plusieurs fois l'expression « fonctionnaire à la disposition de l'empereur » (*tung-fang-chouai*), mais sans le commenter (cf. nos *Résumés*, ibid., p. 294 et 840; *Le Trésor des Érudits*, p. 230). Je suppose qu'il s'agit d'une catégorie de fonctionnaires réservés spécialement au service de l'empereur. Cf. aussi *Dictionnaire*, *Concile*..., 236, n. 1.

(4) Cf. nos *Résumés*, *Le Trésor des fonctionnaires*..., p. 503.

(5) D'après les annales principales du *KWTC* (ann. 2 a) et le *WTCK* (ann. 12 a), cette nomination fut effectuée le jour tung-aen de la dixième lune de la première année *hong-chouen* (30 novembre 951), tandis que le présent texte du *KWTC* et le texte correspondant du *WTCK* situe l'événement à la douzième année *hong-chouen* (952-953). Le Song-ke, lui, indique la date de la troisième année *hong-chouen* (953-954) (cf. SC, octau, 2 a). Le *WTCH* (ann. p. 358) ne parle pas de la nomination, mais il indique la date de la neuvième lune de la deuxième année *hong-chouen* (22 septembre-21 octobre 952) pour le rapport adressé à l'empereur par Che-heou 鍾浩, rapport que, d'après les autres lettres, Che-heou avait envoyé tout de suite après son arrivée dans la préfecture de Loang.

(6) L'édition *SPPY* du *KWTC* écrit 押牙副使. Le *WTCH* (ann. p. 358) a *tao-siang pu-fang fang-chouai* 左廄押眷副使, ce qui doit représenter une forme abrégée de 知廄該府左廄押眷副使 (cf. SC, octau, 4 b).

(7) La lecture correspondante de l'édition *T'ung-chou ts'i ch'eng* du *WTCH* (ann. p. 358) est *Chen-nien-tch'ouan* 沈念殷.

(8) L'édition *SPPY* du *KWTC* et le *WTCK* ont han 旱 au lieu de han 漢.

kouo 安國鎮⁽¹⁾ jusqu'à la préfecture de Leang 漢州, il avait créé trois préfectures 州 pour contrôler les divers Kiang 茶, et qu'il employait leurs notables 貴家 comme préslets 刺史.

Or, dans la préfecture de Leang, les Barbares 茶 et les Chinois 華 habitaient mêlés les uns aux autres, et Che-heou 申侯⁽²⁾, étant un homme vil 小人, ne put les calmer ni les gouverner. Sous le règne de Che-tsung 世宗 (954-960), Che-heou, laissant [sur place] son fils, s'enfuit pour revenir [en Chine]⁽³⁾. Dès lors, la préfecture de Leang fut coupée de la Chine.

⁽¹⁾ La garnison de Ngan-kouo 安國鎮 était située à trente-cinq li à l'ouest de l'actuel Ping-jeang-chien 平江縣 au han-sou. C'était une place forte (mu 墓) construite en 791-792 comme point stratégique de défense contre les Barbares (Kiang 茶). « Ngan-kouo (X, da-kouy) » serait une altération de son nom premier, « Hou-kouou 胡谷 (A, "Hou-kouy) (TM, p. 307).

⁽²⁾ Pour ce qui est de la population de Leang-tchou et de sa turbulence, voici la suite du texte du Song che (卷之三) traduit 翻譯, 36, n. 4 et 39, n. 2 : « En dehors des murailles extérieures (外城) de la préfecture de Leang, sur plusieurs milliers de li, il y avait encore une population chinoise 汉民 assujettie qui travaillait la terre. Tout le reste [de la population] était tibétain. Le chef militaire (chouan 軍) de la préfecture ayant quelque peu perdu la faveur du peuple, en conséquence, une foule s'attaqua 'en s'entraînant' 講武. Or, à l'intérieur de la ville il y avait un stepa (semen'au 可汗) en bois à sept étages. Le chef militaire y monta en toute hâte, et trouva la foule en disant, « Si vous me pressez, je vais me brûler ici sur-le-champ ». Alors, la foule, par égard pour le stepa, s'engagea à le libérer. » Serait-ce à la suite de cet incident que Telò-pou Tche 折逋支 aurait demandé à la Cour de Chine d'envoyer un nouveau chef militaire ? Le Song che poursuit : « A la troisième année kouang-chouen (953-954) de la dynastie des Tchou, pour la première fois, on nomma Cho-heou 申侯 [commissaire impérial] au commandement du district de Ho-si 西節度 [他]. Au début de son arrivée dans la préfecture de Leang, Cho-heou fit rapport à l'empereur pour solliciter les promotions des chefs tibétains, Telò-pou Tche 折逋支, etc., comme fonctionnaires. L'empereur donna son agrément à tout cela. Pendant le période kieu-ni (954-960), Cho-heou 申侯, sous la contrainte [des geux du pays], retourna [en Chine] sans autorisation. L'empereur le dégrada, et, d'autre part, il ne nomma plus de chefs militaires à la préfecture de Leang » (SG,卷之三, 2 a).

Dans les annales principales du SITTC (卷之五), sous la jour kouang-yen de la seconde lune de première année kien-te (2 août 954), au lit : « L'ancien commissaire impérial au commandement de l'Armée de Ho-si, Chen Che-heou 申侯 侯, fut nommé par mesure de censure 命 vice-général de la garde de droite de l'héritier du trône chargé de la surveillance des portes 右監門衛率府副率. Cho-heou avait été dans la préfecture de Leang pendant plus d'un an. Estimant que ceux dont il avait la charge [?] avaient trop de mal à trouver à manger 所部艱食 et que les sentiments des Barbares étaient trop variables 反覆, il adressa un mémoire à l'empereur pour demander la permission de renir à la Cour. Ensuite, laissant son fils comme fonctionnaire provisoire 临时, il abandonna ses portes sans attendre l'ordre de l'empereur. C'est pourquoi il fut puni ». Le STTK (卷之三) rapporte cet'acte à la même date.

WTHF, xxx, p. 358.

*La seconde ligne de la deuxième année Kouang-chouen (22 septembre-21 octobre 952) des Tchoua 球, le commissaire impérial au commandement du district de Ho-si 河西 頃度使, Chen Che-houo 中侯, fit rapport à l'Empereur [au sujet des] chefs tibétains Tchô-pou Tehe 折通支, etc., demandant un ordre impérial qui leur accorderait des faveurs. A cette même ligne, par un décret impérial 祜, les Tibétains Tchô-pou Tehe 折通枝¹⁾, vice-commissaire impérial chargé de surveiller les Barbares 挑番副使 de la division de gauche 左廁, et Tsouei Hoa-nin 虎寧 de la division de droite 右廁 furent tous deux promus yin-ta-ing-kouang-lou-ta-sou 銀青光童大夫 précédents du ministère des travaux publics, préparés à la réification. Ning-lou 工部尚書; le grand chef [indigène] de Yang-fien 雅妃谷²⁾, Chen-nien-tch'uan 沈念綱³⁾, fut promu grand général qui aime la civilisation 懷化大將軍; le grand chef [indigène] de la division de gauche Tschu-tien-men-tou 千國頭 (VII *tsien tsien muon tuok) fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 知德大將軍. Ho-hin-lo-yu 漢林翁子⁴⁾ (VII *hing lian lit jiu), Ning-lou P'an-tehou 駕盧作侯 (VII *ngiong lo pu'an tsian), et Tchô-tschau-k'ang-lo 折腰察羅 (VII *tsiat tsien-kiung-lâ) furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation 懷化大將軍; les grands chefs [indigènes] de la division de droite, Lou Sikiu 寵悉遇 (VII *tuk sjel-ka), A-le-yue-sou-pou 阿羅丘號頭 (VII *a la ugak sio puo) furent tous nommés grands généraux qui se soumettent à la vertu 知德大將軍; Chen-nien-pou 沈念般 (VII *sjien niem puân), Pi-yo-long-wuu 批與龍女 (VII *ppi jwo-liwong).*

— La Tchô-pou Tehe 折通枝 en question est sans doute le même personnage que le Tchô-pou Tehe 折通支 de la ligne précédente. Tchô-pou Tehe 折通支 (VII *tsiat tsieh tâi) [Tchô-pou = chô-pou; cf. supra, II, n. 1] est mentionné également par le Song che (卷之三, 2 et). S'agit-il d'une sorte de gouverneur chargé uniquement de la section tibétaine de la population ? Le texte du KWTC (cf. supra, p. 48), distingue les promotions de Chinois de celles des Tibétains.

¹⁾ Dans *Le Traité des Étrangers* (p. 204, 250 et 278), M. des Bœufs rend tien-kao 檢校 par « fonctionnaire honoraire », tandis que dans *Traité des fonctionnaires et Traité de l'Armée* (p. 3 et 293) il rend la même expression par « fonctionnaire faisant fonction ». Or, ce n'est pas tien-kao, qui j'interprète comme « fonctionnaire » préposé à la réification, mais à l'origine l'appellation d'une catégorie des fonctionnaires en vassaleurs (cf. des Bœufs, *Le Traité des Étrangers*, p. 250; *Traité des fonctionnaires*..., p. 3; *Ts'ien hoü, ts'ien 212*). Depuis au moins le 1^{er} siècle, les fonctionnaires qui portaient ce titre étaient devenus éligibles (cf., par exemple, le texte suivant d'un décret de 779, traduit dans *Traité des fonctionnaires*..., p. 293 : « ... qui, occupent une charge de commissaire impérial, doivent cesser de s'occuper des affaires de leur service, shall gravat sur titre en c. lui de... fonctionnaire ». Dans les textes du 1^{er} siècle qui nous occupent, tien-kao est à considérer comme un titre purement honorifique.

²⁾ L'édition *Tsia tsien pou* de 1831 du WTHF écrit ying 仰 au lieu de ying 陽.

³⁾ L'édition *Tsia tsien pou* de 1831 du WTHF, comme aussi le KWTC et le WTCK, a pou 仰 au lieu de tsien 顛. Deux lignes plus loin, le texte présent écrit également « Chen-nien-pou » 沈念般.

mijan), Wen-kouang-tsi 溫光智 (VII¹, non kwding tsjak) furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation; le chef [indigène] de la division du centre, Tse a 茲阿 (VII² ngak, à), Si-angun-kieou che 西安九斤 — noms personnels de Si-angun (?)⁽¹⁾ furent tous nommés grands généraux qui aiment la civilisation. De plus, [Chen Che-hou], fit rapport à l'empereur qu'il avait créé un nom de préfecture 西涼 pour chacun de trois points de contrôle stratégique le long de la route partant de la garnison de Ngan-kou 蘭州 dans la préfecture de Ning 聚 jusqu'à Si-leang-fou 西涼府; et qu'il désirait que [l'empereur] nommât de grands chefs [indigènes] comme préfets, et aussi qu'il conférât un diplôme de nomination avec le nom laissé en blanc 空名 乞乞 à chacun de plus de trente grands chefs qui dirigeaient les tribus sur les frontières des préfectures. L'empereur donna son agrément à tout cela.

KITC, cxxvii, 2 b.

Seules les deux préfectures de Koua 瓜 et de Cha 佳 pendant toute la durée des Cinq Dynasties ne cessèrent de venir [rendre hommage à la Cour de Chine]⁽²⁾.

Dans la préfecture de Cha, pendant la période Kai-ping (907-911) de

⁽¹⁾ « Si-angun-kieou-che » 西安九斤 ne ressemble guère à une transcription de nom étranger. D'après TM, p. 317, la préfecture de Si-ang 西安州 fut créée par les Song, et l'ancienne ville forte était située à l'ouest de l'actuel Hui-yuan-hien 海原縣 au Kao-sou, c'est-à-dire qu'elle se trouvait sur une ligne tracée entre Ngan-kouang-tchou 安康城 et Leang-tchou 龍州, dans le territoire où Chen Che-hou 申歸以 avait créé des préfectures pour contrôler les K'ing 羌. En ce qui concerne l'époque de la création de Si-angun-tchou, nous avons vu (33, n. 3) dans le cas de Si-leang-fou 西涼府, tout au moins, que le TM s'était montré assez inexact pour la question de l'époque. D'autre part, à supposer que le caractère che 斤 soit pour jeu 𠙴 notre texte paraîtrait normal.

⁽²⁾ Ce n'est pas tout à fait vrai, car il ne semble pas que ces deux préfectures aient rendu hommage à la Cour chinoise pendant la dynastie des Leang (907-923). Pour expliquer la fidélité étonnamment exceptionnelle des habitants de Cha-tchou et de Koua-tchou toward la Chine, M. Domièville (*Le Concile de Lhassa*, p. 212 et suiv.) suppose que lors de la conquête tibétaine du Ho-si, qui s'opéra d'est en ouest, une partie importante de la population chinoise de cette région se serait repliée sur Teuen-houang pour y perpétuer un fil de culture et de traditions chinoises. [Pour la localisation de Koua-tchou et de Cha-tchou, voir *supra*, 20, n. 5 et 6.]

Dans *Hudād al-Ālam* (Minorov, *Ibid.*, p. 85), on trouve les descriptions suivantes de ces deux préfectures : « Khaju (Kuz-chou), a large town and a residence of merchants. Its government is from China. The inhabitants profess the faith of Manū. Saju (Sha-chou) belongs to China and is situated (half-way) between the mountains and the desert. It is a prosperous place and possesses many amenities and running waters. (The inhabitants) are harmless and profess the faith of Manū. » Cf. aussi le commentaire de M. V. Minorov (p. 223 et suiv.).

Sur la préfecture de Koua, voir Aurel Stein, *Seriadis*, p. 1040 et 1090. Concernant la préfecture de Cha, Willfogel et Feng (sp. cit., p. 103) écrivent : « . . . From the ninth century

la dynastie des Liang 梁 (907-923), il y avait comme commissaire impérial au commandement [de la région] Tchang Fong 張奉, qui se donna

en Tso-huang was nominally under Chinese rule. Actually, however, it was controlled by the Uighurs who in the tenth and eleventh centuries were politically dependent first upon the Liao and then upon the Hsi Hsia... Voir pour un résumé de l'histoire de Cha-tchouo Hsüeh-moumou, *Médiéval Researches*, II, p. 18.

(1) En ce qui concerne la famille Tchang 張, voir GRASSIUS, *Chinese Inscriptions from the Site of Dunhuang-ni-yü, Nings and Endorsed, Appendix A of Ancient Authors* by Sir Aurel Stein, Oxford, 1907, p. 343 : « Tchang Tsien 張遷 était un membre de cette famille Tchang qui, pendant plusieurs siècles, devait continuer à fournir des chefs locaux à la région de Léung-tchéou 漢州 (voir l'inscription de 894 consacrée au gendre de Tchang Yi-tch'an 張義潭 dans *The inscriptions chosen from the Edict of the Emperor Centralis d'après les estampages de M. Ch. E. Bonin*, p. 77 et suiv.). En l'an 334, Tchang Tsien avait reçu des Tsaï les titres de "général en chef, vice-intendant général des affaires militaires dans la région à l'ouest de Chan et dans les territoires de Yung, Tsin et Leang" 大將軍督督陝西雍秦涼州諸軍事 (Tsai echo l'eng hien, 2^e mois de l'année 334). En fait Tchang Tsien était un petit souverain et se conduisait comme tel. C'est en 345 que sa puissance atteignit son apogée, après qu'il eut vaincu Yen-k'i (Karakor). . . ». Sir Aurel Stein (*Innermost Asia*, Oxford, 1928, p. 375) note que « *The Annals of the Chin dynasty afford direct evidence that, during the later portion of the period covered by its reigns (A. D. 265-419), the chiefs of the Chang 張 family, who had set up a local dynasty which for centuries ruled the Kao-si marches from Léung-chou, repeatedly made extensive conquest in the Western countries* »

Un autre ancêtre illustre du Tchang Fong 張奉 de notre texte serait le protecteur général du Ngan-si 安西, Tchang Hsiao-song 張孝宗 dont le prestige fit trembler les contrées d'Orient entre 706 et 733 (cf. GRASSIUS, *A Topographical Fragment* . . . , in USOS, VII, 1933-1935, p. 519 et 562).

Tchang Yi-tch'an 張義潭, en 848, chassa les Tibétains de Cha-tchéou; et de 848 à 861 il recouvrà les préfectures de Koua 瓜 (en 848), de Yi 緝 (Urumqi actuel), de Si 西 (région de Tousfan actuel; recouvré en 850), de Sou 酒 (actuellement Tsiéou-tsiéuan-hien 酒泉縣), de han 漢 (actuellement Tchang-ji 張掖), de Lan 蘭 (actuellement kao-lan-hien 考蘭縣 au Kan-sou), de Chan 单 (La-ton-bien actuel au Tsing-hai), de Ho 納 (actuellement Lin-bin-bien 爾金縣 au Kan-sou), de Min 閔 (qui porte le même nom au Kan-sou), de Koua 瓜 (sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-zen-bien 巴燕縣 au Kan-sou), et de Leang 涼 (en 861). En l'année 867 Tchang Yi-tch'an se rendit à la capitale chinoise où il mourut en 873 (cf. HUANG TA, *Mélanges sinologiques*, p. 3 et suiv., et aussi supra, p. 19, n. 1; p. 38, n. 1.)

Après le départ de Tchang Yi-tch'an 張義潭 en 867, la direction du Ho-si 河西 ou du Kouei-yi-kium 呼菴溪 fut confiée à son neveu Tchang Houai-chou 張懷周 (lo 1777-cc, 214, et le Sung che, octave, 226, dérivent Wei-chen 帥深). D'après HUANG TA 王達 (*Amendements sur Pou Tang-chou Tchang Yi-tch'an tchouan de la Tchang-gu, Mélanges Sinologiques*, Centre d'études sinologiques de Pékin, 1931, p. 10), Tchang Houai-chou aurait été assassiné avec sa famille en 890 par So Hsing 索卿, le gendre de Tchang Yi-tch'an et préfet de Koué-tchéou, qui s'établit comme vice-taïche à sa place.

En 892 la Cour impériale nomma So Hsing «commissaire impérial au commandement de l'Armée de la rémission au devoir du district de Ho-si 河西道歸義軍節度

使。Cependant, la quatorzième fille de Tchang Tch'eng-long 唐承宗 [et non Tchang Fong 張承宗] comme écrit notre texte parce que le caractère tchang 承 fait partie du nom personnel de l'empereur Yen 燕帝 des Han postérieurs (188-230) fut installé comme tse-tsun-che 國度使 de l'Prince de Kouei-ki, titre qui lui fut conféré par un décret impérial de l'année 903 (ETC, XX A, 13 et). Au début de cette période, Tchang Tch'eng-long 張承宗, héritier légitime de Tchang Yüeh-chou, n'était apparemment que l'homme de paix de la famille Li 李 : Li Hongxuan 李弘訓 était préfet 輔史 de Cha-tchou et vice-commissaire impérial, Li Hongting 李弘定 était préfet de Koua-tchou et Li Hongkien 李弘渢 était préfet de Kao-tchou. Avant l'an 903, cependant, il aurait réussi à secouer l'emprise de la famille Li, et ce serait en 911 (d'après Wu Te-hong-man, ibid., 13, et Hsiau Ts., op. cit., 13), dans la période d'An-shan, qui accompagnait l'extinction de la dynastie des Tang, que Tchang Tch'eng-long se proclama «Fils du Ciel vêtu de blanc du Royaume des Monts d'Or (= l'Altar?) des Han occidentaux [c'est-à-dire des Chinois de l'Ouest?], 西漢金山國白衣天子.

M. Wang Te-hong-man (Bull. Nat. Lib. Péking, 15, II, p. 17) n'a pas une mention de huit préfectures dans le manuscrit 3033 du Foucauld Library pour dire que le domaine de Tchang Tch'eng-long se composait à cette époque de huit préfectures. Ces préfectures auraient été celles de Cha, Koua, Ssu, Chan, Ho, Lan, Min et K'oua, car, d'après M. Wang Te-hong-man, les préfectures de Kan 乾, de Yi 姚, et de Si 斯, étant occupées par les Ouighours, ne devaient plus, par conséquent, faire partie du domaine de Tchang Tch'eng-long. Or, une lettre du 10 février 905 (ms. S. 5747) porte la signature de Tchang Tch'eng-long, qui se désigne « commissaire impérial des préfectures de Cha, de Koua, de Yi et de Si » (cf. L. Guus, *State Chinese Manuscripts*, in RSOS, 1, p. 319). Sans doute faudrait-il admettre, jusqu'à preuve du contraire, que telles étaient, à cette date, les préfectures réunies sous l'autorité de Tchang Tch'eng-long : les deux préfectures de Cha 乾 à population chinoise dominante et les deux préfectures de Yi 姚 et de Si 斯 à population ougbour domineante.

À la période 906-911, le Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux s'engagea dans une guerre contre les Ouighours de Kao-tchou. Une lettre de la septième lune de 911, adressée au Qayan des Ouighours de Kao-tchou par les 10.000 hommes du peuple de Cha-tchou 沙州百姓一萬人, nous apprend qu'à cette date des troupes ougbour commandées par un tigre menaçaient Touen-houang, la capitale du Royaume. Alors que Tchang Tch'eng-long, le Fils du Ciel vêtu de blanc, était sur le point de faire appel contre les Ouighours de Kao-tchou à des troupes tibétaines, les gens de Cha-te (= Touen-houang), détestant les Tibétains, anciens oppresseurs du pays, et en désaccord avec leur souverain, entamèrent des négociations avec les Ouighours en vue de mettre fin aux hostilités (voir sur cette lettre, Wu Te-hong-man, op. cit., p. 18-21; Baudrillart, *Le Concile de Hsiau*, p. 210, n.). On pourrait croire que par suite de cet échec, Tchang Tch'eng-long n'aurait gardé de son autorité que le titre, et que le pouvoir effectif serait passé entre les mains de son administrateur en chef (= Ich'ang-ke 鄭史; voir sur Rotoom, *Traité des fonctionnaires*, ... p. 203), Ts'ao Yikin 曹謙. [Les manuscrits de Touen-houang écrivent son nom généralement avec yi 稱 au lieu de yi 義 - cf. Li Tchien-yu, Koua Cha Ts'ou che nien piue, 2 a, dans Sinc Fang ts'ang hua; et Hsiau Ts., op. cit., p. 7].

le titre de «Fils du Ciel vêtu de blanc»¹¹ des Monts d'Ors 金山白衣天子 (voir n. 1, p. 50).

La date de la mort de Tchang Tch'eng-fong n'est pas connue; mais on sait que Tsao Yikin gouvernait depuis au moins 920 (cf. infra, 50, n. 3).

Le Tang cheu se troupe en faisant mourir Tchang Houai-chen 張淮深 en 873-873 (ou peut-être de Tchang Yitchiau?) et en lui donnant comme successeur direct Tsao Yikin ; «La huitième année bén-ch'ang (867-868), Tchang Yi-tch'ao 張義潮 se rendit à la Cour, où il fut nommé directeur de l'Armée de la guerre transvolante de droite 白衣將軍. L'Empereur lui accorda une résidence et des terres, et chargea un fils de sa gens 僕子, Houai-chen 侯深, d'occuper provisoirement [choua 爰] vain ses Rivaux, Traité des fonctionnaires... , p. 3; Guysse, Appendix A d'ancien Abattoir de Sir A. Sans, p. 327, n. 1 le pasto de commissaire impérial au commandement de l'Armée de l'Est Kouei-yi 韶義節度使]. À la troisième année (872-873), il mourut. Dans la préfecture de Cha 沙州 on chargea l'administrateur en chef 長史 Tsao Yikin 豐義金 de la conduite des affaires de la préfecture. Par la suite, il fut nommé commissaire impérial au commandement [de l'Armée] de Kouei-yi 韶義節度使.» (TG, cest B, 86). Le Song che (卷之二十二) s'accorde avec la version des Histoires des Cinq Dynasties : «À l'époque de la dynastie Liang 梁 de la famille Tchou 宋 (907-923), la descendance de la famille Tchang 張氏 s'éteignit, et les gens de la préfecture choisirent l'administrateur en chef Tsao Yikin comme chef militaire (choua 將軍).»

C'est en 905 que Tchang Tch'eng-fong 張承恭 se serait établi comme «Fils du Ciel vêtu de blanc de l'Etat des Monts d'Or des Han occidentaux 西漢金山國白衣天子» (cf. Wang Tchong-min, Kin-chau-koue tchouï che sing che, Bull. Nat. Lib. Peking, IX, 6, p. 13). Wang Tchong-min (ibid., p. 7-11) se base sur des manuscrits de Touen-huang pour expliquer que le choix du titre «vêtu de blanc» dépendait de croyances mystiques courantes à cette époque dans le Kar-sao, dérivées peut-être de légendes entourant la famille Li 李, fondatrice de la dynastie Tang 藥, et concernant la fondation d'une dynastie par des po-yi 白衣, «Mots de blanc».

Je crois, au contraire, qu'il faudrait expliquer le titre de «Fils du Ciel vêtu de blanc» par le manichéisme. On sait que po-yi 白衣 était le terme désignant les vêtements blancs des «elus» manichéens, représentés, par exemple, dans les peintures de Touen-huang, Vuit Chavasse-Prauer, Un Traité manichéen, p. 224, n. 1 : «Leurs adeptes ont des vêtements blancs et des coiffures blanches». 其徒白衣白冠. Or, le manichéisme s'était installé avec les Ouïghours dans les territoires aux deux côtés du Touen-huang, c'est-à-dire à Kankicheou et à Touen-huang. En outre, pour une époque approximativement contemporaine, le Shihüé ab-l'Am rapporte que les habitants de Cha-tcheou et de Koué tcheou sont eux-mêmes manichéens (cf. 46, n. 3). À partir de 1014, le Lao che (卷之六) parle même des trois ouïghours de Touen-huang (cf. p. 53). Mais, que les gens de Koué- et de Cha-tcheou aient été en 905 ouïghours et manichéens ou non, le symbolisme manichéen des populations environnantes, comportant la représentation du «vêtu de blanc», aurait pu pénétrer facilement chez eux. D'autre part, à ce qu'il paraît, le nouvel Etat de l'Altai (1) 金山 des Chinois de l'Ouest (1) 西漢 se composait de deux provinces ouïghoures, Yi-tcheou 伊州 (actuellement la région de Hami) et Si-tcheou 西州 (actuellement la région de Touen-huang), réunies à deux provinces en grande partie chinoises, Koué tcheou et Cha-tcheou : aussi serait-il tout naturel que Tchang Tch'eng-fong, en fondant cet Etat si hétérogène, ait

Au temps de Tchouanug-tsang 朱彥宗 (923-926) de la dynastie des Tang [postérieurs] 后唐 (923-936), les Ouighours 蒙古人 venant rendre hommage [à la Cour de Chine], le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Chu 沙州留後, Ts'ao Yi-kun 曹義金⁽¹⁾, envoya lui aussi une ambassade, qui se joignit

chois son titre de souverain pensant à ses provinces ouïghoureuses moins solidement rattachées (sur cet État, voir supra, p. 48).

Je relève parmi les manuscrits de Touen-houang un colophon qui comporte le titre «empereur blanc»: 西漢金山國聖文神武白帝, accompagné du sceau rouge 金山白帝王印, «sceau du Prince, l'Empereur Blanc des Monts d'Or» (voir nos. 4632 et du Fonds Pelliot).

A remarquer que dans cette même région, en l'année 789, il y avait alors Tou-kien (Turcs) à vêtements blancs 白服突厥 qui tous se rattachaient aux Hui-chou (Ouïghours)... (Chavannes, Ancient Khotan de Sir Aurel Stein, p. 536). Cf. aussi Barrow, Turkestan down to the Mongol Invasion, p. 197 et suiv., sur la formation d'un parti vers 755 dans le Khorgas et le Transoxiana dont «... the distinctive sign... was white clothes and standards... et qui... received the name 'wearers of white raiment' ... the seal still existed in the twelfth century».

⁽¹⁾ En ce qui concerne la «Kia-chau-kouo», 金山國, Guus (*A Topographical Fragment*..., in BSOS, VII, p. 567) observe que Kia-chau est un autre nom pour Kiao-bo-kien 焉河郡 dans le Si-tcheou 西州 (la région de Toufan). En effet, le *Tai ping hui-yu* 太平寰宇記 (cur. 1 b) écrit que pendant la période Kai-yuan (713-743) [le nom de la préfecture du Si 西州 (la région de Toufan)] fut changé en 'protecteur général' 都護府 des Monts d'Or 金山 (= Altai); à la première année d'ao pan (742-743), [en nom] fut changé en 'commanderie' 郡 de Kiao-bo 交河; et à la première année Kai-yuan (758-759), il devint de nouveau 'préfecture' 州 de Si 西. H. W. Bailey observe, d'autre part, que dans les textes en khotanais de cette époque Cha-tcheou est souvent dénommé «le pays d'ors» (cf. Tapirte, in BSOS, X, 1940-1942, p. 602). Peut-être est-ce parce que Cha-tcheou [= Touen-houang] était devenu entre 850 et 910 environ la capitale de la région de Toufan, connue sous le nom de pays des «Monts d'Or», c'est-à-dire, sans doute, de l'Altair.

⁽²⁾ La mention la plus ancienne de Ts'ao Yi-kun 曹義金 dans un document daté est celle d'un Buddha-nama-sutra de Touen-houang (S. 4240) de la cinquième lune de la sixième année tschang-ming (juin 920) [cf. Lo Teben-yu, Kosa Cha Ts'ao che nien-piao 沙曹氏年表, 1 a, dans Sina t'ang t'eng k'o; et L. Guus, A Topographical Fragment..., p. 568]. Il y est désigné comme Fou-ichou Chang-chou Yé-ts'ao lung 府生尚書曹公, «Chef du gouvernement. Président de ministère, le Duc Ts'ao». Sur l'histoire de la famille Ts'ao 曹, voyez Lo Teben-yu, op. cit., et L. Guus, op. cit., p. 568-572. Y aurait-il de rapport entre les Ts'ao de Touen-houang et Li Yuan-lehong 李元忠, qui était gouverneur de cette région au huitième siècle? Cf. Chavannes, Chinese Documents..., Appendix A, Ancient Khotan de Sir Aurel Stein, p. 534: «... Li Yuan-lehong 李元忠, qui avait en 781 le titre du tsao-tou-chen de Yi 伊 (Ili), Si 西 (Toufan) et Pei-ling 北陵 (près de Goutchen), ... Li Yuan-lehong avait à l'origine le nom de famille Ts'ao 曹, et le nom personnel Liang-lehong 廉忠...». Un fils de Ts'ao Yi-kun, qui gouvernait à Touen-houang de circa 945 à 974, s'appelait Ts'ao Yuan-lehong 曹元忠.

aux Ouïghours (1). Tchouang-tsung nomma [Ts'ao] Yi-kin 義金 commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir 鄡義軍節度使 et commissaire impérial à la surveillance, à l'organisation, etc. 觀察處置等使 des préfectures de Koua, Cha, etc. (2).

(1) Le *Ts'e fu guan houei* (卷之三, 12 b) signale l'arrivée de cette ambassade à la quatrième lune de la deuxième année l'ong-kouang (7 mai-4 juin 924) : « Ts'ao Yi-kin de la préfecture de Cha 沙州曹義金 fit offrir trois palets de jade, du sel ammoniac (kang-cha 乾沙), des cornes d'antilope (lieu-yeng-hie 犀羊角), des bracelets de Perse (Pou-mou-kia 波斯錫), du tissu au poil dru (joung-ho 茢褐), du coton (pa-tie 白疋), des bâtons de bois (cheung-houang 生黃), de l'alun vert et blanc (kin-sing-fan 金星蠟), etc. » Sur ces produits, cf. infra, p. 57-59. En ce qui concerne cheng-huang 生黃, Bernard E. Read (*Chinese Material Medicinal Animal Drugs*, n° 337 ; *Nicou Hwang* 牛黃) écrit : « Cow Bile膏. Taken from the gall bladder, dried in the shade 100 days away from the light of the sun or the moon. An animal suffering from gallstones will constantly low and the eye is blood red... If a basin of water be placed before the animal, a frightening noise will cause it to vomit the bile into the basin. These are called 生黃 Sheng Huang and are the most costly. »

Concernant l'ambassade ouïghoure à laquelle l'ambassade de Cha-lecheu sa joignit pour venir en Chine, cf. infra, p. 68, la traduction de la notice sur les Ouïghours du KWTC, 卷之三, 4 a. Les annales principales du KWTC, (xxi, 9 a) indiquent la date du 24 mai 924 pour l'arrivée de cette ambassade.

(2) « Le jour gieh'cas de la cinquième lune [de la deuxième année l'ong-kouang] (2 juillet 924), le fonctionnaire provisoire chargé par intérim de l'Armée de Kouei-ji 稽知節義軍留使, Ts'ao Yi-kin 曹義金, fut nommé commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-ji, préfet de la préfecture de Cha, et directeur des travaux publics préposé à la vérification 鄡義軍節度使沙州刺史檢核司空 (KWTC, xxii, 2 a).

Dans le TTK (卷之三, 7 b) on lit sous ce même jour : « Le fonctionnaire provisoire chargé par intérim de Kouei-ji, Ts'ao Yi-kin, fut nommé commissaire impérial au commandement de la région. Comme à cette époque [les habitants de] Koua et de Cha vivaient au milieu des Tibétains, Yi-kin 義金 envoya une ambassade par un chemin détourné pour apporter tribut à la Cour. C'est pourquoi l'Empereur l'investit. » Sur cette nomination, cf. aussi le *Ts'e fu guan houei*, 卷之三, 36 b. Concernant l'armée de la soumission au devoir 鄡義軍, voir Le Tchen-ju, Tchang Kueh'ao Tchouan, 2 a, Sive l'ong ts'ang k'e; Wu-ko Tchang-min, Kie chau koua tchouei che sing che, Bull. Nat. Lib. Peiping, IX, 6, p. 17; et TM, p. 1313. À l'époque de Tchung Yi-tchou 張譙潮, cette armée semble avoir réuni les onze préfectures de Cha 沙, de Koua 廉, de Yi 伊 (l'ami actuel) [le TM ouvre cette préfecture de sa liste], de Si 西 (actuellement Kara-Khadja près de Toufan), de Kan 甘, de Sou 肅, de Lan 蘭 (actuellement Kou-lan-hien 鄭蘭縣 au Kan-sou), de Chan 乾 (actuellement La-tou-hien 藝都縣 au Tsieh-hai), de Ho 何 (actuellement Liu-hia-hien 麗夏縣 au Kan-sou), de Min 廟 (qui porte le même nom au Kan-sou), et de Kouo 巍 (qui se trouvait sur la rive nord du Fleuve Jaune, au sud de Pa-yeu-hien 巴縣 au sud de Si-nung 西寧 au Kan-sou). Wang Tchang-min suppose qu'au moment de sa fondation vers 905 l'Etat de Kiu-chia aurait réuni au plus huit préfectures; et nous

(1) La cinquième année Tien-fou (940-941) de la dynastie des Tsin 西夏 (936-947), [Tsan] Yi-kun 義金 mourut, et son fils Yuan-tu 元德 lui succéda (voir n. 1, p. 53).

avons constaté que les quatre préfectures de Koua, de Cha, de Yi, et de Si faisaient partie de cet état (cf. supra, p. 48). Or, selon les termes de la nomination de Tsao Yi-kun, en 924 « l'Armée de la commission au devoirs se trouve réduite aux seules deux préfectures de Cha et de Koua. Peut-être la capitulation de 911 (cf. supra, p. 48) avait-elle entraîné le détachement des préfectures ouïghoures de Yi et de Si.

(2) Entre 924 et 940, il y a plusieurs mentions de Cha-tchou et de Koua-tchou dans les annales principales des deux histoires officielles des Cinq Dynasties, dans le *Tien-fou guan hanzi*, et dans le *Tsou che zile le jour gi-gou* [de la première lune de la quatrième année Tong-huang] (14 mars 926). Tsao Yi-kun de la préfecture de Cha envoie un ambassadeur qui arriva à (WTCK, v. 9 a). Cette ambassade se rendit en Chine sans doute en compagnie des Ouïghours, dont l'arrivée est signalée le jour suivant.

On trouve une mention identique sous le jour *ling-sen* de la douzième lune de la première année Ich'ang-hung (19 janvier 931) (WTCK, vi. 9 b). Encore une fois les gens de Cha-tchou avaient voyagé en compagnie des Ouïghours, car une ambassade ouïghoure arriva le même jour. Le *Tsou fai guan hanzi* (extrait, 16 a) rapporte qu'à la dernière lune de cette même année (25 septembre-24 octobre 930), Tsao Yi-kun de la préfecture de Cha offrit quatre cents chevaux et un galet de jade. Cependant, cette ambassade avait arrivé bien à la douzième lune, à juger d'après l'arrivée d'une ambassade ouïghoure à la même lune, et d'après la promotion de Tsao Yi-kun effectuée dix-neuf jours plus tard, un délai qui paraît normal. Le KIVTC (xii, 1 a) écrit, en effet, que le jour *pieg tsou* de la première lune de la deuxième année Ich'ang-hung (7 février 931), le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha, Tsao Yi-kun, fut nommé à exercer cumulativement la charge de président du département du grand secrétariat impérial (*tchang-chueh-lia* 牙書令).

À la première lune [de la troisième année Ich'ang-hung] (9 février-9 mars 932), la préfecture de Cha offrit soixante-quinze chevaux et trente-un galets de jade. (TFVK, extrait, 10 b).

Sous le jour *wou-gui* de la première lune de la première année Ying-chouen [= W'ing-tsai] (9 janvier 934), le WTCK (vi. 2 a) rapporte l'arrivée d'ambassadeurs de Cha-tchou et de Koua-tchou. Une ambassade ouïghoure arriva le même jour. Le TFVK (extrait, 20 a) rapporte à la première lune intercalaire (17 février-17 mars 934) que le *ya-tamng* 牙將 (commandant au siège d'administration) Tang Tsin 進 de Koua-tchou et Leang Ning-fong 梁寧通 de Cha-tchou firent leurs adieux.

À la première année *ts'ing-sai* de Moti 末帝, le jour *houei-ich'en* de la septième lune (27 août 934), le préfet de Koua-tchou, Mou-jong Kouei ying 盧容歸盈, président du ministère de la justice proposé à la vérification 頤檢 [pour 檢] 檢刑部尚書, fut élevé 舉 à vice-président de gauche du département des affaires d'état préposé à la vérification 頤檢 [檢] 檢官書左僕射. En cette occasion, [les ambassadeurs] de Koua et de Cha étaient joints aux Ouïghours pour venir rendre hommage et apporter tribut. On a chargé un commissaire impérial de les reconduire, et c'est pourquoi il y a eu cet ordre impérial [de nomination]. (TFVK, extr., 16 a).

À juger d'après les textes des Tsoi postérieurs que nous venons de voir, le commissaire impérial au commandement de l'armée de Kouei-yi et préfet de la préfecture de Cha, Tsao Yi-kun, ne semble conserver à cette époque aucune autorité sur la préfecture de

Koua, dont le préfet, qui est d'une autre famille, agit de façon indépendante. De plus, les textes chinois de cette époque rendent compte, le plus souvent, des ambassades de Kouatchéou et non celles de Cha-tchoué, et ne parlent plus du «Kouen-yidam tsie-tou-cheh 羲眞彌度使». Cf. infra, 55, n. 1.

Le *Ts'ao che* (卷, 18 a) signale sous la septième lune de la deuxième année *ts'ing-ching* (le 11/7/936) et le *H. TC* précisent le jour *tung-yen* (6 juillet 935) l'arrivée d'ambassades ouïghoures et des préfectorales de Cha, de Tsang, et de Koua. Le préfet de Cha-tchoué, Ts'ao Yi-kin, aurait offert trois éléphants (Lo Tsien-ju, Koua Cha Ts'ao che nien piao, 3 b, éroit qu'un caractère aurait tombé après éléphant), tandis que le préfet de la préfecture de Koua, Mou-joung Kouen-ying 魏容哥盈, offrit cinquante éléphants. Cf. 79, n. 1.

Le *Tsou che* (卷, 3 a) rapporte sous le jour *tung-kai* de la quatrième lune de la deuxième année *kouen-foung* (6 janvier 940) des *lens* qu'une ambassade de Touen-houang 虞煌 était venue à porter tribut. Ce semble être la première mention d'une ambassade de la préfecture de Cha à la Cour des *Lens*. L'année suivante, sous le jour *tseng-rou* de la cinquième lune (13 juin 940), le *Tsou che* (卷, 2 b, de l'édition *TCHT*) signale que lors d'un banquet, l'empereur 宋太祖 嵩煌二位作本俗舞 Wittiget et Feng (*History of Chinese Society* : I, p. 223) traduisent : «He ordered the two envoys from the Uighurs and Tun-huang to perform their native dances so that all the envoys might see them» ; et comment dans une note : «The Tun-huang oasis was inhabited by Uighur people. Hence we would expect the text to read Tun-huang Hui-hu (the Uighurs of Tun-huang) rather than Hui-hu Tun-huang 虞煌烏鵲煌 which does not make good sense whether rendered as 'Uighurs and Tun-huang', 'Uighur Tun-huang', or 'Tun-huang of the Uighurs'.» Mais j'ai bien l'impression qu'il faudrait comprendre ici «les deux ambassadeurs (ou ambassades) respectivement des Ouïghours et de Touen-houang». Quant à parler de 977 le *Song che* (卷, 13 a) parle du «Qazan ouïghour des préfectorats de Kou et de Cha» — la première mention des «Ouïghours de Cha-tchoué» dans le *Lens che* étant de 1014 (cf. LG, II, 4 a) —, rien ne permet d'affirmer qu'en 940 «the Tun-huang oasis was inhabited by Uighur peoples». D'autre part, puisque les ambassades de Touen-houang de cette époque se rendaient à la Cour de Chine presque toujours en compagnie d'une ambassade des Ouïghours de Kou-tchoué, il est vraisemblable que cette ambassade de Touen-houang à la Cour des *Lens* soit venue également en se joignant à une ambassade des Ouïghours de Kou-tchoué.

(1) Les équivalents principaux de *H. TC* (卷, 1 b) rapportent tous le jour *tung-yen* de la deuxième lune de la cinquième année *tsou-foung* (12 mars 936). «Le commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouen-yi, Ts'ao Yi-kin, étant mort, on lui conféra le titre posthume de grand précepteur 太師. Son fils Yuan-tu 元徒 fut chargé de succéder à son poste.»

Le *Song che* (卷, 22 b) écrit qu'à la mort de Yi-kin son fils Yuan-tchong 元忠 succéda ; et ainsi il ne rend pas compte de Yuan-to 元徒 ni de Yuan-chou 元深, qui doivent précéder Yuan-tchong.

Il ressort des manuscrits de Touen-houang qu'en fait, Ts'ao Yi-kin mourut et fut remplacé par son fils Te'o Yuan-to entre juillet 934 et février 936. Effectivement, la dernière mention datée de Ts'ao Yi-kin en tant que *tse-tou-che* que je relève parmi les manuscrits de Touen-houang est du 14^e jour de la cinquième lune de la cinquième année *ts'ing-ching* (28 juillet 934) ; il porte le titre «commissaire impérial au commandement des Armées de Kouei et de Kouei-ki, président du département du grand secrétariat impérial préposé à la vérification», le Grand Prince Ts'ao Yi-kin 河西歸義等軍節度使檢核令公大王費謹金 (voir ms. 2705 4^e du Fonds Pelliot). Le colophon d'un autre manuscrit de Touen-houang (P. 3556 1^e) nous apprend que le 16 février 936

La septième année (942-943), Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 de la préfecture de Cha et Ts'ao Yuan-chen 曹元深⁽¹⁾ de la préfecture de Koua envoyèrent tous deux des ambassadeurs à la Cour.

Ts'ao Yikia n'était plus, et quo son fils Ts'ao Yuan-lé, en tant que fonctionnaire provisoires 留後, avait déjà succédé ; le 21^e jour de la première lune de la troisième année t'ing-tai (16 février 936), le disciple Ts'ao Yuan-tso, fonctionnaire provisoire au commandement de l'armée de Kouei-ji, directeur des travaux publics préparé à la vérification弟子歸軍師留後使驗核司空曹元德.

Quant à la date de la mort de Ts'ao Yuan-lé et de la succession de son frère Ts'ao Yuan-chen 曹元深, rien ne permet de la fixer avec précision. Cependant, lors de l'arrivée à Koua-tchou et à Cha-tchou en 939 des envoyés de la Cour de Chine dont le voyage est raconté dans la notice sur Khouta du HTCK (卷之二, 12 a), ce fut «leur» préfet Ts'ao Yuan-chen. 其刺史曹元深 qui les accueillit.

(1) Les annales principales du HTCK (卷之三) rapportent sous le jour ping-chen de la deuxième lune de la septième année t'ien-fou (4 février 943) : «L'ambassadeur de Khouta (Tz'u-tien 子闔), le tou-tou (= tutuq) Liou Ts'ai-cheng 劉再昇, arriva. Ts'ao Yuan-chen 曹元深 de la préfecture de Cha 沙州 et Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 de la préfecture de Koua 厥州 envoyèrent tous les deux des ambassades qui se joignirent à Ts'ai-cheng pour venir. Les annales principales du HTCK (卷之三, 9 a) nous apprennent en outre qu'une ambassade ougboura avait accompagné ces ambassades de Khouta et des préfectures de Cha et de Koua.

Le il faudrait attirer l'attention sur une confusion dans les textes des notices sur les Tibétains du HTCK et du WTCK. En effet, à propos de cette ambassade de la septième année t'ien-fou, les deux notices donnent «Ts'ao Yuan-tchong de Cha-tchou 沙州曹元忠 et «Ts'ao Yuan-chen de Koua-tchou 厥州曹元深», alors que nous savons de voir que les annales principales du HTCK parlent, au contraire, de «Ts'ao Yuan-chen de Cha-tchou» et de «Ts'ao Yuan-tchong de Koua-tchou». Ce sont sans doute les annales principales du WTCK qui ont raison, puisqu'on lit dans les annales principales du HTCK (卷之三, 9 a) que quelques jours plus tard, au jour long-yü de la première lune de la huitième année t'ien-fou (18 février 943), «le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Cha, Ts'ao Yuan-chen 曹元深, fut promu grand maître proposé à la vérification, chargé du poste de commissaire impérial au commandement de l'armée qui se soumet au derois de la préfecture de Cha 檢核太傅充沙州歸義軍節度使». Le Tchen-yu dans son étude sur la famille Ts'ao (Koua Cha Ts'ao-che niang-pao, 6 b) ne s'est pas aperçu de cette contradiction dans les textes. Lionel Giles n'a pas vu l'erreur non plus, et a cru, par conséquent, que Yuan-tchong 元忠 était, d'abord, préfet de Cha-tchou, ensuite, préfet de Koua-tchou, et puis «fonctionnaire provisoire» (tou-tou) de Cha-tchou pour devenir enfin tsai-tsai-chie (cf. Giles, A Topographical Fragment..., in BSOS, VII, p. 509). Dans un article antérieur (A Chinese Geographical Text of the Ninth Century, in BSOS, VI, 1930-1932, p. 836), M. Giles a soutenu que Yuan-tchong avait succédé directement à Yuan-lé en 943 et que Yuan-chen n'avait jamais été tou-tou-chie ni préfet de Cha-tchou; dans A Topographical Fragment..., il reconnaît cette première erreur, mais aurait, une fois de plus, négligé de vérifier le Tchen-yu tchouan par les annales principales.

«Le jour long-chen de la troisième lune [de la troisième année t'ien-yü (3 mai 940)], on fit du préfet de la préfecture de Koua, Ts'ao Yuan-tchong, le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Cha.» (HTCK, 卷之三, 8 b) [Lo Tchen-yu, op. cit., 5 a, écrit à

Sous le règne de Ché-tsung 世宗 (954-960) de la dynastie des Tcheou 周 (951-960), on fit [Ts'ao] Yuan-tchong 元忠⁽¹⁾ commissaire impérial au

tort «deuxième lune». Quelques lignes avant cette mention, à la deuxième lune, le KWTC signale l'arrivée d'un ambassade ouïghoure. Il y aura probablement quelque rapport entre cette ambassade du 20 mars 946 et la nomination de Ts'ao Yuan-tchong du 3 mai 946, soit que Yuan-tchong ait envoyé un représentant à la Cour avec les Ouïghours, soit que la Cour ait choisi le moment du départ des Ouïghours pour effectuer cette nomination afin que les Ouïghours transmettent la nouvelle à Yuan-tchong.

Ts'ao Yuan-chou est donc mort entre 943, année de sa nomination comme tsie-tou-che, et la fin de 945.

À la deuxième lune [de la première année huang-chouen (novembre 951)], le moins 份 de la préfecture de Cha, Hing 景, présenta une adresse à l'empereur 表 expliquant que les Ouïghours empêchaient les communications [avec la Chine]... [Ici suit un résumé très bref des relations depuis un siècle entre la Chine et les Ouïghours d'un côté et la Chine et Chachéou de l'autre, jusqu'à la nomination de Ts'ao Li-kia comme tsie-tou-che qui aurait été à l'appui de Han Chou 漢株 de Ling-woo 靈武]. «Après, pendant longtemps, il n'y eut pas de paiements de tribut, et, sur ce, ils envoyèrent un moins pour expliquer l'affaire.» (TFK K, xxvii, 306). Le Tchen-yu (Koua Cha Ts'ao-che..., 6 a, Sinc Fang 送方 6) croit à une omission, puisqu'il trouve normal pour l'époque un nom de moins à un seul caractère (Hing 景). À noter, d'autre part, que la dernière mention d'une ambassade de Chachéou à la Cour de Chine est de l'année 939.

⁽¹⁾ Concernant cette ambassade, le Tai ping kouan yu li 太平寰宇記 (cii, 2 a) écrit : «La deuxième année hien-té (955-Dai) des Tcheou, le Kouan de Kan-tchéou et le fonctionnaire provisoire (tsou-hou) du comandement impérial au commandement et à la surveillance de la préfecture de Cha 沙州節度觀察使留後, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, envoyèrent chacun une ambassade présenter des produits de son pays. De nouveau, le commissaire impérial aux milices locales [團練使] de la préfecture de Koua dépendait de la préfecture de Cha comme auparavant. Le fonctionnaire provisoire au commandement et à la surveillance de l'Armen qui se soumet au devoir 留難使, Ts'ao Yuan-tchong, fut nommé commissaire impérial au commandement [de la région] (tsie-tou-che); et le fonctionnaire chargé des affaires militaires de la préfecture de Koua 知廩州軍事, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, fut nommé commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 州團練使. En outre, on fit couler des sceaux pour donner à chacun. Tout cela fut en récompense de leur volonté de venir rendre hommage.»

Les annales principales du KWTC (cii, 7 a) rapportent sous le jour mou-sen de la cinquième lune de la deuxième année hien-té (13 juillet 955) : «Le fonctionnaire provisoire de la préfecture de Cha, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha, grand chef des armées préposé à la vérification, et chargé d'examiner et de régler les affaires avec [les présidents du département du grand secrétaire impérial et du département de la chancellerie impériale] (voir des Récords, Traité des fonctionnaires..., p. 829, n.) 沙州節度使檢核太尉同平章事.»

Le Song che rapporte (coeur, 22 b) ces nominations et l'octroi des sceaux également à la deuxième année hien-té. M. Lionel Giles (*A Topographical Fragment from Tschouang*, in ASOS, VII, p. 369), interprétant ce texte du Song che, a compris que Ts'ao Yuan-tchong était venu lui-même à la Cour chinoise en 955, mais je crois que M. Giles accorde une valeur trop littérale au tai hung 来衡 du Song che, surtout qu'aucune autre source ne vient à l'appui de cette supposition.

En parlant qu'en 935 la préfecture de Koua dépendait une fois de plus de la préfecture de Cha, le *Tai ping hui han* 五平會漢 qui confirme implicitement ce que nous avions supposé au sujet de l'indépendance de la préfecture de Koua à la période précédente (cf. supra, 52, n. 1). On remarquera aussi que les relations de l'Armée qui se soumet au devoir de Cha-tchéou avec les Ouïghours de Kan-tchéou se seraient améliorées, puisque leurs ambassades venaient égales ensemble à la Cour, quoique cette audience ouïghour ne soit pas mentionnée ailleurs.

Dans l'*Édition collective des œuvres de Wang Ku-an-wei*, in *TP*, 26, p. 174, Pelliot écrit concernant Ts'ao Yuan-tchong : « ... la fille du roi de Khotan 李牛天 là Cheng Cien, laquelle avait épousé le gouverneur héréditaire de Touen-huang 曹元忠 Ts'ao Yuan-tchong... » sur une peinture de Kouan-yan offerte par la dame 姚 Ts'ao. Cette peinture portait également de Touen-huang et est datée de 968. De l'inscription, il résulte que la dame Ts'ao est la veuve de Ts'ao Yuan-tchong; on voit par là que Ts'ao Yuan-tchong était déjà mort en 968, ce que M. Le Tchen-yu n'avait pu déterminer dans son travail sur la famille Ts'ao... ». Plus tard, dans *TP*, 28, 1931, p. 412, M. Pelliot modifie cette première conclusion : « M. Waley attire ici l'attention, à la suite du *Ts'ao guabka*, VIII, p. 123, sur un manuscrit Stein qui montre encore 曹元忠 Ts'ao Yuan-tchong vivant et gouvernant en 974... ». Par contre, le même manuscrit Stein montre que Ts'ao Yuan-tchong était déjà remplacé en 975 par 曹延恭 Ts'ao Yen-kong, et par suite l'*Histoire des Song* se trompe en faisant durer la vie et le gouvernement de Ts'ao Yuan-tchong jusqu'en 980. Je pars néanmoins de l'estimation du manuscrit Stein sur ce dernier point; un extrait de la grotte 120 A montre que Ts'ao Yen-kong gouvernait sûrement en 970».

M. Lionel Giles (*BSOS*, m, p. 570), se basant également sur des manuscrits Stein, convient que Ts'ao Yuan-tchong a tenté de regner en 971, mais il poursuit, sans indiquer la source de son renseignement, qu'il aurait abdiqué en faveur de son fils et qu'il était mort seulement en 980. La *Song che* (ccccx, 23 a), il est vrai, fait mourir Ts'ao Yuan-tchong en 980, mais la notice du *Song che* sur Cha-tchéou renferme nombre d'imprécisions qui concordent mal avec les faits connus par ailleurs.

En fait, le manuscrit 3827 v° du Fond Pelliot nous renseigne très quellement sur la date de la mort de Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 et de la succession de son fils Ts'ao Yen-kong 曹延恭. Ce document, dont la fin manque, est rédigé par Ts'ao Yen-kong 曹延恭, frère cadet et successeur de Ts'ao Yen-kong, probablement à l'adresse de la Cour chinoise. En voici le texte : « [De] votre sujet, Ts'ao Yen-kong 曹延恭, par intérim fonctionnaire provisoire des soldats et chevaux et du commandement de l'Armée de la soumission au devoir, kin-tou-kouang-lou-tu-sou, directeur des travaux publics préposé à la vérification, président du tribunal des censeurs par cumul, grand pilier de l'Etat, baron fondateur de principauté de la sous-préfecture de Taliang avec un apanage de trois cents familles 帶歸義軍節度兵馬留後金紫光祿大夫檢校司空兼御史大夫上柱國正縣開國男食邑三百戶. Le sixième jour de la sixième luna de la septième année dernière de la période N'ei-pa (28 juin 971) de la présente administration, le père de Votre sujet trépassa; et [mon] frère aîné, Yen-kong, 延恭, commissaire impérial à la défense 防禦使 de la préfecture de Koua 瓜州, kin-tou-kouang-lou-tu-sou, directeur de l'instruction 司徒 préposé à la vérification et, par cumul..., pris la charge de fonctionnaire provisoire des soldats et chevaux au commandement de l'Armée de la soumission au devoir 充歸義軍節度兵馬留後. Par la suite, il commissaire Votre sujet comme vice-commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir, chargé par intérim des affaires civiles et militaires de Koua-tchéou... ». Ts'ao Yuan-tchong est donc mort le 28 juin 971.

commandement de l'Armée de la soumission au devair 緝義軍節度使 et [Ts'ao] Yuan-kung 元恭¹⁴ commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 瓜州團練使.

Les tributs qu'ils offraient¹⁵ (étaient composés de) sel ammoniac (*kang-chu* 銀砂), ecrevis d'antilope (*lung-yang-lie* 鹿角), brocart de Perse (*Pas-sa Lin* 波斯錦), coton de Ngan-si (Ngan-si pa-tie 安西白疊)¹⁶, alun vert

¹⁴ Le « Yuan » 元 de Yuan-Kung 元 虍 est à corriger en Yen 虞. Ce personnage, fils de Yuan-tchong, portait le nom de Yen-king 虞 金 jusqu'en 962, lorsque la Cour chinoise lui conféra le nom de Yuan-kung 元 虍 pour remplacer le caractère *king* 金, devenu taboo sous les Song (cf. le *Tsao tsche tang kien ts'eng pien*, et Lo Tchen-yu, Koua Chu Ts'ou-cha men pien, 7 a). Il était d'abord le commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua (Lionel Giles écrit à tort qu'il était « only mentioned in the Histories as *sung-yü-shih* of Koua-chou in 962... » (cf. Guoyu, op. cit., p. 570)). En 962, il fut nommé commissaire impérial à la *Li-fang* de la préfecture de Koua 瓜州防 虍 (SG, accise, 23 a). En 974, il succéda à son père, Ts'ao Yuan-tchong, comme chef du gouvernement du Kouei-yi-kun (cf. supra, p. 58).

A partir du début du onzième siècle, le *Louo tsche* donne la famille Ts'ao comme naissance sous l'année 1014, par exemple, on lit (LG, 25, 6 a) : « Ts'ao Chauen des Ouïghours de Cha-tehouu 沙州回鶻始祖 et sous l'année 1020 on lit (LG, 31, 2 b) : « le roi de la commanderie de Touen-huang des Ouïghours de Cha-tehouu, Ts'ao Chauen 沙州回鶻始祖也。」

¹⁵ L'édition SIFT du AWTC écrit ici *kong* 供 au lieu de *keung* 供 comme dans l'édition Pe-an.

¹⁶ Voir H. LAUFER, *Sino-Tibetica*, p. 503-508. A la page 506, M. Laufer écrit : « ... in A. D. 939 jude nad nas-sa were sent by the Uigur [cf. WTHF, 1930, p. 343]. The latter event is recorded also in the *Bei Hu Tu si*, where the word is written 回紇, phonetically, *kuai-ia*, but apparently intended only as a graphic variant for *nas-sa* [M. Laufer observe que le caractère *long* 龍 manque dans le dictionnaire *K'ang-hi*]. The same work ascribes sal ammoniac (written in the same manner) to the Tu-sau (Tibetans) and the Ta-biang (= Tibetan tribe in the Kukunur region). »

¹⁷ Sur lung-yang-lie, voir B. REED, *Chinese Materials Medicine, Animal Drugs*, n° 362.

¹⁸ Sur Pas-sa Lin 波斯錦 et Ngan-si pa-tie 安西白疊, voir B. LUCERA, *Sino-Tibetica*, p. 488-492. A propos du présent texte du AWTC, il écrit notamment (p. 488) : « Persim brocarts, together with cotton stuffs from Au-si (Parthia) 安西 有絲, are further mentioned at the time of the Emperor Si Tsui 壽宗 (A. D. 954-958) of the Hou Han dynasty, among tribute-gifts sent from Kuadoa 瓜州 in Kou-siu Notes, cependant, que rien ne jusifie l'identification de Ngan-si 安西 avec la Parthie, comme le fait M. Laufer. Il ne faut pas confondre ce nom de Ngan-si avec le nom de la région de Boukhara, qui s'étendait Agan-si 安息 (cf. GUERRAND, *Documents sur les Tou-kou*..., p. 136, n.) À l'époque des Tang, Ngan-si 安西 était le nom du grand protectorat général chinois *Mahl* dans la région correspondant à peu près au Turkestan russe, au Turkestan chinois et à l'Afghanistan. Le siège de ce protectorat fut livré en 658 à Koutcha, où il subsista jusqu'à ce que ce territoire fut conquis à la fin du VIII^e siècle par les Tibétains (cf. GUERRAND, *Ibid.*, p. 8). Étant donné que Ngan-si était, après 658, le nom employé habituellement à l'époque Tang pour désigner Koutcha (cf. GUERRAND, *Documents...*, p. 8, 45, 81, etc.), vraisemblablement c'est de Koutcha que provenait le coton de cette liste. En ce qui concerne le

et bleue (*kin-sing-fan* 金星繁) (1), bocas (*ta-p'eng-cha* 大鹽砂) (2), tissu au poil d'en (*ent-ho* 毛氈) (3), et galets de jade (*yu-t'an-an* 玉圓圓) (4). [Les seigneurs

protectorat général de Ngan-sai, cf. *supra*, p. 10 et 11; sur Uzouane, *Les grands fonctionnaires des provinces*..., p. 31 et 100; et GUERREUX, *Décamptes*..., p. 68, n.

M. Laufer (*Sinoturkestan*, p. 490) explique l'origine du mot *pao-fuk* par le perse *mogen fak* dib, dérivé de *pambak* dip « brocart de coton » ou « tissu de coton ». Dans la notice du *T'ang-chao* sur Kao-ch'ang 高昌 (caan 3, 4 a), on lit qu'il s'y trouve une plante appelée *pao-fu*; on en cueille la fleur qu'on peut tisser pour en faire de la toile... (cf. GUERREUX, *Décamptes*..., p. 102 et note, qui dit qu'il s'agit du cotonnier). A. Stein (*Excavations Asia*, 579) observe qu'obviously the cotton plant is meant, as explained by Chavannes. [La culture] is still one of the chief agricultural resources of Turfan and its product a main article of export. Voir aussi la note très longue et détaillée qui résume la question dans WITTMAYER et FAZÉ, *History of Chinese Society* : *Liao*, p. 133-138, où il est dit notamment : « In Kan-chiang and other Inner Asiatic regions recently investigated by archaeologists... the cultivation of cotton may date from the fifth or sixth century. According to the Liang Shu (54, 10 a), the cotton plant (pao-fuk) bears fruit like cocoons with fibres inside. The cloth made from these fibres was used as a means of exchange. In 981 a Sung envoy, Wang Yen-te 王延德, traveled to Kao-ch'ang. On his trip, which lasted until 984, he observed that Kao-ch'ang produced pao-fuk and huang-pu, fabrics made of flower buds (56, 490, 10 b)... »

(1) L'édition *Po-na* du KWTC écrit 金星繁, caractère qui ne se trouve pas dans les dictionnaires. L'édition SPPT du KWTC et le WTCK ont fan 金星繁, « alun ». La *Po-na* que *fan* (p. 566) rapporte sur le *kin-sing-fan* 金星繁 un texte du *Pen-ts'ao kung-mu*, où, sous la rubrique du *hounng-fan* « alun jaune 萬華繁 », il est dit que « [l'alun] qui vient du Ho-ni 何尼 et qui, à l'état naturel, est de couleur verte et blanche s'appelle *kin-sing-fan* 金星繁 ». Cf. aussi *supra*, p. 51, n. 1.

(2) D'après REED et PAC, *Minerals and Stones*, n° 127, *p'eng-cha* 盐砂 s'écrit aussi *p'eng-cha* 鹽砂 et *p'eng-cha* 盐砂 (moderne). « It is produced naturally on the shores of the lakes of Tibet where it is collected from the deposit continually being made by evaporation in much the same way as tincal. Schago is the Hindustani name for this same salt. It is sold in the partially refined state in broken masses of white, transparent crystals, showing the characteristic oblique rectangular prisms, and on one surface often presenting a layer of large reddish-brown crystals. It occurs also in Anhui and Kansu. »

LAUREN (*Bird Navigation among the Tibetans*, p. 88 et suiv.) écrit : « An interesting example of the treatment of Tib. *bul* in Chinese is afforded by the Chinese word *p'eng-cha*, 'carbonate of soda, natron' (*nitrum carbonicum*), which has not yet been explained... The first and oldest mention of the term, as far as I know, is made in *Kin Wu Tzai-shi* (Ch. 138, p. 1 b), where *ta p'eng cha* 大鹽砂 ('salt of the great rock') is enumerated among the products of the Tu-po. This very name is suggestive of being the transcription of a foreign word (the character 砂 certainly is an artificial formation, the two other characters given by Warren are taken from the *Pen ts'ao*). The ancient sounds of the phonetic element *p'eng* 砂 are *tong, and the Tibetan word answering in sense to the Chinese is *bul* (Jacobs, *Dictionary*, p. 370), so that Chin. *p'eng* (bung) appears as a reproduction of Tib. *bul*, simultaneously proving that the final *t* in *bul* was sounded; both words agree also in the low tones. »

(3) L'édition *Po-na* du KWTC écrit moa 盐氈 au lieu de ent 盐氈 comme le WTCK et l'édition SPPT du KWTC. Le *TFIX* (caan 1, 12 b) fournit la legon 盐氈 (cf. *supra*, p. 51, n. 1).

(4) Yu-t'an-an 玉圓圆 est traduit dans CHAVANNES-PERRIER, *Le traité manchou retrouvé en Chine*, p. 267, « galets de jade ».

des préfatures de Koua et de Gia] étaient tous connus de nom par l'entremise de leurs envoyés, mais les textes historiques ont partout négligé d'enregistrer la succession de leurs morts et de leurs événements.

WTCK,卷之四, 8b.

... alun vert et blanc (*kin-sing-fan* 金星礬), résine de Populus balsamifera, var. gummifera West., (*hou-long-fan* 胡桐膠)... horax (*ta-peng-cha* 大麻紗), tissu au poil dru (*cil-ho* 毛葛)...

KWTC, 卷之三, 3a.

Quant aux Tibétains 西蕃, ils ne se présentèrent pas⁽¹⁾ à l'époque de la dynastie des Leang 蘭 (907-923).

La troisième année *tien-tch'eng* (928-929) de la dynastie des T'ang [postérieure], le roi des Ouïghours, Jeu-yu 仁祖, venant rendre hommage à la Cour⁽²⁾, les Tibétains envoyèrent aussi une ambassade qui se joignit à lui pour venir et depuis lors ils se rendirent en Chine à plusieurs reprises.

Ming-tsung 明宗, tenant audience au Palais *Touan-ming* 達明殿 pour

(1) Voir LACROIX, Sino-français, p. 339-342.

(2) La notice du WTCH (卷之三, p. 337) sur les Tibétains mentionne cependant deux ambassades des Tibétains à la cour des Leang, mais peut-être est-ce parce qu'il s'agissait de « Weas » et non pas de « réelles » Toushan.

(3) Dans les annales principales du WTCK (卷之三, 6a), on voit sous le jour *ki-tch'ou* de la deuxième lune de la deuxième année *tien-tch'eng* 天成 (7 janvier 928) que « les Houei-hou 侯侯 et les Tou-tou de la frontière occidentale 西界 envoyèrent des ambassadeurs à la cour ». Puis, dans les annales principales du KWTC (卷之三, 2d), on voit sous le jour *won-tch'ou* 翁酉 de la première lune de la troisième année *tien-tch'eng* (15 février 928) que « le Pa-fan te li ben-soua 野利延愬 avec cinq personnes de sa suite, et le Hsien-hou Mi-li tsou-tsu 米里都督 avec trois personnes de sa suite, firent leurs promesses grandioses qui se rappellent à la verte et qui attirent les lointaines 諸遠懷遠府司 ». On les laisse leur retourner au Fou 蜂。Cette ambassade doit être la même que celle citée par le WTCH (卷之三, p. 338) sous la quatrième lune de la deuxième année *tien-tch'eng* (cf. *supra*, p. 32), à laquelle les promesses furent accordées la première lune de la deuxième année *tien-tch'eng* [« la deuxième année du WTCH est sûrement une faute pour la troisième année » : *supr.*, p. 32, n. 2] (cf. *supr.*, p. 33).

Dans notre isolé il pourrait s'agir aussi d'une deuxième ambassade tibétaine-ouïghoure de la troisième année *tien-tch'eng*, arrivée, selon le TWYK (卷之三, 15a), à la huitième lune intercalaire (17 septembre-16 octobre 928). Le KWTC (卷之三, 10a), par contre, signale cette ambassade sous le jour *kiu-chou* de la neuvième lune (28 octobre 928). Le TWYK rapporte à la neuvième lune une ambassade uniquement tibétaine. Cf. *supr.*, p. 32, n. 3. En ce qui concerne les ambassades tibétaines, voir *supr.*, p. 30-30.

recevoir leurs ambassadeurs¹⁾, les interrogea sur l'emplacement de leur camp royal 西夏. Ils répondirent qu'il était à trois mille li à l'ouest de la préfecture de King 銀州.

Ming-tseng (926-933) les gratifia de peaux de tigre, [distribuant] à chacun une peau²⁾. [Sur quoi.] ils s'en revêtirent tous pour exécuter une salutation ; en pliant le corps et tournant ils firent tomber leurs chapeaux de feutre 狐裘， les cheveux ébouriffés³⁾ comme l'érigeron d'or 菊。Ming-tseng et son entourage parlèrent tous d'un grand état de rire.

Sous le règne de Yin-li 殷立 (948-951) des Han [postérieurs] (947-951), ils vinrent encore à la Cour rendre hommage, [mais] par la suite ils ne s'y rendirent plus. Dans les histoires on a également omis la succession de leurs princes.

¹⁾ Il s'agit probablement de l'audience impériale de la huitième lune de la troisième année ts'ang-khing (3 septembre-3 octobre 932). Cf. *supra*, p. 35, n. 6.

²⁾ Le terme concernant cette audience, pendant laquelle Ming-tseng distribua des peaux de tigre aux ambassadeurs tibétains, se retrouve intégralement dans le *HTCK* (卷之二, 20 a) sous la date de la onzième lune de la troisième année ts'ang-khing. La même audience est signalée par le *HTSHY*, qui écrit *此第四年冬十月* pour «la troisième audience» (cf. *sup.*, p. 36 et n. 1).

A noter que cette audience de la distribution des peaux de tigre est distincte de la précédente, celle de l'interrogation sur le camp couverain des Tibétains, quoique la précise notice laisse supposer qu'il s'agit d'une seule et même occasion.

³⁾ Le *HTCK* écrit ici 亂髮, tandis que le *HTSHY* à 鬚亂. M. Demiéville rend compte de ce passage dans des remarques sur la coiffure tibétaine (cf. *La Couronne de Lhassa*, p. 207-212).

LES OUIGHOURS

(回鶻 Houei-hou < IX "yudi-yur)⁽¹⁾

Traduction annotée des notices consacrées aux Ouighours par le *Kiouou Wou Tai Che* 虞代史記 (KWTC), le *Wou Tai Che Ki* 虞代史記 (WTCK) et le *Wou Tai Houei Yao* 王代會要 (WTBY).⁽²⁾

KWTC,卷第十八, 36.

Les ancêtres des Ouighours (Houei-hou 回鶻) étaient issus des Hiong-nou (Hunas). A l'époque des Wei postérieurs (386-532), on les désignait sous le nom de Tie-lo 蒙勒 (Toliš), et on les nommait également Houei-ho 回纥 (VII "yadi-yur). La quatrième année yuan-ho (809-810)⁽³⁾ des T'ang, le qayqa de leur pays envoia une ambassade présenter une requête pour que [leur nom] fut changé en « Houei-hou » 回鶻, dont le sens était tiré de la rapidité avec laquelle ils tournoyaient 旋 et sonnaient comme la foudre 雷. Leur campement royal principal se trouvait au nord-ouest de Tien-tô 天德⁽⁴⁾ sur les bords de

(1) Pour les diverses transcriptions chinoises du nom des Ouighours (Uyghur), voir WERNER, et FRAZER, *History of Chinese Society : Liou*, p. 92, où l'on trouve aussi une bibliographie des principaux travaux concernant ce peuple.

M. POLLAT (*Note sur l'histoire de la Horde d'Or...*, p. 229, n.) considère comme l'origine possible du nom Uyghur une forme à suffixe -ur de "ui", « se mettre à la suite de ». M. PETER A. BOULLENGER (*JHAS*, IV, 1939, p. 230 et suiv.) propose une autre étymologie.

(2) La traduction de la notice du KWTC (卷第十八, 9-10 6) sur les Ouighours est ici intercalée entre les paragraphes du texte du KWTC.

La notice du WTBY sur les Ouighours (卷第十八, p. 342-343) est pratiquement identique à celle du KWTC, exception faite de quelques petites variantes que je signalerai au fur et à mesure. De plus, les deux premières lignes de la notice du KWTC sont omises dans le WTBY, qui commence par « Le campement royal principal des Ouighours... ». Pour le *Kiouou wou tai che* et le *Wou tai che ki*, je renvoie à l'édition *Pu na pen des vingt-quatre histoires* qui signalent les variantes du titre de l'édition *Sau pou pen yen* de la librairie Tchong-hou à Chang-hai. Quant au *Wou tai houei yao*, je suis l'édition *T'eng chou tu ts'eng*, en la comparant avec l'édition *hing sou chou kiu*. Voir la bibliographie.

(3) La quatrième année yuan-ho (809-810) est la date indiquée par le *Kiouou T'ang chou*, 卷第十八, 8 a, — mais le *Sia T'ang chou* (卷第十八, 6 6) place ce changement de nom beaucoup plus tôt, entre 785 et 788, et les auteurs de la notice du *Tsang-hu-yamen* citent, de seconde main d'ailleurs, plusieurs œuvres qui confirment les données du *Sia T'ang chou*. (CHARLESSE ET PELLIER, *Un Traité maniétaire retrouvé en Chine*, p. 204). Sur cette date, cf. aussi O. FRASER, *Geschichte des chinesischen Reiches*, III, p. 410.

(4) L'Armée de Tien-tô 天德^{天德} se trouvait au nord de la boucle du Fleuve Jaune. « Le nom d'armée de Tien-tô (son centre était à deux cents li à l'ouest de la ville de Tchong-cheou-liang 中受澤 (ville au nord de la boucle des Ordos, sur le territoire de la sous-préfecture de Wu-yuan 武原縣, à l'ouest des la haanière des Ourates ou Mongolie)) subsista longtemps pour désigner la région de la boucle du Fleuve Jaune, car c'est de

la rivière So-ling 沙威⁽¹⁾, et était distant de la capitale de plus de huit mille li.

Pendant la période le Tien-pin (742-756) des Tang, lorsque Ngan Lou-chun 安祿山 attaqua la capitale, [les Ouighours] eurent le mérite d'aider l'Etat à exterminer les rebelles, et sous plusieurs règnes successifs l'Empereur leur accorda la main d'une princesse. Ils s'attribuèrent le titre d'« Orgueil du Ciel » 天驕, et furent une grande plaie pour la dynastie des Tang⁽²⁾.

WTCK, xxxiv, 9 a.

Les Ouighours furent pour les Tang un fléau encore plus terrible [que les Tibétains]. [Les détails sur] le territoire de leur pays, la succession de leurs princes, les choses et les mœurs apparaissent dans [les histoires des] Tang : ils sont bien connus.

Les Tang leur avaient accordé leurs filles en mariage ; c'est pourquoi durant des générations ils considéraient la Chine comme un oncle maternel/beau-père 𠂔.

KIVTC, xxxviii, 3 b.

Au début de la période kouei-tch'ang (841-847), leur pays ayant été envahi par les Hia-kia-szu 喀刺斯 (Qiryz)⁽³⁾, les tribus et les clans furent disloqués et en désarroi, et transporlèrent alors leurs tentes [à la région] entre Tien-tâ

cette expression qui dérive le nom de la province de Tendue, décrite par Marco Polo Cf. Marco Polo, ed. Yule-Cordier, I I, p. 284-286; PELLIER, J. A., mai-juin 1912, p. 293-296 (ces Barous, *Treaty des Fonctionnaires...*, Armée, p. 796). Cf. aussi le dictionnaire géographique chinois, *Tekong kouo kou bin ti ming ta ts'eou ts'eou*, p. 197, et O. FRANKE, *Geschichte... III*, p. 414.

⁽¹⁾ Le présent texte du KIVTC écrit p/o 西，mais il s'agit là de la confusion bien souvent constatée entre les caractères p/o 西 et se 西, d'ailleurs, on trouve la legon se dans le WTHY, le WTGE et aussi le ETC. La rivière en question est la Selenga (cf. CHAVANNE, *Documents...*, p. 80).

⁽²⁾ Le WTHY écrit ici que leur campement royal principal « était distant de Teliang-agao 長安 de six mille ou six cent li, ce qui correspond à la legon du ETC. Dans notre texte, la capitale se trouvait à plus de huit mille li du campement des Ouighours sur la Selenga devant être K'an-long 關封, la capitale des Song au moment de la rédaction du ETC.

⁽³⁾ Le WTHY n'a pas : « et furent une grande plaie pour la dynastie des Tang».

⁽⁴⁾ Sur les Hia-kia-szu 喀刺斯 (VII "yat-kut-sz"), qui sont les Qiryz, voir O. FRANKE, *Geschichte...*, III, p. 361 [Franke lit le premier caractère de ce nom « kie »] et WITROUSKI et FÉLIX, *History...*, p. 105. Les Qiryz s'emparèrent de la capitale ouighour en 840; CHARNAUD-PELLIER (*Un Traité manichéen*, p. 283 et suiv.) raconte les vicissitudes par lesquelles sont passés les Ouighours après cet événement. Cf. aussi HARNACKER, *Médiéval Asieoriental...*, I, p. 241, où l'on trouve résumée toute l'histoire des Ouighours. La désintégration de l'empire ouighour est bien recouvert aussi par O. FRANKE (op. cit., III - p. 492 et suiv.).

天德 et Tchen-wou 振武⁽¹⁾. À ce moment-là [les Ouighours] furent attaqués à l'improviste par Che Hiong 石雄 et par Lieou Mien 劉謙⁽²⁾, qui les mirent en déroute; ensuite, ils furent défaites⁽³⁾ par le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Yeoù 閨州節度使⁽⁴⁾, Tchang Tchong-wou 張仲武⁽⁵⁾. Des bandes de survivants s'enfuirent vers l'ouest et se soumirent aux Tibétains⁽⁶⁾; les Tibétains les installèrent dans la préfecture de Kan 甘州⁽⁷⁾.

WTCK,卷之九。

Leur pays se trouvait jadis sur les bords de la rivière So-long 史陵水 (Selenga). Par la suite, lorsqu'il fut envahi par les Hia-kia-sseu 豪戛斯 (Qiryz), ils se déplacèrent [au territoire] entre Tien-tô 天德 et Tchen-wou 振武. Étant mis en déroute de nouveau par Che Hiong 石雄 et par Tchang Tchong-wou 張仲武, des bandes de leurs survivants se déplacèrent vers l'ouest et s'assujettirent aux Tibétains 吐蕃. Comme à cette époque les Tibétains s'étaient déjà répandus sur le Ho-ai 河西 et le Lung-yous 琅右, ils y installèrent les Ouighours ça et là.

KWTC,卷之三, 4 a.

Depuis lors, les tribus furent faibles. Leurs descendants furent constamment en relation avec la Chine, et, de génération en génération, ils regardaient la

(1) D'après TM, p. 702, l'armée de Tchen-wou 振武 avait son centre dans l'actuelle sous-préfecture de He-lin-le-oué 和林格勒 au Souei-yan 綏遠. Chavannes et Pelliot (op. cit., p. 210) indiquent que «le Tchen-wou-khan était, sous les Tang, le nom d'une armée qui campait au chef-lieu du 'protecteurat du chan-yu' 畏于都護府, c'est-à-dire dans la région de l'actuel Kouei-houé-tchieng [= Kouei-oué 犀川 de la République Chinoise], à l'angle nord-est de la boucle du Fleuve Jaune».

(2) Voir les biographies de Lieou Mien et de Che Hiong aux chapitres sur du Kieou Tang chou et sur du Tang chou.

(3) L'édition Po ne du KWTC écrit po 歐, tandis que l'édition SIPPY du KWTC et le WTCHIY décrivent keng 攻.

(4) La préfecture de Yeoù 閨州 avait son centre à Pékin (cf. nos RECHERS, Tome II des archéologiques..., p. 792, et TM, p. 613).

(5) Sur Tchang Tchong-wou, voir JM, p. 929.

(6) L'édition Po ne du KWTC écrit Kouei tscha Toufan, 鄭之吐番, alors que l'édition SIPPY écrit kwei ye Toufan 犀于吐番, lecture confirmée par le WTCHIY.

(7) La préfecture de Kan avait son siège dans la ville actuelle de Tchang yi-hien 張掖在今甘肅省 (TM, p. 239). Le camp des Ouighours dans la préfecture de Kan se serait trouvé au début à mi-haut à mi-nord-est de Chang-chou 昌州 (voir p. 27, n. 1). En ce qui concerne l'installation des Ouighours dans la préfecture de Kan, voir les noms 7-13 et 16 de l'introduction. Pour des renseignements généraux sur les divers groupes des Ouighours de cette époque, voir WIEZOREK et FINE, History of Chinese Society..., p. 102 et suiv.

Chine comme un oncle maternel/bon-père (kien 父). De même, l'Empereur, chaque fois qu'il leur envoyait une lettre officielle 詔 ou un édit 命, les appela régulièrement «neveux utérins/gendres» 孫子(1).

WTCK,卷之九.

A l'époque des Cinq Dynasties (907-960), il y avait ceux qui habitaient la préfecture de Kau 川 et [ceux qui habitaient] la préfecture de Si 使 qui ont fait des apparitions en Chine, mais les Ouïghours de la préfecture de Kau s'y sont rendus à maintes reprises. Ils appelaient la Chine «neveux utérins/bon-père» (kien 孫), et la Chine, en donnant réponse par des lettres-éditions impériales 詔, les appelaient de même «neveux utérins/gendres» (cheng 孫).

KWTC,卷之三.

¶ La onzième lune de la première année l'ien-hou (24 novembre-23 décembre 911) des Loang 隆 (907-923), ils envoyèrent⁽²⁾ le gouverneur général

⁽¹⁾ Les Ouïghours pourraient prétendre à une parenté avec l'empereur de Chine à cause des plusieurs mariages de leurs Qayans avec des princesses chinoises à l'époque des Tang. (cf. supra, p. 5). Sur la signification des rapports kien-cheng 孫, 帝 entre États, voir DÉTIEUX, *Le Concile de Lassa*, p. 4.

⁽²⁾ L'unique ambassade ouïghoure du Sî-khounou 西突厥 (actuellement la région de Toufan au Sinkiang) signalée comme telle dans les histoires officielles des Cinq Dynasties est celle de l'année 911 (cf. infra, la traduction du KWTC,卷之三, 56; et le WTCK,卷之四, 46; le TTYK,卷之三, 21 a).

¶ La première ambassade ouïghoure que je trouve signalée à l'époque des Cinq Dynasties est rapportée dans le TTYK (卷之三, 11 a) sous la cinquième lune de la treizième année l'ien-ping (22 mai-20 juin 909): «On envoie des cadeaux d'adieu à Abou-yin 阿布延 (X 阿布延), l'ambassadeur pour rendre hommage et apporter tribut.» Celle ambassade n'est pas mentionnée par les autres sources.

¶ Le WTCK (卷之三, p. 32), comme notre texte, indique l'arrivée de cette ambassade à la onzième lune, et les annales principales du KWTC (卷之三, 6 a) donnent d'une façon plus précise le jour gi-mei de la onzième lune (8 décembre 911). Les annales principales du KWTC (卷之三, 6 a) rapportent qu'au jour li-mei 乙未 de la dixième lune de la première année l'ien-hou (24 novembre 911) l'empereur lui-même à la Porte Ich'an-guan 伊犁關 du fait que des chefs [indigènes] des deux grands États des Ouïghours et des Tibétains étaient venus faire visite. Quant à ce décalage dans les dates, on explique dans le *Treaty* maniéchéen... de Costanzo et Paliot, p. 206, n. : L'erreur des annales principales du KWTC sur tel che paraît née d'une confusion graphique entre 乙未 gi-mei et 丙未 gi-mei.

D'autre part, un texte du *Tsé sou yuan tsou* (卷之三, 12 a), sous la date de la douzième lune de la première année l'ien-hou, contient une description de cette audience par une phrase identique à la mention des portes du KWTC [mais en tenant Ich'an-guan

都督 (*tutuq*⁽¹⁾) Tchou Yi-yeu 周易吉 et d'autres à la Cour rendra hommage et apporler tribut. Tenant audience dans le Palais *Tch'ao-yuan* 朝元殿, Tai-tsou 太祖 (907-913) les fit introduire en sa présence. Il nomma Yi-yeu 石志志 grand général assimilé aux [grands généraux] réguliers de la Garde de la surveillance des portes de droite 右監門衛大將軍 *Li* 正⁽²⁾; il nomma Che Chou-ew 石志見 et Che Louen-sseu 石論思 tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite 右千牛衛有司 *Li* 正⁽³⁾. De plus il chargea le général de la Garde de la surveillance des portes de gauche 左監門衛將軍 Yang Tchao 楊沼⁽⁴⁾

ien 鄭元殿 au lieu de *Tch'ao-yuan-men* 朝元門). Ce deuxième texte du *TFPK* (卷之二, 15 b) rappelle, cependant, les noms nation des ambassadeurs ouïghours et *wou-**na* 吾木 au jour *jiang-nue* de la onzième lune (19 décembre 911) [cf. infra, 68, n. 2], une date étonnante si l'on admet l'arrivée des ambassadeurs au 9 décembre; mais ce même texte du *TFPK*, quelques lignes plus loin, place la distribution des vêtements violetts aux religieux au 26 novembre! Le premier texte du *TFPK* (卷之二, 12 a) poursuit : «Les éventails 積扇 étaient ouverts 開, ceux qui avaient la charge de ce service 積扇者 entraînaient les deux chefs et leurs suites de cent vingt personnes, qui saluaient en se prosternant dans la cour du Palais. Sur ce, chacun était et présente l'adresse à l'empereur (pias 表) et les produits de son pays, etc., qu'offrait son prince 爵長。»

Sur l'arrivée d'une ambassade tibétaine à la onzième lune de la première année d'Ieun-na, cf. supra, p. 31; la traduction de la police sur les Tibétains du *WTHY*, 23, p. 337).

(2) Le *TFPK* (卷之二, 12 b) écrit que le sou-*sou* ouïghour, Tchou Yi-yeu 周易吉, est reçu à la cour pour offrir du tribut à la onzième lune de la deuxième année d'Ieun-na (12 décembre 912-9 janvier 913). En admettant que la deuxième année est une faute pour la première année, on voit que cette ambassade est bien arrivée à la onzième lune.

Le titre *tou-tan* 都督 [*ri* "tuo-tu"] fut introduit chez les Ouïghours par les Chinois dès 646, et adopté tel quel en Turc. Il se trouve sous la forme *tutuq* (ou *tutug*) dans les inscriptions de l'Orkhan et de l'Ormizd (cf. CHAVASSE-PERRIER, *Un Traité manichéen*..., p. 216, n. 2). M. DEMÉVILLE (*Le Concile de Shara*, p. 197, n.) note que ce titre était employé par les Tibétains sous la forme *te-dog*, et pense que ces derniers auraient peut-être emprunté le terme au turc *tutug*, car il observe que ce titre n'était plus utilisé en Chine depuis le milieu du huitième siècle. (Cf. aussi nos *Histoires, Traité des fonctionnaires* et..., p. 707 et 820.) Ce titre avait passé également en sogdien et en khotanais.

(3) Sur le *tsu-yen* *tsi-ou-nou-wei* 左右監門衛, cf. nos *Histoires*, sp. cit., p. 537 et suiv. Sur les «fonctionnaires assimilés aux [fonctionnaires] réguliers», *Li* 正, cf. ibid., p. 3.

(4) Sur le *tsu-yen* *tsi-ou-nou-wei* 千牛衛, cf. nos *Histoires*, ibid., p. 543 et suiv.

(5) L'édition *Siou pou poi yee* du *WTHY* écrit *Tang Tchao* 楊沼, mais le *WTHY* (cf. 66, n. 3) et le *TFPK* confirment la lecture *Tang Tchao* 楊沼 de l'édition *Po* no. Le *TFPK* (卷之二, 22 b) écrit : «A la première année d'Ieun-na (911-912) de Tai-tsou 太祖 des Liang 梁, la préfecture de Fou 虬州 [qui porte actuellement le même nom au Chian-ti] fut appeler et soumettra à l'empereur une lettre donnée par le Qazan ouïghour. Par édit impérial le général supérieur de la Garde de la surveillance des portes de gauche, *Tang Tchao* 楊沼, fut nommé général supérieur de la Garde courgeuse de droite *Li* 正衛上將軍 [le *WTHY* écrit «de gauche»] pour reconduire sous escorte les Ouïghours et les

de remplir les fonctions de commissaire impérial (é) pour reconduire sous escorte les Ouïghours au Fao 馥 (→ Tibet?) ; et il nomma l'introducteur des visiteurs et des affaires 通事介人⁽¹⁾ [le KWTC insère ici une note⁽²⁾],

autres au Fao 馥. D'autre part, [le district de] Huchong 胡充 [qui était son siège dans la sous-préfecture actuelle de Yeng-tsi 鄂爾錫 ou Chantzi 眈戛子 cf. TM, p. 1380, Hou-kouo Kun 遇國 俗] fit rapport à l'empereur que Yang Tchau 楊涓, le commissaire impérial chargé de proclamer un édit de consolation 命旨, fit échec les Ouïghours, conduisant sous escorte deux chefs barbares 胡 et cent vingt personnes, les ramenant dans leur pays.⁽³⁾

⁽¹⁾ Sur les empêche chinois, cf. nos Roratus, *Traité des fonctionnaires* (1910), p. 187.

⁽²⁾ Le KWTC insère ici le texte du WTHY, qui comporte des variantes : « Il nomma Yi-zen 易言 grand général assimilé [aux grands généraux] réguliers de la Garde de la surveillance des portes de droite, et nomma [ses] frères cadets 弟, Tso-mai-che 駕麥之 et Che Louen-ssou 石勒思, tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de gauche. Il nomma Li Woutchou 李屋珠 et Nyan Yen-chau 安鹽山 tous deux généraux assimilés aux [généraux] réguliers de la Garde aux sabres tranchants de droite. De plus, il nomma le général supérieur de la Garde de la surveillance des portes de gauche 在監門衛上將軍, Yang Tchao 楊涓, au grade de général supérieur de la Garde courageuse de gauche 在驍衛上將軍, et le chargea de remplir les fonctions de commissaire impérial... »

Un texte du TFKK (卷第十一, 15 b), du jour plus-tard de la même lune de la première année Kien-hau (19 décembre 911), tout en étant essentiellement pareil à celui du WTHY, tendrait fournir une meilleure liste des noms des ambassadeurs. — Tchouk Yi-zen 圖易言, Tchou Li Mai-che 麥之 (au lieu de 弟, s'écriv. cadets) 嘴李麥之, Che Cheou-ssou 石奇兒, Che Louen-ssou 石勒思, Li Woutchou 李屋珠, Nyan Yen-chau 安鹽山.

Yi-zen 易言 VII *yek-agian > X *i-žən-ŋŋjən, du nom de l'ambassadeur ouïghour Tchouk Yi-zen 圖易言, transcrit très exactement le titre Tigan, nouveau petit fils, un nom d'homme bien attesté chez les Ouïghours. Je relève, par exemple, un « Tigan » Sogdien dans le manuscrit en ouïghour n° 3046 du Fonds Pelliot; cf. aussi l'appendice, p. 160. Tchouk 詞 serait le nom de famille chinois.

Tchou Li Mai-che 麥之李麥之 : Tchou 地略 (VII *t̪i-ŋŋpək > X *t̪i-ŋŋ-pək) transcrit correctement t̪iŋŋk, un haut titre luri (cf. F. W. K. Müller, *Mahendrag*, p. 9). Deux autres ambassadeurs ouïghours rapportés par le Tchouk-fou gwan kien sous l'année 952 (TFKK, 卷第十一, 21 b) et sous l'année 955 (TFKK, 卷第十一, 22 a) auraient peut-être porté de même le titre t̪iŋŋk (cf. l'appendice, p. 157). Li 李 serait le nom de famille chinois. Quant à Mai-che 麥之 (VII *mai-čək > X *məčək-čək), je pense à bākè, gardiens, (cf. l'appendice, p. 149).

Li Woutchou 李屋珠 : Li est encore une fois le nom de famille chinois. Pour correspondre à Woutchou (VII *wuk-čək-čək > X *wuk-čək-čək), on trouve le nom de persona Uyrat (prononcé Oyrat) [cf. Ossus, *Kali Tark Tschilay*, III, p. 123]. Les noms des trois autres ambassadeurs ne me suggèrent rien en luri : Cho Cheou-ssou 石壽兒 (VII *čək čək-čək > X *čək čək-čək), Cho Louen-ssou 石勒斯 (VII *čək čəw-čək > X *čək čəw-čək), et Nyan Yen-chau 安鹽山 (VII *njan jəŋ-čək > X *njan jəŋ-čək). On note que Cho 石 et Nyan 安 sont des noms de famille qui caractérisaient les Sogdiens (cf. Petermann, *A Sogdian Colony*..., IP, 211; et supra, p. 6).

K'ien Huan-tang 优支通⁽¹⁾, comme adjoint 列官⁽²⁾. On les gratifia libéralement de pièces de soie 絹帛, et on les congédia en leur ordonnant⁽³⁾ de rentrer dans leur pays. De plus, on accorda un vêtement violet 黑衣 à leurs religieux 佛 qui étaient venus à la Cour, Ning-lou-yi 寧盧宜 (X 'ngiang-lu-yyi), Li-sseu-yi 李思宜⁽⁴⁾ (X 'li-si-yyi), et Yen-tsien 延謙 (X 'yan-tsi-an)⁽⁵⁾.

WTCK, lxxiv, 9 b.

La première année k'ien-houa (911-912) des Leang, [les Ouïghours] envoierent le gouverneur général 鄡督 (tuluq) Tchong Li-yen 易吉 et d'autres à la Cour, mais le nom de leur prince ne paraît pas dans les documents historiographiques. Les Leang 梁 promirent Li-yen 易吉 et les membres de sa suite à des dignitaires officiels, et envoieront le général supérieur de la Garde de la

⁽¹⁾ L'édition SPPI du KHTC écrit Fuan 元 au lieu de Huan 宣, caractère qui faisait partie du nom personnel de l'empereur Kang-hi 康熙 (1662-1722).

⁽²⁾ Sur p'an-kouan 列官, voir des Borodat, *Traité des fonctionnaires*..., p. 640 et 658, où ce titre est rendu par «fonctionnaire chargé des affaires courantes». M. Demiéville explique les p'an-kouan comme étant «des fonctionnaires hors cadre qui, sous les Tang, étaient adjoints, suivant les besoins, aux commissariats militaires (fan-ts'ieh), aux inspecteurs civils (kouan-ts'ieh), et à d'autres fonctionnaires». Cette institution aurait duré jusqu'à l'époque mandchoue et se serait répandue même au Japon. Le titre fut aussi employé par les Tibétains pour leurs propres fonctionnaires (cf. DEMIÈVILLE, *Le Concile*..., p. 193). Nous verrons par la suite que les ambassadeurs ouïghours comprenaient également des «p'an-kouan» (cf. infra, p. 88, la traduction de la présente notice).

⁽³⁾ Le WTHY écrit au lieu de sang ling kouei koue 放令勾回, ya ling kouei koue 印領歸回 : son les reconduisit sous escorte à leur pays.

⁽⁴⁾ Le KHTC a 季思宜 Li-sseu-yi; le WTHY écrit 年思宜 Nien-sseu-yi, la confusion a pu naître de la forme 季 de 年 nien. (GASTAÑEZ-PELLIER, *Un traité manichéen*..., p. 266 n.). Le TPK (caixiu, 15 b) écrit 季 comme le KHTC. Après avoir mentionné les promotions des ambassadeurs ouïghours sous le jour ping-mou de la onzième lune de la première année k'ien-houa (19 décembre 911), le TPK rapporte cette distribution de vêtements viollets aux religieux sous le jour kouei-wu (20 novembre 911), rompant ainsi l'ordre chronologique (cf. supra, p. 68, n. 4).

⁽⁵⁾ «... Le vêtement violet est en principe le kashaya ou ruba du moine bouddhiste (M. Demiéville m'indique qu'il s'agissait donc du kashaya ordinaire, mais d'un vêtement spécial, uniquement honorifique), qu'on tenait à grand honneur de recevoir en don spécial du souverain; mais il n'y aurait rien de surprenant à ce que l'empereur en eût donné même à des religieux manichéens. Les noms des moines ne sont pas chinois, et n'ont pas non plus l'apparence turque; il faut plutôt songer à des transcriptions de l'iranien, mais la répartition même des noms et leur forme sont trop incertaines pour qu'on puisse basarder des restitutions.» (GASTAÑEZ-PELLIER, op. cit., p. 267). Les caractères Ning-lou 宁盧 du nom du premier religieux sont aussi partie du nom d'un chef tibétain, cité par le WTHY, p. 358 (cf. supra, p. 45).

surveillance des portes de gauche 左監門廊上將軍. Yang Tchou 帶招 pour les reconduire sous escorte au Fan 務.

KWTC, xxviii, 4 a.

La quatrième lune de la deuxième année Tong-kouang 仁光 (7 mai à juin 924)¹⁰ des Tang postérieurs 后唐 (923-936), le Qayan par intérim 権知可汗 de leur pays, Jen-mei 仁美, envoya le gouverneur général 鄭督 (—tung) Li Yin-chokia 李引孫 順¹¹, l'ambassadeur en second 刺使 Tie-lin 鐵林¹², l'intendant général 鄭監 Yang Fou-ngran 鄭監安, etc. — soixante-six personnes en tout —, qui vinrent apporter en tribut des produits locaux et offrir en même temps neuf excellents chevaux¹³. Tchouang-tsung 菲宗 (923-926) les manda en sa présence dans le palais Wen-ming 文明殿, et puis il ordonna au président de la cour de la direction de l'agriculture 同農部¹⁴, Tchoung Houei 鄭侯¹⁵, et au sous-directeur

¹⁰ Les annales principales du KWTC (xxviii, 9 a) rapportent sous le jour ping-chie de la quatrième lune de la deuxième année Tong-kouang (24 mai 924) que les Ouighours envoyèrent une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays. Les annales principales du WTCK ne mentionnent pas cette ambassade. Cf. aussi supra, Tibétain, 51, n. 1.

¹¹ Il semble qu'on pourrait voir dans le nom de l'ambassadeur ouighour, Li Yin-che-ha 李引孫 順 (VII *jeŋ-sjək-ka > X *jin-sy-ke), une transcription du turc *ihčik* (yihčik, «lin, précis, lui d'esprit» (cf. nos GRAM., Alt. Gram.; et Pavel de COTARELLE, *Dictionnaire Toso-oriental*). Käkyari donne aussi *għiekk kħid*, voulant dire «qui prie Dieu», qui indique (cf. B. ARALAT, *Diccionario Láqat...*, III, p. 390). Radloff (*Erläuterung Sprachdenkmäler*, 273) cite un nom de personne *Jakki*, peut-être une variante de *Jakka*. Un manuscrit du Thourouhang (3412 du Fonds Pelliot), daté de 081, fournit le nom de Li Yen-ki 琦隱¹⁶ 懸隱 (X *jħeː-ki), qui paraît contenir également une transcription de *Jakki*. Par ailleurs, le Chokia 鐵頭 de Yin-che-kia est, ou le fait, la transcription régulière en chinois du *Sakya* de Sakyamuni. Voir aussi à l'appendice, p. 101, *Yihčik/Jakki*.

¹² Le WTCK et le TFK (exxvii, 12 b) ont *Tien Tie-lin* 田鐵林. *Tien* 田 est un nom de famille chinois. Quant à *Tie-lin* 鐵林 (VII *t'ieŋ-lin > X *t'ieŋ lin), on songerait à Tarim, attesté comme un titre de femme chez les Turcs, mais décliné par Käkyari comme s'appliquant aux hommes aussi (cf. ARALAT, *Diccionario Láqat-ü-Tack*, I, p. 390). M. PELLIOU, (TP, 1931, p. 132) montre que la lecture «Tarim», généralement attribuée à Käkyari, est à corriger en «Tārim». Vers 1300, Tarim serait le titre du prince de Qomul (Hamî) (cf. PELLIOU, *Tāgrim* > *Tārim*, in TP, 37, 1944, p. 179). Voir aussi l'appendice, p. 160.

¹³ Selon le WTCK (cf. infra, 9 b), ils apporteraient du jade et des chevaux. Le TFK (exxvii, 12 b) précise «neufs bons chevaux et un palet de jade blanc».

¹⁴ Sur le fonctionnaire seu-nong-ling 司農卿, voir nos Notes, *Traité des fonctionnaires*, ... p. 418.

¹⁵ Le deuxième caractère du nom de Tchoung Houei 鄭侯 est loin d'être constant : les deux éditions du KWTC s'accordent pour *Houei* 侯, mais l'édition SPPY du WTCK a *Tsi* 稹 ; l'édition Po na du WTCK a *Siu* 稹 ; et le WTCK a *Tche* 耶.

des travaux 將作少監^①, Ho Yen-ssou 胡延嗣, de porter l'omblème de commandement 持節 pour conférer par diplôme impérial 命 à Jen-meï 仁美 le titre de « Qayan brave et juste » 英義可汗^②.

D'après le *Ts'a sou quan huari* (卷五, 15 級), ce fut le vice-président de Tai-yuan (太原少尹 chao-jin), Li Yen-tou 李彥圖, qu'on déléguera comme commissaire impérial pour conférer le diplôme impérial 聖命. En ce qui concerne Li Fen-tou, un autre texte du *TEPK* (卷五, 18 級) rapporte au jour *houei-hai* de la huitième lune de la quatrième année *Chien-ch'eng* (2 octobre 929) que la Capitale Septentrionale (北京 = Tai-yuan) fit rapport [à l'empereur] qu'on avait enterré un prêtre manichéen (man-i k'e-chang 佛尼夫尙). Mani était le maître bouddhiste (1) 佛師 des Ouighours. Ce Li Yen-tou 李彥圖, le sous-président de Tai-yuan, qui était venu autrefois de leur pays, était le petit-fils de Li Houai-tehong 李思惠, le roi de la commanderie de Houai-houai 懷化郡王 [= Houai-houai 1 懷化縣 au nord de l'actuel Lin-hien 林縣 au Chou-ni. — Cf. TM, 1342] à l'époque du Wou-tsoung 吳主. Sseu-tehong était à l'origine le prince ouighour Wou [le *TEPK* a Ming 明 - su ou 沙勿 (Oymurd). Lorsqu'il se soumit à notre état, on lui conféra un nom de famille et un nom personnel. Après les grands désordres dans le territoire à l'intérieur des passes (Kouen-tehong 關西 : en gros, le Ch'an-ni actuel], Yen-tou 彥圖, entraîna sa tribu. Et sa soumission à Tui-tsou 太祖 [= Li Ko-jong 李克用]. L'ayant installé dans une maison, on érigea à côté un monastère 佛院 manichéen pour l'abriter. Sur ce, il mourut.]

On sait que Wou-mou-ssou 沃沒斯 (= Oymurd, « Jupiter, jeudi en sogdien), abandonnant son parent, le qayaou Wou-Liai 吳介 (= Egit), passa aux Chinois à la tête d'un nombre important de ses compatriotes en 852, bientôt après le sac de la capitale des Ouighours sur l'Orkhon (cf. Guarras-Puillier, *Un Roi démantelé...*, p. 248). Or, le texte précédent nous apprend qu'au début de la dynastie des Tang 唐 (907-923), le petit-fils de Wou-mou-ssou, Li Yen-tou 李彥圖, arriva avec sa tribu dans les Marches septentrionales de la Chine, venant du pays des Ouighours [本國 : c'est-à-dire, probablement, du Kan-tehoun 甘州 ou du Si-tehoun 西州], pour faire sa soumission à Li Ko-jong, Roi de Tui 齊王 et père du fondateur de la dynastie des Tang postérieurs. On comprend aisément qu'on aurait pensé à élire cet Ouighour, religieux manichéen, comme émissaire au Qayan de Kan-tehoun.

^① Sur *ts'a sou chue-hien* 將作少監, voir nos Notes, op. cit., p. 470 et suiv.

^② On voit d'après les annales principales du *KWTC* (卷五, 3 級) et du *WTCE* (卷一, 7 級) que cette nomination fut effectuée le jour *Li-tek'ou* de la sixième lune de la deuxième année *Chien-ch'eng* (26 juillet 929). Le *TEPK* (卷五, 15 級) fournit sous la quatrième lune le texte de l'édit impérial proclamant la décision de conférer à Jen-meï le titre de *Fang-yi K'e-han* 英義可汗.

Si la nomination du Qayan ouighour n'est signalée par les annales principales qu'au 26 juillet 929, vingt-quatre jours après celle du *ts'a sou chue* de Kan-tehoun au 3 juillet (cf. supra, *Tidéans*, 51, n. 3), c'est vraisemblablement que le 26 juillet représente la date à laquelle un diplôme impérial fut conféré au Qayan en personne par les commissaires impériaux envoyés spécialement à Kan-tehoun pour accomplir cette cérémonie. Peut-être est-ce là l'explication du retard que cherchait M. Wang Tchoung-min (cf. *Kia-chen-koue...*, in *Bull. Nat. Lib. Peking*, IX, 6, p. 24).

WTCK, xxxiv, 9 b.

À la mort de Tchouang-tsung 雍宗 (923-926) des Tang [postérieurs], le roi 王¹¹ Jen-mei 仁美 envoie un ambassadeur apporter en tribut du jade et des chevaux. Il se disait « Qayan par intérim » 暫知可汗. Tchouang-tsung envoie le président de la cour de la direction de l'agriculture 丘農卿, Tcheng Sia 鄭積, porter un embûche de commandement pour conférer par diplôme impérial à Jen-mei 仁美 le titre de « Qayan brave et juste » 英義可汗.

KWTC, xxxviii, 4 b.

À la onzième lune de cette même année (29 novembre-28 décembre 924), Jen-mei 仁美 mourut, et son frère cadet Ti-yin 执銀 (= Tegin) lui succéda¹².

¹¹ Comme le WTCK désigne les qayan ouïghours habituellement sous les formes Wang Jen-mei 王仁美 et Wang Jen-ye 王仁裕, on pourrait supposer qu'il s'agissait d'un nom de famille Wang, suivi des noms personnels Jen-mei ou Jen-ye. Cependant, on remarque que le KWTC et le TFK ont, dans les mêmes passages, généralement K'a-han 可汗 à la place du Wang du WTCK. D'autre part, le Song-che (卷之二, 13 a) écrit 其國王仁美, et donne un nombre de fois le titre K'a-han Wang 可汗王.

Les noms des Qayan ouïghours, Jen-mei 仁美, et Jen-ye 仁裕 ou Jen-ye 仁验, paraissent nettement chinois, sans que rien ne laisse supposer qu'il s'agisse de transcriptions. Cependant, je ne m'explique pas le flottement continu entre ga 裕 et ya 裕 — seul le TFK écrit toujours 裕. Nous verrons par la suite que dès 933 un deuxième qayan « Jen-mei 仁美 succéda à Jen-ye (TFK, 卷之三, 18 a).

¹² On lit dans les annales principales du KWTC (卷之三, 8 b), sous le jour ping-chou de la onzième lune de la deuxième année Song-kouang (30 novembre 921), que Ling-wou 靈武 [cf. *supra*, p. 28, n. 1 et 2] fit rapport que le Qayan des Ouïghours de Kan-tehou, Jen-mei 仁美, était mort, et que son frère cadet Ti-yin 执銀 dirigeait par intérim les affaires de l'Etat.

Ti-yin 执銀 (VII. *T'ik-agin > X *T'i-y-agin) est une transcription du ture Tegin, titre porté par le frère cadet ou le fils d'un qayan (cf. GASTIERE-PAILLON, *Un Traité manichéen*..., p. 266, n. 1 et 2) et PAILLON, *Neuf Notes*..., IP, 26, p. 255). Voir aussi à l'appendice, p. 156.

Une lettre de 911 adressée par les citoyens de Cha-tchouo 叱州 au Qayan des Ouïghours de Kan-tehou 甘州 comme un certain « Ti-yin 执銀 qui résidait leur ville (cf. no. 3633 du Fonds Pelliot; Wang Tchong-min 王重民, *Bull. Nat. Lib. Péiping*, vol. 9, n° 6, nov.-déc. 1935, p. 18-21; et DEMIDIEV. *Le Concile de Lassa*, p. 216, n.). Il me paraît très hasardeux, cependant, de supposer, comme le font Wang Tchong-min (*ibid.*, v. 22) et Demidiev (*ibid.*), que le Tegin de 911 et le Ti-yin de 924 soient une même personne — et, à plus forte raison, que le Qayan de Kan-tehou de 911 soit le Qayan Jen-mei 仁美, frère aîné du Ti-yin de 924. Comme nous venons de voir, Tegin 执銀 n'est, en fait, que la transcription du titre ture Tegin, porté très généralement par les fils et les frères cadets des Qayan ouïghours. D'autre part, autant que je saisis, le nom d'un qayan des Ouïghours de Kan-tehou n'a été donné qu'à partir pour la période des Cinq Dynasties avant l'année 924.

Il envoya le *tatouq* 鄭特 Ngan Ts'ien 安子(1) et autres qui vinrent (2) rendre hommage et apporter tribut (3).

WTCK, ccxxv, 10 a.

Cette même année Jeu-mei 仁美 mourut, et son frère cadet Ti-yin 狹銀 (*Tegin*) succéda. Il envoya à la Cour le *tatouq* Ngan Ts'ien-siang 安千想 et autres.

En ce qui concerne le vrai nom du Tegin qui régna de 921 à 926, le *Lègo-che* (v. 2 b) fournit un texte intéressant : « Le jour gr. mei de la onzième lune [de la période d'ien-tchang 天長 des Liao 遼] (29 novembre 921), on s'empara du *tatouq* 鄭特 Pi-li-ngo 飛鷺訥 (X *pi̚.li-.ŋe ~ Bulga 乞賀) des Ouighours de Kan-tchéou; et, par conséquent, on envoia un ambassadeur pour en assurer son souverain, Wou-wou-tchou 母母主 Qayau. » De plus, on lit sous le jour houei-jen de la quatrième lune de la quatrième année l'en-zaa (6 mai 925) que « Wou-wou-tchou 母母主 Qayau des Ouighours envoie une ambassade pour apporter tribut et présenter ses remerciements. » Or, Wou-wou-tchou 母母主 (VII *mo-mie-tchou > X *mo-mie-tchou) suggère une transcription fruste d'Ormuzd (ou plutôt de sa forme malathétique « Ormudz » cf. Gauthier-Pelliot, *Un Traité manichéen...*, p. 190, n.1), que nous avons déjà rencontré sous la transcription Wou-mo-zaa 乌摩薩 (X *mo-mé-zaa) comme nom d'un prince ouïghour de 1^{er} siècle (cf. *supra*, 69, n.1).

⁽¹⁾ Le WTCK écrit Ngan Ts'ien-siang 安千想 (VII *t'ien-siang), bien fourni également par les annales principales du WTCK (v. 8 a), qui signalent l'arrivée de ce personnage sous le jour tang-zaa de la onzième lune de la deuxième long-kouang (21 décembre 921). D'autre part, le Ts'ien-sien tsao-kouei (ccxxvii, 13 b) rapporte qu'à la onzième lune de la deuxième année long-kouang, le *tatouq* ouïghour, Ngan Ts'ien-siang 安子想 (VII *ui-siang), apporta des galets de jade, des chameaux, des chevaux, etc.».

D'après un manuscrit de Tsen-houang (3016 v° du Fonds Pelliot), qui paraît être une copie incomplète d'une lettre adressée vraisemblablement par le préfet de Koua-tchéou au tsai-tou-ehu du Kouei-yi-kium à Tsen-houang, Ts'ao Yi-kun 陶金, Ngan Ts'ien-siang 安千相 (au lieu de 惠) fut assassiné par des Ouighours alors qu'il rentrait d'une ambassade à la Cour de Chine en compagnie des ambassadeurs de Cha-tchéou et de Koua-tchéou. Ts'ao Yi-kun, qui est désigné dans la lettre sous les titres de «Grand Prince» 大王 et de «président du département du grand secrétariat impérial» 令公, avait ouvert une enquête sur l'affaire. Étaut donné que le titre du «président du département du grand secrétariat impérial» (tchang-chou luu) 令公 = lung-koung 令公 ne fut conféré à Ts'ao Yi-kun qu'en 921 (cf. supra, *Tibetica*, 52, n. 1), et qu'il mourut avant 936 (cf. *supra*, 53, n. 1), la lettre en question est à dater entre 921 et 935. Quant au nom Ngan Ts'ien-siang 安千想, il y a là encore un nom de famille caractéristique des Sogdiens, tandis que Ts'ien-siang 千想 (ou 豪) serait peut-être la traduction d'un nom étranger.

⁽²⁾ L'édition SIPPI du WTCK n'écrit pas *hai* 來.

⁽³⁾ D'après le TFLK (ccxxi, 23 a), au jour tang-zaa de la septième lune de la troisième année [long-kouang] (18 août 923), [le district de] Liou-woo 露州 fit rapport que la lettre-décret 論旨 grâceusement accordée au roi des Ouighours était arrivée [descendus 降], et on l'avait déjà envoyée à Kan-tchéou 甘州. Les autres sources ne mentionnent pas une telle lettre à cette date. Si la troisième année était pour la deuxième année, il s'agirait sans doute du titre conféré alors à Jeu-mei 仁美.

KWTC, cxxxi, 4 b.

Ti-yin 扶銀 mourut, et A-tou-yu 阿咄欲 succéda⁽¹⁾. Il envoya, lui aussi⁽²⁾, une ambassade qui vint offrir en tribut des chevaux renommés.

WTCK, cxxvii, 10 a.

La quatrième année l'ong-kouang (15 février-15 mai 926), Ti-yin 扶銀 mourut et A-tou-yu 阿咄欲 succéda.

KWTC, cxxxviii, 4 b.

La deuxième lune de la troisième année l'ien-ch'eng (24 février-24 mars 928)⁽³⁾, leur qayan par intérim, Jen-yu 仁裕, envoya le *tatuo* Li A-chan

(1) D'après le WTCK (voir ci-dessous), Ti-yin mourut à la quatrième année l'ong-kouang, c'est-à-dire entre le 15 février et le 15 mai 926, car l'Empereur Tchouang-tsung 朝暉宗 étant mort le 15 mai, la nouvelle période l'ien-ch'eng 天成紀 commença bientôt après cette date. Or, dans les annales principales du KWTC (卷三, 2 a), on lit sous le jour ping-wei de la première lune de la quatrième année l'ong-kouang (15 mars 926) que «la qayan des Ouïghours, A-tou-yu 阿咄欲 [阿咄欲 dans l'édition SPPT du KWTC], envoya une ambassade offrir en tribut d'excellents chevaux.» Le WTCK (n. 9 a) rapporte cette ambassade sous la même date (avec la leçon A-tou-yu 阿咄欲). Par conséquent, Ti-yin devait être mort déjà au début de la première lune de la quatrième année l'ong-kouang, c'est-à-dire peu de jours après le 15 février 926. Par ailleurs, dans le PFK (卷三, 13 b), on trouve la mention suivante : «à la quatrième lune de la quatrième année l'ong-kouang (15 mai-16 juin), le Qayan des Ouïghours, A-tou-yu 阿咄欲, envoya le *tatuo* Tch'eng Kien-ming 程郡明 pour offrir en tribut des chevaux.» Il s'agit peut-être d'une deuxième ambassade envoyée par A-tou-yu, à moins que «la quatrième lune» ne soit pour «la première lune». En tout cas, la date de la première lune donnée par les annales principales des deux historiques officielles serait correcte, puisqu'elle est confirmée par l'arrivée à cette date d'ambassadeurs de Cha-tebrou 彌州, les compagnons de voyage habituels des Ouïghours (cf. supra, Tieh-tsien, 52, n. 1).

Quant à la transcription qu'est A-tou-yu 阿咄欲 (VII *-d-tu-yu > X *-d-to-yu), il existe en turc le terme *adruq*, «autre, séparé» (cf. Passier et Ünalı, *Histoire des Campagnes...*, p. 58), dont les Ouïghours se seraient peut-être servis pour désigner le nouveau qayan. D'ailleurs, *adruq* signifiait également, semble-t-il, «choix, élus» (cf. G. R. Riccati, *Türkische Turfan-Texte VII*, p. 80). Voir aussi à l'appendice, p. 145.

(2) J'ai suivi ici la leçon *yi* 著 de l'édition SPPT du KWTC, car le *gi* 吉 de l'édition PFK ne me paraît pas compréhensible.

(3) Malgré toute passe sous silence l'ambassade ouïghoure arriva en même temps qu'une ambassade des «Tibétains de la frontière occidentale», à la douzième lune de la deuxième année l'ien-ch'eng (7 janvier 928) (cf. WTCK, n. 3 b). À la première lune de la troisième année l'ien-ch'eng, le jour nou-tek'en (15 février 928), des promotions furent accordées à six ambassadeurs tibétains et quatre ambassadeurs ouïghours, dont le *tatuo* Mi-li 米里

李阿山¹¹ et autres, au nombre de cent vingt personnes, apporter tribut à la Cour. Ming-tsung 明宗 les manda en sa présence dans le palais Tch'ong-yuan 崇元殿, et les gratifia de cadeaux proportionnellement [à leurs rangs respectifs]. A la troisième lune de cette même année (25 mars-22 avril 928), il ordonna à un commissaire impérial de conférer par diplôme impérial 詔¹²

cf. *KUTC*,卷之三, 174; *KUTG*,卷之三, 24; et *exp*, *Tibetans*, p. 32, n. 1 et 2. Mi-li 术里¹³ (VII *mili-ži > X *meli-ži) paraît être une transcription du *kifig*, -le nom de un nom d'homme bien attesté (cf. F. W. K. Müller, *Mahendragupta*, p. 10; nos *Graus*, *Afghan-Graus*, Index). Voir à l'appendice, p. 149.

Quant à l'ambassade de la deuxième lune de la troisième année l'ien-ch'eng, les annales principales du *KUTC* (卷之三, 34, de l'édition Po ne) la rapportent sous le jour *ki-hoi* (17 mars 928): «Le Qayan des Ouighours, Biog-yu 丕魯, envoya le *tutug* Li A-san 李阿山¹⁴ pour apporter du tribut». L'édition *SPPT* du *KUTC* écrit Jen-yu 仁裕 et Li A-ch'an 李阿山¹⁵. Les annales principales du *WTCK* (卷之三, 64) signalent sous le jour *wou-ni* (16 mars 928): «L'ambassadeur des Ouighours, Li A-ch'an 李阿山¹⁶, arriva». Le *TFIK* (卷之三, 164) rapporte également que le *tutug* Li A-ch'an 李阿山, envoyé par le Qayan Jen-yu 仁裕, arriva à la deuxième lune, mais l'ambassade n'était complète que dix-huit membres au lieu de cent vingt comme dans la notice du *KUTC*.

En ce qui concerne les formes Biog-yu 丕魯 (VII *byang-žu > X *xie-ži) et A-san 阿山¹⁷ (VII *a-saŋ > X *a-saŋ) données par l'édition Po ne du *KUTC*, elles sont peut-être des fautes d'impression — en tout cas, je ne saurais les expliquer autrement. À noter, cependant, que A-sau 阿三 était le nom eunuque *js*, 字 de Fei-ti 廣帝 des Tang postérieurs (934-936), et est encore un nom répondu en Chine.

Quant à la transcription A-sau-chan 阿山¹⁸ (VII *a-sau-čan), on ne doit pas en faire état, car elle date sans doute de la période l'ien-ch'eng (1736-1790), lors de la reconstitution du *KUTC*. En effet, dans plusieurs chapitres de l'édition *SPPT* du *KUTC*, on a relâché à cette époque toutes les transcriptions anciennes des noms étrangers, et ces modifications sont signalées dans les notes à la fin des chapitres en question. Par contre, l'édition Po ne du *KUTC* a partout gardé (ou plutôt restitué) les formes anciennes. Carme les transcriptions de l'édition *SPPT* du *KUTC* sont sans intérêt pour cette étude, je ne les signalerai pas.

A-sau 阿山 (VII *a-sau) semble correspondre au titre *Aieu*, un nom d'homme bien attesté (cf. *Rousse, Uigurische Sprachdenkmäler*, Index). Voir à l'appendice p. 146.

¹¹ D'après les annales principales du *KUTC* (卷之三, 46) le diplôme impérial fut promulgué (文詔 詔) au jour *tsia-sui* de la troisième lune de la troisième année l'ien-ch'eng (21 avril 928), alors que le *titro* fut conféré (*sang 封*) à Jen-yu 仁裕 le jour *yü-ssu* de la cinquième lune (22 mai 928). Les annales principales du *WTCK* (卷之三, 72) ne mentionnent pas la promulgation du diplôme impérial (文詔 詔), mais signalent sous le jour *siu-yen* de la cinquième lune (7 juin 928), au lieu du jour *yü-ssu*: «On a conféré (*sang 封*) au roi-qay au des Ouighours, Jen-yu 仁裕, le titre de qayan qui se conforme à la civilisation 順化¹⁹ 丕魯». Je comprends qu'ici *tsia* 詔 signifie la promulgation du diplôme impérial, qui avait lieu à la Cour chinoise, et *sang 封* s'applique à la cérémonie accomplie à Kao-tchien par le commissaire impérial. Pour ce qui est de l'ordre de conférer un diplôme impérial à Jen-yu, le *TFIK* (卷之三, 164) présente le même texte que la notice du *KUTC*, en écrivant, toutefois, «à la deuxième lune» et «Jen-pi» 仁裕, lettres apparemment fausses. Un autre texte du *TFIK* (卷之三, 184) rapporte qu'au jour *siu-yen* de la cinquième lune [de la

à Jen-yu 仁裕 le titre de « Qayao qui se conforme à la civilisation » 懷化可耀⁽¹⁾.

La quatrième année, de nouveau, [les Ouighours] envoyèrent le Tch'ap² Tch'o-po 鄂博 avec une suite de quatre personnes rendre hommage à la Cour⁽³⁾. On nomma Tch'o-po 契撥 et les autres « officiers des petites lances, qui aiment la civilisation » 懷化可義, et on les renvoya au Fan 番⁽⁴⁾.

[troisième année l'an-tch'eng] (17 juin 928), les ambassadeurs ouighours firent leurs adieux dans la salle des audiences sans apparel [jion-tch'en 便服; cf. nos Notes, *Trad. des fonctionnaires...*, p. 161]. On leur accorda des présents proportionnellement [à leurs rangs].

⁽¹⁾ En cette même troisième année l'an-tch'eng le TPTK (卷之三, 15 a) rapporte : « à la huitième lune intercalaire (17 septembre-16 octobre 928), les ambassadeurs des Tibétains, des Ouighours, etc., offrirent respectivement du tribut ». Les annales principales du HTTC (卷之三, 10 a) fournissent à peu près le même texte, mais sous le jour jion-tch'en de la neuvième lune (28 octobre 928). D'autre part, sous ce même jour jion-tch'en de la neuvième lune, un nouveau texte du TPTK (卷之三, 18 a) rapporte : « les ambassadeurs ouighours et tibétains venus appartenir tribut furent agréés pour rentrer au Fan 番 (Table I). On leur accorda des vêtements de brocart et de la soie proportionnellement (à leurs rangs). Le jour jion-tch'en (3 novembre 928), les trois ambassadeurs tibétains, Tensalo 藤所, etc., furent tous agréés comme ceux-ci qui se soumettent à la civilisation 懷化可義; l'ambassadeur ouighour, Lo Po 露婆 (VII. 9d 6ad) fut également agréé comme officier des cavaliers qui se soumet à la civilisation 懹化可義 ». Sur ces ambassades, cf. *supra*, Tibétains, p. 32, n. 3.

⁽²⁾ Le HTTC ajoute « à la première lune et rapporter tribut (Aug 月) ». Les annales principales du HTTC (卷之三, 1 a) rapportent sous le jour jion-tch'en de la première lune de la quatrième année (5 mars 929) : « L'ambassadeur des Ouighours, Tch'ap³ 鄂博 et les quatre personnes de sa suite, qui étaient venues à la Cour rendre hommage, furent chacun promus officiers des petites lances qui aiment la civilisation (懷化小頭領); et on les laissa rentrer [à leur pays]. Le TPTK (卷之三, 18 b) fournit le même texte à la même date. Les annales principales du HTTC (卷之三, 7 d), d'autre part, signalent sous ce même jour jion-tch'en que « l'ambassadeur ouighour, Tch'ap³ futur 懹化可義, arriva, mais comme le TPTK (卷之三, 15 a), mentionne par ailleurs qu'un ambassadeur ouighour était venu rapporter tribut à la douzième lune de la troisième année l'an-tch'eng, ce sera peut-être là la véritable date de l'arrivée de l'ambassade rapportée à la première lune par les autres textes.

Pour correspondre à Tch'ap³ (VII. 9d 6ad > X. 9d 6ad), je trouve en turc l'épargne. Pelliot (*Note sur l'histoire de la Horde-d'Or*, p. 184) explique que ce nom est le présent duratif de *çap-*, « frapper », d'où « frapper un cheval du fouet pour l'activer » et par suite « galoper »; et que de là il a pris le sens de « courir ». On peut objecter, cependant, que, comme le remarque Pelliot, le verbe *çap-* ne semble pas recouvrir avoir pris le sens de « galoper » dans Khyar (cf. AYALAT, DISSEMIN..., Index), et que, par conséquent, le mot l'épargne ne doit pas exister au 1^{er} siècle au sens de « courir ». Or, même à supposer que Khyar ait donné soigneusement tous les sens du mot *çap-* dans son dialecte, il ne me paraît pas exclu que dans le dialecte des Ouighours *çap-* aurait pris le sens de « galoper », et l'épargne le sens de « courir », un peu plus tôt que dans d'autres dialectes turcs. D'ailleurs, comme l'indique également Pelliot, il y a en turc aussi l'épargne, « échelon », et le mot l'épargne se trouve dans les dialectes actuels d'Asie centrale avec ce dernier sens, et avec d'autres encore, tels que « braver », « blood aux yeux bleus », « petit bateau », etc. (cf. TDA, *Turkîye-de-Halk Ağrıdağı San Ovûlme Bergisi*). Voir aussi à l'appendice, p. 130.

⁽³⁾ Le HTTC n'écrit pas Fan 番.

La douzième lune⁽¹⁾ de la première année *tch'ang-hing* (23 décembre 930-22 janvier 931), ils envoyèrent en ambassade Ti Wei-sseu 從 未思⁽²⁾ et plus de trente personnes pour offrir quatre-vingts chevaux et un galet de jade.

⁽³⁾ A la septième lune de la quatrième année (25 juillet-23 août 933), ils

(1) Précédemment à cette ambassade de la douzième lune, les émissaires principales du *WTCK* et du *KWTC* étaient une, deux, ou même trois ambassades ouighoures à la cinquième lune de la première année *tch'ang-hing*. Le *WTCK* (v, 8 b), signalé sous le jour *ting-ek-rou* (13 juin 930) : «L'ambassadeur ouighour Nie-li-tou 倪 莉 古 利 途 arrived.» Sous le jour *keng-ek-rou* (16 juin 930), le *WTCK* (v, 8 b) rapporte : «L'ambassadeur ouighour Ngan Hei-lien 安 黑 遠 arrived.» Le *KWTC* rapporte (xii, 7 b) sous le jour *kie-ek-en* de la cinquième lune (20 juil. 930) : «Le Qayan des Ouighours, Jen-yu 仁 稚, envoya une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays.» [L'édition *SPH* du *KWTC* a ici la lecture «Jen-yu, 仁 稚】 Sous la date de la cinquième lune de la première année *tch'ang-hing*, le *TFTK* (caisson, 16 a) écrit : «Les Ouighours Nie-li-tou 倪 莉 古 利 途, etc., viennent rendre hommage et apporter tribut; l'ambassadeur de l'Etat ouighour Ngan Hei-lien 安 黑 遠, vient rendre hommage et apporter tribut; de plus, le Qayan des Ouighours, Jen-yu 仁 稚, envoya une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays. Il semble donc qu'il y a affaire à trois ambassades ouighoures distinctes, dont seulement la dernière aurait été envoyée par le Qayan du Kanschakou.

(2) Les émissaires principales du *KWTC* (xi, 13 a) rapportent l'arrivée d'une ambassade ouighoure au jour *ting-ek-rou* de la douzième lune de la première année *tch'ang-hing* (19 janvier 931). Le *WTCK* (v, 9 b) rapporte sous le même jour l'arrivée de Ti Mo-sseu 稽 末 斯, envoyé par le roi-qayan des Ouighours «qui se conforme à la civilisation» [Pékin omel Jen-yu 回 鶻 順 化 可 汗 稚]. Le *TFTK* : «Ti Lai-seun 稽 來 思. Mo-sseu 末 斯 [思] (X *məwər-ni) rendrait Barr, «l'igren», un nom d'homme bien attesté chez les Ouighours de Kanschakou (cf. H. W. Bumaz, *A Khitanese Text concerning the Turks in Kansau, in AM*, 1, 1949, p. 34; ms. ouighour 3046 du Fonds Pelliot; Ossia, *Eski Türk Lexikleri*, Index). Voir à l'appendice, p. 148. *Ti* 斯 serait le nom de famille chinois.

(3) D'autres ambassades ouighoures précéderont celle de la septième lune de la quatrième année :

Les émissaires principales du *WTCK* (v, 10 a) rapportent sous le jour *yin-seeu* de la douzième lune de la deuxième année *tch'ang-hing* (26 janvier 932) l'arrivée de l'ambassadeur ouighour Ngan Kieu-seeu 安 求 惠. L'édition *SPH* du *WTCK* écrit *tong* 水 (VII *jiawong*) au lieu de *yin-seeu*. Le *TFTK* (caisson, 16 b) note l'arrivée (en même temps) — mais cf. le *WTCK*, v, 10 a — à la douzième lune d'une ambassade de Si leang-fou 西 涼 府 et de l'ambassadeur ouighour Ngan Mo-sseu 安 末 思.

Or, *Mo-sseu* (X *məwər-ni) auquel correspond le nom turc *Barr*, fut également le nom de l'ambassadeur ouighour de l'année précédente (cf. *supra*, n. 1), mais cette ambassade de la douzième lune de la première année, conduite par Ti Mo-sseu 稽 末 思 [斯] est passée sous silence par le *TFTK*. Les deux ambassadeurs ayant des noms semblables, Ti Mo-sseu 稽 末 思 et Ngan Mo-sseu 安 末 思 (ou Kieu-seeu 求 惠?), peut-être le *TFTK* aurait-il confondu les deux ambassades à vos années d'intervalle.

Les émissaires principales du *KWTC* (xi, 1 b) signalent sous le jour *wen-cheu* de la première lune de la troisième année *tch'ang-hing* (26 février 933) que des ambassades appor-

envoyèrent de nouveau le *tong Li Wei* 李未⁽¹⁾ et d'autres, au nombre de trente personnes, qui vinrent rendre hommage et offrir une paire de saucons blancs 白盤. Ming-tsang 明掌⁽²⁾ les manda en sa présence dans le palais Kuanang-khos 賀寧殿, et leur accorda libéralement des récompenses. De plus, il donna l'ordre de relâcher leurs saucons.

(2) La septième lune de la deuxième année ts'ing-chai 清泰 (23 août 935),

tout tribut sont arrivées des Ouighours et des Tibétains. Le *WTCK* (n^o, 104) mentionne l'arrivée des ambassadeurs ouïghours sous le jour *ts'eng-chien* (25 février 932). Le *TFFK* (卷之三, 166) rapporte également sous cette lune l'arrivée d'ambassadeurs ouïghours et tibétains (de Si-lang-sou?) (cf. *supra*, *Tibétains*, p. 31, n. 1).

Ça fut également à cette première lune de la troisième année *ts'ing-chien* que l'empereur ordonna le châtiment des tribus *tang-hiang* 唐翫 (tangentes), qui, à cette époque, interceptaient et pillaitent les ambassades ouïghours en rendant du *tsu* 詛 à la Cour de Chine pour appeler tribut (cf. p. 109 et suiv.).

Sous le jour *pien-chea* de la troisième lune de la troisième année *ts'ing-chien* (22 avril 932), le *TFFK* (卷之三, 196) signale des promotions accordées à des ambassadeurs ouïghours et tibétains, probablement ceux qui étaient arrivés à la première lune : - l'ambassadeur ouïghour *venu rendre hommage et apporter tribut*, *la tong Yi-tchou 挪祝* (X *ts'ay-tshy), fut nommé général qui aime la civilisation (*tsou-kouan tsoung-dian*); l'ambassadeur en second, *Yin Ngao-k'is 安勗*, fut nommé colonel qui aime la civilisation (*tsou-kouan long-tsing*); l'ambassadeur chargé de la surveillance 監使, *Mei-li 美梨* (X *mb'i-lyi), fut nommé *sun-heou* (1) 同侯 qui aime la civilisation; et l'adjoint 判官, *Poi-licia-ou* 裴連兒, fut nommé officier des escadres qui aime la civilisation.

Le nom de l'ambassadeur ouïghour, *Yi-tchou 挪祝* [X *ts'ay-tshy], ressemble bien à une transcription, mais pour laquelle je ne trouve pas de solution facile du côté ture. À la rigueur, on songerait peut-être à *ts'ay*, *ts'ayil?* (2), *meul* (cf. *voir Gabut, H. (1934), p. 297*). D'autre part, *Mei-li 美梨* [X *mb'i-lyi], suivant le système de Karlgren: X *mb'i-lyi, d'après B. Maspero, *Le Dialecte de Tsch'eng-ssan*, p. 35 et 74] me semble devoir transcrire *bilig*, comme le *Mi-li 米里* [X *mb'i-li] que nous avons déjà vu (cf. *supra*, p. 72, n. 3). Sur *bilig*, voir à l'appendice, p. 149.

(1) Le texte de la notice du *WTCK* concernant cette ambassade se retrouve intégralement dans le *TFFK* (卷之三, 204), où le nom de l'ambassadeur, toutefois, est écrit *eli Mi* 李米. Ce texte porte la date du jour *kouei* 既未 de la septième lune de la quatrième année *ts'ing-chien* (12 août 933). Un deuxième texte du *TFFK* (卷之三, 176), daté de la même lune, fournit à peu près les mêmes renseignements, tout en écrivant «Li Wei 李未 comme le *WTCK*. Le *WTCH* (p. 342) écrit «Li Mon 李末, comme, aussi, les usuelles principales du *WTCK* (n^o, 114), qui signalent l'arrivée de cette ambassade au jour *gi-wei* de la septième lune (14 août 933).

Rien ne permet de choisir entre les trois formes *Mi* 米 (X *mb'i), *Wei* 未 (X *mb'i-ye) et *Mo* 末 (X *mb'i-ye), dont deux seraient altérations graphiques. *Mo* 末 était la transcription régulière de *mi*, *seigneur, maître* (maitchébon); (cf. CHATASSE-PELLIER, *La crise manchoue*, ..., p. 146, n.).

(2) Le *WTCH* (卷之三, p. 343) ajoute entre *Ming-tsang* et *tchou*, «mandera», le caractère *fou* 复 «par suite» ou «de nouveau».

(3) Sous la première lune de la première année *ching-cheou* 應順 [= *ts'ing-chai* 清泰] (18 janvier-16 février 934), le *TFFK* (卷之三, 186) rapporte : «À cette lune les

commandants au siège [du commandant impérial] 牙將, envoyés par la préfecture de Cha et par la préfecture de Koua, apportèrent chacun à la Cour un tribut de produits locaux (cf. supra, *Tibétains*, p. 52, n. 1). Jen-mei 仁美, le Qayan des Ouïghours, envoie une nombreuse offrir des objets de tribut biens par son le Qayan Jen-yu 故汗汗仁裕 [tels que] des vêtements, des chevaux, et des ustensiles (k-tchai 器械). Jen-mei 仁美 fit offrir des chevaux, deux gilets de jade, des rénes (taïeum-p'i 犀韁), du sel ammoniac (kang che 肥砂), des cornes d'antilope (lung-yang-kis 鹿羊角), de la colonnade précieuse de Perse (Du tsou paue) 波斯寶樣 (cf. le Che tsou gi ming lou 寶物異名錄, t. 1, 1^{re} édition de 1784), et une créature de jade (ya-tai 玉帶). Les annales principales du HTCK (t. 1, 3^{me}) résument ce même texte, en fournissant la date du jour nou-gan de la première lune (24 janvier 934). Sans le même pour, les annales principales du HTCK (t. 1, 3^{me}) signalent : « Le roi-qayan 蒙汗王 des Ouïghours, Jen-mei 仁美, envoie une ambassade qui arriva. Cha-tchou 沙州 et Koua-tchou 扈州 envoyèrent des ambassades qui arrivèrent. »

De plus, le HTCK (t. 1, 3^{me}, 20^e) rapporte sous la première lune : « Les huit manichéens ouïghours venu à la Cour furent gratifiés d'objets proportionnellement [à leurs rangs] » Ensuite, sous la première lune intercalaire (17 février-17 mars 934), le TFYK (t. 1, 3^{me}, 20^e) a la mention suivante : « Tang Tsao 楚造 de Kau-tchou, commandant au siège [du commandant impérial] 牙將, qui était venu apporter tribut, Leang Hing-Tsung 樂行通 de Cha-tchou, qui était venu apporter tribut, et les Ouïghours Ngau Mo-ho 安摩訶, etc., qui étaient venus rendre hommage et apporter tribut, firent leur dévouement. On leur accorda à chacun, proportionnellement à leurs rangs, des tuniques de brocart, des ceintures en argent, et [autres] choses. »

Il résulte de ce qui précède que le Qayan Jen-yu 仁裕 est mort vers la fin de 933, et que le nouveau qayan porte le même nom de Jen-mei 仁美 que le qayan mort en 924. Nous verrons par la suite que les annales principales des deux histoires des Cinq Dynasties ne citent plus que Jen-mei 仁美 comme le nom du Qayan. Par conséquent, dans sa notice sur les Ouïghours, le HTCK se trompe en affirmant que Jen-yu 仁裕 avait apporté tribut à la Cour jusqu'à la fin des Cinq Dynasties (cf. infra, p. 81, la traduction du HTCK, t. 1, 3^{me}, 10^e).

D'autre part, avec « les huit manichéens ouïghours venus à la Cour signalés par le TFYK », nous avons la première indication nette pour l'époque des Cinq Dynasties de la présence de manichéens chez les Ouïghours — vraisemblablement de Kou-tchou (mais cf. aussi supra, p. 67, n. 5). On a l'impression que les manichéens, auxquels des objets furent distribués à la première lune, formaient un groupe distinct des Ouïghours Ngau Mo-ho 安摩訶, etc., qui reçurent des cadeaux seulement à la première lune intercalaire. Peut-être les manichéens auraient-ils apporté le tribut du Qayan dessus.

Mo-ho 安摩訶 (VII *mau-ru), du nom de l'ambassadeur ouïghour Ngau Mo-ho 安摩訶, est la transcription régulière en chinois du sanscrit *māra*, « graou », qui est bien attesté chez les Ouïghours comme premier élément de noms propres et de titres (cf. nos *Graux*, *Alt. Graoux*). Or, il est tentant d'identifier cet ambassadeur ouïghour de 934, Ngau Mo-ho Grand, ..., avec Ngau Tsien-wang 安于想 [箭], l'ambassadeur ouïghour de 934 qui fut assassiné entre 931 et 935 alors qu'il revenait d'une ambassade en Chine en compagnie des ambassadeurs de Cha-tchou et de Koua-tchou (cf. supra, p. 71, n. 1). Le manuscrit 3016^e du Fonds Pellier (écrit de la même main que le 2992^e), que je crois avoir été rédigé en 935 par le préfet de Koua-tchou, nous rapporte concernant cet incident : « ... L'année avant l'année dernière 自前歲, cette armée 帶軍 [一師萬軍] avait

envoyé les *fan-yo-yu* 都押衙 [cf. *yao-ching* 斧精, ci-dessus] menés par *L.乙* (en un tel), etc., deux compagnies d'ambassadeurs, à la Capitale pour faire rapport [à l'Empereur] 賽事. Étant arrivés à la Cour, et lorsque [les ambassadeurs] s'en retournaient vers l'ouest, Yuan Tsien-siang 安子箭 fut assassiné en cours de route par des Ouïghours 回鶻, sans qu'on sût quelle inimitié en était la cause. Bien que la caravane 故次 [ce terme, rencontré souvent dans les manuscrits de Touen-houang, était mal compris dans Chavannes-Pelliot, Un traité manchou..., p. 280-281, qui l'eut traduit au tour du rôle] arriva sain et sauf (1) 平善 à l'ultimo siège du gouvernement (Touen-houang) 貢府, le Grand Prince 大王 ouvrit une enquête sur le fond de l'affaire 推同恨元和泥. L'ambassadeur de Cha-tchou, Tchang Pao-chou 張保山, était au centre du complot de l'assassinat, [ainsi] comme Tchang Pan-chau et [y] 以 (X¹) s'emploie souvent dans les manuscrits de Touen-houang comme *ya* 與 (X² / X³) Leang Hing-to 梁幸德 [faisaient semblant?] de n'être au courant du rien 都不知間, le fonctionnaire subalterne 少吏, Tchang Yuan-tsio 張允道 [le manuscrit 1, 3347 v° donne le texte d'un diplôme de promotion accordé à ce fonctionnaire par le *sai-sai-cho* du Kouei-ji Kien en décembre 934], est allé à Kan-tchou... Je note, par ailleurs, que le nom de Leang Hing-to 梁幸德 (X⁴ / *lei-say*), mentionné dans le manuscrit précité, présente une certaine ressemblance avec le nom de Leang Hing-tong 梁亨通 (X⁵ / *lei-tung*, ambassadeur de Cha-tchou en 934 (cf. supra).

La deuxième lettre du manuscrit 2992 v° du Fonds Pelliot, qui fut copiée de la même main que le manuscrit 3016 v° précédent et qui est à dater du mois d'octobre 934, nous fait voir le système d'escorts militaires organisé pour protéger les ambassadeurs voyageant entre la Cour chinoise et le nord-ouest, et rapporte le passage d'un commissaire impérial en direction de Kau-tchou (cf. p. 122 et suiv.).

Le *TFPA* (卷之四, 16 a) précise, d'autre part, dans une mention du 27 août 934, que les ambassadeurs de Koué-tchou et de Cha-tchou étaient joints aux Ouïghours pour venir rendre hommage et apporter tribut, un titre officiel fut accordé au préfet de Koué-tchou et un commissaire impérial fut chargé de recevoir les ambassadeurs (voir supra, p. 32, n. 1). De plus, le *TFPK* (卷之四, 15 b) fournit le texte d'un ordre impérial sous la date du jour *ti-siou* de la septième lune de la première année *ts'ing-fai* de Mo-ti 末帝 [mais comme il n'y a pas de jour *ti-siou* 己巳 à cette lune, on doit probablement lire *ts'ing-fai* 丁巳 comme dans le *TTTK*, 參見, 12 b, infra, c'est-à-dire le 31 août 934]: « Beaucoup des Ouïghours qui apportaient tribut à la Cour ayant été pillés par divers Barbares du Ho-si 河西, il fut édicté que Kang Fou 康福, commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 金州 [qui portait actuellement le même nom au Chin-zi], couvrirait le général Nieou Tche-jou 卓知柔 à la tête de troupes de la garde du corps impérial pour les escorter jusqu'à Ling-wou 靈武 [petit de l'actuel Ling-wou-hien au Kan-rou; siège à cette époque du commissariat impérial de Cho-feng 潤方]; et qu'on punirait suivant l'occasion ceux des Barbares qui faisaient le mal. » Le *TTTK* (卷之四, 19 b) présente un texte analogue sous la jour *ts'ing-siou* (31 août 934), où l'édit prend la forme suivante : «... il fut édicté que le général Nieou Tche-jou 卓知柔 conduirait des troupes de la garde du corps impériale pour escorter [les Ouïghours], et qu'il se joindrait aux troupes de la préfecture de Pin 金州 pour punir ceux-là [les Barbares]. »

Un douzième ordre impérial concernant l'escorte des Ouïghours se trouve dans le *Fo-fou-yen kouei* (卷之四, 18 a) environ un an plus tard, sous la sixième lune de la douzième année *ts'ing-fai* (juillet 935) : « Il fut édicté que des troupes des quatre préfectures de

ils envoyèrent le *tatag* Tch'en Fou-hai 隋福海⁽¹⁾ avec une suite de soixante-dix-huit⁽²⁾ personnes pour offrir trois cent soixante chevaux et vingt galets de jade.⁽³⁾ A la huitième lune (septembre 935), par décret 力⁽⁴⁾, l'ambassadeur des Ouïghours qui était venu rendre hommage et apporter tribut, le *mi-lou* 密錄 [*— biauq*] ⁽⁵⁾ *tatag* Tch'en Fou-hai 隋福海, fut agréé comme colonel qui aime la civilisation 懷化節將; l'ambassadeur en second 副使 Ta-hu Siang-

Pis 貝 [au Chén-ai], de Kieg 闕 [dont le centre était à cinq li au nord de l'actuel Kuang-tchouan-hien 廣川縣 au Kan-tou], de Fou 芳 [l'actuel Fou-hien au Chén-ai] et de Yeo 瑶 [l'actuel Yao-lien au Chén-ai] rencontraient les Ouïghours traversant les préfectures pour apporter tribut [à la Cour de Lo-yang].

(1) Les annales principales du *WTCK* (卷, 5 a) et celles du *KWTC* (卷, 9 b) indiquent que l'ambassade de la septième lune de la deuxième année 重熙二年 était arrivée au jour *tung-yen* (6 août 935). Sous la date de la septième lune également, le *TFYK* a la mention suivante (卷第18 a): « Le Quayau des Ouïghours, Jen-mei 仁美, envoya le *tatag* Tch'en Fou-hai 隋福海 avec une suite de soixante-dix-huit personnes, qui offrirent trois cent soixante chevaux, vingt galets de jade, du coton (*pa-shi* 白疋), des tissus serrés de poit et du laine (*tsi-ho* 斜隔), des queues de yak, des peaux de cheval sauvage (*bu-ye* 野馬皮 [var. *bu* 級 : voir infra, p. 90, *WTCK*,卷, 10 a] 野馬皮), et des bosses de chameau sauvage (*ges-feng* 野駝峯). Le préfet de la préfecture de Cha 沙州, Tsao Nchia 曹戒金 (cf. supra, *Tibétains*, p. 53), et le fonctionnaire provisoire 留後 de la préfecture de Leang 涼州, Li Wen-kien 李文謙 (cf. supra, *Tibétains*, p. 39) fit offrir chacun trois (trente?) chevaux. Le préfet de la préfecture de Koua, Mou-jong Kouei-ying 奎容歸盈, fit offrir cinquante chevaux. »

(2) Le *WTCH* écrit saoupe-dix, en occultant le *hau*.

(3) Le *WTCH* écrit *teho* 臨 devant la huitième lune. La version latine du *KWTC* sur les promotions se retrouve dans le *TFYK* (卷第20 a) sous le jour *gi-hai* (13 septembre 935).

(4) L'édition *Po-en* du *KWTC* écrit *tek'en* 初, « au début », tandis que l'édition *SPPF* du *KWTC* et le *WTCH* ont la lesson *tek'e* 极, « décret impérial ». Cette dernière lesson n'a semble préférable pour le sens.

(5) Sur la transcription *mi-lou* 密錄, cf. Pauw et Harms, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 297 : « Dans J.C., 1913, I, p. 304 [= *Trans. manusk.* ..., p. 260], Chavannes et moi avons proposé de restituer en *bürkütatüq* le titre 密錄那督 mi-lou-tou-tou d'un personnage venu de chez les Ouïghours de Kan-tchou en 935 ; j'avais hésité, parce que mi-lou paraissait supposer *bürq*; mais précisément la forme réduite *bürq* (<*bürq*) est la seule qui soit enregistrée par Käthe (Broecker, p. 36), lequel l'interprète par 'grand maître de la Cour'. Comme si le mot *bürq* n'était pas forcément turc, non seulement il l'est aussi altéré en *bürq*, mais il a pris parfois une forme métathétique *bürq*, qui est attestée dans les documents ouïgours (cf. Brix et A. von Gabain, *Türkische Textsammlung*, I, p. 64). » *Mi-lou* 密錄 [VII *mäj-läjuk > X *mäj-läy] correspond, par conséquent, à *bürq*, titre apparemment dérivé de *bürq*, ministre. Sur *bürq*, voyez aussi H. W. Bauter, *Turks in Khitanese Texts*, JAAS, juv. 1939, p. 91, qui a trouvé le titre *turu abürqis* dans des documents en langue khitaneise.

On note, d'autre part, qu'alors que le *mi-lou* 密錄 [VII *mäj-läjuk > X *mäj-läy]

wen 婁 焉 和 溫 (… sagan) (1) fut agréé comme officier des escaliers qui aime la civilisation 懷化 司階; l'ambassadeur chargé de la surveillance 聽薩, le kün-mi-lou 屢密羅 (= Lü bürq) (2) A-po 阿拔, fut agréé comme officier des polites lances qui se soumet à la vertu 素德 可戈; et l'adjoint 列旨

du Sié Tang cheu (ceux A, 3 b) transcrivent bürq, le titre « ministre » chez les Ouighours était, d'après le WTCK (卷四, 10 a - voir infra, p. 91), merdu 錫臘 [Ml. *bürq] (d'après H. Massiou, *Le Dialecte de Tch'ang-kaou*, p. 31; Kouznetsov, *Gram.* Sov., 1951, vol. 2, p. 150). transcription plutôt de « bürq » que de « bürq ». Voir aussi à l'appendice, p. 150.

(1) Ta-hi 達奚 (Ml. *Tägäz > X. *Tägäz) est la transcription du nom d'une tribu t'o-pa de l'époque de la dynastie des Wei septentrionaux (386-534). M. Bazin (Il chercha sur les parlers T'o-pa, II, 39, 1950, p. 278) fait la restitution ta-taqqay, mot qu'il rapproche du titre ture tayay, signifiant, selon M. Bazin, « noble indépendant ». Taqqay serait alors fruit d'une racine tayay (cf. Käzyari : tayay, «stpareen», et Osser, *Eesti Taika Yestidai*, IV, 1, taqqay, «qui désire l'indépendance, révolte») et un suffixe -ayay, qui, «abondamment représenté en mongol avec des valeurs variées, devait aussi, en ture archaïque..., former des noms et adjectifs déverbalisés» (cf. Bazin, ibid., p. 231); et en mongol, au moins, il y a alternance entre -ayay et le suffixe -ay, Taqqay aurait le sens d'«indépendant».

A supposer, cependant, que Ta-hi 達奚 (X. *Tägäz) ne devait pas représenter le nom de tribu t'o-pa, on pourrait y voir le ture tayay, «ancêtre maternel» (cf. Atazar, *Histoire Lügut-u-Turk*, III, p. 238). M. Pelliot indique que le nom de Taqät/Taqät, très fréquent dans l'onomastique mongole, serait peut-être à l'origine le ture tayay (cf. Pétrov, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 91; *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 127).

Quant à Siang-wen 和溫 (X. *Hüe-chen), c'est le titre ture aysaq (ou aysaq?), forme qui représente le chinois xiāng-kǔn 將軍 [Ml. *tajang-kjan], «général». Cf. Casteret et Pétrov, *Un Traité manchu*..., p. 260. Voir aussi à l'Appendice, p. 153.

(2) Kün-mi-lou 屢密羅 (X. *kün-mi-lay) est probablement pour Kul bürq. Le WTC (iii, 8 a) mentionne à la date de 648 un Kukku Kün-p'i-lou 俟斤 屢密羅 (Ml. *gün-p'i-kjan k'üjü b'üdük), en qui représente très vraisemblablement Tekin Kul bürq (cf. Casteret, *Document*..., p. 33, n. 5; Pétrov et Bartsch, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 297). D'après Käzyari (ibidem), p. 68; Atazar, I, p. 108, Kul erkin était un titre de grand personnage chez les Qarluq; et, d'après Ibn Faḍlān, le vice-roi des Ghuzz portait un titre qui serait à lire non pas «kudackin», comme dans Minors, *Hadid al-Ālam*, p. 312, mais bien aussi kul-ärkin (cf. Pétrov et Bartsch, op. cit., p. 297). Kul est abondamment attesté, par ailleurs, comme titre ou comme nom propre: cf. par exemple, le titre Kul ḥor, p. 90, n. 8, et Osser, *Eesti Taika Yestidai*, IV, p. 159.

Autrement, pour A-po 屢 (X. *bürq) j'aurais songé à un *bur, qui serait la forme noriste ou -r du verbe bür- employé comme participe (cf. von Gabain, *Alt. Grammatik*, p. 216 et 150; et Pétrov, *Notes sur l'Histoire de la Horde*..., p. 179). Le verbe bür-, signifiant « regarder, veiller sur » (cf. von Gabain, ibid., p. 317; Gerasimova, *Uggar Sarluqa*), correspond pour le sens au tien 監, «surveiller», du chinois; et ainsi, le titre ture *bür bürq serait pendant au titre chinois kün-che 監使, «ambassadeur chargé de la surveillance». Cependant, le Kul bürq et autres titres comportant «kul» militent nettement en faveur de la solution Kul bürq. Sur bürq, voir aussi supra, p. 79, n. 5, et à l'Appendice, p. 150. Sur Kul, voir à l'Appendice, p. 600.

(3) A-po 阿拔 (X. *a-pa) semble devoir correspondre au titre ture apa, bura à la place à la fin de l'appellation: Kul bürq apa. Quant au -r/-r final, d'autres transcriptions aussi peuvent supposer son émouvement vers cette époque, ou moins dans certains cas (cf. l'Appen-

Ngan Kium 安均¹⁰ fut agracié comme officier des petites lances qui aima la civilisation 懷化可戈.

WTCK, xxiv, 10 a.

La deuxième année¹¹ Tien-ch'eng (937-938), Wang 王 [= le roi] Jen-yu 仁裕, qui était chargé par intérim des affaires de l'Etat 略知國事, envoya Li A-chau 李阿山 et autres à la Cour rendre hommage. Ming-tsong 明宗 envoie un communiqué impérial conférant par diplôme impérial 詔 à Jen-yu 仁裕 le titre de « Qayau qui se conforme à la civilisation » 懷化可汗. Sous le règne de Kan-tsun 高祖 (936-941) des Tsin 吞, on lui conféra de nouveau par diplôme impérial le titre de « Qayau qui reçoit la civilisation » 惠化可汗.

Quant à A-hou-yu 阿呼欲, on ne sait s'il était un proche parent ou un parent éloigné de Ti-gin 汗娘, et l'on ne sait rien non plus de son avènement ni de sa mort. Par contre, Jen-yu 仁裕 [envoya] rendre hommage et apporter tribut à la Cour régulièrement jusqu'à la fin des Cinq Dynasties¹², [mais] les documents historiques manquent également de renseignements le concernant.

WTCK, xxxviii, 5 a.

¹⁰ La dixième lune de la troisième année Chen-sou 天祐 (26 octobre-24 novembre 938) des Tsin 吞, [les Ouighours] envoyèrent en ambas-

dice, p. 164). Une solution qui tiendrait compte de la finale est, évidemment, *Apu*, nom de tribu qui figure dans les inscriptions turques de l'Orkhon. Cependant, on ne s'attendrait pas dans un nom turc à ce que le nom de tribu suive le titre. Sur *Apa*, voir aussi à l'Appendice, p. 140.

¹¹ Si *Kian* 建 (X "Kian) est à considérer comme une transcription, la solution la plus simple serait *Kian*, « solaire », « jour », et aussi un nom d'homme (cf. *Ciriacus*, *Uyghur Sogdiana*). Voir aussi à l'Appendice, p. 152.

¹² « La deuxième année » est sans doute à corriger en « la troisième année », car c'est là la logique de la notice du WTCK et des annales principales des deux histoires comme aussi du WTHY.

¹³ Le WTCK se trompe ici, car Jen-yu 仁裕 est mort vers la fin de 933 (cf. *supre.*, p. 77).

¹⁴ Les annales principales du WTCK (xxiv, 24) rapportent sous le jour précis de la troisième lune de la troisième année Chien-fou (17 avril 938) : « Le Roi-Qayau des Ouighours, Jen-mei 仁美, fit offrir des chevaux sauvages 蒙馬, des dragondaires 龍筋革, 龍筋革, des galets de jade yu-tsuon 玉圓, du sel ammoniac hong-chia 鴻鶏鹽, et autres produits de leur pays (concernant ces produits, cf. la traduction du WTCK, xxiv, 10 a., *infra*, p. 90 et 91). Les annales principales du WTCK (xxii, 6 a) fourraient le nom du l'authentificateur en question, Ti Tsien-sou 題全祐.

sade⁽¹⁾ le *tatag* 都督 Li Wan-ts'ienan 李萬全 [var. -kin 金] et d'autres rendre hommage et apporter tribut. Wan-ts'ienan 萬全 fut fait grand général qui se soumet au devoir 義大將軍, et l'ambassadeur chargé de la surveillance

Le TFFK (卷三, 19 a) rapporte également à la troisième lune une liste des produits offerts par le *Li-han Hsien-kou weng Jen-mei* 沃汗何仁美. Cette liste continue celle des souales principales du KWTC (cf. supra), ajoutant : un mors (?) [sorte] de joudo (gu-p'i-chou 玉齒頭), le borat (cf. supra, Téhéran, p. 58, n. 2), le sel ammoniac (cf. supra, Téhéran, p. 57, n. 3), les follicules séchés du castor (cf. infra, p. 90, n. 10), les diamants (cf. infra, p. 90, n. 11), les cornes d'antilope, les peaux de la mouche blanche (cf. infra, p. 90, n. 8), la soie de Ngan-si [- Si-kiang actuel] (Ngan-si 丝安西絲), la colonnade (po-tin pou 白疊布) (cf. supra, Téhéran, p. 57, n. 5), les queues de yak, et les haches de chameau taurage (ye-t'sung 羔駝器).

A la cinquième luge de la troisième année *l'ien-fou* (juin 938), le TFFK (卷三, 20 a) rapporte : « L'ambassadeur ouïghour venu apporter tribut, le *tatag* Ti Tsien-an 錢全福, en compagnie des moines 僧 envoyés en mission spéciale 使 by Sun-lehou 蘭州 et par Kao-tchou 甘州, et autres, rentrèrent dans leur pays. On les gratifia de... »

⁽¹⁾ Le TFFK (卷三, 19 a) signale qu'à la neuvième lune de la troisième année *l'ien-fou*, « l'ambassadeur Li Wan-lin 李萬全 offrit cent chevaux et douze chameaux ». Cependant, sous la dixième lune le TFFK rapporte de nouveau que « l'ambassadeur, le *tatag* Li Wan-lin, et d'autres vinrent rendre hommage et apporter tribut ».

Les annales principales du WTCK (卷, 6 b) rapportent l'arrivée d'ambassades khotanaise et ouïghoure sous le jour *Li-wei* de la neuvième lune (11 octobre 938). Le WTCK écrit « Li Wan-kien 李萬金 comme le chapitre *caozu* du TFFK, au lieu de « Li Wan-ts'ienan 全, comme le chapitre *caozu* du KWTC.

Les annales principales du KWTC (卷三, 6 b) signalent sous le jour *yish'eo* de la neuvième lune de la troisième année *l'ien-fou* (17 octobre 938) : « le roi de l'Etat de Yu-tien 突厥 (Khotan), Yang Jen-mei 楊仁美, envoya une ambassade apporter en tribut des produits de son pays. Le Qazan des Ouïghours envoya une ambassade offrir en tribut des chameaux et des chevaux. » Jen-mei 仁美 étant justement le nom du Qazan des Ouïghours, il est assez surprenant de voir que le roi de Khotan aurait porté le nom de « Yang Jen-mei 楊仁美 ». Il s'agit sans doute d'une confusion dans le texte du KWTC (de l'ordre de *weng* 王 [VII *weng] pour *wang* 王 [VII *ywang]). En effet, toutes les autres sources (cf. le WTHY, 卷三, p. 355; WTCK, 卷三, 11 a; et KWTC, 卷三, 9 a) désignent le roi de Khotan qui avait envoyé cette ambassade sous le nom de « Li Cheng-tien, 李聖天.

L'ambassade khotanaise de 938 fut la première envoyée en Chine depuis l'époque des Tang, et Kao-tsou 高祖 des Tsia postérieurs répondit à ce geste pour renouer les relations entre les deux pays en dépechant, à la onzième lune, une ambassade à Khotan pour nommer Li Cheong-tien « Roi de l'Etat de Khotan des Grands Joyaux (Ta-pao Ya-i-en-kou weng 大寶牙闕國王) ». Un des émissaires chinois, Kao Kiu-houei 高居惠, a laissé un récit intéressant de son voyage, qui est reproduit dans la notice sur Khotan du WTCK (cf. le WTCK, 卷三, 11 a; traduction d'Asat-Rousseau, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 74 et suiv.; et infra, p. 134-138).

懿德, *Lei Fou-to* 呂福德, fut fait général qui se conforme à la civilisation
順化將軍⁽¹⁾.

La troisième lune de la quatrième année (24 mars-21 avril 939), ils
envoyèrent de nouveau le *tatuo* Yü-li-touen 楊里敦, qui vint rendre hommage
et, par la même occasion, apporter un tribut de produits locaux⁽²⁾. A cette
même lune, [l'Empereur] ordonna au président de la cour des insignes impé-
riaux 虞留卿, Hing To-tehao 邢德昭, de prendre en main l'emblème de
commandement 特旨 pour aller conférer par diplôme impérial 翰 le titre
de «Qayan qui reçoit la civilisation» 奉化可汗⁽³⁾. [Le KWTC insère ici une
note (voir n. 1, p. 84).]

⁽¹⁾ Le *TFTK* (卷之三, 21 6) signale ces promotions sous la onzième lune de la troisième
année d'Im-fou, écrivant 李方 [pour 乙巳] 金. Les annales principales du KWTC (卷之三,
11 a) fournissent la date du jour 丙子-午 de la douzième lune (29 décembre 938); et le
nom de l'ambassadeur est écrit 李萬金 [avec 萬 金 au lieu de 仁萬 兮], comme
dans les annales principales du WTC (cf. la note précédente). D'autre part, l'édition *SPPF*
du KWTC (6 6) a ici dans les annales principales la logog *Li Ta-chouen* 直德肅, alors
que partout ailleurs on a *Lei Fou-to* 吕福德.

⁽²⁾ Les annales principales du KWTC (卷之三, 3 a) rapportent sous la jour 乙未-未 de la
troisième lune de la quatrième année d'Im-fou (26 mars 939): «Le Qayan des Ouïghours,
Jen-mei 仁美, envoya une ambassade appeler en tribut des produits de leur pays,
parmi lesquels il y avait du jade et des lions (走獸-羣 獄祝). Vraiment, ce furent des
marchandises rares.» Les annales principales du WTC (卷之三, 7 a) fournissent le nom de
l'ambassadeur ouïghour, le *tatuo* Yü-li-touen 楊里敦. Le *TFTK* (卷之三, 10 a) confirme
les renseignements donnés par les deux histoires officielles, et ajoute la liste de «mar-
chandises rares» qui suit: «des épées en acier 鐵劍, du jade aux couleurs variées
(青玉 青玉 : cf. le Dictionnaire Courteur), cent quadriges d'excellents chevaux, des
brides précieuses (珊瑚) de la pierre de gao (熒石或碧玉) et d'email 磁柱寶
器 (le *TFTK* note que 磁 est prononcé comme sa 磁). Serait-ce une variante de sa 磁法,
émail?], du sel de cinabre (丹鹽), du tissu de poil (毛織), du coton (綿疊),
du jade, des lions, des marmots blancs, des queues de yak, et du cuir de cheval sau-
teau gris (走獸-羣 獄祝之革).»

Le nom de l'ambassadeur ouïghour, Yü-li-touen 楊里敦 (X 穆里敦) suggère une
transcription de Altun, 阿屯, un nom d'homme bien illustré (cf. *Ouzes, East Turk Faculties*,
Index). Voir Appendice, p. 143.

⁽³⁾ Les annales principales du WTC (卷之三, 7 a) rapportent sous le jour 甲子-未 de la
quatrième lune de la quatrième année d'Im-fou (1^{er} mai 939): «L'empereur conféra au
roi-qayan des Ouïghours, Jen-mei 仁美, le titre de 'Qayan qui reçoit la civilisation'
奉化可汗.» Les annales principales du KWTC (卷之三, 3 b) signalent le même évé-
nement sous le jour 甲子-未 de la troisième lune de la quatrième année d'Im-fou (11 avril
939), tandis que d'après le *TFTK* (卷之三, 3 a), le jour 丙子-午 (11 avril 939) fut pro-
mulgué le diplôme impérial (御旨 翰) qui conféra le titre à Jen-mei — ce qui s'accorde
avec le texte de la notice du KWTC rapportant la remise du diplôme impérial à la
troisième lune. Le jour 甲子-未 de la quatrième lune indiquée par le WTC est peut-être
la date à laquelle l'émissoire impérial a effectivement conféré le titre au Qayan. Le texte

À la première lune de la cinquième année (11 février-11 mars 940)³¹, ils envoyèrent le *tutug* Che Hui-kin 蔡暉金 et autres, qui virent offrir en tribut cent quadriges 驸³² d'excellents chevaux, avec des gilets de jade blanc, des selles et des brides [ornées] de jade blanc, etc., pour remettre du titre conféré par diplôme impérial 帝狀.

(3) La cinquième lune de la première année *Chien-yen* 乾元 (10 juillet-8 juil-

du décret proposant de conférer ce titre au Qazan se trouve dans le *T'ieh-fou yüan-lou* (卷四, 16 a) en date de la troisième lune de la quatrième année *Chien-fou*.

(3) Le KIPTC insère ici en note un passage de la notice sur les Ouighours du HTCK (卷三, 10 a, lignes 4 à 6 ; cf. la traduction, *supra*, p. 81). Ce passage affirme à tort que Jen-ya 仁牙 était resté Qazan jusqu'à la fin des Cinq Dynasties (cf. *supra*, p. 77).

(3) Le même texte se retrouve dans deux chapitres différents du TPK; il porte la date de la quatrième année *Chien-fou* dans l'un (卷四, 28 b), alors que dans l'autre (卷三, 20 a) il est de la première lune de la cinquième année. Les annales principales du KIPTC (卷三, 1 a), ainsi que du HTCK (卷一, 7 b), signalent l'arrivée de cette ambassade sur le jour *Li-tch'ou* de la première lune de la cinquième année *Chien-yen* (6 mars 940).

(3) Le KIPTC a la ligne *p'i* 駕, la particule numérique des chevaux, au lieu de *sac* 駕, «quadriges».

(3) Sous la septième année *Chien-fou*, la dixième lune, le jour *long-pao* (30 novembre 942), les annales principales du HTCK (卷一, 34) signalent l'arrivée d'une ambassade des Ouighours. Cf. aussi le TPK, *卷三*, 20 a.

Sous le jour *Li-sou* de la douzième lune de cette même année (28 janvier 943), on lit dans les annales principales du KIPTC (卷三, 8 b) : «Les ambassadeurs ouighours qui avaient offert des présents [à l'Empereur], Mi-li 密里, etc., furent nommés chacun [respectivement] grands généraux 大將軍, généraux 將軍, [ou] colonels 參軍 qui aiment la civilisation 懷化 [ou] qui se soumettent à la vertu 德行 ; et on les laissa retourner au Fan 番。» Nous avons déjà rencontré un nom d'ambassadeur ouighour, Mi-li 米里 (X *m̥i-lj), qui serait pour *Abilig* (cf. *supra*, p. 72, n. 3). Dans le cas de Mi-li 密里 (X *m̥ib̥-lj), on songerait du nouveau à *bilig*, ou, encore, à *billig*, qui connaît, attesté aussi en tant nom de personne (cf. Piatot, *Sur le Végéda d'Uyut-Khan...*, II, 27, p. 320). Voir aussi Appendice, p. 149.

Les annales principales du KIPTC (卷三, 9 a) signalent sous le jour *pao-pao* de la douzième lune de la septième année *Chien-fou* (4 février 943) l'arrivée d'ambassades khotanaise et ouighoure. Par contre, les annales principales du HTCK (卷一, 2 b), sous ce même jour, rapportent sans mention des Ouighours : «L'ambassadeur de Khotan (Huo-tou 胡頭), le *tutug* 鄭突魯 Liou Tsai-cheng 鄭再昇, arriva. Ts'ao Yuan-ch'en 曹元深 de la préfecture de Cha 沙州 et Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠 de la préfecture de Koua 瓜州 envoyèrent tous les deux des ambassades qui se joignirent à Tsai-cheng 再昇 pour venir.» Le KIPTC, qui ne rapporte pas les ambassades de Cha-tchou et de Koua-tchou, mentionne, cependant, sous le jour *long-pao* de la première lune de la huitième année *Chien-fou* (18 février 943), la nomination de Ts'ao Yuan-ch'en de Cha-tchou comme *ta-i-tche* de l'Armée de Kouei-zi 鞏義子. Sous le jour *yi-sou* de la même lune (5 mars 943), le KIPTC rend compte des promotions accordées aux ambassadeurs khotanais et ouighours, Liou Ts'ai-tch'eng 鄭再成 (pour *chung* 星) et les autres. Il apparaît, par conséquent, que les ambassades des Ouighours, de Khotan, de Cha-tchou et de Koua-tchou sont arrivées en même temps, ayant fait le voyage ensemble. En fait, l'ambassade chouïote qui était partie pour Chotou en 938, est revenue après plus de quatre ans de voyage sous

(en 948)¹¹ des Han, [les Ouighours] envoyèrent l'ambassadeur Li Wou 李屋 et autres à la Cour rendre hommage et offrir en tribut des chevaux 互¹², avec en même temps du jade blanc, des médicaments, etc. À la septième lune (8 août-5 septembre 948), l'ambassadeur qui était venu à la Cour, Li Wou 李屋, fut nommé grand général qui se soumet à la vertu 錦德大將軍; l'ambassadeur en second 互¹³ Ngan Tie-chan 安鐵山 et l'ambassadeur chargé de la surveillance 監¹⁴ de Mo Siang-wen 末相溫 (—*Bora Sagun?*) furent nommés généraux qui se soumettent à la vertu; et le fonctionnaire chargé des affaires courantes (adjoint) 列官 Ti Mau-ko 裴毛哥 fut nommé général qui aime la civilisation 懷化將軍¹⁵.

L'escorte d'ambassadeurs de tous les États se trouvant sur leur route, à commencer par Khotan où la notice du HTCK sur Khotan, *ann.* II a et 13 a.

Dans le jour *ping-tsu* de la deuxième lune de la troisième année Mai-yum (20 mars 946), les annales principales du HTCK (ix, 7 a) signalent l'arrivée d'un ambassadeur des Ouighours, Tou-kiu-lou 天鵝陵. Le KWTC confirme la date de cette ambassade. Le TFHK (卷第III, 20 b), par contre, rapporte une ambassade des Ouighours sous la deuxième lune de la deuxième année.

Quant à la transcription «Tou-kiu-lou 天鵝陵 (VII *t'ou-k'iu-lu) > X *t'or-küeley», on sait que *Turkic* 天鵝 [à transcrire plutôt «Tou-kiu» (VII *k'iu)] était le nom chinois des Turcs, et devait rendre à l'époque *Tang* *tukut*, une forme non turque du nom de ce peuple (cf. PEUROT, *L'origine des Toudjane*, IP 10, 687). Or, *Turk* est bien attesté comme nom de groupe ou de personne dans la région de Kan-lehou vers l'époque qui nous intéresse ici (cf. H. W. BAUER, *Turks in Khotanese Texts*, JIIS, Janv. 1939, p. 80; et id., *The Stadt-Histories Miscellany*, A VI, n. p. 16). *Tou-kiu-lou 天鵝陵 (X *t'or-küeley)* serait donc la transcription d'un nom composé de *Turk*, le nom de groupe, suivi du nom personnel *Oluy* bien connu, au sens propre de «grand» (cf. UNNER, *Eesti Turk* (varia), Index). Voir aussi à l'Appendice, p. 138.

¹¹ Les annales principales du KWTC (c, 6 a) et du HTCK (x, 6 a) signalent l'arrivée d'une ambassade ouïghoure le jour *ki-aci* de la cinquième lune (20 juin 948). Le TFHK (卷第III, 20 b) inscrit également sous la cinquième lune l'arrivée de cette ambassade, ajoutant une liste très longue d'objets apportés en tribut.

¹² Le HTCK a «produits luxueux 方物 à la place de «chevaux».

¹³ Le TFHK (卷第III, 21 b), qui présente un texte analogue sur ces promotions, confirme la date de la septième lune. Les noms des ambassadeurs y sont inscrits de la façon suivante : «Li Wo 李握, Ngan Tie-chan 安鐵山, Wei Siang-wen 末相溫, et Ti Mau-ko 裴毛哥».

En ce qui concerne le nom de l'ambassadeur, Li Wo 李屋 ou Wo 握, le letton Wu 屋 (VII *wū > X *wū) rendrait le turc *aq*, «flèche». Vers 981, un prince de la région du Kan-sou actuel s'appelait «Wou Ti-yen 屋地因 (X *wū t'i-in) (cf. Song che, cocc. 9 a), ce qui semble transcrire *Og Tigin* (cf. aussi PEUROT, *A propos des Cossacs*, JA, 1920, p. 148, n.). Mais si, comme il me paraît probable, Wu 屋 n'est que la graphie réduite de Wu 互¹⁶ et le letton du TFHK est, par conséquent, la bonne, on trouverait pour correspondre à Wo 握 (VII *wū > X *wū) le turc *aq*, «blanc», attesté comme nom de personne (cf. BLAUM, *Figurative Sprachwörter*, p. 87). Voir aussi à l'Appendice, p. 140.

La Mu 末 du Mo Siang-wen 末相溫 de l'édition Pana du KWTC est Wei 未 dans l'édi-

(3) La deuxième lune de la première année *Kouang-chouen* 庚辰 (11 mars-8 avril 951) des Tchouou 鄭 (951-960). [les Ouighours] envoyèrent une ambassade, en compagnie de 10 manichéens 10 尼 (voir n. 1, p. 87), apporter en

terre SPPF du KHTC comme dans le *TFTK*, alors que le WTHH à Tchou 朱. A supposer que la bonne façon soit *Mu 梅*, on pourrait voir dans *Mu Siang-zen* 木相溫 (Xiaobard ejuh-sen) une transcription de *Hera Sagan*, où le final de la première syllabe, *Hera*, se confond avec l'initial de la syllabe suivante, *Sagan*. Nous avons déjà rencontré le nom *Hera* (cf. *supr.*, p. 75, n. 3), ainsi que le titre *supra/sagán* [platôt *supra?*] (cf. *supr.*, p. 80, n. 1). On pourrait également transcrire *mér*, « maître, seigneur », le titre de *Mori*, mais je doute que *Mor* servait comme nom personnel (mais cf. aussi *supr.*, p. 76, n. 1).

Quant à *Ti Maode* 毛哥, il semble que *Maode* (Ximédo-ké) puisse correspondre au titre turc *taya* (cf. F. W. K. Müller, *Mahramang*, p. 9 et 10 : my d'après; et Grousset, *Ogier Sagace*). Voir aussi *Appendice*, p. 147.

(3) Les annales principales du KHTC (en, 4 b) signalent que le jour six-mois de la deuxième lune de la deuxième année *Lua-gou* (17 juillet 949) les Ouighours entreprirent une ambassade pour apporter un tribut des produits de leur pays. Les annales principales du WTHH (1, 8 b) signalent sous cette date également une ambassade de Sésiang-fou 西涼府, arrivée en même temps que le chef ouighour Yang 陽貴王 10-11 乃 31 (cf. *supr.*, *Tatmaïs*, p. 41, n. 1).

(4) D'après les annales principales du KHTC (en, 3 e) et du WTHH (1, 4 b), le jour six-mois de la deuxième lune de la première année *Kouang-chouen* (19 mars 951) un *taiq* 鄭 勃 arriva des Ouighours de Si-tchouou 西州 (la région du Tousfan actuel) pour offrir un tribut de produits locaux. C'est pour l'époque des Cinq Dynasties l'unique mention d'une ambassade des Ouighours de Si-tchouou.

Quant aux manichéens, les annales principales du WTHH (1, 3 a) signalent que le jour cinq-mois de la deuxième lune (4 avril 951) « les Ouighours envoyèrent une ambassade des manichéens ». La date de cette ambassade est rapportée au même jour par les annales principales du KHTC (en, 3 b). Par contre, le texte de la notice du KHTC semble indiquer que les manichéens sont venus en compagnie de l'ambassade des Ouighours de Si-tchouou.

Le *TFTK* (卷之三, 21 a) rapporte de même sous la deuxième lune de la première année *Kouang-chouen* (11 mars-8 avril 951) que « les Ouighours de Si-tchouou 西州 envoyèrent un *taiq* à la Cour pour apporter tribut », et, plus loin dans le même paragraphe, après la très longue liste des objets de tribut, que « les Ouighours envoyèrent une ambassade des manichéens pour apporter un tribut... [suit la liste des produits] ». Voici la première liste de tribut : « Six galets de jade grands et petits, un galet de jade bleu vert (碧玉), mille livres (斤) d'ambre (白蜜), mille trois cent vingt-sept pièces de calomnade (白費毛布), deux cent quatre-vingt pièces de tissu blanc de soie (白紗), deux cent trente-deux peaux de marte blanche, deux cent cinquante peaux de marte noire 黑貂皮, cinq cent trois peaux de marte grise 青貂皮, quatre vêtements (?) rubis garnis de fourrures de marte 褐貂鼠皮子, un anneau de jade blanc 白玉環子 et un anneau de jade bleu-vert 碧玉環子, deux miroirs en fer 鐵鏡, soixante-neuf ceintures (腰帶) de jade, et ustensiles dorés 金器, une créature (走獸) de jade, et autant de divers parfums et drogues. Les Ouighours envoyèrent une ambassade des manichéens apporter un tribut connu-à-dire sept galets de jade, trois cent cinquante pièces de calomnade 白費毛皮, vingt-huit en tout de peaux de marte grise et de marte noire, un jeu de cheques de cuivre

tribut soixante-dix-sept⁽¹⁾ galets de jade, du coton 白疋, des peaux de zibeline 紫皮, des queues de yak 牛尾, des médicaments, etc. Avant cette époque, et depuis le temps des Tsin 西夏 (936-947) et des Han 漢 (947-951), toutes les fois que les Ouighours étaient venus à la capitale, on avait interdit au peuple de faire du commerce en privé⁽²⁾ avec eux; tout ce qu'ils avaient de marchandises précieuses était entièrement vendu à l'État⁽³⁾, et ceux parmi le peuple qui⁽⁴⁾ entraient en relations commerciales avec eux étaient punis. En cette occasion, Tsai-tsou 太祖 de la dynastie des Tcheou 契丹 ordonna d'abroger l'ancienne règle, et de permettre⁽⁵⁾, toutes les fois que les Ouighours viendraient, qu'ils fissent du commerce avec les particuliers sans que les autorités⁽⁶⁾

taires [orées] de jade, de selles et bretelles [orées] de jade, et d'ustensiles dorés, quatre cent vingt-quatre queues de yak, vingt grandes perles d'ambre, trois cents livres de sel rouge 紅鹽, trois cent quatre-vingt-dix livres de resine du Populus *tabacifera*, eau gummée 阿膠, (初 榜 以 bou-ang-pei : voir Lioren, Sino-français, p. 339-342) et des drogues non nommées dans cette énumération. La liste ci-dessous d'objets de tribut est la plus importante que la *TFYK* fournit pour les Ouighours à l'époque des Cinq Dynasties.

⁽¹⁾ L'édition *SPPY* du *KWTC* et l'édition *TCTT* du *WTTH* écrivent *kouei* 乾, mais on doit adopter la lecture *tsi* 乾 de l'édition *Po na* du *KWTC*, des éditions *ESCE* et *Tai tsien* du *WTTH*, des annales principales du *WTCK*, et du *TFYK*.

⁽²⁾ Le *WTTH* a *tsi che ts'i* au lieu de *ts'i che geou ts'i* 七十有七 comme dans le *KWTC*.

⁽³⁾ J'ai suivi ici la lecture de l'édition *SPPY* du *KWTC*: *hsia min yi tsuu che yi 禁民以私*; *ili 易*; l'édition *Po na* du *KWTC* écrit *tehong 裏* (pour *tsuhung* 補充) entre *min* et *yi*. Le *WTTH* a *tsuu* 勿 au lieu de *yi* 以.

⁽⁴⁾ Le *WTTH* a *tschoung-mai 中院* au lieu de *yu-che* 儀之.

⁽⁵⁾ Le *WTTH* a *tsuu-hia 私下* au lieu de *min-hien 民間*.

⁽⁶⁾ Le *WTTH* omet *Tcheou 周*.

⁽⁷⁾ Le *WTTH* omet *ting* 並.

⁽⁸⁾ Le *WTTH* a *keung-pou* 而不 à la place de *pou ts'a* 不得. Le *TFYK* (卷四, 28 a) rapporte l'ordre de l'empereur Tsai-tsou de permettre le commerce avec les Ouighours dans un texte analogue à celui de la notice du *KWTC*. Cf. aussi infra, p. 93, la traduction du *WTCK*, 卷三, 10 b.

Les annales principales du *KWTC* (卷一, 2 b) rapportent sous le jour piag-rou de la deuxième lune de la première année *houang-chou* (24 mars 951) que la permission avait été accordée au peuple de faire du commerce avec les ambassades ouighouras. D'après ce texte, l'empereur aurait pris cette décision parce qu'il jugeait excessive la quantité d'objets de luxe qui s'étaient amassés dans le Palais. (Voir à la page précédente l'énumération des très nombreux objets de tribut apportés par les Ouighours à cette lune.) Le peuple était donc libre d'acheter des Ouighours le jade et autres objets précieux dont la Cour n'avait nullement besoin.

Dans son histoire de la Chine (Geschichte des chinesischen Reiches, IV, p. 65), Otto Franke s'est sans doute basé sur ce texte du *KWTC* (卷一, 2 b) pour déclarer que l'empereur 太祖 n'en tenait à l'ambassade la plus sûre au palais et avait fait éloigner tout objet de luxe. Cependant, en ce qui concerne le commerce avec les Ouighours, Franke semble avoir mal compris le texte : «Die Uiguren in Kan-su hielten regelmässig ihren Tribut und

eussent à s'y opposer. De ce fait, le jude perdit sept ou huit dixièmes de sa valeur⁽¹⁾.

(1) La deuxième lune de la sixième année Kien-tô 聖德 (12 mars-10 avril

ihre Waren in die chinesischen Städte gebracht und die Chinesen mit ihnen einen privaten Handel getrieben. Tai-tsu verbot diesen Handel, weil dadurch Untergangslande in das Land gebracht wurden.» Les textes nous rapportent, pourtant, que c'est le contraire qui s'est produit.

(2) Sous le jour *hsing-chou* (31 mars 951) de la deuxième lune de la première année *hsing-chou* du Tai-tsu des Tchinois, le *TFTK* (卷之三, 22 a) rappelle que l'Empereur sortit près d'un étang pour tenir audience sous une tente, et que, mandant l'ambassadeur des K'i-lan et le *tutu* 吐魯 des Ouighours, il leur donna à boire et à manger. Les manichéens n'avaient pas été présents à cette audience du 31 mars 951 si le jour *ting-chen* (4 avril 951) indiqué par le *WTG* (卷之三, 5 a; cf. p. 86, n. 7) était bien la date de leur arrivée à la Cour.

Chavannes et Pelliot (*Un Traité manichéen...*, p. 267 et suiv.) ont traduit et cité le paragraphe de la notice du *WTG* que nous venons d'étudier (*WTG*, 卷之三, 5 b, lignes 4 à 9; traduit ici supra, p. 86-88), mais ils en ont tiré certaines conclusions (adoptées à leur suite par d'autres) que les textes n'autorisent pas. En effet, notant qu'un ambassadeur ouïghour qu'ils croyaient à tort de Kan-tchou était venu en compagnie de manichéens, Chavannes et Pelliot ont vu là une confirmation de la présence à Kan-tchou de manichéens. Les autres sources indiquent clairement, cependant, que l'ambassade ouïghour principale était venue de Si-tchouan 西州 (la région actuelle de Toufan), où l'on sait que le manichéisme était encore très florissant à cette époque; et les religieux manichéens, arrivés ou même temps ou quelques jours plus tard, faisaient incontestablement partie de la même mission de Si-tchouan. Cela n'empêche que d'autres textes du *TFTK* laissent supposer la présence à cette époque de manichéens à Kan-tchou 嘉州 (cf. supra, p. 77). Chavannes et Pelliot se sont trompés également sur la date de l'audience impériale, qui fut bien, en la vé, le 31 mars 951, et non pas le 4 avril 951, donné comme la date de l'arrivée des manichéens.

(3) D'après un texte du *TFTK* (卷之三, 30 b), un *minna* 駕 du Cha-tchou 查州 était arrivé à la Cour à la dixième lune de la première année *hsing-chou* (novembre 951), pour autoriser que les Ouighours empêchaient les communications entre sa province et la Chine (cf. supra, Février, p. 55). Les textes ne mentionnent aucun ambassadeur de Cha-tchou depuis 943, il se pourrait qu'entre 943 et 951 les Ouighours de Kan-tchou maintenaient une attitude d'hostilité envers leurs voisins de l'est.

Sous la première lune de la deuxième année *hsing-chou* (30 janvier-27 février 952), le *TFTK* (卷之三, 30 b) rapporte : « Cho Kouang-yi 史光毅 de la préfecture de Ning 涝州 [dont le siège était à cinq li au nord de l'actuel King-tchou-an-hien 涝川縣 au Kien-sou] annonça que le Qayan des Ouighours avait envahi Si-li-lai 懸里來 et trois autres personnes à la préfecture 西州 pour aller au devant de l'ambassadeur qui regagnait [son pays] 西州 après avoir offert tribut [à l'Empereur].» Comme il n'y a nulle part de mention d'une ambassade ouïghour apportant tribut à la Cour vers cette date, peut-être s'agit-il du moins venu de Cha-tchou à la dixième lune de l'année précédente, ce qui voudrait dire que les Ouighours auraient modifié leurs sentiments vis-à-vis des gens de Cha-tchou.

Je ne sais que faire du Si-li-lai 懸里來 (X'ieh-lyé-lé), dont les deux premiers caractères font penser à une transcription de *mi*.

Les annales principales du *WTG* (卷之三, 4 b) signalent l'arrivée d'une ambassade

ouïghours au jour hui-tie de la troisième lune de la deuxième année *baog-chouen* (15 avril 952). Sous la même lune le *TFTK* (卷之三, 21 b) rapporte concernant cette ambassade : « Les Ouïghours envoyèrent l'ambassadeur Moi Yu-an-teh 穆與贊突 et l'ambassadeur en second 許 [érit 許] (la *TFTK* écrit 許 許) Kou Ti-li 因達里 avec une suite de dix personnes, qui virent rendre hommage et apporter tribut [soit une liste des objets de tribut]. »

Le nom de l'ambassadeur, Moi Yu-an-teh 穆與贊突 (VII *mu'i ju-nien-tu) V'ani-teh (vadz-teh), doit être Bag, richier, un nom d'homme (cf. Rastorg., *Uigurische Sprachdialektmäler*, + *Ismaïl*, un nom (titre turc (cf. von Ganss., *Alt. Gram.*). Voir sous ces mots à l'Appendice.

Kou Ti-li 因達里 (VII *kou t'i-l'i) X *kou t'i(y)-li(y) rend apparemment Kou Tari (le manuscrit ouïghour 3146 du Fonds Pelliot a -Qui Sagan, un exemple de l'emploi de qui, « bouteille, comme nous proposons Tari, » c'est. était également un nom d'homme (cf. Dautz, *Edizi Turc Tarihan*, III, p. 39 et 62; Major, *Venustakaya...*, p. 21). Le Tari relevé par Rastorg., *Uigurische Sprachdialektmäler*, p. 4, est peut-être le même nom. Dans *Tarig-Tari*, nous rencontrons un -y final + t initial transcrivant l'e- intercalaire. Or, Le *Tarig-Tari* (*The Northwestern Dialects of Tang and Five Dynasties*, Ac. Sin., 1933) suggère qu'en deuxième siècle on ne percevait plus toujours le -y final de la rime 雪. Un deuxième exemple de ce même phénomène se rencontre dans la transcription *Tidik* 扶突 (X *t'i(y)-li(y) de Tidik (cf. *infra*). Voir aussi à l'Appendice sous Kou et sous Tidik.

Les annales principales du *HTCK* (卷之三, 6 a) rapportent l'arrivée de l'ambassadeur ouïghour Tsu-leh-coung Siang-wan 圖呈相溫 (VII *ts'u-leh-ch'eng siang-wan) le jour ping-yeu de la première lune de la troisième année *baog-chouen* (21 février 953); les annales principales du *HTCK* (卷之三, 13 b) confirmant la date de celle ambassade. Une mention du *TFTK* (卷之三, 21 b) s'accorde également avec le *HTCK* sur le nom de l'ambassadeur et la date de la première lune. Siang wan 相溫 représente le turc « saqqa », qui est lui-même emprunté au chinois (< *xiang-dian* 相見) (cf. *infra*, p. 80 et 86; et à l'Appendice sous *supra*).

Le *TFTK* (卷之三, 22 a) rapporte sous la deuxième lune de la première année hien-ti qu'un ambassadeur ouïghour avait offert à l'empereur du jado préservé. Les annales principales du *HTCK* (卷之三, 14) signalent cette ambassade sous le jour *ding-yeu* (13 mars 954).

Sous la cinquième lune de la première année hien-ti, le *TFTK* (卷之三, 22 a) signale qu'un ambassadeur des Ouïghours, Yin-na Ti-li 因達突厥, avait présenté des produits de son pays. Les annales principales du *HTCK* (卷之三, 14), qui rapportent l'arrivée de cet ambassadeur sous le jour *tueg-yeu* (27 juin 954), ont la logique li 理 (*d'iek) à la place du li 理 (VII *d'iek).

Yin-na Ti-li 因達突厥 [啟] 理 (X *in-na t'i(y)-li(y)) transcrit apparemment le titre bien attesté chez les Ouïghours d'Ismaïl Tidik (cf. Gersmehl, *Uigur Seclagā*, p. 76). Voir à l'Appendice sous *Ismaïl* et *Tidik*.

Le texte du *Tai ping houen* 太平後經 (卷之三, 2 a) rapporte que la deuxième année hien-ti (955) le Qayan des Ouïghours envoya une ambassade en compagnie d'une ambassade de Cha-tchouen (cf. *supra*, *Historia*, 55, n. 1). Cette ambassade des Ouïghours n'est pas signalée dans les autres sources.

Le *TFTK* (卷之三, 23 a) rapporte sous la deuxième lune de la troisième année hien-ti (13 mars-13 avril 956) que les Ouïghours envoyèrent une ambassade apporter en tribut des produits de leur pays.

Sous la quatrième lune de la cinquième année hien-ti, le jour *jiu-chou* (17 mai 958), les annales principales du *HTCK* (卷之三, 5 a) signalent l'arrivée d'ambassadeurs ouïghours et

959)¹¹, [les Ouighours] envoyèrent de nouveau une ambassade rendre hommage et apporter tribut. Ils offrirent du jade avec du sel ammoniac 玉 盐¹² et d'autres produits, [mais] rien de tout cela ne fut accepté. Quant aux chevaux qu'ils avaient amenés, on les paya un prix déterminé par une appréciation. Si alors Chetsong 赤宗¹³ (954-960) refusa le jade, quoiqu'on le dise objet précieux¹⁴, c'est que le jade n'est pas utile aux besoins de l'Etat.

WTCK, LXIX, 10 a.

Le territoire [des Ouighours] produit le jade 玉, le yak (Bos grunniens 牦牛) 15, le cheval des prairies vertes 绿野馬¹⁶, le demandaire (=chameau à une bosse) 驼駝¹⁷, la marmotte blanche (pu-liao-chou 白貂鼠)¹⁸, les cornes d'antilope 羚羊角¹⁹, le sel ammoniac (kang-cha 钯砂)²⁰, les follicules séchés du castor 水老鼠毛 wou-na-lü²¹ 肺脾²², les diamants (kin-kang-isouan 金剛鏡)²³, le

Ta-la 達拉 [le WTCK écrit tan 丹 au lieu de ta 他] (=Tatar). Occupant la lune, sûrement la cinquième, le TFYK (卷之三, 21 6) rapporte sous le jour kia-rou de la cinquième année bie-té (9 juin 958) : « Par ordre impérial, il fut accordé aux envoys officiels des Ouighours et des Ta-la 達但 des présents proportionnés à leurs rangs ». Les manuscrits du Touen-houang P. 2155, à date des environs de 965-970, et P. 3412, qui porte la date de 981, sont état de Tatara dans la région de Sou-tchouou 朔州 [actuellement Tieou-ts'ien-hien 酒泉县 au Kan-sou]. Des Tatara figurent également dans des manuscrits khotanais de Touen-houang à propos d'événements à Kan-tchouu vers la même époque ou un peu plus tôt (voir H. W. BARTER, A Khotanese Text concerning the Turks in Kezrou, AM, I, p. 28 et suiv.). Sur les Tatara, dont le nom se rencontre pour la première fois en 731, voir PETRIOR et HERRAIS, Histoire des Campagnes de Gengis-Khan, p. 2 et suiv.

¹¹ Le TFYK (卷之三, 23 a) rapporte de même cette ambassade sous la deuxième lune de la sixième année bie-té. D'après les annales principales du WTCK (卷之三, 5 6), le jour kia-rou de la troisième lune de la sixième année bie-té (16 avril 939), « les Ouighours de Kan-tchouu voulant offrir du jade, on le refusa ».

¹² Le WTCK a nang-cha 盐砂 au lieu de kang-cha 矿砂. Sur ces deux formes, voir supra, Tibétains, p. 57, n. 3.

¹³ Le WTCK a cheng 上 au lieu de Che-tsung.

¹⁴ Le WTCK a teken 特勘 au lieu de tek'eng 特能.

¹⁵ L'édition SPPT du WTCK a hien 牝牛.

¹⁶ Il existe, d'une part, l'expression lou-ye 绿野, « prairies vertes » (cf. T'ien yuan, 觀 73, et Mathew, 4197), et, d'autre part, ge-ma 马²⁴, « cheval sauvage », *EQUUS Przewalskii Przevalskii* (cf. Bernard E. RABE, Animal Drugs, 348), mais je n'ai rencontré qu'ici lou-ye-ma 绿野马²⁵. Le TFYK a lou-ye-ma 绿野马²⁶ (cf. supra, p. 79, n. 1).

¹⁷ Cf. REED, Chinese Material Medica, Animal Drugs, n° 330.

¹⁸ Cf. ibid., n° 394.

¹⁹ Cf. supra, Tibétains, p. 57, n. 3.

²⁰ Voir B. REED, Animal Drugs, n° 380 A.

²¹ Voir REED et PARK, Minerals and Stones, n° 92.

sel rouge (hung-yen 紅鹽)⁽¹⁾, le tissu de poil (ki 犀), le canot (tie 牵)⁽²⁾ et le cuir du cheval sauvage gris (tso-tou 驒駝之革)⁽³⁾.

Leur territoire couvre au po-mai 白麥⁽⁴⁾, à l'orge nue (ts'ing-kouo-mai 青裸麥)⁽⁵⁾, au charrue jaune (houang-ma 黃麻)⁽⁶⁾, à la ciboule (*Allium fistulosum*) (ts'long 葱)⁽⁷⁾, au poivron (*Allium odorum*) (kieou 茄)⁽⁸⁾, et à la coriandre (*Coriandrum sativum*) (hou-souei 茄)⁽⁹⁾. Ils utilisent le chameau (*Camelus bactrianus*) (lo-lo 駒駝) pour labourer et pour semer.

Leur Qayan habite d'ordinaire une maison à étage 樓. Son épouse est appelée «princesse céleste» 天公主⁽¹⁰⁾. Les ministres de leur pays sont appelés «mei-lou

⁽¹⁾ Voir Huu et Poo, *ibid.*, n° 115. Il s'agit probablement d'un chlorure de sodium coloré. Dans la traduction de Bretschneider du *Si yean ki* de Tch'ang Tchinien (cf. *Mediterranean Researches*, I, 91), on lit à propos d'un voyage en Asie Centrale : «On top of the mountain there was a red-coloured salt, with the appearance of stone, which the master himself tested.»

⁽²⁾ La notice du *KHTC* sur les Tangouts (卷之三, 74) mentionne un tissu de poil (mei-li 白絲) qu'on utilisait pour couvrir l'extérieur des habitations. Cf. *infra*, p. 101.

⁽³⁾ Cf. *supra*, Tibétains, p. 57, n. 5.

⁽⁴⁾ D'après B. Huu, *Animal Drugs*, n° 358, *ts'ing* 青駝駭 est une sorte de cheval sauvage, et le *Ts'e-hu* (char, 21) indique qu'il est de couleur *ts'ing* 青, ce qui voudrait dire «grise» lorsqu'il s'agit du cheval (cf. Guo, *A Chinese-English Dictionary*).

Tous les produits énumérés dans la liste ci-dessus se retrouvent dans les diverses listes de tributs venant des thughurs fournies dans le *Ts'e-fou yuan kouei*. Cf. *infra*, p. 77, 79, 81-84, 86-87.

⁽⁵⁾ Je n'ai pu identifier *spa-mai* 白麥. Le *Pai wen yun shu* cite quatre textes où figure le *po-mai*. 1^o en passage du *WTCK*; 2^o un extrait du *Teng houe che pou*, où il est dit notamment que le *po-mai* est un aliment doux 香, dont on peut manger jusqu'en abus; pendant des années sans qu'il provoque de maladie; 3^o une poésie du Tou Fou 杜甫, où il est question du *po-mai* de Liang-chou 涼州; 4^o un extrait de *僧惠洪次惠子韻詩*.

⁽⁶⁾ Le caractère 麻 ne se trouve pas dans le *X'ang ki tsen tien*, pas plus que dans d'autres dictionnaires que j'ai examinés. Il doit s'agir du *ts'ing-kouo-mai* 青裸麥, que la notice sur les Tibétains du *Teng chou* (卷之三, 14) cite parmi les céréales caractéristiques du pays des Ts'e-fou 𠀤 (Tibet, et la région du Kukunor). Le *Ts'e-hu* (char, 315) se borne à définir le *ts'ing-kouo* 青裸 comme «une variété de mai 麥», citant comme exemple en même passage du *Teng chou*, qui est aussi l'unique citation donnée par le *Pai wen yun shu* à propos du *ts'ing-kouo-mai*. Or, M. B. Laufer explique que *ts'ing-kouo* (B. L. lit *ts'e-hu*) 青裸 est «l'orge nue» (*Hordeum gymnotrichum*), et correspond au tibétain *ns'a* (cf. *id.*, *The Sino-Tibetan Language*, TP, 17, p. 90, et *Rye in the Far East*, ... TP, p. 240). M. Pollard signale que *ts'ing-kouo* est rendu en turki par *geldag arpa*, «orge nue», et par *geldag nydy arpa*, «orge à pied nu» (cf. *ibid.*).

⁽⁷⁾ Cf. Rhee, *Chinese Medicinal Plants*, n° 398.

⁽⁸⁾ Cf. *ibid.*, n° 666.

⁽⁹⁾ Cf. *ibid.*, n° 670.

⁽¹⁰⁾ Cf. *ibid.*, n° 217.

⁽¹¹⁾ Le titre quanyu, qui représente le chinois *long-tchou* 公主 (VII "long-tchou"), est attesté dès le VIII^e siècle avec le sens général de «princesse» ou de «dame noble». A l'ori-

tou-tou = 頭臘都督 (= bürq/büryaq tulug)¹⁰). Lorsqu'ils vont se présenter devant le Qayan, ils dévêtent leurs chapeaux, et, les cheveux épars et flottants sur les épaules 敗髮¹¹, ils entrent pour saluer. Il 呂後也. Les femmes se lient la chevelure en un chignon haut de cinq à six pouces (ts'ouen 尺) et l'enveloppent d'un sac de gaze rouge (hong-kuan 紅綢). Une fois mariées, elles y ajoutent un chapeau de feutre¹². Il y a aussi une gens particulière 別赭 qui est appelée «les Longs» (dragon) 虜宋¹³, dont les mœurs diffèrent un peu de celles des Ouighours [ou 蒙古人].

giao c'était le titre de filles des empereurs de Chino douées en mariage aux Qayan (cf. Denioville, *Le Concile de Lassa*, p. 4 et suiv.).

¹⁰ Mélon tou-tou 頭臘都督 transcrirait un titre turc bürq tulug ou bürq tulug, devant signifier «ministre». D'après Karlgreen (*Grammatica Serica*, n° 507), la prononciation de mei 莫 au vu¹⁴ siècle était myri, ce qui rendrait probablement la syllabe bürq de bürq-tulug; mais H. Maspero (*La Philologie de Tch'ang-ang*, p. 38) restitue mi pour le vu¹⁴ siècle et mi pour le vu¹⁵ siècle [cf. le caractère homophone mei 莫]. Sur bürq/büryaq, voir supra, p. 79, n. 5, et à l'Appendice, sous bürq.

¹¹ M. Denioville observe que «le terme p'i fa 敗髮, «cheveux épars sur les épaules», accompagné ou non du son complément tuo jca 左也, «croissant les éléments à gauche», est une formule classique appliquée dès l'antiquité aux Barbares pour les opposer aux Chinois, et ne doit pas se prendre nécessairement au pied de la lettre...», et, de plus, que «l'archéologue Harada Yoshio a montré que, dans certains textes des Tang et des Cinq Dynasties relatifs aux Turcs (Tou-kuo et Ouighours), la forme p'i fa doit s'entendre, à la lumière des monuments figurés, de tresses multiples pendant dans le dos» (cf. id., *Le Concile de Lassa*, p. 208). Le sens exact de p'i fa est donc incertain dans le passage que nous étudions. En ce qui concerne généralement les coiffures des peuples turcs et tibétains — notamment les «pi-tan» des Ouighours et les «cheveux en désordre» des ambassadeurs tibétains signalés dans la notice sur les Tibétains du KUIC (cf. *supra*, p. 60) —, voir Denioville, *Le Concile de Lassa*, p. 207-212. Cf. aussi E. Buryk, *TP*, XIII, p. 211.

¹² M. Denioville note que le port du chignon est attesté à Kao-tch'ang (près de Toufan) dès le début du vi¹⁴ siècle, et suggère que peut-être était-ce déjà le «bonnet» qu'on voit aux femmes dans les fresques de Toufan (cf. *le Concile...*, p. 209).

D'autre part, on signalé en Mongolie au vi¹⁴ siècle une haute coiffure couverte d'un tissu de soie ou de soie rouge : «The men and unmarried young women plait their hair so that it hangs down over their ears. The married women put on their heads a thing made of the bark of trees, two feet high, which they sometimes cover with a woollen cloth, or, as the rich used to do, with red silk stuff...» (voir la traduction de Breitschneider du Si yosa ki 西遊記 de Tch'ang Tch'aouen 長安 dans *Médiéval Researches*, I, p. 52). Tch'ang Tch'aouen rapporte concernant les habitants de Samarkand (cf. *ibid.*, p. 89) : «The woman of the chi-Chians and the rich envelop their heads with a piece of gauze, from five to six feet long, and of a black or dark red colour.»

¹³ Un texte géographique chinois écrit en 880 et rapporté par Sir Aurel Stein (S. 367) donne les renseignements suivants sur les Lung-Lia 虜宋 (d'après Goss, BSOS, VI, p. 846) : «The Lung (Dragon) Tribe came originally from Yen-ch'i [Karakshahr], but now their chieftains are to be found in Kan-chou, Su-chou, and L-chou. [See Tang shu, cxxi A, 12, r. and 13, r. for the names of two kings of Karakshahr in the seventh century : 虜突厥支 Lung Tu-ch'i-chih and 虜突厥 Lung Tai-t'u, in which «Lung» is obviously the name of the clan or tribe mentioned in this paragraph.]. These people are fierce and unprincipled, hardy and pugnacious, but their character has

La quatrième année tch'angu-tsing (933-934), lorsque les Ouighours vinrent présenter une paire de saucoues bleues, Ming-tsung 明宗 [M] donna l'ordre d'ôter leurs liens et de les relâcher.

Depuis le règne de Ming-tsung, ils faisaient régulièrement le commerce des chevaux en Chine, et tout le jade précieux qu'ils apportaient était entièrement rendu à l'Etat⁽¹⁾ tandis que ceux parmi le peuple qui violaient l'interdiction de faire le commerce [avec eux] étaient chaque fois punis. Sous le règne de Tai-tsou 太祖 [M] (951-954), de la dynastie des Tcheou [L], onleva cette interdiction, et le peuple put faire du commerce en privé avec les Ouighours. De ce fait, le jade perdit la moitié de sa valeur.

Pendant la période liou-tâ (954-960), alors qu'ils vinrent présenter du jade, Che-tsang 赤莊 [L] le refusa, en disant que le jade, tout en étant un objet précieux, est pourtant sans utilité.

been modified by the civilizing influence of our Imperial Houses. A propos de ce texte, cf. aussi PELLIER, *TR*, 28, 1931, p. 490.

M. H. W. Bailey (*Tangut, RSOS*, VIII, p. 899 et suiv.) suppose que le mot chinois *long 龍*, «dragon», qui serait en même temps comme nom de la dynastie des rois d'Aqui (la forme associée de *leng 龍* 龍, la région du Kara-labar actuel) et pour désigner des groupes originaires de ce pays dispersés au Kao-sou et dans le régime de Qomul, aurait été la traduction d'un mot indigène okhi, et que, d'autre part, «dragon» aurait été d'abord employé comme épithète d'un héros, d'une tribu ou d'un roi, pour désigner ensuite le nom de la dynastie et du pays entier. Mais cf. PELLIER, *A propos de "Takharan"*, *TR*, 31, p. 259 et suiv.

Dans les textes en khotanais qui ont été retrouvés à Touen-huang, et qui datent du 1^{er} siècle environ, il est question un certain nombre de fois de tribus «dûm» ou «dûn» que M. H. W. Bailey croit devoir identifier aux *Long* 龍 (M * *leng* > X * *long*) des textes chinois (cf. *Turks in Khotanese Texts*, *RSAS*, janv. 1930, p. 68). Ces groupes, qui portaient des noms turcs, se trouvaient dans la région de Kara-labar, et semblaient être généralement opposés aux Ouighours. Une traduction de M. Bailey d'un texte khotanais (P. 2471 : cf. *A Khotanese Text concerning the Turks in Khotan*, *AM*, I, 1, p. 33 et suiv.) fournit les exemples suivants : «We Uigurs and Dûm are of two kinds... the Dûm went out from the city with Tarqan uga and with that uga twenty-seven men of the city were killed, to Marysaka they said, We, who are Uigurs of two parties, we have become 'black enemies'... the men Carru uga and Bilga Sayun and thus were exterminated. What the Dûm said to them [was], How are you treating our men? You make them scatter to the mountains. We in the city are likely to die of hunger...», etc. Ce texte semble donc témoigner d'une opposition existant entre les *Long-kia* et les Ouighours, justifiant la distinction faite dans la notice du *WTCK*.

Un manuscrit chinois de Touen-huang (2482 v° du Fonds Pelliot) nous présente également les *Long-kia* 龍家, mêlés à des histoires de brigandage. C'est un rapport officiel qu'écrivit le vice-commissaire 互使 de Tch'angu-lo 帶方 [alors à 115 li à l'ouest de Kara-labar : voir le Yuan-han han fou tsche, II, 94] probablement vers l'année 950. Il s'agit apparemment de témoignages recueillis par ce fonctionnaire chez les *Long*, dont on est appelé «Che-ou-ler» 史鴉勒 (X * *čendr-lâ*). — Sur les *Long-kia*, cf. aussi R. A. STEIN, BEFEO, XLVI (1951), p. 256, n. 3 (ici est le pluriel des noms de peuples).

⁽¹⁾ L'édition SIPP du *WTCK* a su 互使, «rendez», (tandis que l'édition Pe na deril chou, 互使, «être soumis à»).

LES KÖK-TÜRK (Tou-kiue 柯厥¹¹⁾)

WTCK, t. 11, 6 a.

En ce qui concerne les Tou-kiue, [les détails sur] le territoire du pays, la succession des princes, les tribus et les clans, les noms et les titres, les choses et les mœurs apparaissent dans [les histoires des] Tang, 藤, ils sont bien connus. Dans les derniers temps de la dynastie Tang, [les Tou-kiue] furent assaillis par divers peuples barbares 胡, et leurs tribus s'affaiblirent et se dispersèrent^{12).} À l'époque des Cinq Dynasties ils viennent quelquefois à la Cour rendre hommage et apporter tribut^{13).}

¹¹⁾ Tou-kiue rendrait «Turkut», nom que les Chinois auraient appris par l'intermédiaire des Juwan-jouan, ce qui explique la formation en -ue, pluriel non-ture. Cf. O. FRASER, Geschichte des chinesischen Reichen, III, p. 310. D'après PELLIER, Folklore et Epopées, in M., 1936, p. 93, on devrait transcrire «Tou-kiue» (M. * T'ou-kiue).

¹²⁾ Texte traduit par JUILLAT, Document historiques sur les Tou-kiue..., p. 203-207.

¹³⁾ «En 743, les dissensions intestines qui s'étaient produites parmi les Turcs orientaux firent au prince sanghor l'occasion de se venger des vieux ennemis de sa race. Il s'allia aux Tibétains, qui depuis soixante-dix ans pourraient avec des chances diverses la conquête de l'Asie centrale, aux Karakout, tribu turque qui cherchait à prendre la place des Turkoch, aux Pa-ut-en ou Baiyyl, autre tribu turque, révoltée contre le khân des Turcs orientaux. Contre tout d'espous, les Turcs succombèrent, et leur empire s'écroula...» (GARNIER, La Légende de Selek Beghe Khan et l'Histoire, p. 20). Cf. aussi GUILLAUME, Document sur les Tou-kiue occidentaux, p. 86 et suiv.

Les «Tou-kiue» dont il s'agit ici proviennent peut-être des peuples turcs se trouvant à cette époque à l'ouest des territoires des Ouïghours, dans la Kashgaria, le Séminiréchid, etc., qui ont succédé aux Tou-kiue occidentaux (cf. GUILLAUME, Document sur les Tou-kiue occidentaux, p. 85 et suiv.). Dans la première moitié du 2^e siècle il s'y trouvait notamment les Yezma, branche des Tequ-Oya (Ouïghours), qui possédaient Kashgar et une partie du Séminiréchid au sud du fleuve Naria; les Qarieg, d'origine Tou-kiue et héritiers des Tou-kiue occidentaux, qui occupaient une zone généralement au nord des Yezma depuis Turan (Aralié-éta) dans l'ouest jusqu'à la ville d'«Pentchoul» (Uch-Tourfan) dans l'est; et les Cigil, qui se trouvaient sur la rive septentrionale de l'Issik-Koul. D'un de ces trois peuples turcs serait issue la dynastie des Qarakhanides, fondée dans la première moitié du siècle. Un membre de celle dynastie, surnom son fondateur, Satuq Buyra-zaï, fut le premier khân turc à adopter l'Islam, entraînant, en 960, la conversion de tout son peuple.

«La dynastie des Qarakhanides était étroitement liée avec Kashgar qui, en sa qualité de résidence du khân et de sa cour, s'appela également Orduband ("colosse où se trouve la horde") selon Mahmoud al-Kachghari. On a cru pouvoir en déduire que le peuplade qui possédait Kashgar donna naissance à la dynastie des Qarakhanides, c'est-à-dire que ceux-ci descendaient des Yezma, branche des Toghoughshous ou des Ouïghours...» (BARTHOLOMEW, Histoire des Turcs d'Asie centrale, p. 60). D'après V. MINOURIET, Haded al-Islam, p. 280, «...there is hardly any doubt that the ruling dynasty arose from the Yaghma group...»

WTHY, *etc.*, p. 356.

(1) En ce qui concerne les débuts des Tou-kieu, les livres précédents les rapportent, et de manière complète, [leur souverain] se donne le titre de « k'o-han » 乞汗 (VII

D'autre part, . . . according to Nizâm al-mulk, *Nizâm-nâma*, ed. Schefer, p. 189, some "infidel Turks" conquered Balissaghlu (in the Chu valley) a short time before A. D. 943. If Barthold's source is right, Novochye, 20, that this people "in all probability was identical with the one from which the Kara-khanid dynasty arose" . . . (*ibid.*). — On peut donc supposer que la fondation de la dynastie des Qarakhanides et la conversion de Saluq Bugar-kaan se sont probablement produites peu après 943.

En résumé, il semble que pendant la première partie du x^e siècle les « Tou-kieu » consistaient en trois groupes principaux : les Yarma, les Qarluq, et les Cigil. À partir de 943 environ une dynastie issue probablement des Yarma les aurait unies, un souverain de cette dynastie du nom de Saluq Bugar-kaan s'est converti à l'Islam entre 943 et 960, et son peuple entier l'a suivi dans cette foi en 960. (Cf. BARTOLD, *Histoire des Turcs* . . . p. 59-66; *Nizâm al-Islâm*, p. 263-304; BARTOLD, *Turkestan down to the Mongol Invasion*, p. 234 et suiv.; GUZKIN, *La légende de Saluq Bugar Khan* . . . , p. 28-48; MECOMBE, *Gusseini's Bericht über die Belohnung der Uiguren*.)

Les textes que nous traduisons montrent qu'après 941 les Tou-kieu n'ont plus envoyé d'ambassades en Chine. On pourrait bien s'interroger que cette interruption de relations avec la Chine fut un résultat de la conversion à l'Islam de leur souverain ou fut tout au moins en rapport avec l'apparition de la dynastie des Qarakhanides. On lit dans GUZKIN, *La légende de Saluq Bugar Khan* . . . , p. 30 : « Vers la même époque, en 923, les Annales chinois, qui n'ont pas complètement perdu de vue les Turcs (Tou-Kieu), signalent un de leurs princes, Pi-ko Ko-han, c'est-à-dire probablement Bugra Khan, qui envoyait l'année suivante une ambassade à la cour des Liao [mais je ne trouve nulle trace de tout cela]. Ainsi, après une interruption de plus d'un siècle, causée uniquement par la restriction des relations de la Chine, les Turcs réapparaissent dans l'histoire chinoise sous leur ancien nom, qui n'a pas disparaît d'être en usage. En 928, 931, 941, leurs ambassadeurs se présentent aux empereurs Liao. [Il sont les dates des ambassades en Chine, mais je ne trouve mentionnée dans le *Lao che* pour cette période que l'ambassade de 928.] Puis ils cessent de venir, parce que, selon l'annaliste, les Turcs étaient devenus très faibles. Cette explication prouve sans doute de renseignements inexacts. Le véritable motif de l'absention des Turcs a dû être leur conversion à l'islamisme, qui tournaient définitivement leurs regards vers l'occident, qui les dissuadait d'estrelier des rapports avec une puissance infidèle, d'ailleurs éloignée et déclinée de toute influence dans les pays qui les intéressaient. »

En dépit de ce qui précède, cependant, on remarque qu'il existait au x^e siècle dans le Kau-sou et dans le Sia-kiang actuels des groupes nommés « Tou-kieu » ou « Türk », dont personne, à ma connaissance, n'a jusqu'ici précisé l'identité. Par exemple, certains manuscrits du *Touen-huang* qui datent du x^e et du x^r siècles parlent de « Turk » dans le Kau-sou de cette époque (cf. H. W. BELL, *A Khitanese Text concerning the Turks in Suyuan*, AM, I-7, p. 28-52). D'autre part, dans la relation de Wang Yeo-lu, l'ambassadeur de la Cour de Chine aux Ouighours de Kao-leï-ang (Turfan) en 981-984, les Tou-kieu du Sud 南突厥 et les Tou-kieu du Nord figurent parmi les tribus subordonnées aux Ouighours, y étant distinguées des Yarma, des Qarluq, et des Cigil (I Tchoa-gyu 雜號 : voir à l'Appendice, p. 154). Par conséquent, il n'est pas impossible que les Tou-kieu qui apporteraient tribut en Chine au cours des Cinq Dynasties soient à identifier avec certaines tribus de la région s'étendant entre Kau-tchou et Koutcha.

(2) L'avant-propos que voici est extrait de l'introduction de la notice sur les Tou-kieu du *Nieu Pang cheu*, cité A, 1 a.

*k'a-yán — qayán)⁽¹⁾, ce qui correspond au chan-yu 𩪇汗 (VII) d'autrefois. Son épouse porte le titre de *k'a-ho-touen* 𩪇貢 (VII *k'a-yih-tuan — qayalun)⁽²⁾, ce qui correspond au yen-icho 駙氏 (VII) d'autrefois. Les fils et les frères cadets [du Qayan] sont appelés l'o-lo 別部 (VII *d'ak-lak)⁽³⁾. Ceux qui dans les sous-tribus 别部⁽⁴⁾ ont le commandement de soldats sont tous appelés cho 試 (VII *shat — led)⁽⁵⁾. Ses grands fonctionnaires [du Qayan] sont les k'in-lin-teh'oun 𩪇服 (VII *k'ien-lin-liuh'ün) ; ensuite, les a-pio 𩪇普 (VII *a-blüü —

⁽¹⁾ Sur le titre *k'a-han* 𩪇汗 (qayan), voir O. FRANKE, Geschichte des chinesischen Reiches, III, p. 251 et suiv.

⁽²⁾ Sur le titre *chan-yu* 𩪇汗, voir FRANKE, Geschichte..., III, p. 176.

⁽³⁾ L'édition Tsin-chou de 1331 du HTTL a ici la lecture l'o-lo 𩪇部. Comme cette lecture est évidemment la bonne, je l'ai substituée au titre 𩪇部 qu'écrit notre édition T'ang chou tsi ts'eng.

K'a-ho-touen 𩪇貢 (VII *k'a-yih-tuan) représente le titre qayalun, dont la forme qayau serait dérivé, selon von Gabain (*Aztekische Grammatik*, p. 309) et Willfogel et Feng (*History of Chinese Society : Liue*, p. 430), du sogdien *qayān* ou *qayata*. O. Franke (*Geschichte des chinesischen Reiches*, III, p. 254) observe, cependant, que «...chinesisch wie die türkische Form qayata offensichtlich mit der weiblichen Würdebezeichnung qayata zusammengehören, so auch die Form *zhen* von *zhen* nicht zu trennen sei. Dass aber das letztere nicht aus dem Sogdiischen stammen kann, halten wir grundsätzlich für falsch». En ce qui concerne d'autres formes de ce titre et la suffixe -ja facultatif, voir Buzer, Recherches sur les parlers T'ao, TP, 39, p. 300. Polliot remarque à propos de *lao-tai*/qayau que le mot est «...plus probablement d'origine sien-pai ou t'ou-ya-hanen, donc à mon avis turco-mongole, que sogdienne. On sait que les textes chinois du début des T'ang appelaient qayata...» (PELLET et PELLIER, *Histoire des Campagnes de Gengis-Khan*, p. 183).

⁽⁴⁾ Sur yen-icho 𩪇氏, voir le Tsin-yao, sin 91, où il est indiqué qu'il faut lire yen-icho 焉支.

⁽⁵⁾ Voir CARAVANAS, Documents..., p. 367 : «Tegia, titre turr. Ce mot devrait être transcrit 特勤 (VII *d'ak-q'yan), mais le plus souvent le second mot est écrit 試 (VII *shat)... Cf. aussi PELLIER, *Nom des... TP*, 26, p. 255. Le titre K'i-han t'i-yin 𩪇汗突厥 (VII *k'ien-han > X *t'iy-en) est reconnu par Willfogel et Feng (*History of Chinese Society...*, p. 432) comme étant le même que le titre ture tegia. Cf. aussi *supra*, p. 70, n. 3.

⁽⁶⁾ Charannes (*Documents...*, p. 164, n.), traduisant une phrase du même contexte dans le T'ang chou (car A, 3 a), rend pie-pou 别部 par «tribus détrônées». Cependant, comme pie-pou peut signifier également «sous-tribus» ou «clans» (cf. WITROGAL et FISCH, *History of Chinese Society : Liue*, p. 84, n. 1 et la *Lao che*, LXVII, 1 a), peut-être faut-il préférer ici cette dernière interprétation.

⁽⁷⁾ Cho 𩪇 (VII *shat) rend le titre tare led (cf. CARAVANAS, *Documents...*, p. 164, n.; et OZCER, *Sohi Türk Yazarları*, IV, p. 103). A. von Gabain (*Ab. Gram.*, p. 336) voit un rapport possible entre led et le titre sogdien yed.

⁽⁸⁾ Charannes (*Documents...*, p. 285, n., et 343) fait de b'iu-lin-teh'oun 𩪇林特勤 (comme aussi de k'in-lin-teh'oun 𩪇林特勤, de b'iu-teh'oun 𩪇特勤, et de b'iu-lin-teh'oun [! cf. id., p. 91] 𩪇利特勤) un titre ture qui témoigne. Polliot (à propos de b'iu-teh'oun [= tehs?] : «Dans le Recueil, Orient., IV, p. 100, P. SAYOLAVIC a fait observer que l'épigraphie de l'Orkhou connaît, à côté de *kai-kar*, des formes *kuli-kar* et *kaleg-kar*, et M. KOTWICKA (*ibid.*, p. 72) a cru rencontrer ces mêmes trois formes dans les transcription

apu)¹¹; ensuite, les hie-li-sa 順利法 (VII *yiet-li-j-pjwup)¹²; ensuite, les t'ou-tso
[Tout] 吐毛 (毛) (VII *t'uo-t'son -tudon)¹³; et ensuite, les k'i-kin 徒

chinois; c'est possible pour k'el-for et k'ui-for, mais le 諸律發 Hieh-lu-tche (*h'ieh-lu-t'sat) qu'il trouve comme représentant k'el-for doit être une transcription allongée du k'el-for (avec assimilation du -t final du hiat à l'initiale du for qui suit), ou à la rigueur de k'el-for; l'ancienne dentale finale de h'ieh-lu-tche ne peut répondre à la gutturale finale de k'el-for. (*Neuf Notes sur des Questions... , p. 210, n.*)

Par conséquent, notre transcription h'ieh-lu-tche 諸律發 correspondait, d'après Pelliot, à k'el-for. Je suis tenté de croire, cependant, que, la gutturale finale -g du ture étant négligée, le chinois *k'el-for rendait le ture -t- g plus que -ti ou seulement -t-, donnant k'el-for.

k'el-for, 認名, glorieux + -for, suffixe qui sert à former des adjectifs), signifiant « renommé, glorieux», est bien attesté en combinaison avec for (cf. Onnes, *Eski Turk Fazluları*, IV, p. 159). Le manuscrit en ouïghour 3071 du Fonds Pelliot a «Kulug Ceyluy
Azi tura». ¹⁴

Sur la prononciation for, cf. nos Génres, *Altürkische Grammatik, Nachtrag zum Glossar* (la dernière page); «Cer»: ein hoher Titel. In der Tochar. Grammatik von Schulze, Sieg u. Siegling S. 50 ist dieses Wort mit o vocalisiert. Das dort vorliegende Sprachmaterial ist in Urali-chrift geschrieben, die ja zwischen e und u unterscheidet.»

10) Le Kieu Tung chou (cerc A, 1 a) et le Tung chou (cerc A, 3 a) écrivent tu-pao 法流 (VII *t'ap-pao). Il s'agit du titre ture apu (cf. nos Génres, *Alt. Gram.*, p. 294; et Onnes, *Eski Turk... , IV, p. 10).*

11) La leçon du présent texte est le seul exemple que j'ai trouvé où le caractère fa 法 (VII *pjwup) entre dans la transcription du en titre — dans les autres cas, on a fa 爾 (VII *pjwut) ou fu 爲 (VII *b'jwut). Dans *Uigurica II*, p. 94 et suiv., F. W. K. Müller a indiqué l'équivalence de hieh-li-sa 順利發 (VII *yiet-li-pjwut) à déduire des inscriptions de l'Orkhoa, et par suite a rétabli ainsi en stablir les formes 俟利發 k'i-ki-for (VII *g'je-hi-pjwut) et 俟利伐 k'i-ki-fa (VII *g'je-hi-pjwut), (soitièrement identiques à hieh-li-sa). Il n'est pas douteux que 爾 hie (VII *yut) représente et dans certaines titulatures de quyan, mais il est tout moins sûr que souvent le même él est aussi transcrit de manière plus complète 希利 hieh-li (VII *yiet-hi). Si 希 hie n'a jamais eu de consonne finale, il ne doit guère de son côté rendre él à lui seul, mais y répond mieux sous une forme plus complète 俟利 k'i-ki (*g'je-hi); en ce cas, hieh-li et k'i-ki ne servent pas à couper en hie ou h'i = él, plus hia = élée, mais en hieh-li ou k'i-ki = él, + fa dont l'équivalence resterait incertaine. D'autours, hieh (/*g'je-pjwut) de son côté ne peut représenter élér que bien difficilement; ni, dans de rares cas, t- chinois répond à d-ture... , je ne connaît pas de cas où t- du chinois représente t- du ture... , (Pékinor, *Neuf Notes... , io* IP, 26, p. 227.)

Dans une note du même article (IP, 26, p. 227), Pelliot signala, d'autre part, qu'on trouve dans une inscription chinoise de 575 un k'ieh-sa 希利發 (VII *yiet-hi-pjwut) qui serait à rapprocher de hieh-li-sa, k'i-ki-for, etc. Notant ensuite plusieurs autres titres terminés en fa 爲 ou fu 爲, il conclut qu'un élément de titre transcrit par fa (*pjwut) a dû exister chez les Avar, desquels les T'ou-kiue l'auraient emprunté. On peut comparer cet élément fa (VII *pjwut ou *b'jwut pour b'ir?) avec le b'ir/sur des noms des clans ouïghours Karabir et Agasir que nous avons signalés plus haut (cf. supra, 3, n. 1).

12) Le présent texte du IVTHY écrit l'ou-tse 吐塞 (tu *t'uo-t'sa), mais il faut lire l'ou-tseen 吐塞 (tu *t'uo-t'san), comme dans les passages correspondants du Kieu Tung chou et du Tung chou (KG, cerc A, 1 a, et TC, cerc A, 3 a). Il s'agit du titre ture tuden (cf. Onnes, *Eski Turk Fazluları*, IV, p. 117).

Jī (l'lit *g'jie-kjan) (1). Tous [ces grands fonctionnaires] restent établis dans leurs fonctions de génération en génération, et le nombre des préposés n'est pas fixé. Lorsqu'un père ou un frère ainsi meurt, le fils ou le frère cadet lui succède dans la dignité.

Parmi les Barbares du nord 北番, ils étaient les plus puissants et les plus prospères; [mais] dans les derniers temps de la dynastie des Tang, ils furent assaillis par divers peuples barbares 胡, et leurs tribus s'affaiblirent. Ils sont venus, eux aussi, rendre hommage et apporter tribut.

WTCK, LXIV, 6 a.

La troisième année l'ong-kouang (925-936), Houen Kian-leou 涵解祖 (VII *yuen kai-lou) vint (2).

(1) En ce qui concerne la lecture *ki* du caractère 俟, voir PELLIER, *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in TP, 20, p. 225 et suiv. À la page 226, Pellier écrit: «... Il est vrai que F. W. K. Müller a lu *ki* ou *ki* pour 俟 dans le titre *k'i-kia* (*g'jie-kjan), qui serait le titre *irkhan* (erkhan), et dans 俟利發 *k'i-lifa* (*g'jie-li-piwei), qui serait débâtre (ou débâter). L'hypothèse de M. Müller a beaucoup pour elle, et j'aurais songé à la proposer vers le même temps qu'il la publiait...». Pellier signale ensuite certaines incohérences de cette solution, telles que l'absence dans *ki* (*g'jie) d'une diacritale finale et le fait que le *ki* des Tang cheu distingue *k'i-kia* 俟斤 du *gi-kia* 乙斤 (VII *jet-kjan), «qui, lui, paraît bien être *irkhan* (erkhan)» (cf. GUARATEA, *Dокументo*, p. 21). Pour une discussion des diverses transcriptions du titre *irkhan/erkhan*, voir L. LIOTI, *Mots de circonscription de Haute-Asie*, in *Acta Or.*, I-1, Budapest, 1930, p. 171 et suiv.

HINTZ (*Nachbericht zur Inschrift des Tonjukuk*, in *Die Altästirischen Inschriften der Mongolen* de RABOLFF, 1890, p. 111 et suiv.) avait proposé la lecture *ki-ki* de 俟斤, qui serait pour le titre *irkhan* ou deuxième (après le souverain).

M. KÖPRÜLÜ (*Zur Kenntnis der alttürkischen Titulatur*, in *K. von CAEMER-Archivum*, Budapest, 1938, p. 327-344), d'autre part, propose la lecture *sər-kia* de 俟斤, et veut y trouver le titre ture *sayan* donné par KÁBYÁRT dans l'expression *ata-sayan*, «métacette» (cf. BAO-KUEN, *Mitteltürkischer Wortschatz*, p. 169). Il semblerait tout à fait exclu, cependant, que *sər-kia* 俟斤 (VII *g'jie-kjan) soit pu rendre *sayan*. Quant à ce dernier titre, le *Seng che* nous en fournit plusieurs transcriptions qui paraissent parfaitement valables, telles que le nom de l'ambassadeur de Si-Ichenou (Toufan) de l'année 981, Mai So-wen 麥索溫 (VII *mətək sək-wən > X *mətəy səy-wən), qui serait Bag Sayan (cf. SC, ccxxv, 8 b), et celui du premier ministre du Kau-Ichenou en 1008, So-wen 蘇溫 (X *sə-ən), c'est-à-dire Sayan (cf. SC, ccxxv, 14 b). Voir aussi sous *sayan* à l'appendice.

(2) La notice du *WTCK* ne mentionne pas cette ambassade. Les années principales du *KWTCK* (xi-xii, 6-8) et du *WTCK* (v, 4-8) la signalent, cependant, sous le jour *an-nen* de la douzième lune de la troisième année l'ong-kouang (15 ours 925). Le *WTCK* donne le nom de l'ambassadeur Houen Kian-leou, confirmant ainsi notre texte. Cf. aussi le *TFYK*, carrière, 13 a. Houen 侯就是 le nom d'une des tribus de la confédération télid (cf. supra, p. 1, n. 2).

La deuxième année *tien-tch'eng* (927-928) le chef Tchang Mou-tsia 蔡嘉通 (VII *tšang mo-tšia) vint⁽¹⁾.

La deuxième année *tch'ang-hing* (931-932), le chef Tou A-chou 杜阿熟 (VII *d'eu a-iču) vint⁽²⁾.

La sixième année *tien-fou* (941-942), ils envoyèrent comme ambassadeur Sie Tong-hai 脊童海 (VII *siet d'ung xai) avec une suite, qui viennent⁽³⁾.

[Les Tou-kius] se rendirent [à la Cour] quatre fois en tout; par la suite, ils n'y revinrent plus. À la vérité, les Tou-kius à cette époque étaient devenus extrêmement faibles; aussi leurs visites étaient-elles peu fréquentes. C'est pourquoi on ne trouve rien dans les documents historiques concernant leurs princes, et il a été impossible de rien consigner [ici à leur sujet].

⁽¹⁾ Les annales principales du *KWTC* (卷三, 10 6) signalent l'arrivée de cette ambassade au jour 雍正 de la dixième lune de la troisième année *tien-tch'eng* (1^{er} décembre 928), et le *WTCK* (卷一, 4 a) la situe au jour 靖康 of the même lune (30 novembre 928). Le *WTCH* (cf. la traduction) rapporte cette ambassade sous la première lune de la deuxième année *tien-tch'eng*, s'accordant ainsi avec le présent texte et avec la mention du *TFYK*, 卷三三, 14 a. Les annales principales du *KWTC* citent Tchang Mou-tsia 蔡嘉通; les autres traités ont tous la forme 蔡公^汗 comme la présente notice du *WTCK*.

D'après les annales principales du *Luo che* (卷一 6), une ambassade des Tou-kius arriva à la Cour des Liao à la huitième lune de la troisième année *tien-hien* 天顯 des Liao (21 août 928).

⁽²⁾ D'après les annales principales du *WTCK* (卷一, 5 a), l'ambassadeur des Tou-kius, Tou A-chou 脚阿熟 [et non pas je 熟 comme écrit le *WTCH*] arriva le jour 雍正 de la deuxième lune de la deuxième année *tch'ang-hing* (1^{er} mars 931) [et non à la première lune comme écrit le *WTCH*]. Le *TFK* (卷三三, 16 6) a «la deuxième lune» et «Tchouang A-chou» 脚阿熟 (VII *tšang a-iču). Le *KWTC* ne signale pas cette ambassade.

A supposer qu'on doive préférer la transcription Tou A-chou 杜阿熟 (VII *d'eu a-iču > X *tšu-a-iču), on pourrait y voir tuy, «éclatard souterain en queue de yak». C'est un mot qui figurait comme premier élément dans un grand nombre de noms de personnes à l'époque de l'empire mongol (cf. Pétrot, *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*, p. 88). Quant à X *-a-iču, on relève dans l'*Histoire secrète des Mongols* et dans *Rajputan-Déva* un nom turc Altan-Aïsq (cf. Pétrot et Hanus, *Histoire des Campagnes*, p. 420), signifiant probablement «Grosq d'Or». D'après *Kaiyari* (Avalit, I, p. 66 et 87), aïsq est «cherille», mais aussi une forme de gersaq, «casque». Le *Codex Cumanicus* donne aïsq au sens d'«éclat», (cf. Gravemeijer, *Kumanisches Wörterbuch*, p. 41). Eolin, Aïsq est donné comme nom de personne dans *Orcus*, *Eski Türk Fachliter*, II, p. 135. Voir à l'appendice, sous Tuy et Aïsq.

⁽³⁾ Les annales principales du *WTCK* (卷一, 4 b) signalent l'arrivée de l'ambassadeur des Tou-kius, Sie Tong-hai, le jour 雍正 de la septième lune de la sixième année *tien-fou* (19 août 941). La mention du *TFYK* (卷三三, 20 a) est pratiquement la même que celle du *WTCH*. Le *KWTC* ne rapporte pas cette ambassade.

En ce qui concerne le nom turc auquel correspondrait Sie Tong-hai 脊童海 (VII *siet d'ung xai > X *siet tšag xai), on songerait pour le deuxième élément, «og-xai», au turc aiga «héros», qui figure souvent comme nom d'homme (cf. von Grasse, *Alltürkische*..., 342).

WTHY, xxix, p. 356.

La première lune de la deuxième année Tien-tch'eng (5 février-5 mars 927) des T'ang postérieurs, leur chef Tchang Mou-tsin 張茂昇 vint rendre hommage et apporter tribut.

La première lune de la deuxième année Ich'ang-hsing 長興 (22 janvier-19 février 931), leur chef Tou A-jo 杜岡然 (VII d'ao à wîjâ) vint rendre hommage et apporter tribut.

La septième lune de la sixième année Tien-sou 天祐 (27 juillet-24 août 941) des Tsin 越, leur chef envoya en ambassade Sie Toug-hai 薛同海 (VII d'ung zhi) et une suite de dix-sept personnes, qui vinrent rendre hommage et apporter tribut.

LES TANGOUTS

(*Tang-hiang 豐 祁*)⁽¹⁾

⁽¹⁾ *KHTC*, cxxviii, 7 a.

Les Tangouts ont tous coutume de s'attacher au sol. Comme habitation, ils possèdent des maisons (*tang-ye* 廣宇), et tissent une étoffe de poil (*meo-li* 毛 級) pour les revêtir. Ils honorent le métier militaire. Beaucoup de ces gens sont d'une grande longévité, atteignant cent cinquante à cent soixante ans. Ils ne pratiquent pas de métier productif, et se livrent volontiers au vol.

* * *

WTCK, xxix, 4 a.

⁽²⁾ Les Tangouts sont une race restant des Kiang occidentaux 西 犍. Leur pays se trouvait dans le territoire de Si-tche 柏 支⁽³⁾ dont parle le Yu-long 沸 龍. A l'est il s'étendait jusqu'à la préfecture de Song 桑 州⁽⁴⁾; à l'ouest il touchait au territoire

⁽¹⁾ En ce qui concerne les Tangouts, voir un résumé de leur histoire dans O. FRASER, Geschichte der chinesischen Reiche, IV, p. 132 et suiv., ainsi que des renseignements divers à leur sujet. *ibid.*, V, p. 71 et suiv. Cf. aussi WITROON et FRAZ, History of Chinese Society : *Liao*, p. 104.

⁽²⁾ La notice du *KHTC* sur les Tangouts est beaucoup moins complète que celle du *WTCH*, et ne rend compte pratiquement que de la période des T'ang postérieurs (923-936). La notice du *WTCK* reproduit intégralement celle du *KHTC*, tout en y supplétant par une introduction à l'avant, et, à la fin, par un bref exposé sur les Tangouts à la période des Tcheou postérieurs (951-960). La notice sur les Tangouts du *WTCH* est bien la plus détaillée des trois.

⁽³⁾ L'avant-propos de cette notice du *WTCK* et celui de la notice du *WTCH* sont apparemment abrégés tous les deux de la notice sur les Tangouts du *Tang chou*, oct II A, 1 a et suiv.

⁽⁴⁾ Si-tche 柏 支 [le *WTCH* écrit Si-tche 柏 枝] était le nom de la région de la baie du Fleuve Jaune au sud-est du Keukouan (cf. TM, p. 499).

⁽⁵⁾ La préfecture de Song correspondait à l'actuel Song-p'an-ting 桑 潘 庭, dépendant de Long-yan-sou 龍 安 府 au Sseu-tch'ouan (cf. nos Roroux, *Trésor des fonctionnaires*, ..., p. 813).

du] Yé-hou 梨護 (= *labyu*)⁽¹⁾; au sud il était limitrophe des Tch'ouen-sang 春桑⁽²⁾; et au nord il avoisinait les Tou-loumen 吐魯門. C'était un territoire de plus de trois mille li [d'un bout à l'autre].

Les Tangouts n'ont pas de villes 城邑, mais possèdent des maisons 室屋 qu'ils recouvrent d'un tissu de poil 毛罽. Ces gens se plaisent à voler 驚竊; et beaucoup d'entre eux sont d'une grande longévité, atteignant communément cent cinquante à cent soixante ans.

Parmi leurs grands clans 大姓, il y avait la famille Si-song 細封 (VII *sici-pisong), la famille Fei-ting 費聽 (VII *pi-jen-teng), la famille Tchô 折 (VII *tšät), la famille Ye-li 野利 (VII *ja-ji)⁽³⁾ et la famille To-pa 拓拔 (VII *t'ak-b'adz)⁽⁴⁾, qui était la plus puissante.

Sous le règne de To-tsung 僖宗 (780-805) des Tang, les diverses tribus des Tangouts, s'entrainant les unes les autres, se mirent sous la dépendance de la Chine. Ceux d'entre eux qui habitaient la préfecture de K'ing 廣州⁽⁵⁾ étaient appelés la tribu

⁽¹⁾ L'expression «Yé-hou 梨護 [VII *jäp-yü - yäbüs] s'appliquait à l'époque des Tang aux Tou-kouï occidentaux, car le titre yäbüs était porté par tous leurs princes. Voir CHAVANNES, *Documents sur les Tangkouï occidentaux*, p. 95, n.). C'est peut-être par erreur qu'A. von Gabain écrit dans le glossaire de son *Altärkische Grammatik*, p. 350 : *syabz* = < iranisch? (vgl. *ad*) Titel des Oberhaupts der *Tals*, d. h. des Ost-Teils des Turk-Reiches.

⁽²⁾ «Tch'ouen-sang 春桑 du *WTCK* est une altération de texte. En effet, le *Kien Tang chou* (卷之三, 1 6), le *Tang chou* (卷之三, 1 6), et la notice du *WTCH* (cf. infra) s'accordent pour écrire «Tch'ouen-sang» 春桑 (VII *tšäweng-sang).

⁽³⁾ La liste des noms des clans tangouts donnée aussi bien par le *WTCK* que par le *WTCH* diffère partiellement de la liste se trouvant dans le *KTC* et dans le *TC* (cf. *KTC*, circm., 1 6, et *TC*, circm. A, 1 6). Les deux histoires des Tang ont, par exemple, «Wang-li 往利 (VII *jäwang-ji)» et «Ye-ts'eu 野蔚 (VII *ja-zi)», à la place des «Tchô 折 (VII *tšät)» et des «Ye-li 野利 (VII *ja-ji)» du *WTCK*, et des «Si-li 折利 (VII *sici-ji)» du *WTCH*.

⁽⁴⁾ «To-pa 拓拔 était la transcription chinoise du nom de la tribu impériale de la dynastie des Wei septentrionaux (386-532). Le nom indigène de cette dynastie nous est attesté en turc dès les inscriptions de l'Orkhon sous la forme *täybat*, terme qui servait chez les Turcs pour désigner la Chine et les Chinois (cf. Osser, *Eski Turk Yazarları*, IV, p. 168). Le chinois «To-pa» (VII *t'ak-b'adz) doit représenter une forme avec métathèse «täybat». Sur ce nom, voir L. BAUD, *IP*, 39, p. 294; O. FRANKE, *Geschichte... V*, p. 71 et suiv.; DEMUTH, *Concile*, p. 263, n. 6; STRAß, *BGFEO*, 184, p. 228 et suiv.

⁽⁵⁾ La préfecture de K'ing 廣州 correspondait à l'actuel K'ing-yang-kien 廣陽縣 au Kansou (TM, p. 1163).

de Toung-ch'an 東川, et ceux qui habitaient la préfecture de Hlia 夏州⁽¹⁾ étaient appelés la tribu de Ping-hia 平夏. Comme unité sociale 疏, il y avait les grands clans 大姓; mais, étant sans prince, ils n'étaient pas unis entre eux. Ils habitaient disséminés à travers [les préfectures de] Pin 賓⁽²⁾, Ning 宁⁽³⁾, Fou 邦⁽⁴⁾, Yen 延⁽⁵⁾, Ling 靈⁽⁶⁾, Wou 武⁽⁷⁾, et à l'est du Ho-si 河西 jusqu'à [la région] entre Lin 林⁽⁸⁾ et Fou 府⁽⁹⁾.

WTYY, xxix, p. 353.

LES KWANG TANGOUTS

(Tang-liang Kiang 党項羌)

[Le pays des] Kiang Tangouts était le territoire de Si-tche 斯枝 de l'antiquité. Ils sont une race détachée 別種 des Kiang occidentaux 西羌 de l'époque des Han 漢. Leur territoire s'étendait à l'est jusqu'à la préfecture de Song 松州:

⁽¹⁾ La préfecture de Hlia 夏州 se trouvait à l'ouest de la ville actuelle de Heng-ch'an 橫山 au Chia-si (cf. nos Horosse, *Traité des fonctionnaires*..., p. 795, et TM, p. 689). La préfecture de Hlia 夏州 s'appelait aussi préfecture de Ping-hia 平夏州 (cf. TM, p. 212).

⁽²⁾ La préfecture de Pin 賓州 avait son centre à l'actuel Pin-hien 賓縣 au Chia-si (cf. TM, p. 420).

⁽³⁾ La préfecture de Ning 宁州 correspondait à la ville actuelle de Ning-hien au Kan-sou (cf. TM, p. 1088).

⁽⁴⁾ La préfecture de Fou 邦州 correspondait à l'actuel Fou-hien 邦縣 au Chia-si (cf. TM, p. 1132).

⁽⁵⁾ La préfecture de Yen 延州 correspondait à la ville actuelle de Fou-che-hien 防禦縣 au Chia-si. Cf. TM, p. 383.

⁽⁶⁾ La préfecture de Ling 靈州 avait son siège au sud-ouest de la ville actuelle de Ling-wou 靈武 au Ning-hia. Cf. nos Horosse, *Traité des fonctionnaires*..., p. 711.

⁽⁷⁾ La préfecture de Wou 武州 dont il s'agit ici était vraisemblablement celle établie sous les Tang qui se trouvait au nord de la ville actuelle de Kou-yuan-hien 固原縣 au Kan-sou. Cf. TM, p. 503.

⁽⁸⁾ La préfecture de Lin 林州 était située à quarante li au nord de la ville actuelle de Cheu-mou-hien 鄭木縣 au Chia-si (cf. TM, p. 1394).

⁽⁹⁾ La préfecture de Fou 府州 avait son siège dans la ville actuelle de Fou-kou-hien 府谷縣 au Chia-si. Fou-tcheou faisait partie du territoire cédé aux Liao 遼 à l'époque des Tsin postérieurs (936-947). Cf. TM, p. 463.

au sud⁽¹⁾ il touchait au [territoire des] Yé-kou 葶邁 (Yubyn); au sud il se confondait avec [le territoire des] K'iang 美 Tch'ong-sang 香桑 (VII "mien-sang") et Mi-sang 迷桑 (VII "mien-sang"); et au nord il était contigu au [territoire des] Tou-yu-houn 肚谷渾. Ils demeuraient parmi les roches de montagne sur une étendue de plus de trois mille li.

Leur race 種 comprenait un certain nombre de clans 姓, dont chacun constituait par lui-même une tribu 部落, et à l'intérieur d'un clan il y avait de nouvelles divisions en petites tribus. Il y avait la famille Si-Sfang 柒爽 (VII "sien-pjwang"), la famille Fei-t'ing 飛廳 (pjwei-t'ing), la famille Si-li 斜利 (siek-lji)⁽²⁾, la famille P'o-tch'a 頂姑 (p'oung-g'au), la famille Ye-ts'en 耶勤 (jen), la famille Fang-tang 扉當 (bijwang-tang), la famille Mi-k'in 米禽 (mien-kiun)⁽³⁾, et la famille To-pa 托拔 (t'ek-bl-wat); et la famille To-pa était le genre 姓 le plus puissante.

Ils ont tous coutume de s'attacher au sol. Comme habitation, ils possèdent des maisons, et tiennent une étoffe de poil pour les recouvrir. Beaucoup de ces gens sont d'une grande longévité, atteignant parfois cent cinquante à cent soixante ans. Ils ne pratiquent pas de métier productif, et se livrent volontiers au vol.

Aux époques antérieures certains d'entre eux venaient rendre hommage et apporter tribut; [mais] à partir des périodes pan-ying (2 décembre 761-18 janvier 763) et tcheng-yuan (785-805) des Tang, tous [les chefs taungous] se mirent sous la dépendance de la Chine à la tête de leurs tribus et de leurs gens. 壴姓. Cens d'entre eux qui habitaient la préfecture de K'ing 墾州 étaient appels la tribu de Tong-chau 東山, et ceux qui habitaient la préfecture de Hia 虍州 étaient appels la tribu de Ping-hia 平夏. Au commencement de la période houei-tch'ang (841-847), [l'Empereur] institua trois commissaires impériaux 使 pour les gouverner. [Note du WTHY : Le censeur de la cour des affaires générales 侍郎史 Te-lou-i Kien-houei 建侯 會 fut chargé de diriger ceux d'entre eux qui étaient aux environs des préfectures de Lin 令, de Ning 寧 et de Yen 耘; le censeur de la cour des affaires générales (che-yu-che) Li Hou 幸都 fut chargé de diriger ceux qui étaient dans la préfecture de Hsin 新州; et le censeur de la cour des affaires générales Tcheng Ho 騰賀 fut chargé de diriger ceux qui étaient dans les préfectures de Ling 靈, de Wou 舞, de Lin 鹿, et de Cheng 城⁽⁴⁾.]

⁽¹⁾ « Sud » du texte du WTHY est une faute pour « ouest ».

⁽²⁾ La *Kien* Tchang chou et la Tchang chou ont tous les deux la letçon Wang-li 往利 ou bien de Si-li 斜利 (cf. supra, p. 103, n. 3).

⁽³⁾ Le WTHY écrit comme le Tchang chou (ccxxi A, 1 b) « Mi-k'in » 米禽 (VII "mien-kiun"), alors que la *Kien* Tchang chou (ccxxii, 1 b) a « Mi-k'ien » 米擒 (VII "mien-kiun").

⁽⁴⁾ La préfecture de Chong 脊州 se trouvait dans la région de l'Ordon. D'après le TM, p. 877, l'ancienne ville forte était située sur la rive occidentale du Fleuve Jaune, à l'actuelle banlieue postérieure de l'île gauche 在翼後旗 de l'Ordon au Souchi-yuan.

KWTG, cxxviii, 7 a.

Depuis la période *t'ang-kouang* (923-926), les plus puissants parmi les grands clans des Tangouts vinrent chacun pour leur propre compte rendre hommage et apporter tribut. Sous le règne de Ming-tsung (926-933), un édit 明命 fut émis au long des frontières des emplacements pour le commerce des chevaux. [Précédemment] les divers Barbares étaient tous entrés en Chine pour faire du commerce; les chevaux des Ouïghours 胡人⁽¹⁾ et ceux des Tangouts ayant été les plus nombreux. Ming-tsung offrait [à la capitale] et traitait avec bienveillance les étrangers lointains 夷人⁽²⁾. Les chevaux, à leur arrivée, étaient tous assemblés [sur le marché], sans qu'on fit de distinction entre les messes et les chevaux robustes; et les prix de vente dépassaient les taux normaux. On logeait [les Barbares] et on leur fournissait le nécessaire pour l'aller et le retour; on leur payait le double des frais de voyage. Chaque fois qu'il en venait à la capitale, Ming-tsung en leur honneur se rendait en personne dans une salle du palais pour les recevoir, et leur offrait un banquet en récompense de leurs fatigues. Une fois saoul, ils chantaient bras dessus bras dessous et parlaient des mœurs de leur territoire 土風 pour s'amuser. De plus, à leur départ, on leur prodiguait des présents. Comme les frais annuels se comptaient par millions, tous les grands ministres des *T'ang* s'en affligèrent, et en avisèrent le trône à plusieurs reprises. Par suite, il fut édicté que les fonctionnaires de l'administration 朝議 seraient vendre les chevaux et effectuer les paiements aux marchés frontaliers sur place, et qu'on ferait cesser leurs visites à la Cour impériale. Cependant, comme les Tangouts tireraient profit de ce qu'ils obtenaient, ils venaient [quand même], sans que l'on pût les arrêter.

WTHY, xxix, p. 353.

(2) La deuxième lune de la deuxième année *t'ang-kouang* 乾祐光 (8 mars-6 avril 924) des *T'ang* postérieurs, [les Tangouts] envoyèrent une ambassade

(1) D'autres sources chinoises mentionnent aussi les chevaux que les Ouïghours avaient ramené tribut en Chine vers cette époque (cf. *supra*, Ouïghours, p. 68, n. 6, p. 71, n. 1 et p. 72, n. 1).

(2) Ming-tsung 明宗 se pliait en la société des «étrangers lointains» vraisemblablement parce qu'il était lui-même étranger d'origine — presque sûrement turc. Le WTCK (vi, 1 a) nous apprend, par exemple, que Ming-tsung était d'origine «barbare» 胡人; d'autre part, le KWTC (xi, 3 a) raconte que Kang Fau 康福, un favori de Ming-tsung et qui venait du même pays des marchés à chevaux que lui, avait l'habileté, pendant les audiences impériales, de parler avec Ming-tsung en langue barbare 蒙語, ce qui finit par courroucer le chancelier de Ming-tsung. Sur Ming-tsung, voir aussi O. FRANKE, Geschichte..., IV, p. 10 et suiv., et V, p. 14 et suiv.

(3) J'omets le texte du WTCK, qui, à partir d'ici, répète le texte du KWTC jusqu'à sa fin.

pour rendre hommage et apparter tribut⁽¹⁾. A la douzième lune (29 décembre 924 – 26 janvier 925), leur chef Pou-pei Huang 裴佩齊 (VII *lou-bjwi xiang) vint offrir en tribut d'excellents chevaux⁽²⁾.

A la neuvième lune de la deuxième année Cien-tch'eng (29 septembre – 28 octobre 927), Jan-lien-chan 如連山 (VII *liu-wu-luan-jan) et autres Tangouts du Ho-si 河西, vinrent rendre hommage et apparter tribut. Ils présentèrent quarante chevaux⁽³⁾.

A la quatrième lune de la quatrième année (12 mai – 9 juin 929), il fut décreté 聖⁽⁴⁾ que le long des frontières seraient aménagés des emplacements pour l'accès de chevaux, et qu'on ne permettrait plus aux tribus barbares 胡 de se rendre à la capitale 頭下. Depuis que Sa Majesté avait pris en main les rénes du gouvernement, une multitude de Tangouts s'étaient précipités sur la capitale 西京 pour vendre des chevaux. [L'Empereur] leur accordait régulièrement des repas au palais, [et alors] ils se saoulaien et chantaient bruyamment dessus bras dessous des airs de leur territoire. Quant aux chevaux qu'ils amenaient généralement sans distinction entre les roses et les bons chevaux, ils disaient toujours qu'ils en faisaient présent à la maison impériale 國家. Mais, quoiqu'on restitueât les prix payés [pour les chevaux], si l'on calculait leur logement, les fournitures et les dons accordés, [le tout reviendrait] chaque année à pas moins de cinq ou six cents mille ligatures de saquées 例. Les grands ministres estimaient que cela rongeait la substance du centre de l'empire 中原, et que la situation ne pouvait être pire. Par conséquent, l'Empereur promulgua un décret pour mettre fin à cet état de choses. [Mais,] bien qu'il y eut cet ordre impérial, en fin de compte on ne put le mettre à exécution.

A la neuvième lune de cette même année (6 octobre – 3 novembre 929), le chef Tchou Iu-ning 許遇寧 (VII *tchou-ugiu-niujwong) et autres vinrent apparter en tribut des produits de leur pays⁽⁵⁾. A la dixième lune (4 novembre – 3 décembre 929),

(1) Le T'ieh-fu quan kuei (卷之九, 12 a) rapporte cette ambassade sous la même date.

(2) Sous la quatrième lune le TFYK (卷之三, 13 b) signale que les Tangouts offrirent un cheval blanc 白馬, pour rapporter ensuite l'ambassade de la douzième lune.

(3) Cf. le TFYK, 卷之三, 14 a. Le TPYK rapporte en date de la troisième année Cien-tch'eng (925-926) une ambassade tangoute qui n'est pas signalée par notre texte (cf. TFYK, 卷之三, 13 b).

(4) En ce qui concerne ce décret, le TFYK (卷之三, 27 a) présente un texte identique à celui du WTHY sous la même date de la quatrième lune de la quatrième année Cien-tch'eng. D'autre part, le TPYK (卷之三, 13 a) rapporte une ambassade tangoute de la onzième lune de la troisième année Cien-tch'eng (19 décembre 928 – 13 janvier 929), qui est omise par le WTHY.

(5) Cette ambassade est signalée également par le TFYK (卷之三, 15 a), qui rapporte, en outre, une deuxième ambassade tangoute sous la date de la neuvième lune de la quatrième année Cien-tch'eng (6 octobre – 3 novembre 929), conduite par Tchou Wen-tong 扶文通 (TPYK, 972, 15 b). Il apparaît qu'à l'époque des Cinq Dynasties, Tchou 扶 (VII *tchou > X *tch'ou) était effectivement le nom d'un clan tangout, comme l'indique le WTHK (cf. supra, p. 102, n. 3).

le chef Lui-yen-hing 來 金 (VII *Lji-jieu-yang) vint rendre hommage et présenter quarante chevaux⁽¹⁾. lorsque Sa Majesté se rendit en personne dans le Palais Tchong-hing 重 橋 pour passer en revue les chevaux qu'on avait offerts, le chancelier 楊 宏 Ngan Tchong-houci 安 重 謂⁽²⁾ s'adressa au trône en disant : « Les Tou-houcs 吐 虍 et les Tangouts se succèdent de près les uns aux autres, ces derniers temps, pour priver nos chevaux. Nous leur payons chaque fois le prix [des chevaux], et au moment de les recevoir en audience, [Votre Majesté] leur accorde en outre des pièces de soie 金 絲. Si l'on calcule les dépenses que nous faisons pour eux, cela revient à plus du double de la valeur [des chevaux]. Je demande qu'on mette fin à cette situation. » [Cependant,] Sa Majesté estima que la nation souffrait constamment d'une insuffisance de chevaux et qu'on envoyait continuellement des négociants pour s'assurer de ce marché. Maintenant que les Barbares 僮 déclaraient qu'ils en avaient eux-mêmes, quelle dépense y aurait-il là? lorsque les Barbares extérieurs 外 邦 apportent tribut à la Cour, la Chine leur accorde des récompenses : c'est une fonction normale de l'Empereur qu'il ne faut pas suspendre. Dès ce moment-là, les moutons et les chevaux des tribus barbares ne cessèrent d'affluer sur les chemins.

La première lune de la première année teli-ung-hing (2 février-2 mars 930), un de leurs chefs vint rendre hommage et apporter tribut. On promut Wan-to 萬 佐 officier des petites lances qui aime la civilisation 懷 化 司 戈⁽³⁾. A la douzième lune de cette même année (23 décembre 930-21 janvier 931), Tchō Tche-tcheng 折 之 正⁽⁴⁾ (VII *Tsjal tsjil-chiang) de la gens Tchō 折 家 族 des Tangouts, commissaire impérial chargé entièrement des soldats et chevaux de Kou-sien 五 聖 都 知 兵 馬 徒, fut nommé vice-président de droite du département des affaires d'état, préposé à la vérification 檢 校 尚 務 有 (集 射); le luluq 都 督 Pou-pai Tchō-lo 補 僉 振 翳 (VII *Huo-li-jui d'jal-la) de la gens 家 族 Pou-pai 補 僉 fut nommé président du ministère des travaux publics, préposé à la vérification 檢 校 工 部 尚 書.

A la première lune de la deuxième année (22 janvier-19 février 931), le chef Tchō Ts'i-gi 折 七 移 (VII *Tsjal tsjil-sig) et autres présentèrent des chevaux et des chevaux 虔 金⁽⁵⁾. A la douzième lune de cette même année (11 janvier-8 février 932), ils envoyèrent encore des chefs à la cour offrir une bannière pour

(1) Cf. le TFFK,卷之三, 15a.

(2) Sur la carrière du grand chancelier de Ming-tsung, Ngan Tchong-houci 安 重 謂, un homme de grande intégrité, mais borné et sévère, voir O. FRÄSEK, Geschichte des chinesischen Reiches, IV, p. 31 et suiv., 37 et suiv. Cf. aussi GRASS, Hángr. Dict., n° 9.

(3) Le TFFK rapporte également cette promotion (TFFK,卷之三, 19b).

(4) Le TFFK (卷之三, 19b) donne le nom de l'ambassadeur tangout sous la forme Tchō Wen-tcheng 折 文 政. Quant au clan Tchō 折, cf. *opéra*, p. 102 et 104.

(5) Cf. le TFFK,卷之三, 10b.

signaux 旗號 des K'i-tan 鮮丹⁽¹⁾, qu'ils avaient capturée, et au même temps des chevaux, etc.⁽²⁾.

KWTC, extrait, 7 a.

Ceux qui se trouvaient entre Ling 龍 et King 駒 violèrent la frontière à de nombreuses reprises et se livrèrent au brigandage⁽³⁾. Lorsque, du Ho-si 河西, les Ouighours venaient rendre hommage et apporter tribut en Chine⁽⁴⁾ en passant par ces tribus, ils étaient continuellement interceptés et pillés par [les Tangouls], qui, faisant prisonniers leurs ambassadeurs, les vendaient à d'autres clans en échange de bœufs ou de chevaux. [Par conséquent,] Ming-tsung envoya K'ang Fou 駒福 de Ling-wu 龍武, Yo Yen-teh 魚鹽禦 de la préfecture de Pin 駢州 et d'autres se mettre en campagne pour les châtier⁽⁵⁾. Fou 駒福 et les autres assaillirent et taillèrent en pièces les A-mai 阿

(1) Le TPTK (卷之三, 16 a) signale une autre ambassade des Tangouls avant celle de la douzième lune. En ce qui concerne l'utilisation d'ambassadeurs pour signaux chez les K'i-tan, on lit dans History of Chinese Society : Lin, de Wittigel et Peng (p. 530): "...During the day Chi-tan warriors were directed by banners....".

(2) La décision d'interdire aux Tangouls de venir à la Cour aurait été surtout le fait du chancelier Ngan Tchong-houei 安童海, et l'Empereur Ming-tsung 明宗, comme les Tangouls eux-mêmes, d'ailleurs, semblaient avoir pris cette décision un peu à la légère. On lit, par exemple, dans le KWTC (卷之三, 5 a) sous le jour ping-ch'en de la dixième lune de la quatrième année t'ien-teh-king (24 novembre 939): « Hia-tcheou 虢州 [siège des Tangouls] offrit un aigle blanc. [Ngan] Tchong-houei 論曰 déclara que Hia-tcheou, en apportant tribut à la Cour, avait violé l'édit impérial, et que [par conséquent] lui, le Ministre, avait abrogé le traité avec eux. L'Empereur dit: 'C'est bien', et l'audience prit fin. Or, l'Empereur donna l'ordre à crûtement à son entourage de lui apporter [l'aigle].... [Quelques jours plus tard] il sortit en voiture à la campagne environnant [la capitale] pour essayer l'aigle blanc 白鷹 que Hia-tcheou avait offert, tout en recommandant à son entourage de ne le laisser point savoir à [Ngan] Tchong-houei. » Sur cet incident, cf. aussi le WTCK, 卷之三, 5 a.

(3) Le WTCK (卷之三, 5 b) rapporte sous le jour sin-er de la douzième lune de la deuxième année t'ien-teh-king (28 janvier 939) que les Tangouls avaient attaqué Fang-k'iu 方丘. Le poste fortifié de Fang-k'iu était situé effectivement à mi-chemin sur la route qui passait entre le siège de la préfecture de Ling 駢州 et le siège de la préfecture de King 駒州, à l'emplacement de la ville actuelle de Houan-hien 豪源 en Kao-sou (cf. TM, p. 156). D'après la biographie de Yo Yen-teh 魚鹽禦 dans KWTC (卷之三, 6 a), certains des tribus tangoute s'étaient livrés à une attaque contre Fang-k'iu, et y avaient intercepté et tué des ambassadeurs ouïghours. Le Tso iche t'eng kiong (卷之三, 16 a) indique, d'autre part, que les attaques des Tangouls contre les ambassadeurs étrangers avaient lieu entre Ling-tcheou et Fang-k'iu.

(4) Sur les nombreux ambassadeurs envoyés par les Ouighours à la Cour chinoise à cette époque, voir supra, Ouighours, p. 75.

(5) Les annales principales du KWTC (卷之三, 1 a) signalent sous le jour li-ki-hou de la première lune de la troisième année t'ien-teh-king (15 février 939) l'ordre impérial à Yo

塊 (VII 1, d-mai), les Wei-si-pao 爭悉寶 (VII 7-ji-sièt-pao), les Lo Kiang lui mai sseu kou wei 勒強机埋頭骨尾 (VII 7-Lé g'iang ldi mdi sie kuot mjeet), et leur grand chef Lieu-huang Li Pa-sa-wang 麗香李八萬王 (VII 7-lou-xiang li paat sit jieang), le général en chef 都統 Si-na-nui-mo 息耶哩摩 (VII 7-siet na uai uud), le censeur 侍御 Ki-mai-wei Si-pou 匏埋道忽道 (VII 7-kiat mdi ugadi sit pao), et autres de leurs *gens* 族; et l'on tua plusieurs milliers d'hommes⁽¹⁾. On prit comme butin leurs bœufs et leurs moutons par millions, et aussi les pierres précieuses et autres objets de pays étrangers qu'ils avaient pillés⁽²⁾; et on distribua le tout aux soldats. Dès lors, les déprédations des Tangouts secrètent quelque peu⁽³⁾. Les autres de leurs tribus qui étaient dispersés le long de la frontière étaient extrêmement nombreuses, mais aucune n'avait de capitale ni de prince. C'est pourquoi on n'en peut relater la succession.

— — — — —

WTHY, xxix, p. 354.

A la première lune de la troisième année [tch'ang-hing] (9 février-9 mars 932), parce que les tribus tangoutes de la route occidentale 西路 pillaient et enlevaient les

Yen-tch'ou 葶產州 et à K'ang Fou 康福 d'aller à Fang-ch'u 方渠 [voir la note 2] pour entreprendre le châtiment des Tangouts. Cet ordre est rapporté également par le TTK (卷之三, 16 a) et par le TWK (卷之三, 13 b). De plus, les événements de cette campagne sont racontés dans les biographies de Yo Yen-tch'ou 葶產稠 (KWTG, xxxi, 4 a et suiv., et KWCT, xxi, 6 a et suiv.). Sur K'ang Fou 康福, voir ses biographies dans le KWTC (xxi, 3 a et suiv.) et dans le WTCK (xvi), ainsi que le TTK (卷之三, 16 a). Ce même voyage figura, d'autre part, dans la deuxième lettre du manuscrit de Touen-houang 2992 v° du Fonds Pelliot, où il est dit notamment que K'ang [Fou], succintement de la préfecture de Pin 金州, venait d'être chargé par l'Empereur de l'escorte des ambassadeurs venant de l'Ouest à la Cour.

(1) Yo Yen-tch'ou 葶產稠 aurait annoncé sa victoire à l'Empereur le jour hia-niu de la deuxième lune de la troisième année tch'ang-hing (9 mars 932) [voir les annales principales du KWTC, xxxi, 2 a]. Sur la répression des Tangouts, cf. aussi le TFYK (卷之三, 13 a).

(2) Les annales principales du KWTC (xxx, 2 a) signalent parmi les objets pillés par les Tangouts et repris par les troupes impériales des perles d'or, un cerceau «roux» (tore) 胡錢 et autres objets ayant appartenu au Prince de Ts'ia 塔王 que le Qayao des Ouighours avait fait porter [à destination de la Cour chinoise]. Cf. aussi le WTCK, xxi, 6 a. Yo Yen-tch'ou 葶產稠 voulut offrir ces objets, avec deux gâtelets de jade (cf. WTCK, xxxi, 6 a), à l'Empereur Ming-tsang, mais Ming-tsang les lui renvoya avec l'ordre de les distribuer à ses soldats comme il le lui avait déjà recommandé. D'après les histoires officielles, Ming-tsang faisait distribuer les objets saisis à ses troupes afin de démontrer aux Tangouts que sa répression n'était point intérêssée.

(3) Certains textes du TFYK font apparaître, cependant, que les attaques perpétrées contre les ambassades ouïghoures traversant le territoire des Tangouts par des tribus «barbares» continuaient, tout au moins en 934 et 935 (voir supra, Ouighours, p. 78).

ambassadeurs et les objets de tribut envoys [à la Cour chinoise] par les régions extérieures, [l'Empereur] chargea le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 鈕州, Yo Jen-tch'en 葉彥禪, le commissaire impérial au commandement de Ling-tsu 龍武, K'ang Fou 廣福, et d'autres, de se mettre à la tête de sept mille fantassins et cavaliers, d'aller à la garnison de Fang-k'iu 方渠⁽¹⁾, et de châtier ceux qui s'étaient révoltés contre la volonté impériale. A la deuxième lune de cette même année (10 mars-8 avril 932), le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin, Yo Jen-tch'en 葉彥禪, et d'autres, qui étaient avec les armées en campagne 行營⁽²⁾, firent rapport à l'empereur, disant qu'ils avaient puvi de mort parmi les Tangouts trois gens 族 des A-mai 阿邆 (VII^a. à-mai) et sept gens des Wei-si-pao 亦思保 (III^a. jui sièt pao). La Fiang lai mai sen kon rei 勒彌頗哩麻骨尼 ("lok g'iang lai mai sie kuat majeui"), K'iu-si-pao 屈悉保 ("k'iuat-sjet-pao"), etc. — plus de sept cents personnes. D'autre part, passant par les gens des Nieu-cul 牛穀 (III^a. nju-ku), [Yo Jen-tch'en et les autres] conduisirent leurs troupes dans la Vallée du Poisson blanc 白魚谷⁽³⁾, où ils attrapèrent parmi les factions révoltées six gens 族 de la famille 家 Lu 盧 du Cheval blanc 白馬⁽⁴⁾ et trois gens 族 de familles étrangères au pays 客戶⁽⁵⁾. [De plus,] ils s'emparèrent du grand chef Lien-hiang Pa-sa-wang 連香八薩王⁽⁶⁾, du général en chef Si-na-mai-mo 息那邏⁽⁷⁾, du censor K'i-mai-rei Si-pao 乞埋嵬⁽⁸⁾ — en tout, six personnes —, et au même temps de plus de deux mille de leurs partisans. [En outre,] ils s'emparèrent de chevaux, de bœufs, et de vautours au nombre de plusieurs milliers.

Lorsque vint le soir, l'armée retourna à son camp dans le désert, [mais] ce terrain était prisé d'eau, et les soldats avaient justement soif. Soudain il y eut du vent et des

(1) La garnison de Fang-k'iu 方渠鎮 correspondait à la ville actuelle de Hsien-hien 現縣 au Kan-sou (cf. TM, p. 156; et *supra*, p. 108, n. 3). Le présent texte écrit par erreur *tsien* 賦 au lieu de *tchen* 鎮, «garnison». D'autre part, je n'ai pas traduit les deux caractères qui suivent «tien, yi fu 已來», qui paraissent être une faute de texte.

(2) Sur l'expression *king-yung* 行營, cf. des Rources, *Traité des fonctionnaires...*, p. 716, où la tradit par «camps d'armées en campagne» comme le *Ts'u yuan* (chen 155) et le *Ts'u hai* (chen 179) qui donnent en outre le sens de «diriger une armée».

(3) Je n'ai pu localiser le Po-yu-kou 白魚谷, qui manque dans le *Tekong Louu Lou kin ti ming tsu ts'eun tsie*.

(4) Le «Cheval Blanc» de notre texte serait peut-être à rapprocher d'une rivière de ce nom se trouvant dans la région en question. D'après TM (334), la rivière du Cheval Blanc 白馬水 se trouve à l'est de la ville actuelle de King-yang-hien 廣陽縣 au Kan-sou, et le TM cite du *Ts'u ping kouen yu hi* 太平寰宇記: «La rivière du Cheval Blanc sort au milieu des Barbares de la frontière septentrionale 北塞外».

(5) Sur l'expression *ke-hou* 客戶, voir des Rources, *Traité des fonctionnaires...*, 14 et p. 672. Cf. aussi le *Ts'u hai*, yin 48.

(6) Les notices du KWTC et du WTCK écrivent ce nom avec *Li*: «Lien-hiang Li Pa-sa-wang 連香李八薩王 (cf. *supra*, p. 109, et le WTCK, xxiv, 5 a).

nuages qui surgirent du côté de l'orient, et à la première veille de cette nuit-là il tomba un pied de neige. Les troupes considèrent [cela] comme une aide divine.

Sa Majesté ordonna au messager qui annonça la victoire, Che Wan-chan 史萬贊⁽¹⁾, de proclamer aux troupes que, pour ce qui est des bœufs, des moutons, et autres chevaux saisis, il fut ordonné à chaque soldat d'en prendre pour lui-même, et qu'il ne fallait pas recueillir ce butin des soldats sous prétexte de l'offrir [à l'Empereur].

WTCK,卷之四, 5 b.

... Sous le règne de Tai-tsou 太祖 (951-954) de la dynastie des Tcheou, le prince Ni-hiang 泥香王子 (VII *nici-xiang) des six gens : cf. infra, WTHY) Ni-ye 尼也六[族] (VII *ni-je)⁽²⁾ des Tangouts de la préfecture de Fou 府州⁽³⁾, To-pa Chan 拓拔山, et autres vinrent tous rendre hommage et apporter tribut.

WTHY, xxix, p. 355.

La sixième luna de la deuxième année kouang-chouen (25 juin-24 juillet 952) des Tcheou, le commissaire impérial à la défense 賈 德⁽⁴⁾ et général qui se soumet à la civilisation 藝 化 將軍, le prince Ni-hiang 泥香 des six gens Ni-ye 尼也六[族] (VII *nici-ja) des Tangouts de la préfecture de Fou 府州, et, de plus, le grand chef To-pa Chan 拓拔山 furent tous deux nommés généraux qui se soumettent à la vertu 藝 德 將軍.

WTCK, 卷之四, 5 b.

La troisième année kouang-chouen (953-954), le préfet de la préfecture de K'ing 廣州⁽⁵⁾, Kouo Yen-k'in 郭彥欽, convoitant leurs moutons et leurs chevaux, troubla les diverses tribus

⁽¹⁾ Le WTHY écrit Ni-je 泥也 (VII *nici-ja) au lieu de Ni-ye 尼也 (VII *ni-je) (cf. infra).

⁽²⁾ La préfecture de Fou 府州 avait son centre dans la ville actuelle de Fou-kou-hien 府谷縣 au Chiauai. Cf. supra, p. 103, n. 9; et TM, p. 463.

⁽³⁾ Sur le titre «commissaire impérial à la défense» (fang-yu-che 防禦使), voir nos Recours, *Traité des fonctionnaires*, ..., p. 673 et 714. Kouei-hien tsiang-hien était de ces grades militaires réservés aux ambassadeurs étrangers, comme aussi Kouei-lo tsiang-hien.

⁽⁴⁾ La préfecture de K'ing 廣州 correspondait à l'actuelle K'ing-yang-hien 廣陽縣 au Kou-tou (cf. TM, p. 1103).

par des agressions. Seule la gens *Ye-ki* 野 鮑 (VII *yak-ki) (1) était trop forte pour qu'il pût l'approcher. Alors, il accusa faussement cette gens d'avoir violé la frontière (2). Tui-tsou 徒 虬 envoya un commissaire impérial 指 pour les calmer, [mais] comme la gens *Ye-ki* 野 鮑 souffrait du fait de [Kono] Yen-k'iu 駱 鯀, elle ne consentit pas à obéir à l'ordre impérial. [Tout] T'ai tsou envoia-t-il Tchô Ts'long-yunn 折 從 阿 (3) de la préfecture de Pin 金 州, Tchang Kien-wou 営 建 武, préfet de la préfecture de Ning 寧 州 (4), et d'autres pour les châtier. Kien-wou 建 武, étant écharné à cueillir des lauriers, ne put comprendre le caractère des Barbares. Pressant son armée, il s'abattit sur la gens *Ye-ki* 野 鮑 et tua plusieurs centaines d'hommes. Ensuite, lorsque les trois gens Hsi-yu 喜 玉 (5), Tchoussou 折 思, et Cha-nieou 犬 牛 (6) entendirent dire que Kien-wou 建 武 avait écrasé la gens *Ye-ki* 野 鮑, chacune d'elles régala l'armée de bœufs et de vin fermenté. Mais les soldats, à leur tour, dans leur aridité pour ces choses, les saisirent de force. [Par conséquent,] les trois gens se concerterent pour attirer l'armée de [Tchang] Kien-wou 建 武 jusqu'[un endroit] sur la montagne Pao 包 山 où l'on franchissait un passage dangereux, et [lì],

(1) Je pense que *Yehi* 野 鮑 (VII *yek-ki), qui signifie «faisan», doit être considéré néanmoins comme une transcription, puisqu'on trouve ces deux caractères régulièrement employés pour transcrire le tibétain.

(2) Les annales principales du *KHTC* (卷, 7 a) rapportent sous le jour jen-tsou de la première lune de la troisième année Kuang-chouen (18 janvier 953) [au lieu de la deuxième lune comme dans le *WTCHY*] que «la préfecture de Pin 金 州 [actuellement du même nom au Chia-ni] fut rapport que la préfecture de Ning 盡 州 s'était emparé de tribus barbares, et que la gens des *Ye-ki* 野 鮑 pillait les caravanes marchandes et attaquait les frontières de la préfecture. Par édit impérial, on envoya le préfet de la préfecture de Ning 寧 州 [qui porte actuellement le même nom au Kansou], Tchang Kien-wou 建 武, etc., avec des troupes pour les vaincre. Toutefois, [l'Empereur] leur adressa probablement une lettre-décret pour les pacifier, [mais] s'ils ne s'y conformaient pas, il fut ordonné que l'armée avancerait pour les punir».

(3) Voir les biographies de Tchô Ts'long-yunn 折 從 阿 dans le *KHTC*, 卷 4, et dans le *WTCK*, 1, 4 a. La préfecture de Pin 金 州 avait son centre dans la ville actuelle de Pin-hien au Chia-ni.

(4) La préfecture de Ning 寧 州 avait son centre dans la ville actuelle de Ning-bien au Kau-sou (cf. *T.M.*, p. 1088).

(5) Le *WTCHY* écrit *Hsi-yung* 喜 玉 au lieu de *Hsi-yu* 喜 玉.

(6) Le *TRPK* (卷之四, 15 b) mentionne la gens des *Cha-nieou* 犬 牛 sous la date de la deuxième année Wu-ts'ao-t'i (935-936) : «On annonça de la frontière que la gens *Cha-nieou* des Tangoris s'assemblait».

d'un commun élan les trois gens fondirent sur elle. L'armée fut précipitée dans le gouffre, et les tués et les blessés furent extrêmement nombreux. T'ai-tsou 太祖, courroucé, punit [Tchang] Kien-wou 金武 et les autres⁽¹⁾, et choisit un bon fonctionnaire comme préfet de la préfecture de King 龍州 pour les consoler... [Le KWTC répète ensuite la fin de la notice du KWTC.]

WTHY, xxix, p. 355.

A la deuxième lune de la troisième année Kouang-chouen (18 mars-15 avril 953), le préfet de la préfecture de King 龍州, Kouo Yen-l'in 郭彥寅, fit rapport [à l'Empereur] que la gens Ye-ki 耶基 des Tangouts pillait les caravanes, et demanda la permission de sortir des troupes pour les châtier. A cette époque, [Kouo] Yen-l'in 彥寅, sans respect pour le bien [d'autrui], convoitait les richesses [de ces tribus]; et comme la gens Fe-ki 菲基 du nord de la préfecture [possédait] le plus de montons et de chevaux, il complotait de la molester. Or, comme les Barbares sont d'un naturel ferociet guerrier, bien souvent ils ne plient pas; il les calomnia donc dans un rapport à l'Empereur. T'ai-tsou 太祖 envoya un commissaire impérial de l'intérieur du Palais 仁宗 pour un édit pour les pacifier, [mais,] comme les tribus avaient déjà souffert des abus de Fen-l'in, le moment était mal choisi pour qu'elles répondissent à l'ordre impérial. Par conséquent, il fut édicté que le commissaire impérial qui commandeur de la préfecture de Pin 稲州, Tchô Trong-yuan 柴榮元, se joindrait aux troupes du préfet de la préfecture de Ning 寧州, Tchang Kien-wou 廣建武, pour aller châtier [les Fe-ki]. Kien-wou, qui était acharné à cueillir des lauriers, se précipita droit vers la gens Ye-ki 耶基, et, les ayant atteints, il attaqua et tua plusieurs dizaines de centaines d'hommes. [D'autre part,] il y avait la gens Hi-wang 旱王, la gens Tchô-ssen 柴森, et la gens Cha-niou 賈牛, qui, elles, étaient sans unité; et lorsqu'elles entendirent parler du châtiment infligé par l'armée impériale, elles vinrent malgré tout offrir des victimes. [Cependant] l'armée impériale, dans sa course, se saisit de tous leurs biens par la force. En ce moment-là, les diverses gens se réunirent, et, pendant que les troupes impériales sur la montagne Pan 包山 tournaient le dos à un point dangereux, [les

⁽¹⁾ Les annales principales du KWTC (卷三, 3 8) rapportent sous le jour ti-wei de la deuxième lune de la troisième année Kouang-chouen (21 novembre 953) que l'ancien préfet de la préfecture de Ning 寧州, Tchang Kien-wou 廣建武, fut dégradé au rang de vice-général de la Garde de droite chargé de la protection de l'héritier du trône 有司 有司副將 [sur ce titre, voir nos Rotocas, *Traité des fonctionnaires...*, p. 618 et suiv.], à cause de l'affaire de la gens Ye-ki 耶基.

⁽²⁾ D'après nos Rotocas, *Traité des fonctionnaires...*, p. 844 et 900, l'expression tchang-cho 朝仇 s'appliquait à un eunuque en service au Palais, c'est-à-dire à un fonctionnaire de l'intérieur du Palais, mais ne désignait pas un titre de fonctionnaire précis.

Tengouts] se révoltèrent et les attaquèrent. Un très grand nombre [des troupes] furent précipités dans le gouffre et tués. Tchô Ti'ong-yuan 徒從遠 se retira en conservant ses forces intactes.

Tai-tiou 太祖, courtoisement, obligea [Kouo] Yen-k'in 駿汗 à reprendre la condition de simple particulier, alors qu'il abusait [Tchang] Kieu-mau 趾默 au rang de général de la Garde de l'héritier du trône 后突厥. L'ancien préfet de la préfecture de Hiai 海州⁽¹⁾, Tcheung Yuan-ichao 翁昭, fut nommé par ordre impérial préfet de la préfecture de K'ing 靖州 pour réconforter [les habitants].

⁽¹⁾ La préfecture de Hiai 海州, créée à l'époque des Cinq Dynasties sous les Han postérieurs, avait son siège à l'actuel Hiai-hien au Chan-si.

TROISIÈME PARTIE

TROIS LETTRES OFFICIELLES DE L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES (907-960)

Etude du manuscrit n° 2992 v^e du Fonds Pelliot
à la Bibliothèque Nationale de Paris

NOTE PRÉLIMINAIRE

Le manuscrit de Touen-houang, Pelliot n° 2992 v^e, consiste en trois lettres officielles copiées sur le dos d'un rouleau de sūtra bouddhique (n° 936 du Taisho Daikyo). La première lettre est précédée de six lignes de la même main, dont la deuxième répète la première et la quatrième la troisième, et dont chacune commence par 聞沙州, « l'audition... de Cha-tcheou ». Ces lignes, qui présentent un mélange de titres religieux et militaires et de lambeaux de phrases, n'ont pas de rapport apparent avec les textes qui les suivent. D'autre part, la date du cinquième jour de la cinquième lune de la dixième année Tien-fou (17 juin 945), portée à la fin du rouleau à la suite de la troisième lettre, représente probablement la date à laquelle les lettres furent recopierées sur le rouleau. Un autre manuscrit de Touen-houang écrit de la même main que le 2992 v^e, le manuscrit 3016 v^e, est une copie d'un rapport sur l'assassinat d'un envoyé ouïghour, Ngan Ts'ien-siang 安子荀, adressé aux environs de 935 à Ts'ao Yi-kin 曹議金, le « Grand Prince » de Touen-houang, vraisemblablement par le préfet de Koua-tcheou (cf. *supra*, *Origines*, p. 71, 77 et 78).

M. Wang Tchong-min 王重民 a reproduit la première des trois lettres du manuscrit 2992 v^e dans son article *Kia chan loou tchouei che ling che*, paru dans le *Bulletin of the National Library of Peking*, 1935, vol. IX, n° 6, p. 22. J'estime, cependant, que M. Wang Tchong-min a eu tort, dans son étude, d'attribuer cette lettre à Ts'ao Yi-kin 曹議金 et de lui assigner la date de 919-920, et, que, de façon générale, ses interprétations, ainsi que les conclusions qu'il en a tirées, sont sujettes à caution. D'après moi, cette lettre,

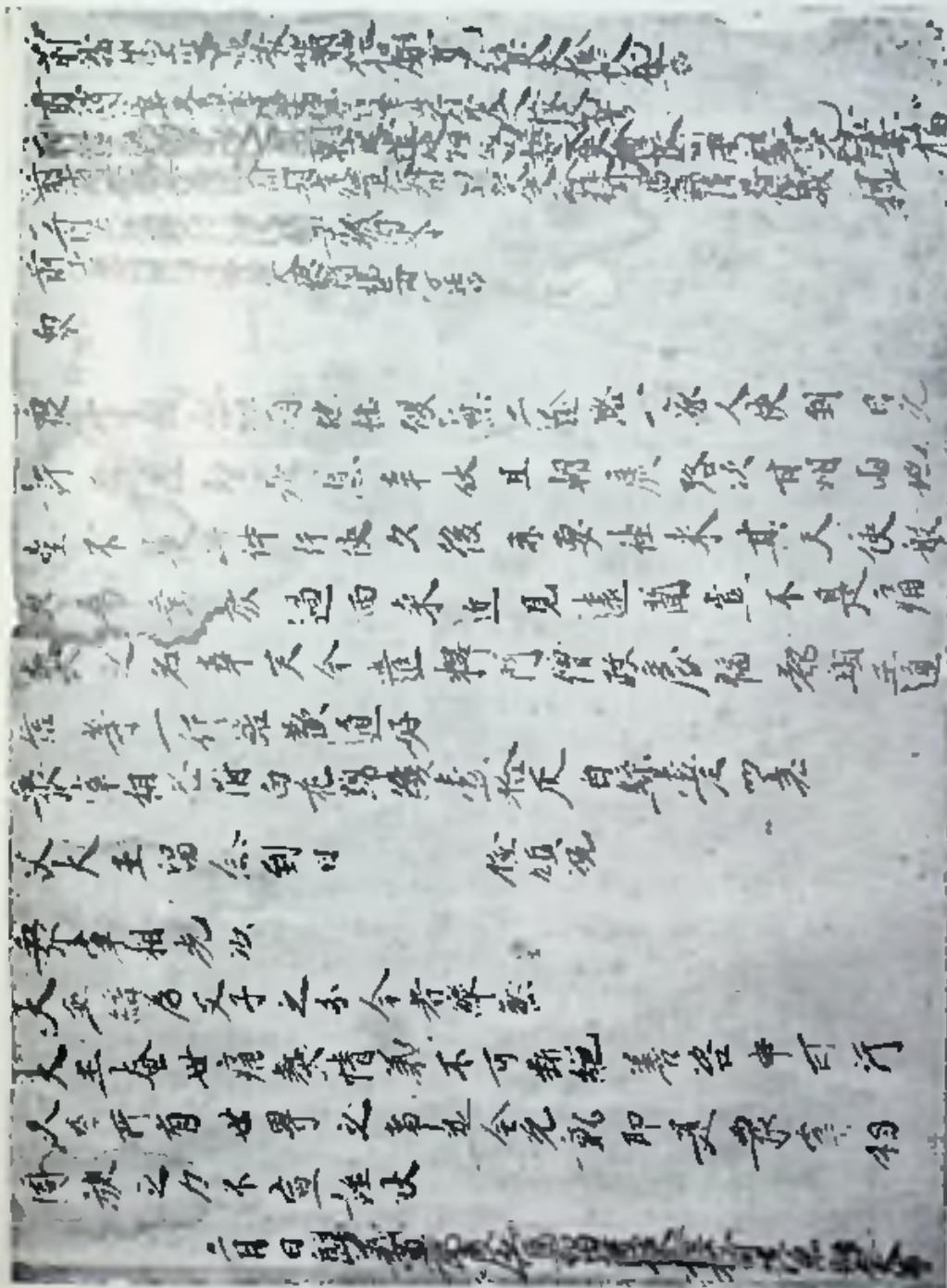
adressée aux ministres du Qayan des Ouïghours de Kan-tchéou, fut écrite après la mort de Ts'ao Yi-kin 曹錫金 (vers 935) soit par son fils et successeur, Ts'ao Yuan-té 曹元德, en 937 ou 938, soit par son deuxième fils, Ts'ao Yuan-chien 曹元傑 vers 943.

La deuxième lettre, qui date du début d'octobre 934, fut adressée par le commissaire impérial au commandement de l'Armée de Cho-fang 捷方 [訛] 度使, Tchiengh Hi-tch'long 希聰, probablement au Qayan de Kan-tchéou.

La troisième lettre, adressée au Chouen-houé Quyan 順化 [訛] 治 (Gire porté par le Qayan Jen-yu 仁裕 depuis 928 jusqu'à sa mort en 933), est peut-être à dater du mois de juillet 932, et son auteur serait le préfet de Koua-tchéou, ou bien un fonctionnaire de Cha-tchéou.

Pour la traduction, je reprends ces trois lettres dans l'ordre inverse, c'est-à-dire dans l'ordre chronologique, commençant par la lettre III.

PLANCHE I



五人主事復家書一件數次入朝昨正月
 初其人以汝士資使至奉寧遼寧督學
 事人守邊支俸領官都督達沙州道署
 私移考之人稍有聲名言甚矣天子不
 重依舊賜頭銜并有侍郎服
 武糧名色西來昨六月十六日佐臣
 平善到府應省賞賜衣服等物布加
 見大季官者有此是
 第一與化何近人今在龍閣後
 聖澤曲臨以
 第二人同增數倉今遣內銀收幕
 算錢等項
 賀輕信工行縣相素主機畫圖重視行第
 織造及手西絲織戶主機織絲織机足宣布民給
 之已有物皆對著
 檢客員有像生衣賓服銀器中珠子同
 諸小人水裝護送至
 遺之于倫敦海牙
 天子
 人物

LA TROISIÈME LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 v° (III); pl. III-IV.

TRADUCTION

Au dernier mois de l'été il fait extrêmement chaud⁽¹⁾.

Nous espérons humblement que l'honorale personne 兄體 de notre frère cadet, le Fils du Ciel, Qayan qui se conforme à la civilisation 弟順化可汗天子⁽²⁾, connaît les dix mille bonheurs dans tout ce qu'elle fait.

Aujourd'hui même, notre frère aîné, le Grand Prince 兄大王⁽³⁾, a reçu votre faveur. Nous ne savions pas comment se portait votre honorable personne ces derniers jours, [mais] nous espérons respectueusement qu'elle se soignait doubllement en se conformant à la saison. Voilà sincèrement ce que nous souhaitions [ici] au loin. Quant à la situation du monde telle qu'elle se présentait par le passé [ici] à l'extrême occidentale 西域, nous vous en avons constamment fait rapport dans les temps derniers, à chaque fois qu'il y a eu déplacement et passage (une caravane) 使次, et nous complions que [ces nouvelles] avaient dû vous parvenir.

(1) L'emploi de l'expression *ki kia ki jo* 季夏極熱, «au dernier mois de l'été il fait extrêmement chaud», permet de préciser que la lettre fut écrite à la sixième lune, c'est-à-dire à la dernière lune de l'été. Pour des exemples de l'emploi à Touca-houang en 850 de formules de ce genre dans les lettres, voir L. Guo, *Dated Chinese Manuscripts... in DSOS*, IX, p. 1020, où est présenté le manuscrit S. 2100.

(2) Le titre de *chaua-khan* 可汗順化可汗, «Qayan qui se conforme à la civilisation», fut conféré par la Cour chinoise au Qayan Jen-ju 仁裕 de Kan-tcheou en 928 (cf. supra, *Ouighours*, p. 73), et comme le Qayan Jen-ju 仁裕 mourut en 933 (cf. supra, *Ouighours*, p. 77), cette lettre est à dater obligatoirement de la période entre 928 et 933. Autrement, on aurait pu croire que la date inscrite à la fin de la lettre, le cinquième jour de la cinquième lune de la dixième année *Tien-fou* (17 juin 945), était la date à laquelle la lettre fut véritablement rédigée, et que, par conséquent, le titre officiel conféré au gouverneur de Cha-tcheou qui écrivait la lettre (cf. p. 120) était à rapprocher de l'investiture impériale accordée à Ts'ao Yuan-cheu 曹元深 en février 943 (cf. supra, *Tibétains*, p. 56, n. 1). Or, il semble qu'en 943 le Qayan des Ouighours de Kan-tcheou devait s'appeler «song-houa k'o-han» 奉化可汗, puisque le Qayan Jen-mei 仁美 reçut ce titre de l'Empereur en 939 (cf. supra, *Ouighours*, p. 83).

L'épithète «frère cadet» appliquée au Qayan de Kan-tcheou montre clairement que ce dernier occupait une position d'infériorité à celle époque vis-à-vis du «frère aîné» et «Grand Prince», le gouverneur de Cha-tcheou.

(3) Il faut sans doute identifier le «Grand Prince» 大王 avec Ts'ao Yi-kin 曹謙金, qui reçut l'investiture impériale comme comte-sénéchal impérial au commandement de l'A. inde qui se soumet au devoir 縱義軍節度使 en 924, et mourut probablement vers la fin de 935 (cf. supra, *Tibétains*, p. 51 et 53, n. 1). Il semble, en effet, que l'épithète «le Grand

Dès l'année dernière, notre frère aîné, le Grand Prince, a choisi un moment propice pour se rendre en personne à Kan-tchouou 甘州, où, dans une délibération en tête-à-tête avec notre frère cadet, le Fils du Ciel, toutes les affaires du pays de portée durable ont été bien réglées; et profitant de l'occasion, notre frère aîné, le Grand Prince, a envoyé une [mission] accompagner le déplacement — 伴般次 à la capitale (— Lo-yang)¹⁰.

Au commencement de la cinquième lune écoulée 甲子 乙卯 丙辰, leur ambassadeur céleste [— de la Cour chinoise] 其天使, accompagné des ambassadeurs de notre district de Cha-tchouou [ou « de Cha-tchou et de notre district »?] 以沙州本道使, est arrivé sain et sauf à Kan-tchouou 甘州。Notre frère cadet, le Fils du Ciel, a envoyé Yeo-lu-ts'eu 索律使 (X^o. lāu-lüe-t'si) — le titre clé,

Prince, était particulièrement réservé à Tsao Yi-kin, puisque tous les exemples que j'ai trouvés de ce titre dans les manuscrits de Touen-huang s'appliquent apparemment à lui. Voir, par exemple, les quatre calophons du manuscrit 3704 ¹¹ du Fonds Pellier, qui portent des dates allant d'octobre 933 à juillet 934 : « Commissaire impérial au commandement des armées de Ho-si et de Kouei-ji, Ling-long [m tchang-choung 中書令], » président du département du grand secrétariat impérial) prépare à la vérification, le Grand Prince Tsao Yi-kin 河西節度使檢核令公大王者金。

L'auteur de la lettre devait être un ministre de Tsao Yi-kin à Cha-tchouou, ou bien le préfet de Koua-tchouou.

¹⁰ Si, comme je le suppose, il s'agissait des missions de Kan-tchouou et de Cha-tchouou qui arrivèrent à la capitale de la Chine (Lo-yang) le jour 三月廿二 de la douzième lune de la première année Ich'ang-king (19 janvier 931), on peut calculer que le départ des missions de Kan-tchouou, et, par conséquent, la visite du gouverneur de Cha-tchouou, eurent lieu trois ou quatre mois auparavant, soit vers la neuvième lune de la première année Ich'ang-king (septembre-octobre 930).

¹¹ « Leur ambassadeur céleste » 其天使 était le commissaire impérial que la Cour de Chine aurait envoyé avec les ambassadeurs à leur retour pour conférer le titre officiel au gouverneur de Cha-tchouou (cf. infra, p. 120, n. 1), comme il était d'usage à cette époque. À supposer que les ambassadeurs quittèrent Lo-yang 洛陽, la capitale de Chine d'alors, au début de la deuxième lune de la première année Ich'ang-king (20 février 931), quelques jours après l'annonce à la Cour chinoise de la nouvelle promotion de Tsao Yi-kin 甘州使 de Cha-tchouou (cf. supra, p. 59, n. 1, et infra, p. 120, n. 1), pour arriver à Kan-tchouou au début de la cinquième lune (20 mai 931), ils auraient fait le chemin entre Lo-yang et Kan-tchouou, plus de 1.600 kilomètres, en trois mois, un délai qui paraît normal, surtout en vue de l'inécurité des routes dans cette région.

Je ne suis pas sûr de l'interprétation qu'il faut donner à Cha-tchouou 甘州本道使. Si l'auteur de la lettre est un fonctionnaire de Cha-tchouou, il devrait bien « notre district de Cha-tchouou »; mais si, par contre, le préfet de Koua-tchouou 瓜州 est l'auteur, on pourrait aussi bien comprendre « les ambassadeurs de Cha-tchouou et de mon district ». Plus loin, le texte à « l'ambassadeur céleste avec les ambassadeurs de notre district », mais peut-être alors les ambassadeurs de Cha-tchouou avaient-ils déjà quitté Kan-tchouou (à la suite d'une altercation?). Plus loin encore, le texte à « les ambassadeurs accompagnés des autorités de ce district 使臣以當道 », où il pourrait s'agir du préfet de Koua-tchouou lui-même qui aurait accompagné les ambassadeurs à Cha-tchouou.

ambassadeurs¹⁾) tufaq 都督²⁾ à Cha-tcheou 沙州 pour annoncer [leur arrivée]. [Bien que] des gens irréfléchis de mon entourage 奪[一褒!]私無意之人³⁾ aient tenu un langage quelque peu répréhensible 稍有咎⁴⁾言語, l'ambassadeur céleste 天使 avec les ambassadeurs de notre district 以本道使 a été gratifié de bons procédés de logement et de chevaux de poste, en même temps qu'on a changé d'animaux 替⁵⁾ (ou de chef? de direction?), et vous ne leur [nous?] avez pas moins permis de passer pour venir [ici] à l'ouest⁶⁾.

Le douzième jour de la sixième lune écoulée (?) 昨六月十二日⁷⁾, les

¹⁾ Yao-hu-tien 安律使 (VII *; éd. 1921) > X *; éd. 1921, l'envoyé de Kan-tcheou, devait transcrire le titre 聖使, ambassadeur. Pelliot (*Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, 72) observe à propos du 聖使, «paix» ou «peuple soumis», qu'on transcrit souvent 聖使, mais que la forme primitive est bien 圣使. En effet, notre transcription correspond à 圣使, plutôt qu'à 聖使, que notent, par exemple, A. von Gabain dans *Altürkische Grammatik* et A. Çakiroglu dans *Türkische Sprache*.

²⁾ Si le caractère écrit 都 dans le manuscrit représente bien, comme j'incline à croire, tchang 鄭, «intérieur», nous aurions alors tchang-sen 私, «mon entourage», approximativement équivalent du 我 I chinois et du icräki turc. Autrement, on pourrait lire aussi 被囚, «affliction», «deuil», mais ce caractère se laisse interpréter difficilement, semble-t-il, dans notre phrase. En tout cas, on fait sans doute allusion ici à un incident qui aurait troublé la réception des ambassadeurs à Kan-tcheou (cf. n. suivante).

³⁾ Il semble qu'en dérivation compréhendue d'après ce passage qu'une dispute sérieuse avait troublé le séjour des ambassadeurs à Kan-tcheou. Peut-être s'agirait-il de l'affaire de l'assassinat de l'ambassadeur ouïghour, Ngan-Tsien-siang 安千箱, qui rapporte le manuscrit 3016 v*, écrit de la même main que notre 933 v* et probablement rédigé par la même personne (voir supra, Ouighours, p. 77-78). Des Ouighours ont assassiné un ambassadeur ouïghour, Ngan-Tsien-siang 安千箱, alors qu'il revenait de la Cour de Chine en compagnie d'ambassadeurs de Cha-tcheou et de Koua-tcheou, et cette affaire, qu'il faut rapporter aux années 931 à 934, semble avoir causé des malentendus entre Cha-tcheou d'une part et Koua-tcheou et les Ouighours de Kan-tcheou de l'autre.

Étant donné que notre texte n'en fait plus mention spécifiquement, on pourrait en déduire que l'ambassadeur céleste aurait fait demi-tour à la suite de ces événements, renouant à sa mission à Cha-tcheou, et que l'ambassadeur de Cha-tcheou serait également rentré avant les autres ambassadeurs.

La meilleure interprétation de kai l'ou 改⁸⁾ 頭 est, je crois, «changer de bêtes de somme». On sait que l'ou est la numérale ordinaire des does et des barils — dans des documents d'Asia Centrale de l'époque des Tang l'ou apparaît même quelquefois pour le cheval (cf. H. MARECH, *Les Documents chinois déroulés par Sir Aurel Stein*, p. 148).

⁹⁾ Si la mission date bien de la deuxième année Ich'ang-ling (931), comme je le suppose, elle dut s'arrêter plus d'un mois à Kan-tcheou, si que celle année comptait une cinquième lune intercalaire. Au moins soixante jours s'écoulèrent donc depuis l'arrivée de la mission à Kan-tcheou dans la première dizaine de la cinquième lune (20-29 mai 931) jusqu'à son arrivée à Touen-houang le douzième jour de la sixième lune (29 juillet 931). Même après avoir tenu compte d'une dizaine de jours passés à Kan-tcheou et d'une vingtaine de jours de chemin de Kan-tcheou à Touen-houang (600 kilomètres à 30 kilomètres par jour), il reste à expliquer encore une trentaine de jours. Peut-être les ambassadeurs auraient-ils attendu le retour de Touen-houang du messager pour reprendre le chemin, ou bien des

ambassadeurs, accompagnés des autorités de ce district 使臣以常道, sont arrivés sains et saufs à notre siège 府, tout en apportant des vêtements et les cadeaux d'adieu consacrés [par l'Empereur] 賦分物, et ils ont investi notre frère aîné, le Grand Prince 兄大王, d'une dignité officielle 尚子⁽¹⁾. Tout cela est entièrement dû à notre frère cadet, le Fils du Ciel, Qayan qui se conforme à la civilisation 弟順化可汗天子, lequel avait gracieusement consenti à faciliter l'arrivée des bieus des augustes [de l'Empereur].

Afin que notre frère cadet, le Fils du Ciel, participe à notre joie accrue, nous envoyons maintenant le capitaine de la garde proche de l'intérieur du Palais 內親從都頭⁽²⁾, Kia Jong-che 俱榮實, et d'autres, pour remercier des félicitations, pour remettre [celle] missive 表書⁽³⁾, et pour offrir du bon fard 好燕脂⁽⁴⁾, un miroir à surface de jade 表玉鏡 — une unité splendide 立圓 qui pese huit livres 重八斤 —⁽⁵⁾, cinq pièces de soie blanche ourlée à fleurs 白綿綉伍疋, deux pièces de colonnade de Ngan-si (Turkestan actuel) 安西鐵兩疋⁽⁶⁾, dix-huit pièces de colonnade fine [tissée sur] métier droit

événements du genre de l'altercation suggérée dans la note à précédente auraient-ils retardé leur départ.

D'autre part, étant donné que la lettre elle-même devait dater de la sixième lune (cf. p. 117, n. 1), il est assez embarrassant de trouver ici la sixième lune qualifiée de 六月, dernière, récemment écoulée 六月十二日. Faudrait-il faire remonter à une année entière de distance l'arrivée de cette mission de la Cour impériale, dont on parle comme d'une actualité, ou bien le 12 六月 pourrait-il signifier «tout récemment» au douzième jour de la sixième lune [actuelle]?

⁽¹⁾ Entre 928 et 933 (cf. *supra*, p. 117, n. 2), les histoires officielles de Chine ne nous rapportent comme titre officiel conféré au tricouche du Cha-tchou que la nomination le 7 février 931 comme *tchang chou-ling* 中郎令, «président du département du grand secrétariat impérial» (cf. *supra*, *Tibétain*, p. 52, n. 1).

⁽²⁾ Le titre *wei-ts'u-t'ang* 外親從都頭 se rencontre dans plusieurs des manuscrits de Toucou-kiouang de cette époque (cf. par exemple, les manuscrits 2155^r et 3016^r du Fonds Pelliot). Il faut sans doute rapprocher *ts'i-ts'u-t'ang* 輔從 des *w'u-tse* 親衛 au service des commissaires impériaux au commandement [d'une région] (cf. *ces Rituels, Traité des fonctionnaires*..., p. 660). Des Amours read *tou-t'ou* 都頭 par «chef de groupes» (cf. *ibid.*, p. 870).

⁽³⁾ *Tche* 表, caractère rare désignant un type de voiture, doit être pour son homophone, *tche* 敬, «présenter, remettre».

⁽⁴⁾ Sur *yen-tche* 燕脂, «fards», voir B. LACER, *Sino-Français*, p. 321-328.

⁽⁵⁾ Je vois mal de quel objet il s'agit ici. *King* 鏡 pourrait représenter *king* 鏡, «miroir». Cependant, je crois pouvoir distinguer à côté du caractère *king* 鏡 le trait de pinceau 才, indiquant que le caractère est à supprimer. Nous aurions alors «un miroir de jade pesant huit livres», mais que faire du trait 表?

⁽⁶⁾ 白綉 est une variante de *po-tie* 白疋, «colonnes». Voir le *Chi-wou yi-müng lou* 物質名彙, xx, 16 (édition de 1788); et WINTROBE-FARRE, *History of Chinese Society*: *Lies*, p. 155, n. Ngan-si désignait la région du Turkestan actuel. Sur Ngan-si *po-tie*, cf. *mais supra*, *Tibétain*, p. 57, n. 5.

立機無樣恰到毛，et soixante pièces de toile réglementaire 官布⁽¹⁾. Lorsque les objets précités arriveront, ayez le bonheur de les examiner et de les agréer.

Quant aux autres sentiments que nous portons dans nos coeurs, ils vous seront tous communiqués en détail par la bouche du capitaine Kia 駕. Je vous prie d'agréer mes salutations très respectueuses 狀狀許謹空.

L'année yi-sieu, dixième de la période t'ien-fou, la 5^e lune, le 5^e jour (17 juin 945).

[En sens inverse] L'année yi-sieu, 10^e de t'ien-fou, la 5^e lune, le 26^e jour (8 juillet 945). Le disciple 弟子, [fonctionnaire] au commandement [de la région], [fonctionnaire] préposé à la vérification, yin-ts'ing-kouen-g-lou-ta-fou
節度檢按銀青光祿大夫⁽²⁾.

(1) En traduisant le terme *kuan-pou* 官布 par «toiles réglementaires», je me base sur des citations données dans le *Pai-wei yea-fou* (参见 A), et sur des explications fournies dans *History of Chinese Society: Liou*, de Wittfogel et Feag, p. 144 et suiv.

(2) On voit que la date de la cinquième lune indiquée ici à la fin de cette lettre ne correspond pas à la date de la sixième lune indiquée au commencement (cf. p. 117, n. 1). Vraisemblablement cette date du cinquième jour de la cinquième lune de la dizième année t'ien-fou (17 juin 945) fut celle à laquelle les trois lettres auraient été copiées sur le dos du rouleau. Je ne sais si Te-ao Yuan-ch'en 深元深, nommé tsai-tou-che de Chia-tchou en 943, était encore en vie à cette date. Son frère cadet, Te-ao Yuan-chang 深元昌, fut nommé hien-hou 後 de Chia-tchou en mai, 946 (cf. supra, *Tibetans*, p. 54, n. 1).

LA DEUXIÈME LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 v° (II); pl. II-III.

TRADUCTION.

Le chemin est difficile et décarté, et les émissaires (K 遇 [rencontre]) beaucoup de contrariété.

L'admiration que j'ai pour vous est si extrême qu'à chaque fois il m'est impossible de l'exprimer sur le papier. Justement, alors qu'avec un respect profond je pensais à vous, j'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, qui m'apporte la lonté de vos expressions si pleines de détails et de votre encouragement si parfait, accumulant ainsi profondément la ferveur de la reconnaissance gravée dans mon cœur.

D'après ce que vous écrivez, les envoyés, porteurs de tribut, qui entreront dans mon sief 入守, seront chargés de transmettre vos vœux 來情. Il est donc de la plus grande urgence que nous les accueillions à la frontière. À présent, le Grand Maître 太傅 K'ang 康 (1), anciennement du la préfecture de Pin 前 郡州, et le Grand Gardien 太保 Fou 芳 (2), de la préfecture de K'ing 廣州, ont reçu l'ordre de l'Empereur de prendre le commandement d'une grande armée pour escorter les ambassadeurs apportant tribut (3).

(1) Il doit s'agir de K'ang Fou 康福, qui fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 京州節度使 [qui parle actuellement le même nom au Chao-ai]. Grand Maître préposé à la vérification 檢校太傅, le jour Wu-mon de la première lune de la première année ying-chouen (9 février 934) (voir le KWTC, 21v, 8e). A partir du jour Wu-chen de la troisième lune de la première année ying-chouen (21 juin 934), lorsque Yang Sieu-k'uan 楊思權 fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin (KWTC, 22v, 10e), K'ang Fou 康福 devint évidemment «l'ancien commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin 前 郡州節度使». Ensuite, le jour Yi-ai de la douzième lune de la première année tsing-ai (16 janvier 935), «l'ancien commissaire impérial au commandement de la préfecture de Pin, K'ang Fou 康福, fut nommé commissaire impérial au commandement de la préfecture de Tein 秦州» (KWTC, 22v, 10e). Par conséquent, cette lettre se rapporte à l'année 934.

Sur K'ang Fou 康福, cf. aussi supra, Tidbits, p. 29; Tangouts, p. 105. n. 2 et p. 108-110; et ses biographies dans les histoires officielles : KWTC, 21v, et WTCK, 21v.

(2) Je ne trouve nulle part d'autre mention de Fou 芳 de la préfecture de K'ing 廣州 (actuellement K'ing-yang-bien 廣陽縣 ou Kan-sou).

(3) On retrouve cet ordre impérial rapporté dans le Ts'e sui yuen kouen, ch. 231, 156, en date du jour Ki-ssiau [pour tsing-ai] de la septième lune de la première année tsing-ai (31 août 934) et dans le Tseu ts'e t'eng kien, ch. 231, 126, sous la même date. Voir la traduction de ces textes supra, Ouighours, p. 78. Ce sont les attaques des Barbares du

D'autre part, il y a un ambassadeur céleste 天使 [— de la Cour Impériale] (1). Le vingt et unième jour de la huitième lune écoulée (2 octobre 934), j'ai reçu une lettre du Grand Maître 太師 commandant l'armée 聖軍 [— K'ang Fou 康福], annonçant que [l'ambassadeur céleste], accompagné de l'intendant général 都監 Nieou 南叟, directeur des travaux publics 工部, était arrivé le seizième jour de la huitième lune (27 septembre 934) à Fang-k'iu-tchen 方渠鎮, et qu'après délibération avec l'intendant général 都監, il avait décidé de prendre des bateaux (2) 舟檣; que prochainement 速召, au cinquième jour de la neuvième lune (15 octobre 934), ils quitteraient Fang-k'iu 方渠, et qu'à l'aube du sixième jour (3) (16 octobre 934), lorsqu'ils arriveraient à Tou-kiao-tsou 土橋下, nous devrions les accueillir. [De notre côté,] le vingt-deuxième jour de la huitième lune (3 octobre 934), les autorités de ce district 當近 ont spécialement délégué le commandant de l'armée 聖將 Yuan Tche-min 袁知敏 pour porter une lettre à Fang-k'iu-tchen 方渠鎮 informant le Grand Maître commandant l'armée 聖將太師 [K'ang Fou] que nous aurions pris nos dispositions pour nous conformer au jour et à l'heure [fixés]. En ce

Hou-ni 虎騎, sans doute des Tangouts, contre les ambassadeurs étrangers, surtout ouïghours, traversant leur territoire qui rendent nécessaires ces mesures de protection. En ce qui concerne cette activité des Tangouts vers 932 et sa répression, voir supra, p. 108 et suiv.

(1) Le *TTTK* (卷之六, 16 a) précise dans une mention du 27 août 934 que les ambassadeurs de Koua-tchou et de Cha-tchou s'étais joints aux Ouïghours pour venir rendre hommage et apporter tribut, un titre officiel fut conféré au préfet de Koua-tchou, Mou-jong Kouei-ying 莫容歸盈, et un commissaire impérial fut délégué pour recevoir les ambassadeurs (voir supra, *Tibétains*, 52, n° 1).

(2) D'après les textes du *TTTK* et du *TTTK* signalés ci-contre, n° 3, le général Nieou Tchoueu 牛知柔, à la tête de troupes de la garde impériale, devait escorter les ambassadeurs ouïghours et autres entre Pin-tchou 菲州 [actuellement du même nom au Chao-ni] et Ling-wou 龍武 [près de l'actuel Ling-wou-hien au han-sou]; à cette époque siège du commissariat impérial de Cho-fang 牧方]. Sur le titre ten-kien 都監, voir le *Ts'en kai*, già 347, et cf. aussi le *Ts'en gau*.

(3) La commanderie militaire de Fang-k'iu 方渠鎮 se trouvait à l'actuel Houan-bien 漢縣 au han-sou, à mi-chemin entre Pin-tchou 菲州 et Ling-wou 龍武. Ce poste est mentionné également à propos de la répression des Tangouts en 932 (cf. supra, *Tangouts*, p. 108 et suiv.).

(4) Le caractère écrit 舟 dans le manuscrit tombe entre tan 丹, « sabots », sincères, et tschou 舟, « bateaux ». Le caractère suivant pourrait être soit k'ien 既, « bâti, satisfait, installé », soit k'ien 既 « suivant, accompagnant ». Il existe une expression tan-k'ien 丹檣, « poudre sincère » (voir *Tchong kouu ta tsou tsou*, mas, p. 148); mais sans doute y avait-il dans la région entre Fang-k'iu-tchen et Ling-wou des canaux ou des fleuves navigables, ce qui permettrait d'opter pour l'interprétation de « suivants de bateau, bateaux ».

(5) Le manuscrit a 六月日, avec le signe ト à côté du caractère yue 月, indiquant qu'il est à supprimer.

moment, d'ailleurs, je désigne des troupes⁽¹⁾ pour aller chercher [l'ambassadeur céleste]. Le troisième jour de la neuvième lune (13 octobre 934), j'enverrai à Tou-kiao-tseu 壽橋子 pour le rencontrer, et le neuvième jour (19 octobre 934) il arrivera à notre siège pour faire halte.

Ainsi, je vous avise de la progression de la caravane en cours de route, qui a déjà atteint Fang-kiu 方丘, et je vous fournis, en même temps, le compte rendu complet et détaillé de la dépêche du Commandement de l'Armée que j'ai reçue.

Maintenant, j'envoie le capitaine 都頭 Po Hing-li 白行禮, accompagné de Tien-mi 房密 (— Tamir)⁽²⁾ et une suite de compagnons de voyage, pour porter cette lettre à titre d'information, et, par la même occasion, je prie le Qayan de bien vouloir envoyer des soldats au devant [de l'ambassadeur céleste] pour l'accueillir⁽³⁾.

J'aurais voulu vous offrir par l'intermédiaire des émissaires quelque présent en témoignage de mon affection, mais comme les chevaux qui courront [如馬] [— les courriers] y vont directement, je n'ai pu, en définitive, rien expédier en sus comme présent. Quoique⁽⁴⁾ j'aï un pauvre présent (message) [詩] [pour vous], je vous en parlerai dans une autre lettre. J'espère qu'étant donné ma affection spéciale pour vous, vous daiguerez de bonne grâce prendre connaissance [de celle lettre]. Je m'adresse à vous respectueusement.

[Signé] Le Commissaire impérial au commandement de l'Armée de Cho-fang, Grand Maître proposé à la vérification, exerçant par cumul la charge de président du tribunal des censeurs, Tchang 蔡方卿 節度使檢核表傳兼御史大夫張⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ 父, serait, paraît-il, une graphie employée dans les manuscrits de Touen-houang pour 父子, et c'est ainsi que je la traduis, sous la réserve que je n'ai pas moi-même rencontré cette forme dans d'autres manuscrits que celui-ci.

L'expression tien-tekh'au 站兒, qui se retrouve dans d'autres manuscrits du Touen-houang, n'est donnée dans aucun des dictionnaires que j'ai consultés, et je ne sais qu'interpréter d'après le contexte.

⁽²⁾ Tien-mi 房密 (VII *tien-mi > X*tien-mi) apparaît comme une transcription excellente du turc tamir, «fère, nom d'homme fréquent chez les Ouighours. Il s'agissait peut-être d'un Ouighour au service du tri-tou-che de l'Armée de Cho-fang 蔡方卿, qu'on attachait comme interprète aux missions envoyées en pays ouighour.

⁽³⁾ Il faudrait probablement conclure que la lettre fut adressée au Qayan de Kun-tehou, plutôt qu'au préfet de Kouatchou.

⁽⁴⁾ Le premier caractère de la colonne, que je ne puis identifier, pourrait représenter ou bien sous 父, «quoique», ou bien nei 唯, «seulement», à juger d'après le contexte.

⁽⁵⁾ Il s'agit de Tchang Hsi-teh'ong 張希榮, qui, étant fonctionnaire provincial fil 徒, fut promu commissaire impérial au commandement du district de Ling-wou 龍武 (autre nom de Cho-fang 蔡方 : le district militaire dont le siège se trouvait près de l'actuel Ling-wou-bien au Kun-nou (cf. supra, *Tibétain*, 28, n° 1 et 2)), le jour kong-teeu de la cinquième lune de la quatrième année tsé-ang-king (20 juin 933) (voir le *KHTC*, sur, 4 n).

LA PREMIÈRE LETTRE OFFICIELLE

Pelliot 2992 n° (1); pl. I.

TRADUCTION.

... Si les grands ministres 衆守 和, se rappelant que nos deux communautés 日月 和 國 (les divinités du Soleil et du Millet des deux pays) n'ont pas deux routes 無二途路 (= n'ont qu'une seule route), et que nous sommes une même famille 一家, voulraient bien permettre aux envoyés 人使, à leur arrivée, de retourner à l'Ouest⁽¹⁾, ce serait une grande faveur. D'autre part, étant donné que la route de la Cour Impériale passe par Kan-tcheou 京兆, nos deux pays devront nécessairement se remettre en relations dans quelque temps pour la question de l'envoi d'ambassadeurs. [Pour ce qui est du] passage des ambassadeurs célestes [de la Cour Impériale] 天使般次, j'espére que vous aurez la bonté de les laisser traverser [votre Etat] pour venir [ici] à l'Ouest⁽²⁾. Comme les proches verront et les lointains en entendront parler, ne serez-vous pas renommé pour votre grand zèle? Que c'est heureux!

Maintenant, j'envoie l'administrateur du 釋迦 Bouddhique 釋迦門僧 King-sou 盛福, le capitaine 都頭 Wang Tong-sin 王通 生, et une suite de compagnons de voyage, pour lier amitié et établir de bonnes relations. Pour chacun des grands ministres, je joins dix pièces de soie blanche ornée à fleurs 花綿絲 et une pièce de colonnade 柱綿⁽³⁾ afin de perpétuer le souvenir de [mon] père, le Grand Prince⁽⁴⁾ 父大王. À leur arrivée, veuillez accorder votre attention et votre bon accueil. D'ailleurs, comme l'attachement des grands ministres au Grand Prince 大王 était, autrefois, basé sur le rapport entre père et fils, actuellement, quoique le Grand Prince 大王⁽⁵⁾ ait disparu du monde, notre affection très zélée ne doit pas cesser.

(1) Vraisemblablement des envoyés de Chutcheou seraient déjà partis pour la capitale chinoise, ou, tout au moins, vers l'est, au delà de Kan-tcheou.

(2) Ainsi, l'auteur de la lettre, Ts'ao 曹, qui n'est encore que « fonctionnaire provisoire » 留後 au commandement de l'Armée de Kouei-ji 歸義軍 [sur le titre 歸義軍, voir supra, *Féodalisme*, p. 36, n. 2], préparait l'arrivée dans un délai plus ou moins long d'un envoyé de la Cour de Chine qui lui conférerait l'investiture impériale, le confirmant dans ses fonctions.

(3) La soie blanche ornée à fleurs et la colonnade figurent également parmi les présents énumérés dans la troisième lettre (cf. *supra*, p. 120).

(4) A l'opposé de M. Wang Tchong-min (Huih. Act. Lib. Peiping, vol. IX, n° 6; cf. *supra*, p. 115), j'estime que « Fou ta wang » 父大王 se rapporte au père défunt de l'auteur de la lettre, c'est-à-dire à Ts'ao Yikin 曹議金, décédé en 935 environ (cf. *supra*, *Féodalisme*, p. 53), et non pas au Qayan de Kan-tcheou comme le veut M. Wang Tchong-min. D'ailleurs, « ta-wang » 大王, le Grand Prince, semble avoir été l'épithète particulière de Ts'ao Yikin (cf. *supra*, p. 117, n. 3).

(5) D'après Wang Tchong-min (cf. n. 4), « ta-wang » 大王 ne se rapporte plus ici au Qayan de Kan-tcheou, comme il l'a supposé dans le passage précédent, mais à Tchang

S'ils voulaient bien aviser le Fils du Ciel — Qayau 可汗天子 de ces affaires mondaines, et faire en sorte qu'il consent à en prendre connaissance, ce serait grâce à la puissance de la grande sollicitude des grands ministres.

Tout en négligeant d'écrire beaucoup de choses, je vous adresse cette lettre respectueusement. La deuxième lune, [—] jour. Le Commissaire impérial provisoire des soldats et des chevaux au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir, Directeur de l'Instruction proposé à la vérification, exerçant par curule la charge de président du tribunal des censeurs, Ts'ao 楊義正節度使，留後檢校司徒兼御大夫曹⁽¹⁾.

Tch'eng-song 張承宰, le prédecesseur de Ts'ao Yi-kin 曹福金 (ce dernier étant l'auteur de la lettre, selon Wang Tchong-min), lequel, on le sait grâce au manuscrit 3633 du Fonds Pelliot, dut se rendre aux Ouighours en 911. Au contraire, je crois qu'il s'agit ici toujours de Ts'ao Yi-kin, qui, lui, aurait tenu le rôle de père dans ce rapport. En effet, on ne s'attendrait pas à voir le souverain de l'Etat subordonné insister sur le maintien de son rôle d'infériorité.

⁽¹⁾ D'après Wang Tchong-min (cf. ap. cit., p. 22), cette lettre aurait été écrite vers 919-920 par Ts'ao Yi-kin 曹福金, qui venait alors de succéder à Tchoung Tch'eng-song 張承宰, le Fils du Ciel vêtu de blancs (cf. supra, *Tibétains*, p. 48), comme gouverneur de Cha-tcheou, c'est-à-dire du Kouei-yi-Liou 耷義夷。Or, nous voyons que le Ts'ao 曹, signature de cette lettre, portait le titre de *bién-kiao meu-tsu* 檢校司徒, « directeur de l'Instruction proposé à la vérification », alors que Ts'ao Li-bin 曹福金, même après son investiture comme « commissaire impérial au commandement de l'Armée du Kouei-yi 𩫑義軍節度使 en 924 (cf. KWTC, xxii, 2 a), n'était encore que *tsao* ssueu-k'ongg 檢校司空。Il est, en effet, tout à fait invraisemblable que le rang de Ts'ao Yi-kin ait été abaissé à l'occasion de son investiture. (Concernant ces grades hoto-ritiques sous les Tang, voir nos *Boroces, Traité des Fonctionnaires*, ..., p. 19 et suiv.)

Pour ma part, je ne doute pas que l'auteur de la lettre ne fut un des fils et successeurs de Ts'ao Yi-kin. Le colophon du manuscrit 3550 du Fonds Pelliot nous apprend qu'en février 936, Ts'ao Yuan-lü 曹元德 avait déjà succédé à son père, Ts'ao Yi-kin, et qu'il portait alors le titre de « commissaire impérial provisoire au commandement de l'Armée du Kouei-yi, directeur des travaux publics préposé à la vérification 耷義正節度使留後檢校司徒。Le manuscrit 3347 du Fonds Pelliot conserve, d'autre part, en date de novembre 938, la signature d'un Ts'ao Yuan-chou 曹元深, qui était également *ssueu-k'ongg* 檢校司空。Il s'agit peut-être de Ts'ao Yuan-chou 曹元深, qui, semble-t-il, avait, déjà au début de 939, remplacé son frère aîné, Ts'ao Yuan-lü 曹元德 (cf. supra, *Tibétains*, p. 53, n. 1). Par conséquent, Ts'ao Yuan-lü 曹元德, promu après février 936 à *tsao* tsu 司徒, pourrait avoir écrit la lettre la deuxième lune de la deuxième année d'ien-fou (13 mars-13 avril 937) ou bien la deuxième lune de la troisième année d'ien-fou (mars 938). D'autre part, Ts'ao Yuan-chou aurait pu en avoir été l'auteur entre 940, date à laquelle il était encore « commissaire impérial provisoire, *meu-k'ong* 司空 préposé à la vérification (cf. manuscrit 2692 du Fonds Pelliot), et février 943, lorsqu'il fut nommé *tsien-tou-cke* et *t'ien-fou 太傅* préposé à la vérification (cf. KWTC, xxii, 9 a). Nous savons d'après le colophon du 4046 du Fonds Pelliot qu'en date de décembre 942-janvier 943, Ts'ao Yuan-chou portait le titre de *bién-kiao meu-tsu* 檢校司徒。A la même lune une ambassade de Cha-tcheou voyageait effectivement vers la Cour de Chine (cf. supra, *Tibétains*, p. 54, n. 1).

QUATRIÈME PARTIE

RÉCAPITULATION DE L'HISTOIRE DES OUÏGHOURS PENDANT LES CINQ DYNASTIES (907-960) D'APRÈS LES SOURCES CHINOISES

A l'époque des Cinq Dynasties, nous trouvons les Ouïghours établis au nord-ouest de la Chine propre, dans le Kan-sou et le Sin-kiang actuels, où ils étaient groupés principalement autour de deux centres : Kau-tcheou 甘州 [actuellement Tchang-yi-hien 張掖 au Kan-sou] et Si-tcheou 西州 [actuellement la région de Toufan au Sin-kiang]. La Cour de Chine considérait les Ouïghours de Kan-tcheou avec bienveillance, semble-t-il : le *Kioua was tai che* (exxviii, 4 a) les représentait comme un petit État qui rendait hommage et envoyait tribut avec régularité. Quant aux Ouïghours plus lointains de Si-tcheou, les textes chinois des Cinq Dynasties ne leur attribuent spécifiquement que la seule ambassade de 931 (cf. *supra*, *Ouïghours*, p. 86, n. 2), laquelle, d'ailleurs, fut extrêmement importante. De toute manière, les connaissances des historiens chinois de cette période devaient être très limitées en ce qui concerne Si-tcheou, alors tout à fait isolé de la Chine.

Pour ce qui est de l'attitude des États ouïghours du nord-ouest envers la Chine, on a l'impression que, depuis leurs débuts sous les T'ang et pendant toute l'époque des Cinq Dynasties, ils s'efforcèrent de maintenir des relations cordiales avec la dynastie qui régnait en Chine, quelle qu'elle fût. Pendant la dernière période de la dynastie des T'ang, les Ouïghours auraient quelque peu négligé leurs devoirs de tribut et d'hommage à la Cour impériale, à cause, sans doute, du désordre en Chine, et auraient entretenu alors un certain commerce de jade et de chevaux avec les provinces chinoises les plus proches. Cependant, lorsqu'en 902 Tchao-tsung 智宗 se trouvait à Fong-siang 風翔 entre les mains de ses ennemis, les Ouïghours, en voulant le secourir, démontrent leur fidélité envers les T'ang jusqu'à la fin (cf. *supra*, p. 17). Les histoires chinoises soulignent, d'autre part, qu'à l'époque des Cinq Dynasties les Ouïghours tenaient encore à ce que leurs relations avec la Cour de Chine restaient dans le

cadre du rapport *chang-kieou* 常基 (neveu ultérieur et oncle maternel, ou gendre et beau-père), lequel avait pour origine les mariages à l'époque des T'ang entre les filles d'empereurs chinois et les qayan ouïghours. En insistant sur ce rapport, les Ouïghours de l'époque des Cinq Dynasties rappelaient à la Cour chinoise qu'il existait toujours entre les deux États des devoirs et des droits de parents et d'allés (cf. Deniéville, *Le Concile...*, p. 4).

LES OUÏGHOURS A L'ÉPOQUE DES LEANG POSTÉRIEURS (907-923)

Nous avons vu (cf. *supra*, p. 16 et 17) que jusqu'à la fin de l'époque des T'ang environ, les Ouïghours de Kau-tcheou et de Si-tcheou dépendaient, tout au moins nominellement, du district militaire chinois de l'*Armée de la soumission au devoir* 義軍, dont le siège se trouvait à Touen-houang. En réalité, l'insubordination des Ouïghours, et le mal qu'avaient souvent les autorités de l'Armée Kouei-ji à se défendre contre eux, sont attestés depuis les dernières décades du ix^e siècle jusqu'à la fin du x^e, dans nombre de manuscrits de Touen-houang — lettres officielles, récits, etc. — qui mettent au compte des Ouïghours des révoltes, des invasions, du brigandage, et autres méfaits. Des textes en langue khotanaise, d'autre part, font apparaître l'extrême turbulence de la région de Kau-tcheou à cette époque, où dans des luttes anarchiques on voit se mêler des Ouïghours, des troupes de Cha-tcheou, des Turcs, des « Long-kia » 龍嘉 (cf. p. 92), des Guinul, des Tardus, des Tolis, des Tatars, des Khotanais, des Tibétains, etc. (cf. H. W. Bailey, *The Seven Princes*, in *BSOS*, XII, p. 616-624, et *A Khotanese Text concerning the Turks in Kansou*, in *AM*, I, p. 28-52).

Or, au début du x^e siècle, alors que les liens avec la Chine se trouvaient rompus du fait de la disparition des T'ang, les Ouïghours de Kau-tcheou essaieront d'admettre la suzeraineté de Touen-houang. D'ailleurs, à Touen-houang, on avait abandonné de même l'*Armée de la soumission au devoir* 義軍 : en 905, Tchang Tch'eng-song 張承奉, l'héritier de Tchang Yi-tchiao 張義朝, qui avait rendu ce territoire aux T'ang trois générations auparavant, fonda un État autonome, comprenant les quatre préfectures de Koua 瓜 (cf. *Tibétains*, p. 26, n. 5), de Cha 查 (Touen-houang), de Yi 藝 (Humi) et de Si 西 (Tourfan) (cf. *Tibétains*, p. 48). En fait, Tchang Tch'eng-song semble avoir tenu le plus grand compte de ses « provinces » ouïghoures, sans doute en vue de se les concilier davantage, en choisissant comme nom du nouvel État « Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux » 西漢金山國, car « Kin-chau » 金山, sans doute inspiré des Monts Altai (— d'Or), avait été pendant une période sous les T'ang le nom de Si-tcheou 西州 même (cf. *Tibétains*, p. 50, n. 1), alors que le titre qu'adopta Tchang Tch'eng-song 張承奉 : « Fils du Ciel vêtu de blanc » 白衣天子, suggère avant tout le costume de l'adepte du manichéisme, religion des Ouïghours (cf. *Tibétains*, p. 49, n. 1). C'est là une hypothèse valable, me paraît-il, malgré la documentation impressionnante sur laquelle s'appuie

Wang Tchong-min pour expliquer le « vêtement blanc » par des légendes associées avec la dynastie des Tang.

Le nouvel état des « Monts d'Or des Han occidentaux », 西漢金山國 (c'est-à-dire des Ouïghours de l'Altai et des Chinois de l'Ouest), qui aurait réuni les quatre préfectures de Kouna, de Chu, de Yi, et de Si, était tôt entré en lutte avec le « Khanat ouïghour de Kan-tchéou », une cause de ce conflit étant vraisemblablement l'ambition du seigneur de Touen-houang de réintégrer le Kan-tchéou dans son domaine. En 911, une armée ouïghoure commandée par un *regis* (titre porté par le fils ou frère cadet d'un *qaya*) assiégeait Touen-houang. Tchang Tch'eng-long n'hésita pas à faire appel aux Tibétains; mais les citoyens de la ville, ses propres sujets, las de la guerre et détestant leurs anciens oppresseurs, les Tibétains, obligeèrent « le Fils du Ciel vêtu de blancs » à capituler. Par suite de cet échec (cf. *Tibétains*, p. 48), l'Etat des Monts d'Or des Han occidentaux n'aurait plus compté que les deux préfectures de Cha et de Kouna. Sans doute Si-tchéou 西州 (la région du Tourfan actuel) s'est-il alors détaché définitivement de Touen-houang, car, par la suite, son nom ne figure plus dans les titres des gouverneurs de l'Armée de la soumission au devoir (*Kouei-yi-khan*).

C'est avec la Cour des Leung postérieurs établie à Pien-tchéou 比州, actuellement K'ai-fong 开封, première des Cinq Dynasties, que les relations des Ouïghours doivent être le moins fréquentes, les textes ne rapportant que deux ambassades ouïghoures pour toutes les seize années de règne de cette dynastie, la plus longue des cinq. Alors que la première de ces ambassades, celle de 909, n'est connue que par une mention brève du *Tao-fou yuan kouki*, les textes traitent la deuxième ambassade, celle de 911, en événement important, rapportant comment les « chefs des deux grands Etats des Ouïghours et des Tibétains » furent accueillis avec des honneurs exceptionnels. Vraisemblablement le prestige des Ouïghours de Kan-tchéou s'était-il accru aux yeux de T'ai-tsou 夷祖 des Leung postérieurs par suite de la victoire qu'ils avaient de remporter sur le « Fils du Ciel vêtu de blancs » de Touen-houang, resté froid envers l'usurpateur des Tang. Or, malgré les encouragements qui leur furent donnés en 911, ce n'est que treize ans plus tard, lorsque les Tang postérieurs eurent chassé le dernier des Leung postérieurs, que les Ouïghours devaient se présenter de nouveau à la Cour de Chine. A supposer manichéens les religieux qui accompagnèrent l'ambassade ouïghoure de 911, comme il paraît probable, ce serait là le premier témoignage à l'époque des Cinq Dynasties du manichéisme chez les Ouïghours de Kan-tchéou (cf. p. 64-68).

Entre 907 et 912 deux ou trois ambassades « Wou-mo » 朮末 se présentèrent à la Cour chinoise. Il s'agit là d'une population apparemment mixte, à élément Tibétain prédominant, qui s'était installée pendant la dernière moitié du 1^{er} siècle sur la périphérie méridionale du Kan-sou et dans la région du Koukounor. Vraisemblablement ces ambassades Wou-mo, qu'on voit arriver à la Cour de Chine de la part des Tibétains et en compagnie des

Ouïghours venaient-elles de la préfecture de Leung 龍州 (actuellement Wou-wei-lien 五味鹽 au Kan-sou), qu'à l'époque des Leung postérieurs les histoires chinoises semblent passer sous silence. Or, le fait que les Wou-mo viennent à la Cour au nom du Tibet suggère, d'autre part, que la grande attaque des Tibétains, contre les Wou-mo de Leung-tchéou signalée en 906 avait réussi à placer la ville sous la dépendance des Tibétains. Il paraît certain, en tout cas, qu'à cette époque, tout au moins, les Wou-mo de Leung-tchéou s'entendaient avec leurs voisins ouïghours de Kan-tchéou au point de leur accorder le droit de passage et de se joindre à eux pour se rendre à la Cour chinoise (cf. p. 25 à 31).

Alors que les Ouïghours et les Wou-mo avaient cessé de rendre hommage à la Cour des Leung postérieurs (907-923) à partir du 912, Touen-houang, c'est-à-dire l'État des Monts d'Or des Hsan occidentaux, soumis aux Ouïghours depuis 911, ne semble avoir jamais cherché à entrer en relation avec les Leung, bourreaux et usurpateurs des Tang. Tehuang Teh'eng-long 德光長， le «Fils du Ciel vêtu de blanc», mort avant 920, fut remplacé par son administrateur en chef 史史, Ts'ao Yi-kin 曹益金, qui, abandonnant «l'État des Monts d'Or des Hsan occidentaux», devait reconstituer, dès la chute des Leung postérieurs, «l'Armée qui se soumet au devoir» 隸義軍 des Tang, dans l'intention de se rattacher à la Chine.

LES OUÏGOURS DE KAN-TCHÉOU ET LES T'ANG POSTÉRIEURS (923-936)

Les Tang postérieurs s'étaient à peine installés à Lo-yang lorsque Jen-mei 仁美, le Qayan de Kan-tchéou, et Ts'ao Yi-kin 曹益金 de «l'Armée qui se soumet au devoir» 隸義軍 envoyèrent ensemble deux grandes délégations en vue d'un rapprochement avec la Chine. Tehuang-tsong 正宗 leur fit une réception fort cordiale, conférant à Jen-mei le titre de Qayan «brave et juste» 英義可汗 et nommant Ts'ao Yi-kin «commissaire impérial au commandement de l'Armée qui se soumet au devoir» 隸義軍節度使. D'après le *Ts'ao sou yuen kouei*, Ts'ao Yi-kin aurait reçu l'investiture impériale grâce à l'appui de Hsan Chou 謐洙, le commissaire impérial au commandement de Ling-wou 令吾, qui, chargé de la défense de la frontière chinoise du nord-ouest, était censé d'administrer au nom de la Chine des territoires qui se trouvaient bien au-delà de cette frontière (cf. *Tibétains*, p. 28, n. 2). Le *Ts'ao ts'e tang kien* explique, d'autre part, que cette investiture lui fut accordée parce que Ts'ao Yi-kin, quoique gêné par les Tibétains environnans, avait néanmoins envoyé par un chemin détourné une ambassade à la Cour impériale. Il semble donc que Leung-tchéou ait été dominé alors par des Tibé-

trins (ou des Hors-moi) hostiles aussi bien à Touen-houang et à Kan-tcheou qu'à la Chine; et, effectivement, de 911 à 929, les histoires ne signalent aucune ambassade venant de Leang-tcheou à la Cour (cf. p. 50-51).

Quant à Jen-meï 仁美, le Qayan de Kan-tcheou, nous ignorons la date de son avènement, comme aussi son nom turc, car « Jen-meï » ne doit être qu'un surnom à l'usage des Chinois. Il mourut en 924, quelques mois après sa nomination comme « Qayan brave et juste », et fut remplacé par son frère cadet, connu sous le titre de « Tegin », usuel pour les frères cadets de Qayan. D'après le *Lien che*, le Qayan de Kan-tcheou de 924-925 fut connu aux K'i-tan sous le nom de Hau-tsou-ichan 胡祖汗, c'est-à-dire probablement « Oemuzat », nom iranien qu'on rencontre chez les Ouïghours au 1^{er} siècle. Le nouveau qayan, « Tegin », dépecha aussitôt une délégation à la Cour impériale, sans doute pour gagner l'appui de la Chine; et une lettre de l'Empereur aurait été expédiée à Kan-tcheou le mois d'août 925. Ti-yin 狹銀 (le *Tegin*) dut mourir peu après le 15 février 926, et son successeur, A-tou-yu 阿努屋, envoya également sans délai des représentants à la Cour de Chine. Les textes chinois n'enregistrent pas la mort d'A-tou-yu, mais, à commencer par le 17 mars 928, « Jen-yu 仁裕 (aussi 仁裕) apparaît comme le nom du Qayan de Kan-tcheou. Peut-être les deux noms se rapportaient-ils à une même personne, « A-tou-yu » étant la transcription du nom turc et « Jen-yu » étant le surnom chinois (cf. p. 68-73).

Par suite de l'ambassade de mars 928, Ming-tsung 明宗 (926-933) envoya un commissaire impérial à Kan-tcheou pour conférer à Jen-yu 仁裕 le titre de « Qayan qui se conforme à la civilisation », 順化汗汗. Que l'investiture impériale y soit pour quelque chose ou non, Jen-yu devint rester le Qayan jusqu'en 933, alors que la succession rapide de ses prédécesseurs immédiats suggère une situation troublée à Kan-tcheou entre 924 et 928. De plus, on constate entre 928 et 930 l'arrivée à la Cour d'un nombre extraordinaire d'ambassades ouïghoures, dont quelques-unes seulement paraissent avoir été envoyées par Jen-yu 仁裕. S'agissait-il de groupes rivaux des Ouïghours de Kan-tcheou, ou partiellement de délégations provenant de Si-tcheou 西州? (cf. p. 72-77).

Depuis 931, et probablement plus longtemps encore, les Tangouts pillaien les caravanes, ouïghoures et autres, portant tribut à la Cour impériale. Ces dépréciations avaient lieu surtout, semble-t-il, sur la portion de la route Kan-tcheou - Lo-yang qui s'étendait entre Ling-tcheou 龍州 et Pin-tcheou 民州, dans l'est du Kan-sou actuel, et le butin consistait principalement en jade et autres objets précieux et en chevaux. Au début de l'année 932, Ming-tsung ordonna la répression des tribus tangouts pillardes, et la campagne devait durer pendant de longs mois. D'ailleurs, il fallut encore en 934 et 935 que les Chinois et les Ouïghours eussent recours à des forces armées importantes pour protéger leurs ambassadeurs sur cette route (cf. p. 108-111, 122-124).

En ce qui concerne les relations des Ouïghours et de la Chine avec les Tibétains du nord-ouest, en 928 on voit pour la première fois depuis l'époque des Tang se présenter à la Cour chinoise une délégation tibétaine, laquelle fut accompagnée par une délégation ouïghoure. Pendant le reste de l'époque des Tang postérieurs, un compte nombreux d'ambassades tibétaines à la Cour de Chine, qui arrivèrent, presque toutes, en compagnie des Ouïghours. En fait, cependant, une certaine proportion des ambassades «tibétaines» provint sans doute de Si-leong-sou 西涼州 (Leang-tcheou) plutôt que du Tibet proprement dit, quoique, à l'époque des Cinq Dynasties, les ambassades de Leang-tcheou, signalées spécifiquement comme telles, se rencontrent seulement à partir de 929. On note, d'autre part, qu'en 933 tout au moins, un parti pro-chinois, s'appuyant sur les descendants de troupes chinoises, était au pouvoir dans le Leang-tcheou et sollicitait la protection de la Chine. On doit en conclure, par conséquent, que pendant la dernière moitié de l'époque des Tang postérieurs, les Ouïghours vivaient en bons termes avec leurs voisins du Leang-tcheou et avec d'autres Tibétains de la région, se joignant souvent à eux pour se rendre en ambassade à la Cour chinoise. Quant à la Chine, qui jouissait alors d'une période de tranquillité et de force relatives, le nombre exceptionnel d'ambassades tributaires et de sollicitations qu'elle suscitait montre qu'elle était en voie de se gagner de nouveau tout le nord-ouest (cf. p. 32-38).

L'Armée qui se soumet au devoir 順義之師, située au-delà des Ouïghours de Kou-tcheou dans le nord-ouest, envoya de même très régulièrement à cette époque des ambassades apporter tribut à la Cour; et Ts'ao Yi-kun 曹利用, que les textes officiels de Chine désignent à cette époque comme simplement «le commissaire impérial au commandement de la préfecture de Cha 川節度使, fut gratifié en 931 du titre supplémentaire de tchang-chou-lung 善書分. Certains manuscrits de Touen-houang font apparaître, d'autre part, que depuis cette date au moins, jusqu'à sa mort vers 935, Ts'ao Yi-kun était connu sous le titre de «Grand Prince 大王 dans le nord-ouest, où il aurait joui d'un assez grand prestige. En effet, il se comportait de supérieur à inférieur avec le Qayan de Kan-tcheou, qui fournissait régulièrement des escortes pour les ambassades de Cha-tcheou et de Koua-tcheou à la Cour de Chine. Ce fut au cours d'un tel voyage avec les ambassades de Cha-tcheou et de Koua-tcheou que des Ouïghours assassinèrent leur propre ambassadeur, et l'allaire, qui se rapporte aux années 931 à 934, semble avoir provoqué certains malentendus entre Ts'ao Yi-kun, d'une part, et le préfet de Koua-tcheou et le Qayan de Kan-tcheou, de l'autre. Il semble, d'ailleurs, d'après les textes chinois officiels qu'à cette époque Ts'ao Yi-kun ne commandait plus quo dans la seule préfecture de Cha, et on remarque que Koua-tcheou 川州 se faisait représenter indépendamment à la Cour par des ambassades venant de la part du préfet Mou-jong Kouei-ying 慕容彊盈 (cf. p. 52-53, 77-78, 117-121).

Le Qayan Jen-yu 仁裕 (ou 仁裕) mourut en 933. Son successeur, Jen-mei 仁美, portait assez curieusement le même nom — apparemment un surnom chinois — que le Qayan mort en 924. Le *Song che* (ccccxc, 13 a) rapporte que Jen-yu 仁裕 était le frère cadet du premier Jen-mei 仁美, ce que semble confirmer l'emploi du même caractère 仁 dans les deux noms, à la mode chinoise des noms de frères; mais comment expliquer le deuxième Jen-mei 仁美 ? Ce Jen-mei, nommé dans les textes jusqu'en 939, est le dernier des Qayan de Kan-tcheou à l'époque des Cinq Dynasties dont le nom soit mentionné dans les histoires chinoises. La date de sa mort n'est pas donnée. D'après le *Song che* (ccccxc, 13 a), en 961 le Qayan de Kan-tcheou s'appelait King-Liong 美獅 (VII "king-g'leng > A 'kīng-k'īng), ce qui suggère une mauvaise transcription de « Qayan ». D'autre part, puisque les noms des Qayan de Kan-tcheou que le *Song che* fournit par la suite semblent contenir l'élément *Yaylaqar*, il serait à croire que même à l'époque des Cinq Dynasties les Qayan de Kan-tcheou appartenaient au clan des Yaylaqar, lequel était par tradition le clan royal des Ouïghours (cf. p. 3).

Au début de 934, le nouveau qayan, Jen-mei, envoya une ambassade porter à la Cour impériale des objets de tribut laissés par le qayan défunt, Jen-yu 仁裕, en même temps qu'un tribut qu'il offrit lui-même pour la première fois. Les huit minichéens ouïghours dont l'arrivée à la Cour est signalée à cette date fournissent la première indication nette du manichéisme chez les Ouïghours de Kan-tcheou (cf. p. 77).

Ming-tsung étant mort en décembre 933, ce fut le jeune empereur Min-ti 旻帝 qui accueillit en janvier 934 les ambassades de Kan-tcheou, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou. Or, en mai 934, Mo-ti 末帝 chassa Min-ti, et le remplaça comme empereur. Bientôt après son avènement, Mo-ti ordonna aux gouverneurs militaires des provinces du nord-ouest de protéger par une escorte de troupes les ambassadeurs de Kan-tcheou, de Cha-tcheou, de Koua-tcheou, etc., se rendant à la Cour, et, de plus, un tel ordre fut de nouveau promulgué l'année suivante, en juillet 935. En août 934, Mo-ti accorda une promotion au préfet de Koua-tcheou, chargeant un commissaire impérial de reconduire les ambassadeurs de Cha-tcheou, de Koua-tcheou et de Kan-tcheou, et cet itinéraire nous est conservé dans la deuxième lettre du manuscrit n° 2992 du Fonds Pelliot (cf. p. 122-124). Ainsi, Mo-ti 末帝 (934-936) s'efforça, dès le début de son règne, de nouer des relations cordiales avec les principautés du nord-ouest. Cette politique d'encouragement contribua sûrement à l'affluence des ambassades très importantes qu'on voit arriver, dès l'année suivante, de Kan-tcheou, de Leang-tcheou, de Cha-tcheou et de Koua-tcheou (cf. p. 52-53, 76-81).

L'année 936 fut remplie de la lutte entre Mo-ti, d'un côté, et le futur Kao-tsou 高彊 de la dynastie des Tsin 晉, aidé par les Ki-lan 契丹, de l'autre. La dynastie des Tang postérieurs prit fin avec la mort de Mo-ti 末帝 en décembre 936.

LE NORD-OUEST A L'ÉPOQUE DES TSIN POSTÉRIEURS (936-947)

Les Ouighours du Kan-tcheou ne tardèrent pas à se mettre en relations avec la nouvelle dynastie des Tsin 西夏, et en avril 938 arrivèrent à Lo-yang, la capitale, des envoyés porteurs d'un riche tribut et des moines venus en mission spéciale du Kan-tcheou et du Sou-tcheou 遂州 (actuellement Tsien-tsinan-hien 潤泉縣 au Kan-sou), qui devait être également sous contrôle ouighour. (cf. *Ouighours*, p. 81, n. 4).

Quelques mois plus tard, en octobre 938, une ambassade de Khotan, la première depuis le VIII^e siècle, se présenta à la Cour (transférée en novembre 938 de Lo-yang 洛陽 à Kai-song 开封) en même temps qu'une délégation ouighoure qui doit l'avoir accompagnée depuis Kan-tcheou. L'Empereur Kun-lsun 昆袒 (936-943) déléguera alors Tchang Kouang-ye 張匡穎 et Kao Kiu-houi 高居海 pour porter à Khotan un diplôme impérial conférant au Roi Li Cheng-tien 李聖天 le titre de Roi de l'Etat de Khotan des Grands Joyaux 大寶子國王 [sur cette expression, cf. H. W. Bailey, *Hellenica*, III, BSOS, IX, p. 541]. Les deux émissaires chinois, partis en décembre 938, ne regagnèrent la Chine qu'en février 943; et Kao Kiu-houi a laissé un récit de son voyage intéressant sur nombre de points l'histoire du nord-ouest à cette époque [cf. le *WTCK*, xxiv, 114, et la traduction d'Angl-Rémusat, *Histoire de la ville de Khotan*, p. 74 et suiv.] (cf. *Ouighours*, p. 82, n. 1).

Pour ce qui est de la première étape entre Ling-tcheou 令州 et Leang-tcheou 涼州, Kao Kiu-houi 高居海 note que cette région désertique était entièrement occupée par les Tangouts. À Leang-tcheou, les envoyés chinois durent rencontrer en 939 le «fonctionnaire provisoire» 留後 Li Wen-kien 李文建, lequel avait demandé l'investiture à l'Empereur en 935 et qui devait en 941 s'enfermer dans sa résidence, sous la pression d'un soulèvement populaire, pour y périr dans les flammes. À ce moment-là, le gouverneur chinois (*tie-tou-che*) à Ling-wou 靈武 avait envoyé à Leang-tcheou un autre «fonctionnaire provisoire» pour remplacer Li Wen-kien. Cependant, lorsque les ambassadeurs chinois repassèrent par Leang-tcheou à la fin de 942 sur le chemin du retour, ils furent sans doute accueillis par le successeur du candidat de Ling-wou, le préfet Tch'en Yen-houi 廉延惠, ancien ya-ya 牙牙 de la préfecture de King 漢州, envoyé à Leang-tcheou pour porter une lettre impériale de pacification et acclamé par la population comme leur chef (cf. p. 39-40). On sait que depuis le milieu de l'époque des T'ang postérieurs jusqu'au milieu de l'époque des Tcheou postérieurs (954) envirou, Leang-tcheou 涼州 se trouvait plus ou moins sous la dépendance de la Cour chinoise. Quant au commissariat impérial de Ling-wou 灵武 (ou Cho-fang 鄭方), c'était généralement un militaire et un homme fort de race non-chinoise qui exerçait cette fonction; et la tâche était dure, car il s'agissait de tenir en main les diverses tribus barbares des Tangouts, des Tibétains et autres, et de représenter les intérêts de la Chine dans tout le nord-ouest (cf. *Tibétains*, p. 28, n. 2).

Kao Kiu-houei 高居誨, arrivé à Kan-tchéou 甘州, qu'il décrit comme le *ya* 犚 (campement royal -- siège du gouvernement) des Ouïghours, rapporte que dans les montagnes à court d'eau au sud de la ville habitent des « tribus détachées » 別部, connues sous le nom de « Cha-to du Mont du Bois de cerfs 豚角山沙陀, qu'on dit issues de la famille Tchou-ye 朱邪 [cf. CHAVANNES, *Documents*, ..., p. 310, et O. FRANKE, *Geschichte*, ..., III, p. 422]. Le *WTCK* (ix, 1 a) explique que les ancêtres de la famille des Tang postérieurs s'appelaient à l'origine « Tchau-ye 朱邪, et qu'ils descendaient des Tou-kue occidentaux, mais que les générations ultérieures prirent le nom particulier de « Cha-to 沙陀, se servant de « Tchau-ye » comme de nom de clan 部. Or, le *Tang chou* (ccccviii, 1 a) indique que les Cha-to étaient une « tribu détachée » 別部 des Tou-kue occidentaux, de la race 骨 des Tchou-yue 蒙月 (VII *ts'ing-ŋγieut), nom auquel le *WTCK* semble substituer « Tchou-ye 朱邪 (VII *tʃuŋ-ja). Pelliot (*Nens notes*, ..., TP, 26, p. 222) suggère que Tchau-ye 朱邪 (II) est peut-être à identifier avec les Cigil, tandis que H. Grousset (*L'Empire des Stepes*, p. 179) déclare, en citant Barthold, que Tchau-ye est la transcription chinoise de « Tchol » [sôl → désert en turc] (ce qui paraît impossible!), traduit en chinois par Cha-to 沙陀, qui signifierait « les gens du désert de sable ». Il est intéressant de comparer le nom des Tchou-yue 朱月 (VII *ts'ing-ŋγieut > X *ts'ingŋγieut) avec les tribus Tchong-ye 衡駕 (VII *ts'jung-, just > X *ts'jung-, ar), signalées par Wang Yen-to 王延德 en 981 (SC, cccxvii, 10 b), et avec la tribu « Gündür » des textes khotanais du ix^e-x^e siècle (cf. H. W. BALEY, *The Steel-Halstein Miscellany*, II, II-r, p. 22). Le *WTCK* ajoute que le clan des ancêtres des Tang postérieurs avait été installé dans la préfecture de Kan 甘 par les Tibétains vers la fin du x^e siècle, où il resta jusqu'en 808 environ, lorsqu'il se réfugia en Chine (cf. aussi le *TC*, cccviii, 1 a et 1 b). Par conséquent, les Cha-to des montagnes au sud de Kan-tchéou dont parle Kao Kiu-houei seraient descendus de membres de la famille Tchou-ye 朱邪 (ou Tchou-yue 蒙月) qui restèrent sur place lors de la fuite des ancêtres des Tang postérieurs.

Plus loin, après avoir passé par Sou-tchéou 酉州 (actuellement Tsieou-ts'uan-bien 酉泉縣), Kao Kiu-houei note qu'entre la passe de la Porte de Jade 玉門 (actuellement du même nom, à l'est de Ngan-si-hien 安西縣) et Koua-tchéou 姑州 (l'actuel Koua-tchéou-teli'eng 姑州城 au sud-est de Ngan-si-hien cf. *Tibetans*, p. 26, n. 5), on longrait la frontière tibétaine.

D'après Kao Kiu-houei, les habitants de Koua-tchéou et de Cha-tchéou étaient tous des Chinois, et, lorsqu'il apprit les nouvelles de l'arrivée des ambassadeurs des Ts'in 晉, leur préfet, Ts'ao Yuan-chen 曹元深, vint à leur rencontre. C'est là un renseignement intéressant, permettant d'avancer de trois ans au moins, jusqu'en 939, la date de la succession de Ts'ao Yuan-chen : par ailleurs, en effet, la première indication que nous ayons de la succession de celui-ci date de décembre 942 (cf. ms. n° 4046 du Fonds Pelliot de la Bibliothèque nationale).

Kao Kiu-houei décrit le roi de Khotan, Cheng-tien 墾天 (dont la fille épousa Ts'ao Yuan-tchoung, le gouverneur de Cha-tchéou à partir de 946 envi-

ron), habillés à la chinoise et vivant dans un palais qui ressemblait l'est. Les Khotanais, dit-il, rendent un culte aux esprits 𩫔神 (— le mazdéisme 祆教), mais aiment aussi le Buddha [on connaît par ailleurs l'existence à cette époque du manichéisme à Khotan : cf. GUARDES-PAILLET, *Le Traité*, ... 272]. Li Cheng-tien 梁惠天 aurait vécu constamment vêtu d'une cinquantaine de religieux habillés de violet.

Kao Kiu-houei observa que tout le long du chemin, depuis Ling-tehou jusqu'à Khotan, les ambassadeurs de Chine avaient constamment remarqué la présence de tentes tibétaines, et que, d'autre part, Khotan était en lutte continue avec le Tibet. Li Cheng-tien aurait insisté vivement auprès des envoyés pour conclure un pacte avec la Chine. Ainsi, la mission khotanaise en Chine, si inattendue à cette époque, s'explique par le désir du Roi d'obtenir l'aide de la Chine dans sa lutte contre les Tibétains et aussi, sans doute, contre des menaces de l'ouest.

En avril 939, l'Empereur Kao-tsou envoya un commissaire impérial à Kan-tehou pour conférer à Jen-meï 仁彌 le titre de « Qayan qui reçoit la civilisation » 仁化可汗, et le Qayan exprima ses remerciements. L'année suivante, par l'envoi d'un tribut considérable. On remarque qu'au même moment, c'est-à-dire pendant la première moitié de l'année 940, des délégations des Ouïghours et de Touen-houang se trouvaient ensemble à la Cour des Ki-tan (cf. p. 53), où, lors d'un banquet, ils devaient exécuter des danses de leurs pays à la commande de l'Empereur T'ai-tsung 太宗 (927-947) des Liao. Si les Ouïghours et les Chinois du Nord-Ouest voient, en 940, l'opportunité de se faire représenter auprès des Ki-tan, sans doute est-ce là une conséquence directe du rapprochement avec ces derniers de la dynastie régnante en Chine des Ts'in 齊 et, de façon générale, de l'essor rapide de leur puissance.

En février 943, les envoyés chinois partis pour Khotan en 938 revinrent à la Cour impériale en grande pompe avec une escorte importante de représentants de Khotan, de Cha-tehou, de Koua-tehou, des Ouïghours, etc. Parmi les promotions conférées par la Cour chinoise en cette occasion figure notamment la nomination de Ts'ao Yuan-chien 曹元深 comme commissaire impérial au commandement de l'Armée de la soumission au devoir, qui comprenait alors les deux préfectures de Koua et de Cha. C'est peut-être en anticipation de cette nomination que Ts'ao Yuan-chen 曹元深 écrivit à cette époque la première lettre du manuscrit n° 2992 du Fonds Pellié (cf. p. 125-126) au Qayan de Kan-tehou pour lui demander de bien vouloir laisser passer l'émissaire de la Cour impériale qui devait lui conférer son investiture. Ts'ao Yuan-chen mourut probablement en 945 ; et en mai 946, son frère cadet, Ts'ao Yuan-chong 曹元忠, jusqu'alors préfet de Koua-tehou, fut nommé par la Cour de Chine « fonctionnaire provisoire » 留後 au commandement de la préfecture de Cha. On voit, cependant, d'après les manuscrits de Touen-houang (cf. ms. n° 3383 du Fonds Pellié, et P. 8, 9, et 11 de Landres) que, déjà à cette époque, Ts'ao Yuan-chong se servait du plein titre de « commissaire impérial ». En faisant cette nomination,

la Cour chinoise avait probablement chargé l'ambassade ouïghoure, qui partait alors pour le nord-ouest, de communiquer la nouvelle de sa promotion à Ts'ao Yuan-tchong (cf. p. 54-55, 84-85).

LES OUÏGOURS AUX ÉPOQUES DES HAN POSTÉRIEURS (947-951) ET DES TCHEOU POSTÉRIEURS (951-960)

A l'époque des Han postérieurs 后漢, la dynastie la plus brève des cinq, les Ouïghours rendirent hommage à la Cour de Chine avec la même régularité qu'auparavant. On remarque, d'autre part, que les Ouïghours entretenaient de bonnes relations avec les gens de la préfecture voisine de Leang 涼, venant à la Cour en leur compagnie. Alors que les Han nommèrent en 919 un notable local de Leang-tchéou, titulaire de nom, «fonctionnaire provisoire (ou commissaire impérial?) au commandement de l'Armée de Ho-si 河西節度使, l'Armée de la soumission au devoir des préfectorales de Cha et de Koua n'aurait envoyé aucune représentation à la Cour des Han postérieurs. Or, en 951, la première année de la dynastie des Tcheou 吳, un moine arriva à la Cour venant de Cha-tchéou, pour expliquer que depuis des années les Ouïghours avaient empêché les communications avec la Chine (cf. p. 41, 55, 84-86).

Au début de l'année 951, alors que les Tcheou venaient justement de s'installer, une grande ambassade des Ouïghours de Si-tchéou 西州 (Tourfan), comprenant une délégation de religieux manichéens, arriva à la Cour, en apportant ce qui est apparemment le tribut le plus considérable enregistré pour l'époque des Cinq Dynasties. D'ailleurs, en cette occasion, l'Empereur Tai-tsou 太祖 (951-954) prit la décision d'autoriser le peuple à faire du commerce librement avec les ambassadeurs ouïghours, étant donné la quantité excessive d'objets de tribut qui s'étaient amassés dans le Pulus (cf. p. 86-88).

Vers 952, la Cour de Chine envoya un certain Chen Che-heou 申彌厚, militaire et aventurier, à Leang-tchéou 涼州 avec le titre de «commissaire impérial au commandement du Ho-si 河西節度使, pour prendre la direction du gouvernement au nom de la Chine. Au bout d'un an, cependant, le nouveau gouverneur chinois renonça à sa tâche et revint en Chine, découragé, à ce qu'il paraît, par l'apprécié de la vie à Leang-tchéou, et se mêlant de ses habitants (non sans raison, vu le sort de plusieurs prédécesseurs). Dès lors, jusqu'à l'époque des Song, la préfecture de Leang fut coupée de la Chine (cf. p. 42-46).

En 953, des troubles éclatèrent dans la région de la boucle du Fleuve Jaune, habillée par les Tangouts, où des commandants militaires chinois avaient provoqué, par des agressions injustes, un soulèvement des tribus indigènes qui tourna au détriment des troupes chinoises (cf. p. 111-114).

En 955, le Qazan de Kan-tchéou et le «fonctionnaire provisoire» de Cha-tchéou, Ts'ao Yuan-tchong 曹元忠, envoyèrent ensemble des ambassadeurs à la Cour, et, en conséquence, Ts'ao Yuan-tchong fut promu «commissaire impé-

rial au commandement de l'Armée de la soumission au deroir 藩
將軍, alors que son fils, Ts'ao Yen-king 曹延卿, devint commissaire impérial aux milices locales de la préfecture de Koua 郡州都領使. Ts'ao Yuan-tchong devait rester chef du gouvernement de l'Armée de la soumission au deroir, siégeant à Touen-houang, jusqu'à sa mort en 974 (cf. p. 55-57.) Il ressort de certaines lettres conservées parmi les manuscrits de Touen-houang que Ts'ao Yuan-tchong, pendant sa période d'activité, traitait avec le Qayan de Kan-tehou à peu près d'égal à égal, et avait dû très souvent attirer l'attention de ce dernier sur des actes de brigandage commis par les Ouïghours.

Les Ouïghours arrivèrent à la Cour en assez grand nombre à l'époque des Tcheou, apportant des tributs généralement très importants. Vraisemblablement, une bonne partie de ces « tributs » était en réalité destinée au commerce. On pourrait supposer, d'autre part, que parmi les ambassades ouïghoures signalées un certain nombre venait de Si-tcheou 西州, attirées sans doute par des avantages commerciaux. Enfin, on remarque qu'en 958 les Ouïghours vinrent à la Cour en compagnie de Tatars, tribus qui, dans les manuscrits de Touen-houang, sont souvent associées aux Ouïghours du nord-ouest (cf. p. 86-90).

TABLEAU DES QAYAN OUIGHOURS JUSQU'À L'AN MILLE

1. 744-747 : Kou-li Po-lo 骨力咄羅 [VIII *Lur-liceg (= Quilay? - possesseur d'esclaves) Boile (titre)]. Yalyn Hie-li-tou-sa 哈利吐薩 (ATC) [VII *id-ji-tsa piat = *Eliabér (var. du titre eliâbir)? ou est-ce pour El Tou-touen-ha 吐屯發 — Tudeh-i-bar? (cf. PELLIER, TP, 26, p. 227 et 228, n.)]. En 743 la Cour des Tang le nomma « Prince Fong-yin 奉義王 ». En 744 il s'établit comme premier qayan ouighour sous le nom de *Qutlay bilgä kül qayau*, et les Tang lui conféra le titre de Houai-jen 懷仁 Qayau. Dans les inscriptions de Sîne-usu et de Qara Balyasun, il est cité sous le nom de *Kül bilgä qayau*. Il mourut en 947 (TFYK et Sîne-usu). Cf. TTK, cxxv, 4 a-6 b; TFYK, cclvii, 13 a, cclxviii, 20 b; ATC, cxcv, 2 b; TC, cccvii A, 2 a-2 b; RÖNSTORF, Zwei uigurische Runeninschriften (Sîne-usu), Extrait du Journal de la Société Finno-Ougrienne, XXX-3, p. 13, 44 et 48; G. SCHURIGER, Die chinesische Inschrift auf dem uigurischen Denkmal in Kara Balyassan, Extrait des Mémoires de la Société Finno-Ougrienne, 1896, p. 19-30.

2. 747-759 : Fils du précédent. Mo-yen-tchouo 寧延啜 [VIII *mbud-jaū id-čär = Bagua Çar?]. Ku-lo 古勒 Qayau [VIII *ldr-ly — Qarly? - neigeux - (Pavet de COURTEILLE, Dictionnaire, p. 395)]. Bilgä kül qayau (ATC). Tägridä bulmïl il türüm bilgä qayau (Sîne-usu et Qara Balyasun). En 758 la Cour de Chine le nomma « Ying-wou wei-yuan 英威威遠 bilgä qayau ». Cf. TFYK, cclxv, 6 b, cclvii, 13 a, cclxix, 15 b, cclxxvii, 12 b; ATC, cxcv, 2 b-4 a; TC, cccvii A, 2 b-3 b; SCHURIGER, Die chinesische Inschrift... in Kara Balyassan, p. 29-32; RÖNSTORF, Zwei uigurische Runeninschriften, p. 13, 43 et 45; E. W. K. MÜLLER, Zwei Pfahlinschriften..., p. 34; PELLIER, A propos des Comans, JA, 1920, p. 153, n.; R. GROESSET, Empire des Steppes, p. 172.

3. 759-779 : Deuxième fils du précédent. Yi-ti-kieu 移地健 [VIII *id-či-ghāu = *Idikan? idi, « seigneur » + -čāu, suffixe de titres (cf. A. von GRANITZ, Altärtike Grammatik, p. 60)]. Meou-yu 麦羽 Qayau [VIII *mbiqü-jin = Bagu? « sage, sorcier » (cf. CHATASSE et PELLIER, Traité Manichéen, p. 212, n.)]. Tägri qayau (ATC et TFYK). En 762 la Cour de Chine le nomma « Tägri il türüm alp Lüliq ying-yi kien-kang 英義建功 bilgä qayau ». Intermédiaire du manichéisme chez les Ouighours, il est désigné sur un fragment turc manichéen sous le titre de *Ulay ilig, tängridä qat bulmïl, ardanın il türüm, alp qutlay lüliq bilgä uiyar zayan, zhag i mani* (Müller). Il figure dans l'inscription de Qara Balyasun sous le nom de *Tägri qat bulmïl il türüm alp lüliq bilgä qayau*. Il fut tué vers la fin de 779 par son successeur

(*TFYK*). Cf. *TFYK*, cxxvii, 7 b, cxxviii, 13 a et 13 b; *cxxix*, 12 b, 13 a et 19 a; *cxxxi*, 6 a; *KTC*, cxxv, 4 a-7 a; *TC*, cxxii A, 3 b-5 a; *Schlegel*, op. cit., p. 32-70; F. W. K. Müller, *Ouguria*, II, p. 95; Chavannes et Peillot, *Traité Manchou*, p. 210-225.

4. 779-789 : Cousin germain et ministre du précédent. Touen *Qij Baya Turgen* [VIII "d'on — Tou" cf. *Tou Tchang* parmi les personnages oughours nommés dans *Mahrnōmag*, p. 10, de F. W. K. Müller]. *Alp quiley bilgā qayan*. En 780 la Cour de Chine le nomma «Wou-yi tschieng-kung 胡義成 *Al qayan*. En 788 il est de nouveau nommé «Quiley tschiang-chou 晉-錫 *長壽天親 bilgā qayan»). Cf. *TTTK*, cxxxi, 10 b, cxxii, 4 b-14 b; *TFYK*, cxxvii, 13 b, cxxv, 3 b, 7 a, 7 b, 8 b; *cxxviii*, 5 a; *KTC*, cxxv, 7 a; *TC*, cxxii A, 5 a-6 b; *Schlegel*, op. cit., 69-70; René Grousset, op. cit., p. 173.*

5. 789-790 : Fils du précédent. To-lo-sseu 多羅斯 [VIII "d-id-et — Tales" cf. A. von Le Coq, *Türkische Monarchien*..., I, p. 43; Chavannes, *Documents sur les Tou-kue occidentaux*, p. 32, n. et 301]. Pau-kouan 洋官 *Tegin* (*TC*) [le *TFYK* «列官 (VIII "p'ruo-kuei"), qui est également un titre chinois de fonctionnaire; deux *Pān-tzai* figurent parmi les personnages oughours nommés dans *Mahrnōmag* (p. 12) de F. W. K. Müller; Müller (p. 32) croit qu'il s'agit du titre chinois]. En 790 la Cour de Chine le nomma «[Ai (TC seulement)] Tägridä bulmïl külüg tschoung-tehen 帕哥特汗 bilgā qayan». Ce qayan fut assassiné en 790 et remplacé par son frère cadet; mais l'usurpateur étant presque aussitôt mis à mort à son tour, ce fut le jeune fils du qayan qui succéda. Cf. le *TTTK*, cxxxi, 16 b et 17 a; *TFYK*, cxxv, 8 b, cxxviii, 13 b; *cxxvii*, 5 b, *cxxxi*, 14 a et 14 b; *KTC*, cxxv, 7 a; *TC*, cxxii A, 6 b et 7 a; *Schlegel*, *Die chinesische Inschrif...*, p. 5, 70 et 71.

6. 790-795 : Fils du précédent. A-ich'ouo 阿突歐 [*VIII "d-id-när*]. *Quiley bilgā qayan* (*TFYK* et *Qara Balyasun*). En 791 la Cour de Chine le nomma «Hoog-tschieng 皋朝 Qayan». Mort en 795 sans postérité. Cf. *TTTK*, cxxxi, 17 a-18 b, *cxxvii*, 5 b; *TFYK*, cxxvii, 13 a et 13 b, *cxxvii*, 6 a; *KTC*, cxxv, 7 a-8 a; *TC*, cxxii A, 7 a; *Schlegel*, op. cit., p. 71 et 72.

7. 795-805 : Ministre du précédent. Il était d'origine *Adit* 阿跌, une des tribus toliū (cf. p. 1, n. 2). *Quiley tsiwog-kian 將翼* (*TFYK*) [= *sapun*?]. *Tägridä ülüg bulmïl alp quiley ulay bilgā qayan* (*Qara Balyasun*). En 795 la Cour de Chine le nomma «[Ai (TC)] Tägridä ülüg bulmïl alp ulay quiley bilgā houai-sin 帕哥特汗 bilgā qayan». Cf. *TTTK*, cxxix, 5 b-6 a, *cxxxi*, 18 b; *TFYK*, cxxvii, 13 b, 14 a, *cxxv*, 9 b, 11 a, *cxxvii*, 17 b; *KTC*, cxxv, 8 a; *TC*, cxxii A, 7 a-7 b; *Schlegel*, op. cit., p. 72-74.

8. 805-808 : En 805 ce qayan fut nommé par la Cour de Chine *Täyri* 泰里 (1 野) *alp külüg bilgā qayan* (*TTTK*, *TC* et *TFYK*); mais d'après le *TFYK*, *cxxv*, 11 a, et *cxxvii*, 16 a, le titre conféré fut «Ai tägridä qui bulmïl külüg bilgā qayan». Il mourut en 808. Cf. *TTTK*, cxxvii, 18 b, *cxxxi*,

14 a; *TFYK*, *cmlxxv*, 11 a, 11 b, *cmlxxvi*, 14 a, *cmlxxvii*, 8 a; *TC*, *cclxvii* A, 7 b; *CHAVANNES et PEUJOT*, *Traité*..., p. 223.

9. 808-821 : *Ai tāgridā qui bulmāt alp bilgā qayān* (Qara Bulyasun). En 808 la Cour de Chine lui conféra ce même titre joint à l'épithète chinoise de *pǔngi* 保義. En 812 la Cour de Chine le nomma *Kün tāgridā qui bulmāt alp bilgā qayān* (*TFYK*). À mon avis, ce fut le qayan du *Mahendmag* de F. W. K. Müller (cf. *ibid.*, 9 et 29; *infra*, n° 11). Cf. *TTTK*, *cclxviii*, 15 b, *cclxi*, 18 b; *TFYK*, *cmlxxv*, 11 b, *cmlxxvi*, 14 a; *KTC*, *cclxv*, 8 a; *TC*, *cclxvii* A, 7 b, *cclxvii* B, 1 a; *CHAVANNES et PEUJOT*, *Traité*..., p. 203-205; V. MESSIAH, *Tamir ibn Bahr's Journey to the Uyghurs*, *BSOS*, XII, p. 300.

10. 821-824 : En 821 ce qayan fut nommé par la Cour de Chine « *Kün tāgridā ulig bulmāt alp külüg bilgā tch'oung-lo* 帕爾吉格 qayān » (selon le *TFYK*, *cmlxxv*, 14 a; les autres sources donnent son titre sans *kün* ou *alp*). Cf. *TTTK*, *cclxii*, 19 b, *cclxiii*, 10 a; *TFYK*, *cmlxxv*, 12 b, *cmlxxvi*, 14 a; *KTC*, *cclxv*, 8 a-9 a; *TC*, *cclxvii* B, 1 a-1 b; *Tang houei yan*, *xclviii*, 8 b, *CHAVANNES et PEUJOT*, *Traité*..., p. 244-245.

11. 824-833 : Frère cadet du précédent. Ho-sa 霍薩 *Tegin* [IX *edr-adr — Xasar] nom de personne, un des neuf clans ouïghours : cf. *supra*, p. 3, n. 1 (6); *PEUJOT*, *Notes sur l'Histoire de la Horde*..., p. 207 et suiv. Parmi les personnages ouïghours nommés dans *Mahendmag* de F. W. K. Müller (p. 9), *Xasar Tegin* figure en troisième place après le Qayan, *Ai tāgridā zut bulmāt alp bilgā ulijur qayān*, qui serait, par conséquent, le qayan de 808-821 et non le présent qayan, comme l'a supposé Müller (p. 29)]. En 825 la Cour de Chine le nomma « *Ai tāgridā qui bulmāt alp bilgā tchao-li* 耶朝力 qayān ». Il fut assassiné en 832 par son entourage. Cf. *TTTK*, *cclxiii*, 10 a, 11 b, *cclxv*, 11 b; *TFYK*, *cmlxxv*, 13 a, *cmlxxvi*, 14 a; *KTC*, *cclxv*, 9 a-9 b (récit brouillé); *TC*, *cclxvii* B, 1 b.

12. 832-839 : Neveu du précédent. Hoa 霍阿 *Tegin* [IX *xwo]. En 933 la Cour de Chine le nomma *Ai tāgridā qui bulmāt alp külüg bilgā tehang-sin* 色汗也格 qayān. En 939, à la suite d'une révolte menée par son ministre kiu-lo-wou 錄羅勿 [IX *g'ür-id-siñir — Küribir] nom de clan ouïghour : cf. *supra*, p. 3, n. 1 (3)], il se donna la mort. Cf. *TTTK*, *cclxii*, 11 b, 14 b, *cclxvi*, 7 b; *TFYK*, *cmlxxv*, 14 a, *cmlxxv*, 13 b et 14 a; *KTC*, *cclxv*, 9 b; *TC*, *cclxvii* B, 1 b.

13. 839-850 : Wou-lou[cor. Tsien]-long 烏鰲[鰲]公 (*TFYK* et *Tang houei yan*) [IX *wür-tey[cor. tsien]-long]. Ho[cor. Ho]-sa[cor. -sa] 霍薩 [薩] *Tegin* [IX *k'ub (d'après la glossé du *TC*)/.db-ub]. Dernier des qayan de l'empire ouïghour de l'Orkhon, il périt en 840 lors de la destruction de sa capitale d'Ordu-Saliq par les Qirghiz. Cf. *TTTK*, *cclxvi*, 7 b, 10 b; *TFYK*, *cmlxxv*, 14 a; *KTC*, *cclxv*, 9 b; *TC*, *cclxvii* B, 1 b; F. W. K. MÜLLER, *Mahendmag*, p. 29.

14. 841-846 : Au début de 841, les treize tribus du voisinage de l'ancienne.

capitale, qui s'étaient ensuies au sud sur les frontières chinoises, choisirent comme chef Wou-hi 乌希 Tegia [IX^a, a-ri], sous le titre de Wou-kui 乌贵 Qayan [IX^a, a-kai : Chavannes et Pelliot, *Traité*, p. 247, suggèrent la restauration *tgān* (?)]. Harcelées sans répit par les Qirghiz et par les Chinois, ses tribus errèrent misérablement dans les marches chinoises pendant plusieurs années jusqu'à leur dispersion totale; bon nombre d'entre elles se soumirent à la Chine, des groupes cherchèrent refuge à l'ouest en Asie Centrale, et les derniers débris furent emportés par les Qirghiz. En 946 Wou-kui 乌贵 fut tué dans l'Altai par un ministre ouïghour (*TTTK* et *KTC*; d'après le *TC* et le *TEPK* il fut tué par les Hei-teh-ü-tsou 黑突厥). Cf. *TTTK*, ccxxv, 11 a et suiv., ccxxvi, 1 a et suiv., ccxxvii, 8 a, 15 a; *TEPK*, ccxxxviii, 7 b, 9 a, ccxxix, 1 b, etc.; *KTC*, ccxv, 9 b-10 a; *TC*, ccxxv B, 1 b-2 b; CHAVANNES ET PELLION, *Traité*, ..., p. 246-265.

15. 846-848 : Frère cadet du précédent, Ngo-nie 遊歷 Tegia [IX^a, a-nie]; F. W. K. Müller (*Makruhmag*, p. 30) voudrait y retrouver le *Nie Tekia* de son manuscrit (?). En 848 il abandonna les restes de son peuple dans les marches septentrionales de la Chine pour s'ensuivre vers l'ouest. Ce fut le dernier qayan des treize tribus anciennement du voisinage de la capitale Ordu-Balig. Cf. *TTTK*, ccxxviii, 14 a, 18 a; *KTC*, 10 a-10 b; *TC*, ccxxv B, 2 b.

16. 845-857 ? : Neveu (fils de la sœur) 外甥 du qayan n° 13, Mang-li 麻歷 [IX^a, mlang-lieg = Mänglig?] (noté aussi *Pang Ta-la* 貝特勒, *Pang-la* 貝勒, *Mang-la* 麻勒, etc.; cf. p. 7, n. 3). Chef des quinze tribus qui s'ensuivirent à l'ouest lors de la destruction de l'empire de l'Orkhon en 840, il s'érigea en qayan dans la région des Tien-chan à une date antérieure à 848. En 856 la Cour de Chine le nomma *Uhey tāgridā qui bulut alp küləg bilgä houai-kien 懷遠 qayan*. Cf. *TTTK*, ccxxvii, 10 b, ccxxviii, 11 b; *KTC*, ccxv, 9 b, 10 b; *TC*, ccxxv B, 1 b, 2 b; *supra*, p. 7-12.

17. 1864-874? : Pou-kou Tsien 僕固俊 [IX^a, b'ng-küe tsien = Haqu Çin?]. Chef ouïghour de la région des Tien-chan, il était apparemment le successeur du qayan n° 16. Il semble que la Cour de Chine lui ait accordé un titre d'investiture vers 873. Cf. *TTTK*, ccx, 18 b, ccxi, 14 a; *TEPK*, ccxxviii, 19 a; *KTC*, xix A, 7 b; *TC*, ccxxv B, 8 b, ccxxv B, 3 a; *supra* p. 13-15.

18. 1-947 (?) : Qayan de l'Etat ouïghour de Si-tcheou 西州, dont la capitale était Qoko/Ilo-tcheou 和州/Kao-ich'ang 高昌 [actuellement Kara-Khodjo près de Toufan au Sin-kiang] et dont la capitale d'été était Besbalig/Pei-tsing 北庭 [actuellement près de Goutchen au Sin-kiang]. *Kün ai tāgridā qui bulut ulay qui orxasut, alpin ardāwan il tutut alp arslan qui ulay kül bilgä tāyri zan*. Il s'agit du qayan nommé dans une inscription sur pieu de Qoko qu'étudie F. W. K. Müller (*Zwei Pjäklineinschriften aus den Turfanfundern*, p. 22 et suiv.). L'inscription étant à dater d'une date *T木*, Müller suggère 767.

alors que la capitale oughoure était encore sur l'Orkhon (!). Pour moi, l'inscription se rapporte nettement à l'époque plus basse de l'État oughour établi à Qoço; vu surtout que le peu semblable portant l'inscription chinoise est à dater de 983 (cf. Peuhot, *Neuf notes sur des questions...*, *TP*, 26, p. 254), 947 me paraît être la date la plus probable de cette inscription (ou à défaut, 1007).

19. 947-948 ? : Successeur du précédent, *Kan si tāgrūq kūsānčig körčä yarq tāgrī bāgū tāyrikān*. Une deuxième inscription oughoure sur pieu de Qoço, analogue à celle du paragraphe précédent mais à dater d'une année 戊申 (laquelle suit immédiatement l'année 丁未), fut rédigée dans la deuxième année de la succession du présent qayan au qayan *Kül bilgā tāgrī*. Or, comme le qayan de l'inscription de l'année 丁未 précitée s'appelait *Kül bilgā tāgrī*, cette inscription serait, d'après moi, à dater de l'année 948. D'après Müller, qui songe à la date de 768 pour cette inscription bien que la deuxième année de règne du qayan d'alors fut 760, l'écriture donne l'impression d'une certaine ancienneté, — ce qui me fait préférer la date de 948 à celle de 1008. Cf. F. W. K. Müller, *Zwei Pfeilinschriften...*, p. 4 et suiv.

20. 981-985 ? : *Arslan Khan*. Il reçut la visite de l'ambassadeur de Chine, Wang Yen-tu 王延德. Le *Song che*, cccxc, 8 b, indique qu'en 981, pour la première fois, le Qayan de Si-tcheou 西州 se fit appeler «*Arslan Khan* (Roi-Lion), Neveu 外生 [pour 甥] [de l'Empereur de Chine]», mais ce titre de «*Arslan Khan*» fut communément attribué depuis déjà près d'un siècle aux qayan de Si-tcheou (cf. par exemple, le *Lao che*).

QAYAN DE KAN-TCHEOU 甘州 (au Kao-sou actuel)

1. 1-924 : Jen-mei 仁美 (nom chinois?). En 924 la Cour des Tang postérieurs le nomma «*Ying-xi* 英義 Qayan». Cf. *TFYK*, cxlvii, 15 b; cxlviii, 14 b; cxlviii, 12 b; *KWTC*, xxvii, 3 b; cxlviii, 4 a-b; *WTCK*, v, 7 b; lxxiv, 9 b; *WTHY*, xxvii, p. 342; *supra*, p. 68-71.

2. 924-926 : Frère cadet du précédent, Ti-yin 狹銀 [X *tʰyŋ-pŋin — *Tegin*, titre donné au frère cadet et au fils d'un qayan]. Wou-wou-tchou 烏牛州 [X *wó-shóu-tsú — *Ormurd?*] (*Lao che*). Cf. *TFYK*, cxlvii, 14 b; *KWTC*, xxvii, 8 b; cxlviii, 4 b; *WTCK*, lxix, 10 a; *WTHY*, xxvii, p. 342; *LC*, ii, 2 b-3 a; *supra*, p. 70-72.

3. 926-? : A-tou-yu 阿咄欲 [X *a-tor-way — *Adruq?* «choisi, élus?». Cf. *TFYK*, cxlvii, 14 b; cxlviii, 13 b; *KWTC*, xxvii, 2 a; cxlviii, 4 b; *WTCK*, v, 9 a; lxxiv, 10 a; *WTHY*, xxvii, p. 342; *supra*, p. 72 et 131.]

4. 1-933 : Le même que le précédent ! Jen-yu 仁裕 [var. 延裕] (X *zin-nū).

En 928 la Cour des T'ang postérieurs le nomme « Chonen-houa 順化 [Qayans]. Cf. *TFYK*, cmlxxii, 15 a, 16 a, 18 a, cmxv, 16 a; *KWTC*, xxix, 3 b, 4 b, xlv, 3 a, cccxlii, 4 b; *WTCK*, vi, 7 a, 9 b, xxvii, 10 a; *WTHY*, xxviii, p. 342; *supra*, p. 72-77, 131.

5. 933-940 1 : Jen-meï 仁彌 (de même nom que le qayan n° 1 ci-dessus). En 939 la Cour des Tsin postérieurs le nomme « Fong-houa 奉化 [Qayans]. Cf. *TFYK*, cmxv, 16 b, cmxliii, 18 a, 19 a, 19 b, cmxv, 28 b; *WTCK*, cccxlii, 3 a; *KWTC*, xlvi, 3 a, cccxi, 2 b, ccclvi, 3 a, cccxliii, 5 a; *WTCK*, vii, 3 a, viii, 7 a; *WTHY*, xxviii, p. 343; *supra*, p. 77-84, 133.

6. 1961-977 1 : Fils du précédent? King-kiong 景頤 [X "Kien-kiéh — Qayan?]. Cf. *SC*, ccccc, 13 a.

7. 1980-1000 1 : Qayan des préfectures de Kau et de Gha 亜沙州. Yeloh-bo Mi-li-ngo 夜落密迺遇 [X "ia-lay-er mi-li-eh-de... l'aylaqar Biliq? cf. sous ces noms à l'Appendice]. Cf. *SC*, ccccc, 13 b.

APPENDICE

ÉTUDE DES TRANSCRIPTIONS CHINOISES DU TURC AU X^e SIÈCLE

Les transcriptions chinoises étudiées ici ont été recueillies partiellement dans des manuscrits de Touen-houang du x^e siècle (Fonds Peltier de la Bibliothèque Nationale), mais surtout dans les compilations officielles de l'histoire du x^e siècle : le *Tsé sui yuan tsui* 西府元史 (*TFYK*), le *Kiou wen tai che* 五代史 (KWTC), le *Wou tsai che li* 五代史記 (*WTCK*), le *Song che* 宋史 (*SC*), et le *Liao che* 遼史 (*LC*).

Pour les définitions que je donne dans la liste ci-après des mots de structure restitués, je suis en général les ouvrages que voici : B. ATALAT (*TDK*), *Dicann Liget-t-Türk*, I-IV, œuvre de Mahmud Kânyarî [je renvoie à ATALAT]; A. von GABAIN, *Altürkische Grammatik*; et CARNAOGLU, *Uyghur Sözlüğü*.

Sauf indication contraire, la prononciation du chinois restituée est celle du x^e siècle au nord-ouest, d'après l'étude de Lo Tsch'ang-péi 罗常培, *The Northwestern Dialects of Tchang and Five Dynasties*, Ac. Sin., Hist. and Phil., Monogr. A, n° 12, Chang-hai, 1933. En l'adaptant, j'ai modifié quelques signes du système de notation de M. Lo Tsch'ang-péi, écrivant *d*, *nd* au lieu de *t*, *nn*; *z* pour la gutturale nasale spirante notée *y*; (*y*) et (*r*) représentent les finales qui seraient peut-être déjà tombées selon M. Lo Tsch'ang-péi (cf. *ibid.*, p. 168).

1. *Adraq* (choisi, élus) :

Le nom du Qayan de Kan-icheou de 926, A-iou-yu 阿咄欲 (VII **a-dzaz-*qoy > X **a-te'-ay*) [cf. *TFYK*,卷之三, 13b; *supra*, p. 72], semble avoir été en turc *adraq*, au sens de « choisi, élus ». Cette forme est sans doute construite du verbe *adra-*, (cf. von GABAIN, *Alt. Gramm.*, p. 292) + *-q*, suffixe formant adjektifs à partir de verbes (cf. *ibid.*, p. 79). Voir un exemple d'*adraq* dans G. R. RICHARDT, *Türkische Turfan-Texte*, VII, p. 80.

2. *Ablun* (or) :

Yi-li-touen 撒里敦 [VII *jäi-li-tsun > X *jäi-li-ton], le nom de l'ambassadeur des Ouïghours de Kan-icheou 吉州 [actuellement Tchang-yi-lien 張掖

題 au Kan-sou] (cf. *WTCK*, VIII, 7 a; *TFIK*, cxvii, 19 a; *supra*, p. 83), venu à la cour de Chine en 939, transcrivait probablement *Ahan*, bien attesté comme nom de personne (cf. MALOV, *Feniseikayar Pismennast Türelae*, p. 101; OZER, *Eski Türk Yacılıarı*, IV, p. 151). Il semblerait, par ailleurs, qu'on doive retrouver *al-* dans le nom du clan A-touen 阿圖恩 [VII^e. *d-tow-* + X^e. *d-tan*], signalé en 981 entre l'actuel Etsin Gol et Hami, dans la partie sud-ouest du Gobi (cf. *SC*, ccxxx, 9 b). On sait que l'*-l-* en fin de syllabe est parfois négligé dans les transcriptions chinoises.

3. *Apa* (titre) :

Un des ambassadeurs des Ouïghours de Kan-tchéou à la Cour chinoise en 935 (cf. *KWTC*, ccxviii, 5 a; *supra*, p. 80) était l'ambassadeur chargé de la surveillance 藩 監, *xiu-mi-lou* 謹 密 優 [→ *Aul biraq?* cf. *infra*] *A-po 阿撥*, où *A-po* 阿撥 [X^e. *d-pa'*] rentrait *apa*, un titre (cf. *Tion-fu*, p. 96 et 97). Que l'on puisse négliger la finale de 'patr.' des 935 ne doit pas surprendre : dans les transcriptions du x^e siècle que nous allons voir, il y a flottement continué dans la valeur des finales, lequel s'explique, sans doute, par des prononciations plus ou moins archaïsantes, ainsi que par des différentes dialectales. D'ailleurs, pour ce qui est de la lecture du caractère *po* 蒲 à cette époque, un manuscrit tibétain du Touen-houang du x^e siècle indique, paraît-il, la prononciation **ba-* (d'après F.W. THOMAS et L. GUUS, *A Tibetan-Chinese Word-and-Phrase Book*, in *BSOS*, XII, p. 757).

4. *Aq* (blanc, cheval blanc) :

Un ambassadeur des Ouïghours de 948 s'appelait d'après le *TFIK*, cxlvii, 21 b (*supra*, p. 85), *Li Wo* 李 楠. *Wo* 楠 (VII^e. *dk* > X^e. *ay*) pourrait correspondre au turc *aq*, « blanc, cheval blanc », employé chez les Ouïghours également comme nom de personne (cf. RABLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 87).

5. *Arslan* (lion) :

On rencontre dans le *Lao che*, à partir de 933, plusieurs mentions des Ouïghours *A-si-lan* 阿斯蘭 [X^e. *d-si'-la'*], qui s'appliquent presque toujours aux Ouïghours de la région de Tourfan [au Sin-kiang actuel] (cf. *LC*, II, 3 b; VIII, 1 b, 2 a, etc.; WITTEGEL et FÉO, *History of Chinese Society* : *Liao*, p. 102, 320-325), mais parfois aux Ouïghours de Kan-tchéou (*LC*, xcut, 1 a). En outre, d'après le *Song che* (ccccc, 8 b), le roi de Kao-leh'ang 高 阿 [Qara-khodja près de Tourfan] se fit appeler en 981, pour la première fois, « le roid lion 爵子王 de Si-tchéou 西州 [actuellement la région de Tourfan], *A-sseu lan* 阿斯爾漢 [X^e. *d-si'-la'* *xa'*] le neveu 外生 [pour 19 | n, où l'on trouve la transcription d'*Arslan Xan*, le « Khan-lion ». D'autre part, le manuscrit n° 2482 r° du Fonds Pelliot, du milieu du x^e siècle, mentionne un certain *A-si-lan Lou tou-tou* 阿悉蘭魯都魯, c'est-à-dire *Arslan* + **Loy*,

suivi du titre *turc tuteq*, emprunté au chinois. Pour ce qui est de *tay*, il se peut que, voulant écrire *mi-lou* 爾魯 [— *biruq*, « ministre »], on ait oublié le caractère *mi* 爾; ou bien, qu'il s'agisse de l'aphétèse d'*uluy*, « grand », qui s'employait beaucoup dans les noms de personne.

6. *Aba* (nom de personne) :

A-chas [X *-d-*ħas*], dans le nom de l'ambassadeur de Kan-licheou de 928, [A 阿沙李 *Li*] (cf. *TFVK*, cxlviii, 14 b; *supra*, p. 73), devait transcrire le nom de personne *Aba* (cf. *Babiori, Uigurische Sprachdenkmäler, Index*).

7. *Aiñq* (nom de personne — casque, cheville, amoureux) :

Tou A-chou 牡阿勢 [VII *-d'-*ħuŋ* > X *du .d-*suy*] était un ambassadeur des Tou-kue à la Cour de Chine en 931 (cf. *supra*, p. 99-100). Tou 牡 étant pour *Tay* (cf. *infra*), A-chou *ħuŋ* [X *d-*suy*] paraît transcrire un nom personnel *Aiñq*. M. Pelliot signale pour l'année 1200 environ un nom turc *Altan-aiñq*, au sens, probablement, de « Casque d'Or » (*Pelliot et Hedin, Histoire des campagnes de Gengis-Khan*, p. 420). *Aiñq* signifie, d'autre part, « cheville » et « amoureux ».

8. *Ata* (père) :

D'après un envoyé de la Chine, Wang Yen-tô 王延德 (cf. *SC*, cccxc, 11 a), lorsqu'en 981 le Qayan des Ouïghours de la région de Toulsan quitta sa capitale de Kao-ich'ang 考昌 [actuellement Kara-khodjo près de Toulsan] pour se rendre à sa résidence d'été de Pei-ting 北庭 [— Besbaliq de l'époque mongole, à l'ouest de Goulchen], il confia la direction du pays à son oncle maternel beau-père 舅, A-to Ya-yu 向多于越 [VII *-d-*ta* jaŋ-*jüəŋ* > X *d-*ta* jaŋ-*jüəŋ(r)*]. Ce nom se compose sans doute d'*ata*, « père », + *ügä*, « ténéralde », un titre (cf. *infra*). D'ailleurs, le *TTTK* (ccxxviii, 17 b) indique sous l'année 790 que chez les Ouïghours A-to 亞多 veut dire « père ». Pour un exemple d'*ata ügä* dans un texte ouïghour de Kan-ich'ang, voir F.W.K. Müller, *Zwei Pfeilinschriften...*, p. 23.

9. *Bay'a* (titre) :

Un ambassadeur des Ouïghours en 948, Ti Mao-ko 犀毛哥 (X *mbdu-*kə*), devait être un *bay'a*, titre bien connu chez les Ouïghours (cf. *Oaxus, Eski Türk Farzuları, Index*). À l'époque Tang, on transcrivait *bay'a* généralement au moyen des caractères *mo-ko* 莫賀, lesquels, d'après *Karlgren* (*Grammata Sogdica*, n° 802 et 15), se lisait au VIII^e siècle « *mák-ya* ». Dans notre transcription de *mo-ko* 犀哥 [X *mbdu-*kə*], il me semble que la présence de la voyelle postérieure -u devant k- devrait contribuer à l'impression acoustique d'une consonne postérieure et sonore au milieu du mot. Sur *Ti Mao-ko*, cf. *KWTC*, ccxxviii, 5 b, *supra*, p. 85 et 86.

10. Baraq (chien fabuleux, nom de personne) :

Sur *baraq*, nom turc d'un chien à longs poils plus ou moins fabuleux, cf. PELLIER, *Notes sur la Horde d'Or*, p. 57; BRUCKELMANN, *Kalymet*, p. 31; RIBET, IV, 1477; L. BAZIN, *Recherches sur les parlers T'o-pa*, in *TP*, 39, p. 272. Pellier (*ibid.*, p. 57-58) note plusieurs exemples de l'emploi de *baraq* comme nom de grand personnage chez divers peuples turcs. Or, d'après le *Song che* (卷之六, 13 b), il y avait en 989 dans le territoire au pied des Monts Ho-lan 霍蘭 [— Ala-chan, à l'ouest de l'Ordos] des tribus ouïghoures, dont un des chefs s'appelait Prince Mo-lo 墓羅王子. Mo-lo (X^ombo-lâ) pourrait avoir porté *Baraq*. Le caractère *lo* 罗 transcrirait *ra* plutôt que *la* (voir DUMÉVIL, *Le Comité de Lhasa*, p. 154).

11. Barman (nom de lieu) :

Mo-mau 末麌 [X^ombuā'-mboān] figure dans la liste des tribus gouvernées en 981 par les Ouïghours de Toufan, d'après le rapport de l'ambassadeur chinois, Wang Yen-tô 王延德 (cf. SC, ccxxx, 10 b). Ce nom est vraisemblablement à identifier avec la localité *Barman*, dont on sait l'existence au x^e siècle dans la région de l'actuel Aqsu (cf. MIOSKSY, *Hedad al-'Alam*, p. 295 et suiv.; ATALAT, III, p. 269).

12. Bars (tigre, nom d'homme) :

Dans des textes du x^e siècle, on rencontre au moins trois ou quatre noms d'ambassadeurs des Ouïghours à la Cour de Chine suggérant des transcriptions du turc *Bars* : 1. en 931, Ti Mo-sseu 瑪末斯 [X^ombuā'-si] (cf. WTCK, VI, 9 b; *supra*, p. 75); 2. en 932, Ngan Mo-sseu 安末思 [X^ombuā'-si] (cf. TFYK, ccxxviii, 16 b; *supra*, p. 75); 3. Mo Siang-wen 末相溫 [X^ombuā'] en 948 (cf. WTCK, ccxxxviii, 5 b; *supra*, p. 85-86) [= *Bars Sagun*: le transcritpeur néglige l'-s final du premier mot, qui se serait confondu avec l'-s initial de la syllabe suivante.]; 4. en 933, Li Mu 李末 (X^ombuā') (cf. WTCK, VI, 11 a, *supra*, p. 76) : une transcription tronquée de *Bars* (= *Bar-*)!

13. Bay (riche) :

Le nom de l'ambassadeur ouïghour de 952 à la Cour chinoise, Mei Yu-nan-che 梅與難支 [VII^ombuā > X^ombuā] (cf. TFYK, ccxxviii, 21 b; *supra*, p. 89), devait représenter le turc *Bay Inanč*, dont *Bay* serait le nom d'homme bien attesté chez les Ouïghours (cf. F.W.K. MUeller, *Zwei Pfahlinschriften...* p. 11, 23 et 24; RADLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, Index) et *Inanč* le titre (cf. *infra*).

14. Bâg (seigneur) :

L'ambassadeur des Ouïghours de Toufan à la Cour chinoise en 981 portait le nom Mai Su-wen 麥素溫 [X^ombuāy sdy-.en] (cf. SC, ccxxx, 8 b), ce

qui rendrait le turc *Bäg Sayas* (sur le titre *sayas*, cf. infra). La transcription usuelle de *bäg* à l'époque des Tang était *po* 鮑 (VII **bäk*) (cf. HUYNH, *Nachworte zur Inschrift des Tschukuk*, p. 107; et CHAVANNES, *Documents*, p. 141 et 282).

15. *Bäkäi* (gardien) :

Ti-lu Li Mai-teh 地略李麥之 [X **tü-lay ji mbwey-tsi*], ambassadeur des Ouïghours à la Cour de Chine en 911 (cf. *TFYK*, cxxvii, 15 b; *supra*, p. 66), semble correspondre à *Tiräk Li Bäkäi*. Sur le titre *bäk*, cf. infra. Le terme *bäkäi*, « gardien », est formé de *bäk* / *bärk*, « ferme, fortifié, protégé » (cf. ATCHIT, *Index*) + le suffixe d'agent, -äi. Bien que je n'aie rencontré dans les textes anciens aucun exemple de *bäkäi*, bien connu en osmanli, il semblerait normal que ce mot eût existé chez les Ouïghours au x^e siècle.

16. *Bilgä* (soigné) :

Le *Loso che* (n. 2 b) mentionne, à la date de 924, un ancien qayan du nom de Pi-ügi 貝遇 [VII **bäk-*-ät > X **bä(y)-*-ät], ainsi qu'un certain Pi-li-ügi 貝離遇 [VII **päk-lie-*-ät > X **pe-lji-*-ät] tutaq des Ouïghours de Kan-tchéou. D'autre part, le *Song che* (ccccxc, 13 b) rapporte l'arrivée en 980 d'ambassadeurs envoyés par le Qayan des Ouïghours des préfectures de Kan et de Cha 且涉州, Ye-lo-hu Mi-lengu 夜落花密禮遇 [VII **ja-lök-yast miät-lie-*-ät > X **ia-lay-xa* *mbi-*-le-ä]. Il s'agit dans les trois cas, semble-t-il, de transcriptions de *bilgä*, toutes également caractérisées par l'emploi de *-ä pour rendre -gä. De plus, le fait de rendre le *b*-initial turc par un caractère à *b*-initial dans le premier cas, et par un *p*-initial dans le deuxième, tranche avec les habitudes de la Chine du Nord et du nord-ouest à cette époque, où l'on se servait généralement d'un caractère à *m* initial (= *mb*-). De telles transcriptions suggèrent que chez les K'i-tan l'*m*-initial du dialecte chinois communément emprunté n'était pas passé à *mb*- comme dans la Chine propre. Deux transcriptions de *Bilgä* à l'époque des Tang (vers 750) sont *pi-k'ie* 碧兒 [VII **bäjor-g'ia* > VIII **bäd-g'ia*] et *p'i-k'ie* 雙兒 [VIII **bäji-g'ia*] (cf. PELLiot, *Neuf Notes sur des Questions d'Asie Centrale*, in *TP* 26, p. 239 et 243).

17. *Bilik* (le savoir, nom d'homme) :

Parmi les transcriptions des noms d'ambassadeurs ouïghours à la Cour de Chine, trois exemples de « *Bilik* » sont vraisemblablement à rétablir : en 928, *Mi-li* 米里 [VII **miel-jü* > X **mbi-jü*] (cf. *TFYK*, cxxvii, 17 b; *supra*, p. 73); en 932, *Mci-li* 美麗 [VII **miyäi-jü* > X **mbi-jü*] (*TFYK*, cxxvii, 19 b; *supra*, p. 76); et, en 943, *Mi-li* 密里 [VII **miät-jü* > X **mbi-jü*] (*KWTC*, cxxxii, 8 b; *supra*, p. 84). La dernière forme, *mbi-jü*, pourrait aussi bien traduire *Bilik*, « qui connaît », également un nom de personne (cf. PELLiot, *Sur la Légende d'Uyer-Khan en écriture ouïghoure*, in *TP*, 27, p. 320-321). Le nom *Bilik*, cependant, se rencontre dans les textes avec grande fréquence (cf. F.W.K. MÜLLER, *Mahradnag*, p. 10; ÖREN, *Eski Türk Yazılıları*, *Index*).

18. *Birq* (chambellan, ministre) :

Parmi les ambassadeurs des Ouïghours de Kan-tchéou qui arrivèrent en 935 à la Cour chinoise, on remarque un Mi-lou 麥盧 [X^ombi-luy], ainsi qu'un Kiu Mi-lou 丘麥盧 [X^oku-mbi-luy] (cf. KWTC, cxixviii, 5 a; *supra*, p. 79-80). D'autre part, un manuscrit de Touen-houang, le n° 3272 du Fonds Pelliot, qui date de 967, mentionne un grand ministre 聞 𠙴 [X^ombr-luy] de Kan-tchéou appelé Mi-lou 麥盧 [X^ombi-luy]. Enfin, d'après le UTC (xxiv, 10 a, *supra*, p. 91 et 92), les ministres 聞 𠙴 des Ouïghours de Kan-tchéou étaient dénommés Hei-lou 𠙴 𠙴 [X^ombi-luy]. Dans tous ces cas, je crois que nous avons affaire à un titre *birq*, qu'il faudrait sans doute distinguer du titre plus connu de *bayraq*, au sens de « ministre ». Le titre *birq* est autrement attesté par Käzyari, qui l'explique comme un dérivé de *bayraq*, signifiant « chambellan » (cf. ATILAT, I, p. 378). M. H. W. Bailey (*Turks in Khitanese Texts*, in JHAS, janv. 1939, p. 91) a également trouvé ce titre *birq* sous la notation « biruki » de textes khitans de Touen-houang. Sur *bayraq*, cf. aussi PELLiot et HEIMAN, *Histoire des Campagnes de Gugis-Khan*, p. 297.

19. *Borqu* (cor) :

Une princesse ouïghoure de Kan-tchéou émit, en 1008, connue du nom de Mu-kou 慕葛 [X^ombo-kud] (cf. SC, cccxxv, 14 b), ce qui paraît correspondre à *borqu* en turc. A. von Gabain (*Altürkische Grammatik*, Grammaire) donne *borqu*, au sens de « cor », lequel, dans le Codex Cumanicus (GANSBECK, *Kumanisches Wörterbuch*, p. 69), se prononce *buryu*. Or, on trouve dans l'inscription de Sine-usu un nom de lieu *Burya* (cf. G. J. RAUTENEST, *Zwei uigurische Runeninschriften in der Nord-Mongolei*, extrait du *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, 1913, p. 18). Il y a aussi un titre ou nom personnel *Buryudan* (cf. A. von LE COQ, *Türkische Manichaica aus Chotscho*, I, p. 27 ; A. von GABAIN, *Alt. Gramm.*, p. 305), qui serait peut-être à comparer avec le *buryula* (— petit cor) donné par le Codex Cumanicus (cf. GANSBECK, *op. cit.*). Par conséquent, notre « *borqu-kud* » serait peut-être à rapprocher d'un nom propre ou titre *burya/borqu[-dan]* ?

20. *Capar* (courrier ou tacheté) :

Le KWTC (cxixviii, 6 b) signale l'arrivée en 929 à la Cour chinoise d'un ambassadeur ouïghour du nom de Tch'ô-po 鄭婆 [VII *t'jât-pat > X *t'jâ(r)-pat] (cf. *supra*, p. 78). Dans certains cas il apparaît que l'-r final (— VII *-t-) de la rime 鄭 (jé) s'était déjà au X^e siècle amputé (cf. LO Tsch'ang-p'ei, *op. cit.*, p. 117 et 168). Nous aurions, par conséquent, *t'jâ-pat, c'est-à-dire une transcription de *Capar*. Ce nom serait probablement à identifier avec le *capar*, « courrier », dérivé du verbe *çap-*, « galoper », + le suffixe -er du présent duratif (mais voir les remarques de PELLiot, *Notes sur l'Histoire de la Horde...*, p. 184 ; *supra*, p. 78). D'ailleurs, à défaut du *capar*, « courrier », il existe également un *tapar*, « tacheté » (cf. PELLiot, *ibid.*).

21. *Gigil (nom de tribu) :

Dans la liste des tribus gouvernées en 981 par les Ouïghours de Toulsan que donne l'envoyé chinois, Wang Yen-jo 王延德 (cf. SC, ccxxx, 105), figurent les Grandes Tchong-yu 大衆且 (X *tšung-^u) et les Petites Tchong-yu 小衆且. Il semblerait que ce nom soit à identifier, d'une part, avec le nom représenté en khoutanais sous la forme cügätl (cf. H. W. Bailey, *The Stad-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 221, et, d'autre part, avec le nom de tribu turque transcrit à l'époque T'ang sous la forme Tsch'ou-yue 趕月 [VII *tsʰəŋ-yue] ou X *tsʰəŋ-yue]. M. Bailey (loc. cit.) compare la forme khoutanaise avec le nom de tribu turque Çumel, alors que Pelliot (*Neuf Notes sur des Questions...*, in *TP*, 26, p. 222) pense retrouver sous la transcription chinoise Tsch'ou-yue le nom de la tribu turque des Çigil. Pour ma part, j'incline plutôt à la solution Çigil, étant donné qu'au x^e siècle la gutturale nasale chinoise *ŋ*, ainsi que le coup de glotte (.), s'employaient régulièrement pour noter le *g* et le *y* turcs. Notre transcription *tšung-^u donnerait, par conséquent, *yigil. Il reste, cependant, à expliquer la qualité de la voyelle (*ü* au lieu de *u*).

22. El (paix, nation) :

La tribu du prince Yü-li 楊利王子 [X *iǎi-lǐ] se trouvait en 981 sur la route entre la boucle du Fleuve Jaune et la ville de Hami, peu à l'est de l'Elsin Gol (cf. SC, ccxxx, 9 e). *iǎi-lǐ représente probablement la ture *el*, «paix, nation», un terme qui entrait souvent comme premier élément dans les titres et dans les noms de personne (cf. CARROCCO, *Uygar Söläjü*, p. 67 et 68).

D'autre part, je crois reconnaître une deuxième notation de *el* dans l'inscription chinoise sur pieu étudiée par F. W. K. Müller (*Zwei Pfahlinschriften aus den Turfanfunden*, p. 17-21), laquelle est à dater de 983 (cf. PELLiot, *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in *TP*, 26, p. 254). Müller n'a pu identifier le caractère de l'inscription qu'il note 隅, mais il propose de lire *teng*, croyant avoir affaire à une transcription de *tengri*. Il existe, cependant, un caractère *yí* 矣 [X *i], «nom de lieux» (cf. *Tchong-kosa ta tsen tsen*, tsen 27), auquel correspond vraisemblablement ce 矣 (ou 矢!) de la transcription. Nous aurions donc Yü-li 羽利 [X *iǎi-lǐ]—*el*, et c'est, d'ailleurs, le mot voulu par le contexte : *el yarutul tegün, el toyutul, et el tumid*.

23. Elti (ambassadeur) :

Vers 931, le Qayan de Kou-tchéou envoya Yao-lu-ts'en 安律使 [X *yü-lü-tz'en] comme messager à Cha-tchéou 沙州 (= Touen-houang) (cf. la ms. n° 2992 v° du Fonds Pelliot; *supra*, p. 118-119). C'est évidemment une transcription du ture *elti*, «ambassadeur».

24. *İməd* (digne de confiance, titre) :

En tout que transcription du turc *iməd*, on relève dans les textes chinois du X^e siècle les noms des ambassadeurs ouïghours Mei Yu-nan-tcheh 麥與難切 [VII *mei-nan-tie > X *i-m̥-nən-tié] de 932 (cf. *TFTK*, cxxviii, 21 b; *infra*, p. 89) et Yin-nan Ti-lo 因難突厥 [VII *iñ-nən d̥iç-lək > X *iñ-nən t̥iç-lək] de 954 (cf. *TFTK*, cxxvii, 22 a; *infra*, p. 89). La première transcription semble représenter *Bay İməd* (sur *Bay*, cf. *infra*), alors que la seconde serait pour *İməd Tı̥rək* [il est question d'un « İməd Tı̥rək » dans *Zwei Pfahlinschriften aus den Turfanfunden*, p. 23, de F. W. K. Müller], le -t̥ étant peut-être confondu dans le t suivant.

25. *Kām* (jeune) :

Dans une inscription chinoise sur pieu de Toufan, à dater de 983, on trouve à deux reprises la transcription *lien-tche* 見支 [VI *lien-tie > X *liən-tié], que Müller a rétabli en *kām* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinschriften...*, p. 19; et PEUJOU, *TP*, 26, p. 254).

26. *Kül* (glorieux) :

Un membre de la mission ouïghour de 935, portant le titre chinois *lien-tche* 見使, « ambassadeur chargé de la surveillance », était Kiu-mi-lou A-pu 留密盧阿婆 [X *k'iu mi-lou-a-pu] (cf. *KUTC*, cxlviii, 4 b; *infra*, p. 80). Il s'agit vraisemblablement d'un *Kül bürq* *epn*. Cf. le Kiu-pei-lou 留裴魯 [VII *k'iu-pai-lu] mentionné sous la date de 618 dans le *Near Tang chou* (III, 8 a), lequel serait sans doute *Kül buyraq*. *Kül*, nom personnel ou titre, se trouve généralement en tête d'un groupe de noms et de titres ; il est bien attesté chez les Ouïghours (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinschriften...*, p. 7, 22 et 23).

D'après le *Song che* (ccccxv, 15 a), en 1010 arriva en ambassade à la Cour de Chine le *sayya* (cf. *infra*) et ministre 卒相, Ho Kiu-lou-yue 何居錄越 [VII *ho k'iu-lou-yue > X *ho k'iu-ləy-jüe(r)]. On pourrait y voir soit *Kül ügä* [sur ügä, dont la transcription usuelle à cette époque était yü-yue 子越, cf. *infra*], soit encore *Külük ügä*, en admettant l'omission d'un caractère tel que *ye* 于, qui aurait transcrit le ü de ügä. *Kül* et *külük* sont tous les deux fréquents comme épithètes de grands personnages (cf. OAKUBI, *Eski Türk Yazılıları*, IV, p. 159).

27. *Kün* (soleil) :

Le nom de l'ambassadeur ouïghour de 935, Ngao Kium 安均 [VII *ŋao-k'iuŋ > X *k'iuŋ] (cf. *KUTC*, cxlviii, 5 a; *infra*, p. 81), serait vraisemblablement un exemple du turc *kün*, « soleil, jour, sud », employé comme nom de personne (pour d'autres exemples, voir CARMOCIO, *Uygar Sözlüğü*, p. 96 et 97; F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinschriften...*, p. 7, 22 et 23).

28. *Kusam* (désiré) :

Une princesse du nom de Kiu-sie-mi-cho 戚邪密施 *Tāgrim* figure dans une inscription chinoise de 983, trouvée à Toushan (cf. F. W. K. Müller, *Zwei Pfeilinschriften*..., p. 18; *Pelliot, TPI*, 26, p. 25f). M. Müller a rétabli cette transcription [VII *kiu-sie-mi-či > X *kiu-sie-mi-či] en *Kusamit*, « désirée ».

29. *Maza* (sanskrit « grand ») :

Mo-ho 摩訥 (VII *mud-xd > X *mbud-xd), du nom de l'ambassadeur ouïghour Ngan Mo-ho 安摩訥 (cf. *TFK*, ccxxxi, 20e; *supra*, p. 77), est la transcritioon régulière en chinois de l'époque des Tang du sanskrit *maka*, « grand ». *Maza* est bien attesté chez les Ouïghours comme premier élément de noms propres et de titres (cf. A. von Gabain, *Alt. Gram.*, p. 318).

30. *Mir* (= sogdien « soleil, dimanche ») :

Le *Song che* (ccccxc, 15e) mentionne sous l'année 1010 un ambassadeur des Ouïghours de la préfecture de Ts'in 壽州 [actuellement la région de Ts'in-njan 塔安 au Kan-sou], du nom de Ngan Mi 安密 [VII *miet > X *mbi]. Or, à partir du sur siècle le caractère mi 密 servait régulièrement pour rendre le sogdien *mir* [< iranien *mitra*], « soleil (dimanche) » (cf. Cassas-Pelliot, *Un Traité manichéen*..., p. 186 et suiv.). Bien qu'à ma connaissance *mir* ne paraîsse nulle part ailleurs dans les textes ouïghours comme nom de personne, je relève, cependant, dans le ms. ouïghour de Touen-houang n° 3046 (ligne 4) du Fonds Pelliot un nom de personne « Mir Yigân ».

31. *Oq* (flèche, unité d'organisation tribale) :

Un certain chef de tribu du nom de Wou-li-yin 乌地因 [VII *uk-di-in > X *oy li-i-in] est signalé un peu à l'est de l'Esin Gol dans le récit du voyage fait en 981 par Wang Yen-tô 王隱括 (cf. *SC*, cccccc, 9e). Il faudrait sans doute restituer *Oq Tegin* (cf. Pelliot, *A propos des Comans*, in *JA*, 1920, p. 148, n.).

32. *Ormazd/Ormezd* (sogdien « Jupiter, jeudi ») :

Le Qayan des Ouïghours de Kan-licheou qui régnait en 924-925 est désigné dans le *Lens che* (1, 26 et 3e) sous le nom de Wou-wou-tchan 乌母主. Il s'agissait probablement du personnage que les Tang postérieurs connaissaient sous le titre « Tegin » (cf. *supra*, 70-71). Wou-wou-tchan 乌母主 [VII *wo-mu-tchi > X *wo-mu-tchi] représente, me semble-t-il, *Ormazd* (*Ormezd*), nom sogdien porté par plusieurs grands personnages ouïghours, dont on connaît déjà les transcriptions *Wou-ma-wa* 乌婆撒 [VII *wo-mu-wa > IX *o-mo-wa] et *Hou-wou-tchan* 乌勿斯 [VII *yuw-mu-tchi > IX *xo-

mén-si]. (cf. GUILLAUME-PELLIER, *Un Traité manichéen*, ..., p. 190). À noter que toutes ces transcriptions rendraient une forme avec une espèce de métathèse à la fin, « Ormuda » ou lieu d'« Ormud ».

33. Qayan (titre de souveraineté) :

Au x^e siècle, la transcription usuelle du titre qayan était *Ko-han* 耶汗 [VII *k'ay-ħan > X *k'ay-xan], la forme qui avait déjà servi sous les Tang. Or, d'après le *Song che* (cccccc, 16 a), *Kau-tchou* 可突厥 [actuellement au Kansou] avait le *Ko-han* 耶汗 [VII *k'ay-ħan > X *k'ay-xan] et le souverain de Si-tchouan 西突厥 [la région de Toufan] était le *Ko-han* 耶汗 [VII *k'ay-ħan > X *k'ay-xan] et les souverains de provinces nouvellement soumises étaient *Hei-han* 赫汗 [X *k'ay-xan]. Hei-han 赫汗 était, par exemple, le titre du roi de Khotan en 1063 (cf. SC, cccccx, 6 b). D'autre part, le nom du Qayan de Kan-tchou de 962, *King-kiong* 金剛 [VII *k'ing-k'iong > X *k'ing-k'ing] (cf. SC, cccccx, 13 a), serait peut-être à considérer comme une transcription de qayan. On sait que la nasal gutturale spirante -n- était très faible au x^e siècle dans le nord-ouest (cf. LA TEH'UNG-PEI, *op. cit.*, p. 37-43). Enfin, dans une transcription de 981 (cf. SC, cccccx, 8 b), *A-sen-lau Hua* 阿善湖 [X *xan], c'est-à-dire Arslan Han, se trouve un exemple de Han ou Qan, la forme réduite de qayan.

34. Qara (noir) :

Je relève pour le x^e siècle deux transcriptions du turc qara, « noir » : *Huo-lu-ch'ouan* 合魯川 [X *χ'ay-lu-č'ui] et *Kao-lo* 駁羅 [VII *χ'ay-lu > X *χ'ay-lu]. La première, la Rivière Qara, figure dans l'itinéraire de l'ambassadeur chinois, Wang Yen-tó 王延德, qui la signale en 981 à mi-chemin du parcours entre la boucle du Fleuve Jaune et Hami (cf. SC, cccccx, 9 a-9 b); elle doit correspondre à la Rivière Etsin, connue également sous le nom de Hei-chouei 黑水 (cf. BRÜTSCHENBERG, *Mediaeval Researches*, I, 159, n.). Le *Song che* (cccccc, 13 a) rapporte, de même, qu'en 987 « la quatrième tribu des Ouïghours de Ho-lu-ch'ouan » 合魯川 (= Etsin Gol) envoyèrent une ambassade à la Cour de Chine. Le suudit itinéraire de 981 fournit également la deuxième transcription de Qara, nom d'une belle source peu après la Rivière Qara (= Etsin Gol) en allant vers Hami (cf. SC, cccccx, 9 b).

35. Qari (vieux, vénérable) :

L'ambassadeur des Ouïghours à la Cour des Ki-tao en 941 est désigné sous le nom de Kouo-li Yu-üe 閻里于越 [X *χ'md'-li ju-jüe(r)] (cf. Song che, 17, 3 a), ce qui semble transcrire Qari ügä (sur qari, cf. CARROCCO, *Uygar Sözlüğü*, p. 132; sur ügä, cf. infra).

36. Qarlung (nom de tribu) :

Parmi les tribus que les Ouïghours de Kao-tchang 駁昌 (Tourfan) réunissaient sous leur autorité en 981, Wang Yen-tó (cf. SC, cccccx, 10 b) cite les

Ko-lou 高樓 [VII 'kɒ̄-lɒ̄], qui sont évidemment les Qarluq. Sous les T'ang, la transcription usuelle de *Qarluq* était *Ko-lo-lu* 高盧 [VII 'kɒ̄-lɒ̄-lū].

37. *Qut* (Génétilé, majesté) :

Kou-ti-li 竹勉歷 [VII 'kut d̥iē-lī > X *kət̥ t̥i(y)-li(y)], le nom de l'ambassadeur ouighour de 952 (cf. *TFYK*, ci-dessus, 21 b; *supra*, p. 89), devait être pour *Qut Tirig* (ou *Tirik*; cf. *infra*). Un exemple de « *qut* » comme nom de personne se rencontre dans le manuscrit ouighour n° 3046 (ligne 6) du Fonds Pelliot : *Qut Sayan*.

38. *Sayan* (titre) :

A ma connaissance, le titre *sayan* ne se rencontre pas avant le x^e siècle. D'après Kässyari (cf. *AKAT*..., I, p. 403), ce titre fut porté par les grands des Qarluq, et M. H. W. Bailey (*The Stein-Holstein Miscellany, AH II-I*, p. 21) l'a reconnu dans des textes khotaïs. Or, les transcriptions suivantes du *Song che* sont sans doute aussi à rétablir en *sayan* : Mai Si-wen 奎素溫 [X *sə̄-ən → Bāg Sayan], ambassadeur des Ouïghours de Kao-ch'ang (Tourfan) en 981 (cf. *SC*, ci-dessus, 8 b); So-wen 安溫 [X *ə̄-ən → Sayan], ministre 宰相 de Kan-icheou en 1008 (cf. *SC*, ci-dessus, 14 b); Lo Sseu-wen 羅斯溫 [X *sə̄-ən → Lo Sayan ('Sayan')?], ambassadeur ouighour de Khotan en 1009 (cf. *SC*, ci-dessus, 5 b); Teo-wen 左溫 [X *tə̄-ən → Sayan], ministre et ambassadeur de Kan-icheou en 1010 (cf. *SC*, ci-dessus, 14 b); Su-wen Ngo 楠溫董 [X *nə̄-ən n̥ŋəd → Sayan gə̄/ŋə (?)], ministre de Kan-icheou en 1025 (cf. *SC*, ci-dessus, 16 a); et Lo Sa-wen 羅撒溫 [X *sə̄-ən → Lo Sayan], ambassadeur de Khotan en 1063 (cf. *SC*, ci-dessus, 6 b).

39. *Sayan/Sayān* (titre turc emprunté du chinois *xiāng-kün* 相軍 [VII *tsiāng-kün], « général ») :

Je relève pour le x^e siècle trois exemples de la transcription *xiāng-kün* 相溫 [X *tsiā̄-ən] du titre turc *sayan* : Ta-hi Siang-wen 達奚相溫 en 935 (cf. *AKITC*, ci-dessus, 5 a; *supra*, p. 80), Mo Siang-wen 末相溫 en 948 (cf. *AKITC*, ci-dessus, 5 b; *supra*, p. 85-86), et Tou-ch'eng Siang-wen 吐呈相溫 en 953 (cf. *WTCK*, xi, 6 a; *supra*, p. 89). Sur *sayan/sayān*, voir BABBOT, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 292; F. W. K. Müller, *Mahendmag*, p. 32; et B. COONAN, *Chinese in the Uighur Script of the Tang-Period*, *Acta Orientalia Hungarica*, II-1, p. 79.

40. *Tuerqan* (haut titre) :

Wang Yeu-to 王延德 signale en 981 (cf. *SC*, ci-dessus, 9 a) une tribu se trouvant un peu à l'est de l'Emin Gol, du nom de « tribu du Prince Ta-yu 趙于 [pour des 干] Yu-yueh 扈越 [X *t̥ɒ̄-tɒ̄n jə̄-jə̄(r)]», c'est-à-dire *Tuerqan* 于闐. D'autre part, dans le *Lou che* (卷, 1 a) sous la date de 990,

mention est faite de *Ta-la-yu* 達刺于 [pour *Les* 千] ouïghours [X *t'a-l'a-bu].

41. *Tatar* (nom de tribu) :

Il est question dans un manuscrit de Touen-houang qui date de 965 environ (n° 2155 du Fonds Pelliot) de brigands *Ta-la* 達也 [X *t'a-l'a], et le manuscrit n° 3412 du Fonds Pelliot, daté de 981, fait également mention des *Ta-la* 達也. Sur le nom des *Tatars* sous diverses formes, cf. H. W. BAXTER, *A Khitanese Text concerning the Turks in Kansu*, in *AS*, I, p. 49; PELLiot et HAMIS, *Histoire des Campagnes de Gengis Khan*, p. 2 et suiv.

42. *Tamir* (fer, nom du personnage) :

Tien-mi 堤密 [VII *tien-mi> X *tien-mbi] fut envoyé en 934 par le gouverneur militaire chinois de la frontière du nord-ouest pour porter une lettre au Qayan des Ouïghours de Kan-cheou (cf. ms. 2992 1^a, II, du Fonds Pelliot; *supra*, p. 124). Sans doute avons-nous là une transcription du turc *témir*.

43. *Tarim* (haut titre turc dérivé de *tängrim*) :

Tien Tie-lin 四鐵林 [VII *tie-lin* > X *t'ie-lin] était un ambassadeur des Ouïghours de Kan-cheou à la Cour chinoise en 924 (cf. *TFPK*, xxxvii, 12 b; *supra*, p. 68). *Tie-lin* rend bien le titre turc *tarim*, qui, d'après Käzyet (cf. ATALAT, ..., I, p. 396; sur la lecture *tarim*, cf. PELLiot, *TP*, 1931, p. 182), s'appliquait aux fils de souverains. M. Pelliot explique ce titre comme un dérivé de *Tängrim* (cf. *TP*, 37, p. 179).

44. *Tegin* (titre porté par le frère cadet ou le fils d'un qayan) :

À l'époque des Tang, *tegin* était correctement transcrit *t'ek-in* 特勤 [VII *t'ek-in] (cf. CHAVASSE, *Documents*, ..., p. 367). Au X^e siècle, je relève les quatre transcriptions suivantes de ce titre : *Ti-yin* 夷銀 [VII *t'ek-ŋin> X *t'i(y)-ŋin], dénomination du frère cadet du Qayan de Kan-cheou en 911 (cf. ms. n° 3633 du Fonds Pelliot) et, d'autre part, du Qayan de Kan-cheou en 924-926 (cf. *KWTC*, xxxviii, 4 b; *supra*, p. 70 et 71); *To-yin* 吐銀 [VII *t'ek-ŋin> X *t'i(y)-ŋin], le *Tegin* céleste qui figure dans l'inscription chinoise sur pieu de Toufan, à dater de l'année 983 (cf. F. W. K. MUeller, *Zwei Pachtinschriften*, ..., p. 18; PELLiot, *TP*, 26, p. 225); *Woo Ti-yin* 吾夷銀 [VII *t'ek-ŋin> X *t'i(y)-ŋin], c'est-à-dire *Oj Tegin* (cf. OJ, *supra*), un chef de tribu à l'est de la rivière Etsin en 981 (cf. *SC*, xxxix, 9 a); et *Ti-yin* 夷銀 [X *t'i(y)-ŋin], la transcription dont se servait le *Liao che* au X^e siècle pour rendre le titre *tegin*, qui aurait été adopté par les K'i-ao (cf. WITROGEL et FISCHER, *History of Chinese Society: Liao*, p. 432).

45. *Tirâk* (titre turc) :

Tirâk, provenant du verbe *tirâ-*, « étayer », + *-k*, suffixe qui forme des substantifs à partir de verbes (cf. A. von GRABOW, *Alt. Gramm.*, p. 74), avait aussi le sens de « pilier » (cf. ATALAY..., I, p. 412) [dîrîl en osmanli], et comme titre devait signifier à peu près « pilier de l'État » (cf. *tchou-khan*, supra, p. 56, et GARENKO, *Uigur Schrift*, p. 183). Ce titre fut porté, semble-t-il, par deux des ambassadeurs ouïghours à la Cour de Chine : Ti-liu Li Mai-tehe 畏略李麥之 [X *T'iliay — *Tirâk* Li Bakî (cf. aussi Bakî, supra)], ambassadeur en 911 (cf. *TFYK*, caXXXI, 15b; supra, p. 66), et Yin-nan Ti-liu 因難突厥 [X *T'iyay-lay — *İnnâd Tirâk* (cf. supra)] de 954 (cf. *TFYK*, caXXXI, 22a; supra, p. 89). Un troisième ambassadeur ouïghour, Kou Ti-h 骨地黑 [X *T'iyay-lay] de 952 (cf. *TFYK*, caXXXI, 21b; supra, p. 89), serait peut-être, lui aussi, un « tirâk », mais la transcription semble correspondre mieux au nom d'ambassadeur *Tiri*, relevé par W. RADLOFF, *Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 4 [de *tiri*, « visir »], cf. GAENZEL, *Kommissarisches Wörterbuch*, p. 245, ou à *Tirig*, nom que donne H. OASCH, *Eski Türk Yazitları*, III, p. 39 et 62.

Une transcription de *Tirâk* au IV^e siècle était *Ti-liu* 蒙利 [X *tiri-lay] (cf. CHAVASSE et PELLIER, *Treat...*, p. 251, n.).

46. *Taymîl* (né) :

La transcription *tau-mi-chi* 戴密奇 [VII *tau-mi-chi > X *tay-mîl-i], d'une inscription sur piéou de Tousfan de l'année 983, doit représenter le turc *taymîl* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinschriften...*, p. 19). Cette transcription se rencontre dans les contextes suivants : *et taymîl lang-kiun* 父兄 (fils d'un prince) et *kans taymîl lang-kiun* ; ces formes sont à comparer avec les titulatures qui paraissent dans une autre inscription sur piéou en écriture ouïghoure de la même époque : *qutay taymîl* [Müller écrit *taymîl*] regis et *et taymîl sangas* (cf. F. W. K. MÜLLER, *ibid.*, p. 23).

47. *Tey* (nom de personne, « étendard souverain en queue de yak ») :

Tou A-chou 杜阿熟 [VII *duo-d'-juk > X *duo-d'-ary], ambassadeur fang-khan 天汗 de 931 (cf. supra, p. 99-100), portait vraisemblablement un nom turc *Tay-Äng* (sur Äng, voir supra). *Taq/Tuy* entre comme premier élément dans un grand nombre de noms de personne à l'époque de l'empire mongol : Pelliot relève 4 Touj-Bauja et 25 Touj-Tamûr dans le seul *Tuan che*. Cette forme représente probablement le turc *tey*, « étendard souverain en queue de yak » (cf. PELLIER, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 68).

48. *Taykî* (nom personnel ou titre — « porte-tey ») :

D'après les chroniques chinoises (*WTCK*, XI, 6a; *TFYK*, caXXXI, 21b; supra, p. 89), en 953 arriva à la Cour de Chine l'ambassadeur ouïghour Tou-teheng Siang-wen 喬呈相溫. Alors que Siang-wen 相溫 représente le

titre *turc taygen*, « général » (cf. *supra*), *Tou-tch'eng* 閻星 [VII *'dak-d'jeng > X *'day-č'ieŋ] paraît bien correspondre au nom personnel ou titre de *Treyči*, « porte-tay », *tay* étant « l'étendard souverain en queue de yak ». Bien que je ne l'aie pas trouvé en turc pour l'époque de notre texte, c'est un nom qui devait être assez répandu un peu plus tard à l'époque mongole (cf. PETROV, *Notes sur l'Histoire de la Horde d'Or*, p. 68, n. ; PETROV et HANUS, *Histoire des Campagnes... p. 353*). À interpréter d'après l'étude de B. CRASCHIN, *Chinese in the Uighur Script of the Tang-period* (*Acta Orientalia* [Budapest], III, 1952, p. 110-119), X *č'ieŋ < VII *'d'jeng aurait été noté 𩫔 en écriture ouïghoure.

49. *Türk* (nom de peuple) :

M. H. W. BAILEY (*Turks in Khotanese Texts*, in *JRAS*, janv. 1939, p. 86 ; *The Staél-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 16) a trouvé à plusieurs reprises le nom de groupe ou du personne « *Türk* » dans des textes khotanais se rapportant à la région de Kao-tchéou au X^e siècle environ. Or, nous rencontrons dans les textes chinois du X^e siècle un nom d'ambassadeur ouïghour de 946 (cf. *WTK*, ix, 7 a ; *supra*, p. 85), *Tou-kiu-lou* 突厥陵 [VII *'t'ost-k'iu-lou > X *'t'or-k'iu-luy]. *Tou-kiue* [= *Tou-kiu* : cf. PHILLIPS, *JA*, 1934, p. 93] 突厥, qui transcrivait un pluriel *terkət*, étant le nom chinois des Turcs, c'est-à-dire des Kok-Türk de l'époque Tang. *Tou-kiu-lou* 突厥陵 devait correspondre à *Türk Uley* [en coupant *'t'or-k'iu-luy], soit un nom de groupe suivi d'un nom personnel à la manière turque (cf. H. W. BAILEY, *The Staél-Holstein Miscellany*, in *AM*, II-1, p. 16).

50. *Tü:ün* (noble) :

La transcription *tou-sin* 鄂信 [X *'tud-sin] se rencontre dans une inscription sur pieu de Tourosan à dater de 983 (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Pfahlinschriften...*, p. 17-21 ; PETROV, in *TP*, 26, p. 254). Quoique Müller n'ait pas vu de solution pour cette transcription, il est, à mon avis, fort probable qu'on ait voulu noter le nom ou l'épithète *tü:ün*, « noble, excellent ». Il s'agit d'une princesse ouïghoure qu'on aurait appelée « Kané Tüzün Tagitü » : cf., par exemple, les princesses ouïghoures « Tüzün Bilgi Xunéui » et « Tüzün Silik Xunéui » du *Mahendrag* (F. W. K. MÜLLER, *ibid.*, p. 35). En effet, il me semble que le chinois du X^e siècle ne disposait pas d'une bien meilleure approximation que *sin pour rendre la syllabe -ün.

51. *Uyrat/Oyrat* (nom de personne) :

Li Wou-lie-chou 季臯列殊 [VII *'uk-hat-[u] > X *'oy-ha'-su], le nom de l'ambassadeur ouïghour de 911 (cf. *TFYK*, cxlvii, 15 b ; *supra*, p. 66), ressemble à une transcription du nom de personne *Uyrat/Oyrat* (cf. OMER, *Eski Türk Yazitları*, III, p. 123).

52. *Uley* (grand, nom personnel) :

De quatre transcriptions supposées d'*Uley*, « grand, supérieur », qui figure souvent comme nom personnel chez les Ouïghours, les deux premières, *Ion* 鹽

[IX *tʰuy] de 841 (cf. *Kiou T'ang chou*, ccxx, 9 b; *supra*, 8) et *A-si-lan-lou* 阿思蘭樓 [X *tʰoy] de 950 environ (cf. *supra*, *Arslan*; le manuscrit 2482 v° du Fonds Pelliot), ne rendent pas compte de l'*u*-initial, qui serait peut-être assimilé à *ɛ* suivant. Dans la troisième transcription, *Tou-kao-lou* 突厥陵 [X *tʰo-Lit-lay] (cf. *supra*, *Turk*), *tʰoy rendrait à la fois la finale *-i* de *Turk* et l'*u*-initial d'*tʰuy*. Enfin, le nom de Ngan Hou-lou 安鶻盧 [VII *yŋan-huŋ-> X *xŋan-huŋ], ambassadeur des Ouïghours de Kao-tch'ang (Tourfan) en 982 (cf. *SC*, ccxxx, 8 b), devait probablement transcrire de même *tʰuy*, la gutturale initiale [*y* > *x*] n'ayant qu'une valeur d'*adif* devant la voyelle (cf., par exemple, les remarques de PELLIONT, *New notes*, ..., in *TP*, 26, p. 226 et p. 252, n. 2).

53. *Uryayzai* (nom de tribu) :

D'après Wang Yen-tō, l'ambassadeur chinois envoyé auprès des Ouïghours de Kao-tch'ang 鄯善 (Tourfan) en 981 (cf. *SC*, ccxxx, 9 a), une tribu particulière des Wo-tchang-kai 吾梁駕 [VII *ngud-liang-xái > X *ŋgud-liuŋ-xái] habitait à mi-chemin environ entre la bouche du Fleuve Jaune et la Rivière Etsin. Ce nom, qui serait *Uryayzai*, est autrement transcrit dans le *Lao che* (ALYL, 31 a) Wo-niang-kai 吾娘駕 [VII *-ŋut-niang-xái > X *-ŋut-niang-xái]. Concernant les Uryaykhai, voir WITTRUGET et FENG, *History of Chinese Society : Liao*, p. 98.

54. *Ügä/Ugä* (vénérable, sage ; titre) :

Le *Song che* et le *Lao che* offrent dès le x^e siècle nombre d'exemples du titre *yu-gue* 趙越 [VII *jia-jüə(r)] (cf. *supra*, 15 a), dont se servaient aussi bien les Ki-lan que les Ouïghours (cf., par exemple, *LC*, 17, 3 a; *SC*, ccxxx, 9 a, 11 a, 15 a; *supra* : *ata*, *kul*, *qari*, *targan*; et WITTRUGET et FENG, *History of Chinese Society : Liao*, p. 432). WITTRUGET et FENG (*loc. cit.*) proposent de rétablir *yu-gue* [X *ja-juə(r)] en *ügä*, « conseil », mais rien ne laisse supposer que le terme *ügä* n'a jamais servi comme titre. Par contre, *ügä* convient fort bien à notre transcription et du point de vue phonétique et du point de vue sémantique. Au ix^e siècle *ügä* était transcrit par *lu-k'e* 路可 [IX *jü-g'a] (cf. GUÉVANNES et PELLIONT, *Traité manichéen*, ..., p. 251, n.). Quant à la transcription du *-g*-médiale par un *gəd* de Karlgren, on peut comparer le nom du qayan ouïghour du vir^e siècle Meou-yu 莫羽 [VIII *mbiqə-yu], correspondant à *Bögü* (cf. GUÉVANNES et PELLIONT, *ibid.*, 212, n.). D'autre part, le titre *ügä* est bien attesté pour les ix^e et x^e siècles dans la région du Kan-sou et du Sio-kiang actuels par les nombreux exemples qu'a relevé M. H. W. BAILEY dans des manuscrits khotaïs (cf. *Turks in Khotanese Texts*, in *JRAS*, janv. 1939, p. 91; *The Seven Priests*, in *BSOS*, XII, 616-624; *A Khotanese Text*, ..., in *AM*, I-1, p. 47 et suiv., etc.). On remarque également la grande fréquence de ce titre chez les Ouïghours dans les listes de personnalités publiées par F. W. K. MÜLLER (*Mahradmag et Zwei Psalmenchristen*).

55. *Urūq/Yurūq/Örūq/Yörüq* (blanc, pur) :

Wang Yen-tō, envoyé à Tourfan en 981 par la Cour de Chine, cite parmi les tribus réunies sous l'autorité des Ouïghours de Kao-teh-lang (Tourfan) [cf. SC, cccccc, 10 b] la *gen* de Yu-long 魚龍族 [VII *yu-long > X *ü-člung]. Cette transcription permet noter clairement le turc *ürük*, «blanc, pur», bien que je n'aie pas rencontré ailleurs d'exemple d'*ürük* comme nom de tribu ou de lieu en Asie centrale à cette époque.

56. *Faylaqar* (nom de clan ouïghour) :

Le premier des neuf clans ouïghours, le clan royal, était, d'après le *Kiou T'ang chou* (ccccv, 2 a), Yo-lo-ko 納羅葛 [VII *jak-lä-kä], c'est-à-dire *Faylaqar* (cf. PEILLIOT, *A propos des Comans*, in JA, 1920, p. 142, n. ; HESSUNG, *Argi and the "Tokkarians"*, in BSOS, IX, p. 555; *supra*, p. 3). Or, il semblerait qu'aux x^e et xi^e siècles les Qayan de Kan-tehrou lussent encore du clan des *Faylaqar*, car je crois retrouver cette forme sous les transcriptions des noms de ces qayan que nous fournit le *Song che* : le Qayan ouïghour des préfectures de Kan et de Cha 亀沙州 en 980, Yo-lo-ho Mi-li-oppo 夜落乾密禮遇 [X *ia-lay-xo ~ Faylaqar Bilgä] (cf. *supra*, *Bilgä*), et Yo-lo-ho encore en 1004 et après (cf. SC, cccccc, 13 b-15 b); et Yo-lo-ko 夜落闊 [X *ia-lay-kä] à partir de 1015 (cf. SC, cccccc, 15 b et suiv.). Ailleurs, on rencontre le nom *Faylaqar* dans une inscription sur pierre en caractères ruïques du vieux turc - *Faylaqar Kan Ata* (cf. G. J. RAABSTEDT, *Zwei uigurische Runeninschriften*, p. 1); dans un manuscrit en écriture manichéenne : *Faylaqar Juat* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Unfrudmung*, p. 10); et dans des manuscrits en khotanais (cf. H. W. BAUERT, *The Sogd-Hotan Maccellany*, in AM, II-1, p. 17).

57. *Yayma* (nom de tribu) :

Wang Yen-tō nomme (cf. SC, cccccc, 10 b) parmi les tribus dominées en 981 par les Ouïghours de Kao-teh-lang (Tourfan) les Yang-mu 楊木 [VII *yang-mu > X *ioŋ-mub], qui sont sûrement les *Yayma* (cf. PEILLIOT, *A propos des Comans*, in JA, 1920, p. 135, n.), tribu turque bien connue à cette époque (cf. MIKOSSET, *Hudad al-Alam*, p. 95-98; ATALAY, *Index*, p. 858).

58. *Yarutmił* («qui a éclairé») :

Une inscription chinoise de 983, trouvée à Tourfan, présente la transcription yo-lou-n-mi-he 耶魯尼地密佈 [VII *ia-luo-n-mi-he > X *ia-lu-n-i-mi-hi], ce qui note le turc *yarutmił* (cf. F. W. K. MÜLLER, *Zwei Psalmschriften*..., p. 19). Cette forme fait partie de la titulature «El yarutmił t'en 天 legin», c'est-à-dire «la tegin céleste qui a éclairé la nation».

59. *Figän* (neveu/jeune-fils; nom d'honneur) :

Yi-yen 周易官 [VII *iak-ŋgäm > X *i(y)-əgiän], dans le nom de l'ambassadeur ouïghour de 912, Tchou Yi-yen 周易官 (cf. TFYK, cat. I, 12 b; *supra*,

p. 66), devait rendre le turc *Tigān*, «neveu/petit fils», qui figure souvent comme nom personnel [cf., par exemple, dans le manuscrit ouïghour de Touen-houang n° 3046 du Fonds Pelliot : *Mir Y(i)gān* (ligne 4), *Y(i)gān Sīngyur* (ligne 7), *Y(i)gān Apa* (ligne 23); et H. W. BAILEY, *A Khotanese Text concerning the Turks in Kansu*, in *AU*, I, 1949, p. 50].

60. *Yinčā/Inčā* (fin, précis) :

Il faut probablement considérer Li Yin-che-kia 李引仔迦 (VII "iŋ-čiák-ka > X "in-siγ-ka"), nom de l'ambassadeur des Ouïghours de Kao-tchéou en 924 (cf. KWTC, extrait, 6 n; *supra*, 68), comme une transcription de *Inčā*, auquel correspondrait également le nom de Li Yen-si-ki 李衍悉迦 (X "iŋu-si-Lε), qui apparaît dans le manuscrit n° 3412 du Fonds Pelliot, daté de 981. *Yinčā/Inčā*, signifiant «saint, précis, fin d'esprits» (cf. A. von GABAIN, *lit. Gramm.*), serait facilement une épithète; d'après Käşyari (cf. ATALAY..., III, p. 380), *yinčā kisi* voulait dire «qui prie Dieu, qui adores». D'autre part, le nom de personne *Inčā*, signalé par Radloff (*Uigurische Sprachdenkmäler*, p. 128), est peut-être pour *Inčā*.

CONCLUSIONS

De l'étude comparative des trauscritptions qui précèdent, on peut dégager certaines caractéristiques des notations chinoises du turc au x^e siècle, pour en tirer, au surplus, des conclusions quant à la prononciation du chinois à cette époque.

INITIALES (en début de syllabe) :

1^o Notations de l'attaque dure et de l'attaque douce [-, x-, yg-; O, j-].

Dans la plupart des cas, la transcription chinoise rend ce qui est apparemment une attaque dure devant les voyelles initiales du mot turc, laquelle n'est pourtant pas un caractère de cette langue, du moins dans son état actuel (cf. J. DEBY, *Grammaire de la Langue turque*, p. 68 et 79). Cette attaque dure ou «alif» devant les voyelles initiales turques se traduit surtout par l'initiale chinoise 舛 que B. Karlgren (*Grammatica Serica*) explique comme l'occlusive laryngale ou «coup de glotte» (noté - -) — cependant, la valeur attribuée par Karlgren à cette initiale est contestée par E. R. HOPE (*Karlgren's Glottal Stop Initial in Ancient Chinese*, Ottawa, 1953), qui y voit une indication de la tonalité. Exemples de cette notation : *-ay (948) = aq, *-d-sə-lən (933) = aran, *-iŋu-lə-ŋi (931) = elē, *-oy-liŋ-iŋ (911) = Uyrad, etc.

Une espèce d'alif est aussi noté par x-, provenant d'un ancien γ-, qui servit beaucoup aux époques antérieures pour marquer la voyelle initiale (cf. PELLROT, *Neuf notes sur des Questions...*, in *TP*, 26, p. 226 et 252, n. 2). Exemples : *xə-niŋ-ai (ix^e siècle) = Ormudz, *xə-lə-ə (983) = Ulay. Dans un cas, enfin,

nous trouvons *gg-* devant la voyelle initiale : **ggudd-i-di* (981) — *Urgayru*.

Il arrive, toutefois, que la voyelle initiale ne porte que l'attaque douce (0) : **āj-i-əm* (939) — *alua*, **āj-i-jī* (981) — cf., **ādud-tū* (952) — *inad*.

Il y a même un cas où le *yod* (*j*), restitué par Karlgreen, introduirait une voyelle initiale turque : **jū-jūč(r)* (x^e siècle) — *āgā* et **jū-g’iñ* (x^e siècle) — *āgā*. Cependant, il faut sans doute corriger le *j*- de Karlgreen en *jj* (cf. Lo Te-hung-péi, *Evidence for Amending B. Karlgreen's Ancient Chinese j- to jj-*, in *JHAS*, 14 (1951), p. 285-290). On voit alors quo cette initiale peut avoir une valeur d'*alif* devant une voyelle initiale, comme le *y* > *x* ci-dessus.

3° Notations de *g-* et *y-* turcs [*t* = *g-* et *y-*; *gg-* et *j-(y-?)* = *g-*; *k-* et *x-* = *y-*] :

Au x^e siècle, le chinois du nord ne possédait presque plus de gutturales sonores initiales : il devait, en conséquence, avoir recours à d'autres moyens pour rendre les *g-* et les *y-* du turc. On utilisait, précédemment, l'initiale *g* (l'oclusrice laryngale *χ* de Karlgreen) : **g(j)-d'* (924), **pt̪-jī-d'* (924) et **nd̪-lə-d'* (980) — *Bilgā*; **tī-čiñ* (981) et **tī(y)-čiñ* (x^e siècle) — *tegin*; **nd̪-čon* (981), **nd̪-čon* (1008), **nd̪-čon* (1010), et **nd̪-čon* (1025) — *sayan*. Pour *g-*, on trouve aussi *gg-* : **tī(y)-ggia* (911) — *tegin* et **i(y)-ggia* (912) — *Vigān*. Dans un cas, le *yod* (*j*) chinois correspond à *g-* : **jū-jūč(r)* (x^e siècle) — *āgā*, mais le *j*- de Karlgreen est sans doute à corriger en *jj*- (voir supra, p. 161, § 1^e).

Dans **mōau-lđ* (948) — *baya*, la voyelle postérieure *u* devant *k-* devait contribuer à l'effet d'un *y-*. Nous trouvons aussi **kīrč-L'hēv* (962) — *qayra*, où l'impression d'un *y-* serait peut-être, de même, renforcée par la présence de la nasale gutturale spirante *-ŋ* devant le *k*-*h*. Enfin, le *x-* chinois exprime le *y-* turc dans **k'ā-xđa* (x^e et x^e siècles), **k'ay-xđa* (x^e siècle), et **koy-xđa* (x^e siècle) — *qayra*.

3° Notations du *b-* turc [*mb-* en Chine; *b-* et *p-* au *Lesso che*] :

Dans la Chine du nord et du nord-ouest, c'est l'*m-* initial chinois, passé à *mb-* dès le vii^e siècle, qui servait déjà depuis l'époque des Tang à transcrire le *b-* initial. Or, on constate que parmi les transcriptions du x^e siècle étudiées ici les seules exceptions à cette règle sont celles qui proviennent du *Lesso che* : **b(j)-d'*, **pt̪-jī-d'* (924) — *Bilgā*, où *b-* est rendu par *b-* et par *p-* au lieu de *mb-*. Devrait-on en déduire que dans le dialecte chinois dont se servaient les K'i-tao l'*m-* initial ne s'était pas mué en *mb-* ?

FINALES (en fin de syllabe) :

La chute des finales chinoises *-γ* (vii^e siècle -t), *-r* (vii^e siècle -t), et *-g* (vii^e siècle -p) est chose faite, semble-t-il, dès les premières années du xi^e siècle mais il est malaisé de déterminer avec précision le moment de son accomplisse-

ment, qui, à juger d'après certaines de nos transcriptions, pourrait se situer même avant le milieu du r^{e} siècle. Sans doute certaines finales sont-elles tombées plus tôt que d'autres — phénomène qu'a constaté Lo Teh-ang-p'i (*The Northwestern Dialects*, ..., p. 163-168) et que nous avons pu vérifier. D'autre part, les finales ont dû disparaître plus tôt chez certains groupes que chez d'autres — ainsi, chez les K'i-tan, où, dans la prononciation du chinois en usage, les finales ne semblaient plus conserver de pouvoir de transcription dès la première moitié du x^{e} siècle. Enfin, on peut affirmer, d'après les documents examinés, que dans la dernière moitié du x^{e} siècle, les finales étaient affaiblies dans le Chine du nord à un tel point que leur valeur en transcription était remarquablement inconstante; là où elles conservaient quelque rôle, on doit peut-être soupçonner une prononciation archaïsante.

1^o La finale chinoise -y (vn^e siècle -k):

Dans plusieurs cas le -y chinois semble avoir conservé jusqu'en 980 sa capacité de noter les -g, -y, -k et -q fures en fin de syllabe [par exemple, *m̥bil̥-loy (935) — *baryg*, *t̥iy̥-liy̥ (954) — *tirák*, *mbacy (981) — *bág*, *-oy (981) — *oy*]. De plus, le -y en fin de syllabe aurait servi, même après 980, à renforcer une gutturale suivante : *ady-*-on* (981) — *søyun*, *ia-lay-*-rø* (980) et *ia-lay-*-key* (1015) — *yaylaqar*, *l̥oy̥-*-da* et *xoy̥-*-da* (fin du x^{e} siècle) — *gøyen*. Cependant, dans bien des cas, on a négligé, tout simplement, la gutturale turque en fin de syllabe [cf. *ia-lay-*-rø* (980) — *Faylaqar*, *mbe-*-ji* (928) — *bilig*, *xø-*-ld* (983) — *ulay*, *mbud-*-ld* (989) — *boraq*], et dans un cas où l'a rendue par une basale gutturale : *iøi-*-ubud* (981) — *gøyma*. Donc, il restait de la finale -y si peu de chose pour les besoins de la transcription qu'on pouvait s'en passer presque aussi bien, et qu'on cherchait des substituts. C'est aussi, vraisemblablement, l'amenuissement de -y qui explique des transcriptions comme *key-*-ld* (981) — *qara* et *ia-lay-*-key* (1015) — *yaylaqar*. Enfin, les notations de *tirák* [*t̥iy̥-li(y̥) (952) et *t̥iy̥-liy̥ (954)] tendent à confirmer l'hypothèse de Lo Teh-ang-p'i (*The Northwestern Dialects*, ..., p. 168) quant à la chute dès le r^{e} siècle des finales des rimes 曲, 烏 et 聽.

2^o La finale chinoise -r (vn^e siècle -t):

Comme le -y, le -r chinois continuait au x^{e} siècle à jouer généralement le même rôle dans les transcriptions qu'à l'époque des T'ang, c'est-à-dire celui de noter -r, -l et -t [cf., par exemple, *mbard-*-si* (931) — *bars*, *täm-mbr̥ (934) — *tämir*, *l̥r̥ (935) — *bul*, *mbad'-mbaw (981) — *barwan*, *k̥r̥ (952) — *qut*, *k̥d̥-loy (981) — *qarluq*, *tiung-*-w̥* (981) — *čügül*, *t̥d̥-kđa (981) — *turqan*, *mbo'-kud (1008) — *borqu*]. Mais, tout comme pour le -y, l'insuffisance de l'-r dans ses fonctions est aussi suggérée par de nombreux cas : soit qu'on se contente de se passer de son aide [cf. *bil(y)-d'* (924) — *bilgā*, *-rd̥-m̥r̥-tr̥ (934) — *Ormudi*, *-d̥-sa'-tan (933) — *arslan*, *-d̥-si'-tan (981) — *arslan*, *-d̥-tan (981) — *alun*, etc.], soit qu'on lui substitue un l'-initial [cf. *-iāu-l̥r̥-d̥i (931)

= *eləi*, **elədʒən* (939) = *elən*, **mbi̯-la-***d'* (980) = *bilgə*, **tʃ'-la-kən* (990) = *tərgən*, etc.). C'est également par son affaiblissement extrême, ou par sa chute, qu'on doit expliquer les quelques cas où l'e paraît être de trop : **id-pəd'* (935) = *əpə*, **mbi̯-la-***d'* (980) = *bilgə*, **tʃ'-la-kən* (990) = *tərgən*, **ad'-ən* (1025) = *əyən*, etc. Les cas de **uiərjymən* = *təpar* et de **jə-jən(r)* = *əŋə* sont évidemment, d'autre part, avec les observations de Lo Teh-lang-péi sur la chute dès le X^e siècle de l'e final de ces rimes (cf. *The Northeastern Dialects*, ..., p. 168).

TABLEAU DES TRANSCRIPTIONS *

CARACTÈRE de transcription	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
1 多 <i>ta</i>	<i>tl</i>	<i>tl</i>	-ta	<i>ata</i>
2 罷 <i>ta</i>	<i>tl</i>	<i>tl</i>	-ta	<i>qara</i>
3 曜 <i>ta</i>	<i>tl</i>	<i>tl</i>	-taq	<i>baraq</i>
			-ta	<i>qara</i>
4 委 <i>te</i>	<i>td</i>	<i>td</i>	-ta-	<i>sayun</i>
5 左 <i>te</i>	<i>td</i>	<i>td</i>	-ta-	<i>sayun</i>
6 肖 <i>te</i>	<i>td</i>	<i>td</i>	-ya	<i>baya</i>
7 可 <i>te</i>	<i>t'd</i>	<i>t'd</i>	-qa-	<i>qayen</i>
8 阿 <i>a</i>	<i>d</i>	<i>d</i>	-	<i>adraq, apa, aban,</i> <i>ata, alaq</i>
			-al-	<i>alata</i>
			-ar-	<i>aralan</i>
9 河 <i>ha</i>	<i>zd</i>	<i>zd</i>	-xa	<i>maza</i>
10 廢 <i>wa</i>	<i>mbud</i>	<i>mbud</i>	-ma-	<i>maza</i>
11 塵 <i>wa</i>	<i>mbud</i>	<i>mbud</i>	-ba-	<i>baraq</i>
12 焉 <i>wa</i>	<i>mbud</i>	<i>mbud</i>	-uu-	<i>guyima</i>
13 頭 <i>we</i>	<i>ngud</i>	<i>ngud</i>	-e-	<i>tryngzai</i>
14 選 <i>tsia</i>	<i>ka</i>	<i>ka</i>	-kä-	<i>giückä</i>
15 復 <i>ye</i>	<i>ja</i>	<i>ja</i>	-ay-	<i>gaylaqe</i>
16 邪 <i>ye</i>	<i>ja</i>	<i>ja</i>	-ya-	<i>yarutum</i>
17 邪 <i>sie</i>	<i>tja</i>	<i>ta</i>	-sa-	<i>Lüadmid</i>
18 楊 <i>tou</i>	<i>tuo</i>	<i>tuo</i>	-tä-	<i>tüññ</i>
19 杜 <i>tou</i>	<i>d'uo</i>	<i>dud</i>	-tay	<i>tay</i>
20 威 <i>lou</i>	<i>luo</i>	<i>luo</i>	-tay	<i>uhay</i>
21 隨 <i>lou</i>	<i>luo</i>	<i>luo</i>	-ru-	<i>garutum</i>
22 狐 <i>lou</i>	<i>kao</i>	<i>knö</i>	-qu	<i>borqu</i>
23 乌 <i>wou</i>	<i>wo</i>	<i>wd</i>	-or-	<i>ormud</i>

* Les caractères sont rangés d'après les finales du VII^e siècle, dans l'ordre suivant : vocales, nasales, implosives (labiales, dentales, gutturales), comme dans Le Tch'ang-p'ei, *The Northeastern Dialects*.

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURG	VOIR
24	居 <i>liu</i>	<i>liu</i>	<i>lu</i>	<i>lu-</i>	<i>lissāmīk</i> , <i>lūl</i>
25	與 <i>yu</i>	<i>yu</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>mañē</i>
26	預 <i>yu</i>	<i>yu</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>üng</i>
27	母 <i>mou</i>	<i>mou</i>	<i>men</i>	<i>-men-</i>	<i>omnūd</i>
28	主 <i>tchou</i>	<i>tchou</i>	<i>tü</i>	<i>-d:</i>	<i>omnūd</i>
29	殊 <i>chou</i>	<i>chou</i>	<i>ü</i>	<i>-d (-t + ü)</i> <i>= č</i>	<i>ay-čul</i>
30	于 <i>yu</i>	<i>yu</i>	<i>ju</i>	<i>-</i>	<i>ay</i>
31	改 <i>kui</i>	<i>kui</i>	<i>xü</i>	<i>-xü-</i>	<i>ayayxai</i>
32	勦 <i>hai</i>	<i>hai</i>	<i>xü</i>	<i>-xü-</i>	<i>ayayxai</i>
33	每 <i>mei</i>	<i>mei</i>	<i>mbuü</i>	<i>bag</i>	<i>bag</i>
34	挾 <i>yí</i>	<i>yí</i>	<i>ün</i>	<i>-</i>	<i>altun</i>
35	米 <i>mi</i>	<i>mi</i>	<i>übe</i>	<i>bü-</i>	<i>bilg</i>
36	禮 <i>li</i>	<i>li</i>	<i>le</i>	<i>-</i>	<i>bilgā</i>
37	鶴 <i>ki</i>	<i>ki</i>	<i>ke</i>	<i>-kü-</i>	<i>gürük</i>
38	施 <i>si</i>	<i>si</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>yarumid</i>
				<i>te-</i>	<i>tegin</i>
				<i>ü-</i>	<i>türük</i>
39	利 <i>li</i>	<i>li</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>el</i>
40	里 <i>li</i>	<i>li</i>	<i>ü</i>	<i>-ü-</i>	<i>altun</i>
				<i>-ig</i>	<i>bilg</i>
				<i>-</i>	<i>qar</i>
41	彌 <i>ü</i>	<i>ü</i>	<i>ü</i>	<i>-üg</i>	<i>bilg</i>
42	移 <i>tu'eu</i>	<i>tu'eu</i>	<i>üü</i>	<i>-ü</i>	<i>elü</i>
43	緜 <i>mei</i>	<i>mei</i>	<i>ubji</i>	<i>bi-</i>	<i>birug</i>
44	美 <i>mei</i>	<i>mei</i>	<i>ubji</i>	<i>bi-</i>	<i>bilg</i>
45	離 <i>li</i>	<i>li</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>bilgā</i>
46	支 <i>tche</i>	<i>tche</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>ımanč</i> , <i>küne</i>
47	施 <i>cho</i>	<i>cho</i>	<i>ü</i>	<i>-</i>	<i>küsümik</i> , <i>taymū</i> , <i>yarumid</i>

	CARACTÈRE de TRANSMISSION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
48	斯 sseu	se	ü	-e	bart
49	𠂇 sseou	se	ü	-ə-	arslau
				ə- (?)	seyen
50	奚 yi	i	i	-e-	el
51	之 tsche	tü	ü	-ə-	bäkči
52	思 asen	a	ə	-ə-	bars
53	毛 mao	mən	mən	ba(y)-	baya
54	安 uno	tən	iən	ə(l)-	elči
55	𠂇 tieu	tiem	tiem	täm-	tämir
56	林 lin	ljen	lin	-tim	tärim
57	獲 man	nən	nən	-mən-	ünend
58	蘭 lan	lən	lən	-lan	arslau
59	干 kan	kən	kən	-qan	targan
60	漢 han	rən	xən	xan/qan	qayan
61	汗 han	yən	xən	-yan	qayan
62	韓 han	yən	xən	-yan	qayuu
63	山 chan	ja	jan	-ən	ajan
64	嶺 mang	məngən	məngən	-man	barman
65	祈 yen	jən	iən	-yin-	yinchä
66	言 yen	ŋjən	ŋjən	-gan	yigän
67	見 bien	liən	liən	-kən-	käuc
68	信 sin	sən	sin	-zən	tazzu
69	銀 yin	ŋjən	ŋjən	-gu	legin
70	因 yin	jən	-n	-in-	ünend
				-gu	legin
71	引 yin	jən	in	-yin-	yinchä
72	隱 yin	jən	in	-(-g)in	legin
73	教 fomen	fən	fon	-ən	alim
74	敬 tomen	fən	fon	-lən	alim
75	溫 wen	wən	on	-yuu	ekuyu
				-uu	ekuyu

	CARACTÈRE de TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
76	𠂔 <i>lien</i>	ljan	lin	lin	<i>lien</i>
77	𢃠 <i>leang</i>	liang	lior	-ryay-	<i>neyayrai</i>
78	𢃤 <i>niang</i>	njang	ndjung	-(r)eng-	<i>neyayrai</i>
79	𢃥 <i>niang</i>	niang	nor	eng-	<i>neyan</i>
80	𢃦 <i>yang</i>	jang	top	oyay-	<i>oyayma</i>
81	𢃧 <i>king</i>	kjang	kic̄	qay(y)-	<i>quyan</i>
82	𢃨 <i>tch'eng</i>	d'jang	ts'ic̄	-ti	<i>tuyet'i</i>
83	𢃩 <i>k'iong</i>	g'leang	k'ac̄u	-yan	<i>quyan</i>
84	𢃪 <i>tchong</i>	ts'jang	ts'ang	tu(g)-	<i>tengül</i>
85	𢃫 <i>long</i>	hqang	lung	-eng	<i>ñiray</i>
86	𢃬 <i>ho</i>	χdp	xəβ	qa-	<i>qara</i>
87	𢃭 <i>ta</i>	tat	t̄r̄	-tar	<i>tatar</i>
88	𢃮 <i>ta</i>	d'at	t̄r̄	tar-	<i>tartar</i>
89	𢃯 <i>ta</i>	ta	t̄r̄	ta(i)-	<i>tatar</i>
90	𢃰 <i>sa</i>	sdt	s̄t̄	-	<i>tarhan</i>
91	𢃱 <i>sa</i>	sdt	s̄t̄	-s(i)-	<i>arulan</i>
92	𢃲 <i>ko</i>	kde	k̄d̄	qa-	<i>qarluq</i>
93	𢃳 <i>ngó</i>	di	d̄t̄	-ga	<i>bilgā</i>
94	𢃴 <i>po</i>	pud̄	p̄ud̄	-pa	<i>apa</i>
95	末 <i>mo</i>	məd̄	m̄bəd̄	-par	<i>čapar</i>
96	闔 <i>l'ouo</i>	k'ud̄	k̄wəd̄	bar-	<i>barman, bera</i>
97	列 <i>lie</i>	l̄at̄	l̄iət̄	qa(r)-	<i>qari</i>
98	擊 <i>tch'ō</i>	ts'jat̄	ts'jət̄	-ra(e)-	<i>şyrat</i>
99	越 <i>gue</i>	jjuat̄	jjuət̄	-da	<i>čapar</i>
100	餉 <i>cie</i>	t̄iat̄	t̄iət̄	ta(r)-	<i>tərim</i>
101	漫 <i>mo</i>	m̄uat̄	m̄bət̄	bar-	<i>borqu</i>
102	咄 <i>tou</i>	t̄ut̄	t̄ət̄	-dr-	<i>adruq</i>
103	突 <i>tou</i>	t̄ut̄	t̄ət̄	tür-	<i>türk</i>
104	骨 <i>kes</i>	k̄as̄	k̄əs̄	qa(i)	<i>qa'i</i>

CARACTÈRE du TRANSCRIPTION	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURC	VOIR
105 阿 阿 <u>u</u>u <u>u</u>	.u'	u-	<i>argagras</i>
106 紅 <u>ho</u>	y <u>u</u>	yu'	-qar	<i>gaylaqar</i>
107 供 <u>hou</u>	u <u>u</u>	u'u'	u(l)-	<i>uluy</i>
108 果 <u>pi</u>	p <u>u</u>	p'u'	bi(l)-	<i>bilgä</i>
109 宏 <u>mi</u>	m <u>u</u>	m'u'	bi(l)-	<i>bilgä, bilig</i>
			bi(r)-	<i>büraq</i>
			mir	<i>mir</i>
			-mir	<i>türmir</i>
110 蜜 <u>mu</u>	m <u>u</u>	m'u'	-mir-	<i>küsümü, toyumü,</i> <i>garınumü</i>
111 恐 <u>si</u>	s <u>u</u>	s'u'	-s(l)-	<i>arsalar</i>
			-s-	<i>göckä</i>
112 律 <u>lu</u>	l <u>u</u>	lu'	-l(l)-	<i>elki</i>
113 延 <u>lin</u>	k <u>u</u>	k'u'	-lu(l)-	<i>türk uluy</i>
114 局 <u>lin</u>	l' <u>u</u>	l'u'	kül	<i>kül</i>
115 駕 <u>yu</u>	u <u>u</u>	u'u'	-gül	<i>'cügül</i>
116 落 <u>lo</u>	l <u>u</u>	lu'	-la(q)-	<i>gaylaqar</i>
117 宋 <u>so</u>	u <u>u</u>	u'u'	su(y)-	<i>savun</i>
118 署 <u>li</u>	l <u>u</u>	lu'	-rök	<i>türök</i>
119 堤 <u>re</u>	u <u>u</u>	u'u'	aq	<i>aq</i>
120 格 <u>lo</u>	l <u>u</u>	lu'	qa-	<i>qara</i>
121 隔 <u>ha</u>	l <u>u</u>	lu'	-qar	<i>gaylaqar</i>
122 要 <u>mai</u>	m <u>u</u>	m'u'	bög	<i>bög</i>
			bök-	<i>bäkci</i>
123 圓 <u>pi</u>	b <u>u</u>	bu'	bi(l)g-	<i>bilgä</i>
124 種 <u>che</u>	ü <u>u</u>	ü'u'	-s(k)-	<i>göckä</i>
125 易 <u>gi</u>	j <u>u</u>	ju'	g(i)g-	<i>ügen</i>
126 惡 <u>ti</u>	t <u>u</u>	tu'	te(g)-	<i>tegin</i>
127 毒 <u>ti</u>	d <u>u</u>	du'	ti-	<i>tirák</i>
128 扶 <u>ti</u>	d <u>u</u>	du'	t(i)g-	<i>tegin</i>
			ti-	<i>tirák</i>

	CARACTÈRE de transcription	VII ^e SIÈCLE	X ^e SIÈCLE	TURG	VOIR
129	歷 li.....	liek	liy	-rāk/-ri (?)	tirāk
130	特 t'è.....	d'ak	t'ay	t(i)-	teqin
131	克 k'o.....	k'ak	k'ay	qa(y)-	qayau
132	黑 hei.....	ek	ey	qa(y)-	qayau
133	𠂔 lou.....	d'uk	day	tuy-	tuyéi
134	𦨇 lou.....	luk	loy	-ruq	biruq
				-luq	garluq, uluy
135	星 xou.....	.uk	.oy	aq	aq
				ay-	aycač
136	篤 lou.....	tuak	toy	toy-	toymid
137	六 lou.....	lik	luy	-ruq	biruq
138	陵 lou.....	lik	luy	-luy	uluy
139	熟 chou.....	luk	roy	-suq	asuq
140	𦨇 lou.....	luk	loy	-ruq	biruq
				-li(y)-	käl ügä
141	𠂔 yu.....	iyuk	iroy	-uq	adruq

BIBLIOGRAPHIE

PUBLICATIONS RÉDIGÉES EN DES LANGUES AUTRES QUE LE CHINOIS

RÉTRODIQUES :

- AM : *Asia Major*.
AAW : *Abhandlungen der (Königlichen) Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philologisch-Historische Klasse*.
BEFEO : *Bulletin de l'École Française d'Extrême-Orient*.
BSOS : *Bulletin of the School of Oriental and African Studies*.
HJAS : *Harvard Journal of Asiatic Studies*.
JA : *Journal Asiatique*.
JRAS : *Journal of the Royal Asiatic Society*.
SAW : *Sitzungsberichte der (Königlichen) Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, Philologisch-Historische Klasse*.
TP : *Toung Pao*.

- Besim ATALAY. *Dicann Lügat-it-Turk*, traduit de Mahmut al-Kâşyâri, IV (le volume IV étant un index). Ankara, 1939-1943.
- W. DANE. *Türkische Turfan-Texte*, I : SAW, 1929, p. 1-30; II : SAW, 1929, p. 411-430; III : SAW, 1930, p. 183-210; IV : SAW, 1930, p. 432-450; V : SAW, 1931, p. 323-356; Analytischer Index : SAW, 1931, p. 461-517.
- H. W. BUTTER. *Turks in Khotanese Texts*, in JRAS, January 1939, p. 85-91. ✓
— *Ttaugara*, in BSOS, VIII, p. 881-921.
— *Ttagutta*, in BSOS, X, 1940-1942.
— *A Turkish-Khotanese Vocabulary*, in BSOS, XI, p. 290-296.
— *The Seven Princes*, in BSOS, XII, p. 616-624.
— *A Khotanese Text concerning the Turks in Kashgar*, in AM, vol. I, part 1, 1949, p. 28-52.
— *The Stael-Holstein Miscellany*, in AM, 1951, vol. II, part I, p. 1-45. ✓
- W. BARTHOLD. *Kara Khitai*, in Enc. It., II, p. 737-739.
— *Turkestan down to the Mongol Invasion*. London, 1928.

- W. BARTHOLO. *Histoire des Turcs d'Asie Centrale*, adaptation française par M. M. Donskis. Paris, 1945.
- Louis BAZIN. *Recherches sur les portes To-pa*, in *TP*, 39 (4-5), p. 228-329, 1950.
- ✓ Peter A. BOONBERG. *Marginalia to the Historians of the Northern Dynasties*, in *HJAS*, IV, p. 230-283.
- E. BRÜTSCHER-SCHNEIDER : *Medieval Researches from Asiatic Sources : Fragments towards the Knowledge of the Geography and History of Central and Western Asia from the 13th to the 17th Century*, 2 vol. London, 1888.
- G. BROCKELMANN. *Mitteltürkischer Wortschatz*, nach Mahmud al-Kâfîyats *Dîvân Loyâl et-Turk*. Budapest and Leipzig, 1928.
- S. W. BUBBLEY. *The Early History of Tibet*, in *JRAS*, n. s. 12, 32, p. 435-535, 1880.
- ✓ Dr Ahmet ÇAFEROĞLU. *Uygur Sözlüğü*, I-III. İstanbul, 1934-1938.
- ✓ Édouard CHAVANNE. *Documents sur les Tou-Liou (Turcs) occidentaux*. Saint-Petersburg, 1903.
- *Notes additionnelles sur les Tou-Liou (Turcs) occidentaux*, in *TP*, 5, p. 1-110, 1904.
- ✓ Chinese Documents from the Sites of Dandan-uliq, Niya and Kudore, Appendix A of *Ancient Khotan* by Sir Aurel Stein. Oxford, 1907.
- CHAVANNE-PELLiot. *Un traité manichéen retrouvé en Chine*, traduit et annoté par Édouard Chavanne et P. Pelliot, in *JA*, ser. II, 1; p. 99-199, 261-383 (1913) [Mes renvois sont au tirage à part : Extrait du JA, p. 1-360 ; 1913.]
- ✓ Paul de COUBILLIÈRE. *Dictionnaire turc-oriental*. Paris, 1870.
- ✓ B. CROZON. *Chinese in the Uighur Script of the Tang-Period*, in *Acta Orientalia* (Budapest), II-1, p. 73-121, 1952.
- Paul DEMÉTERIUS. *Le Concile de Lhassa*, Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. VII. Paris, 1952.
- O. FRIMKE. *Geschichte des chinesischen Reiches*, I-V. Berlin-Leipzig, 1930-1952.
- A. von GABRIEL. *Altürkische Grammatik*, Leipzig, 1950.
- *Die uigurische Übersetzung der Biographie Huen-tsung*, I, Extrait de *SAW*, 1935, 1-32.
- ✓ Lionel GILES. *A Topographical Fragment from Tashkurgan*, in *BSOS*, VII, 1933-1935.
- *Dated Chinese Manuscripts in the Stein Collection*, in *BSOS*, IX.
- M. F. GAUDIER. *La légende de Satuk Bughra Khan et l'histoire*, in *JA*, ser. 9, I, p. 5-79, 1900.
- K. GRØNNÆS. *Kosmansk Wörterbuch*, Türkischer Wörterbuch zu Codex Cumaniicus. Copenhagen, 1942.
- René GAUTIER. *Histoire de l'Extrême-Orient*, 2 vol. Paris, 1929.
- *L'Empire des Stepes*. Paris, 1939

- G. HUOCHE and W. B. HENNING. *The Compendium of the Doctrines and Styles of the Teaching of Mani, the Buddha of Light*, in *AM*, vol. III, Part II, p. 184-212.
- W. HENNING. *Argi and the "Takharians"*, in *BSOS*, IX.
- HUANG TA 王達. *Amendements au Pou T'ang-chou Tchang Pi-teh'ao tchouan de La Tchou-ya*, in *Mélanges Sinologiques*, p. 1-19, Centre d'Études Sinologiques de Pékin, 1951.
- E. HOFF. *Nachworte zur Inschrift des Tonjukuk*. In W. RADLOFF, *Die Altürkischen Inschriften der Mongolei*, n. s. Saint-Petersburg, 1899.
- E. B. HOPKINS. *Karlgren's Glottal Stop Initial in Ancient Chinese*. Ottawa, 1953.
- STEIN'S JETIAN. *Documents historiques sur les Tchou-koune (Turcs)*, extraits du Pien-i-tien, et traduits du chinois, in *JA*, sér. G, 3, p. 325-367, 490-549, et 4, p. 200-242, 391-430, 453-477, 1864. [Je renvoie à l'Extrait du *JA*, p. 1-207.]
- Bernhard KÄLLERER. *Grammata Serrica, Script and Phonetics in Chinese and Sino-Japanese*, in *Bull. Mus. of Far Eastern Antiquities*, 12, p. 1-571, 1940.
- M. F. KÖRNERD. *Zur Keontais der altürkischen Titulatur*, in *Károly Csoma-Archivum* Budapest, 1938, p. 327-384.
- Marcelle LALOU. *Tibétain ancien Bouï/Bon*, *JA*, 1953, n° 2, p. 175-176.
- Berthold LAUREN. *Bird Dictionnaire among the Tibetans*, in *TP*, 15, p. 1-110, 1914.
- *The Si-hia Language*, in *TP*, 17, p. 1-126, 1916.
- *Sina-Iennien*, Field Museum, Chicago, 1919.
- *Rye in the Far East...*, in *TP*, 31, p. 265-266.
- Albert von LE COQ. *Ein manichäisch-ugurisches Fragment aus Idikut-Schahri*, in *SAW*, 19, p. 308-414, 1908.
- *Koltürkisches aus Turfan*, in *SAW*, 41, 1909, p. 1047-1061.
- *Ein christliches und ein manichäisches Manuscriptfragment*, in *SAW*, 48, 1909, p. 1202-1218.
- *Türkische Manichaïtes aus Chotcha*, I, in *AAW*, 1911, Extrait, p. 1-61.
- ✓ Louis LUCET. *Mots de civilisation de Haute Asie en transcription chinoise*, in *Acta Orientalia* (Budapest), I-1, p. 139-188; 1950.
- S. E. MALOV. *Fenikskskaya Pis'mennost' Tiurkov*, Académie des Sciences de l'Union Soviétique, Moscou, 1952.
- I. MARQUART. *Ergebnisse, nach der Geographie des Ps. Mosez Xorenac'i*, in *Abhandlungen der Königlichen Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen, Phil.-Hist. Klasse*, 3 (2), p. 1-358, 1901.
- *Guentz's Bericht über die Bekehrung der Uiguren*, in *SAW*, 27, p. 486-502, 1912.
- Henri MASPERO. *Le dialecte de Tch'ang-yan sous les Tang*, extrait du *BEFEO*, 1920.
- *Les Documents Chinois de la troisième expédition de Sir Aurel Stein en Asie Centrale*. Londres, 1953.

- Karl H. MEAGUE. *Tides and organizational terms of the Qytak (Liao) and Qara-Oytag (Si-Liao)*, in *Recenik Orientalistyczny*, XVII, p. 68-79.
- V. MINORSKY. *Hudud al-'Alam*, «The Regions of the World», *A Persian Geography*, 372 A. H.-932 A. D., tr. and explained by V. Minorsky with a preface by V. V. Barthold. London, 1937.
- *Tamim ibn Bahr's Journey to the Uyghurs*, in *BSOS*, XII, p. 275-305.
- F. W. K. MÜLLER. *Uigurica*, I, in *AAW*, 1908, 60 pages; II, in *AAW*, 1910, 110 pages; III, in *AAW*, 1922, 92 pages; IV, herausgegeben von A. von Gabain, in *AAW*, 1931, p. 675-727.
- *Ein Doppelblatt aus einem manichäischen Hymnenbuch (Mahendaway)*, in *AAW*, 1919, 40 pages.
- *Zwei Psalmschriften aus den Turfanfunden*, in *AAW*, 1915, 38 pages.
- Rüseyin Namik ORKIN. *Eski Türk Yâcûlari*, I-IV. Istanbul, 1936-1941.
- E. H. PARKER. *A Thousand Years of the Tartars*. London, 1924.
- Paul PELLIOT. *Kao-tch'ang, Qoto, Houo-tcheou et Qara-Khodja*, in *JA*, 1912, p. 579-603. Extrait numéroté 1-27.
- *Catholiques d'Asie Centrale et d'Extrême-Orient*, in *TP*, 15, p. 623-644.
- *La version ouïgoure de l'Histoire des Princes Kalyanankara et Papankara*, in *TP*, 15, p. 225-272, 1914.
- *L'origine de T'ou-kue, nom chinois des Turcs*, in *TP*, 16, p. 688-689.
- *Quelques transcriptions chinoises des noms tibétains*, in *TP*, 16, p. 1-26, 1915.
- *Le « Cha Tchou Ton Tou Fon Tchou King » et la colonie sogdienne de la région du Lab Nor*, in *JA*, 1916, Extrait, p. 1-15, 1916.
- *A propos des Comans*, in *JA*, 1920, p. 123-185.
- *L'Édition collective des œuvres de Wang Kuo-wei*, in *TP*, 26, p. 113-182, 1929.
- *Neuf notes sur des questions d'Asie Centrale*, in *TP*, 26, p. 202-265, 1929.
- *Notes sur le « Turkestan » de M. W. Barthold*, in *TP*, 27, 12-56, 1930.
- *Tokharien et Koutchéraï*, in *JA*, 1934, p. 23-106.
- *A propos du « tokharian »*, in *TP*, 32.
- X — *Tângrim > Târim*, in *TP*, 37, 1944.
- *Notes sur l'histoire de la Horde d'Or*; suivi de : *Quelques noms turcs d'hommes et de peuples finissant en « -ern »* (Œuvres posthumes de Paul Pelliot). Paris, 1950.
- Paul PELLIOT et Louis HALAIS. *Histoire des campagnes de Gengis Khan*, I. Leiden, 1951.
- E. G. POLLERBLAKE. *A Sogdian Colony in Inner Mongolia*, in *TP*, 41.
- Wilhelm RAETZKE. *Versuch eines Wörterbuches der Türkidialekte*, A. vol. Saint-Petersbourg, 1893-1911.
- *Uigurische Sprachdenkmäler. Materialien nach dem Tode des Verfassers mit Ergänzungen von S. Malov herausgegeben*. Leningrad, 1928.
- G. J. RAESTEDT. *Zwei uigurische Runeninschriften*, extrait du *Journal de la Société Finno-Ougrienne*, XXX, p. 1-63. Helsingfors, 1913.

- Bernard E. READ. *Chinese Materia Medica. Animal Drugs*. Peiping, 1931.
 —— *Chinese Materia Medica. Avian Drugs*. Peiping, 1932.
 —— *Chinese Medicinal Plants from the Pén Ts'ao Kung Mu*. Peiping, 1936.
 —— *Chinese Materia Medica. Fish Drugs*. Peiping, 1939.
- Bernard E. READ and G. PARK. *Minerals and Stones*. Peking, 1928.
- ADOL-REVOSAT. *Histoire de la ville de Khotan*. Paris, 1820.
- HUBERT DES ROTOLIS. *Les grands fonctionnaires des provinces en Chine sous la dynastie des Tang*, in *TP*, 25, p. 219-230. [Je renvoie à l'extrait de *TP*, p. 1-114].
 —— *Le Traité des Examens*. Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. II. Paris, 1932.
 —— *Traité des Fonctionnaires et Traité de l'Armée*. Bibliothèque de l'Institut des Hautes Études Chinoises, vol. VI (2 tomes). Leyde, 1948.
- G. SCHLEGEL. *Die chinesische Inschrift auf dem tigurischen Denkmal in Kara Bal-gassan*. Mémoires de la Société Finno-Ougrienne, IX. Helsingfors, 1896.
- M. AUREL STEIN. *Ancient Khotan. Detailed report on archaeological explorations in Chinese Turkestan*, 2 vol. Oxford, 1907.
 —— *Serindia*, 3 vol. Oxford, 1921.
 —— *Innermost Asia*. Oxford, 1928.
- Rolf A. STEIN. *Notes d'étymologie tibétaine*, in *BEFEO*, XLI, 1951.
 —— *Mi-king et Si-shia*, in *BEFEO*, XLIV, 1951.
- F. W. THOMAS. *Some Notes on Central-Asian Kharosthi Documents*, in *BSOS*, XI, p. 513-550.
- F. W. THOMAS and L. GILES. *A Tibeto-Chinese Word-and-Phrase Book*, in *BSOS*, XII, p. 753-769.
- TÜRK DİL KURUMU. *Türkiyede Halk Ağzından Söz Derlemesi Dergisi*, 3 vol. et supplément. İstanbul, 1939, 1941, 1947, 1951.
- Türkische Turfanazete, I-V et Index par W. BANG et A. von GABAIN. Berlin, 1929-1931. VI. W. BANG, A. von GABAIN, und G. R. RACHMATI. *Das Buddhistische Sutra Sâlik Yûkîmâk*. Berlin, 1934. VII. Dr. G. R. RACHMATI, mit Sinologischen Anmerkungen von Dr. W. Eberhard. Berlin, 1936.
- Karl A. WITTRUGEL and Fêng Chin-shêng. *History of Chinese Society : Liao* (907-1125). New York, 1949.

PUBLICATIONS RÉDIGÉES EN CHINOIS

Che wan yi ming lan 事物異名錄. Encyclopédie compilée vers 1776. 38 chapitres. Édition de 1788.
JM : voir *Tchong knao jen ming ta ts'eü tien*.

- Kiang sou chou kiu 江蘇書局*, Édition du *WTCH* parue en 1886. Un exemplaire s'en trouve à l'Institut des Hautes Études Chinoises. Je l'utilise pour vérifier l'édition *TCTT*.
- Kicou T'ang chou 蒼序書*, Rédigé par Lienou Hin 錄助均, Tchong Tchao 重昭 et autres. Achèvé en 945. Je renvoie à l'édition de la librairie *Tou chou tsai tek'eng 圖書集成* à Chang-hai, 1899.
- Kicou wou tai che 齋五代史* en 150 chapitres. Compilé par Sie Kiu-teheng 盛居正 et autres. Achèvé le 6 décembre 974. Gravé pour la première fois en 1061-1063, le *KIVTC* perdit sa place parmi les histoires officielles en 1207, et aurait complètement disparu s'il n'avait été copié sous diverses rimes dans le *T'ang lo ta tien 唐大典* (1403-1407). Au moyen du *T'ang lo ta tien* une reconstitution fut faite en 1775 par une commission impériale, et ce texte fut imprimé d'abord dans le *Wou ying tsiau tsui tsen pau chou 武英殿聚珍版書*. C'est le texte de toutes les éditions que j'ai examinées excepté l'édition *Po na*, qui comprend des transcriptions du *T'ang lo ta tien* jusqu'à incouennes. Pour mes traductions du chapitre 139, je suis généralement l'édition *Po na* en signalant les variantes du texte du *Wou ying tsiau tsui tsen pau chou* représenté par l'édition *Sieu pou pei gao 四部備要* (*Tchong-houa*). Pour les autres chapitres, je renvoie toujours à l'édition *Sieu pou pei yao* de la librairie *Tchong-houa* 朝華 à Chang-hai.
- * *Kouang l'ing-tchong 廣平集*. Étude sur les mariages étrangers de princesses impériales à l'époque des *Tang*, in *Che hio nien pao 史學年報*, Historical Annual, published by the History Society of Yeu-ching University, II, II, Pékin, septembre 1933, p. 23-60.
- Kouang yun 廣韻*. Dictionnaire chinois de l'époque des Song.
- KSCK* : voir *Kiang sou chou kiu*.
- KTC* : voir *Kicou T'ang chou*.
- KIVTC* : voir *Kicou wou tai che*.
- Lao Kan 等韻*. Étude sur les vestiges des Deux Passes, in *Bull. Hist. Phil., de Sinica*, XI, p. 287-296, 1947.
- Lao che 遺史*. Rédigé par T'u-lo 頤陀 et vingt-trois collaborateurs. Achèvé en 1345. Édition *Po na pen*, 1931.
- Lo Tch'ang-p'ei 霍常培*. *The Northwestern Dialects of Tchang and Fier Dynasties*, in *Ac. Sin., Hist. and Phil., Monograph A*, no 12, Chang-hai, 1933.
- *Evidence for Amending B. Karlgren's Ancient Chinese j- to yj-*, in *HJAS*, 14 (1951), p. 285-290. [En anglais]
- Lo Tchen-yu 霍振玉*. *Kou Cha Ts'ao che nian piao* 瓜沙曹氏年表, in *Sieu T'ang ts'ang k'o 雪堂叢刻*, 1914.
- *Pou T'ang-chou Tchong Yi-tek'ao tchowan 祕書將書張義潮傳*, publié dans *Sieu T'ang ts'ang k'o 雪堂叢刻*, 1914.
- P'ei-wen yun sou 佩文韻府*. Compilation de citations littéraires, classées par rimes. 106 chapitres avec le supplément. Publiée pour la première fois en 1711.

Po na pen tsu tsen tsu 白衲本二十四史. Les Vingt-quatre Histoires formées d'éditions diverses; en 820 fascicules. Commercial Press, Chang-hai, 1930-1937.

*Song che 宋史. 496 chapitres. Tou-lo 慶脫 est donné traditionnellement comme le rédacteur, mais en réalité ce fut Ngou-yang Huan 歐陽玄 (1275-1358). Compilé en 1341-1345. Je renvoie à l'édition *Po na pen*, qui reprendre les éditions de 1345 et de 1480.*

SPPI: voir *Ssu pou tsu yao*.

*Ssu pou tsu yao 四部備要. Une collection éditée par la librairie Tchong-houa 中華書局 à Chang-hai. Son édition du WHTC représente le texte du *Wou-yung-tien tsu tschen tsu chou* de 1775.*

*Tai ping kouan yu li 太平寰宇記. Géographie de la période *Tai-ping* (976-983); en 200 chapitres. Composée vers 980. Édition précédée d'une préface de 1803.*

*Tang chou 唐書. «Histoire des Tang» (ou «Nouvelle Histoire des Tang»), en 225 chapitres; achevée en 1060. Rédigée par Ngou-yang Sieu 歐陽修, Song ki 宋祁, etc. Je renvoie à l'édition *Tou chou tai tsch'eng* 閻書集成, Chang-hai, 1899.*

TC: voir *Tang chou*.

Tchang-koua: voir *Ssu pou tsu yao*.

*Tchang-koua ta tsu tsien 中華大字典. Dictionnaire chinois, publié en 1915 par le *Tchang-koua chou kin* (中華書局), Ching-hai. Impression de grand format en 1927 : 4 vol.; impression de petit format en 1932 : 2 vol.*

Tchang-koua jen ming ta tsu tsien 中國古今地名大辭典. Dictionnaire biographique. Commercial Press, Chang-hai, 1921.

Tchang-koua lou kin ti ming ta tsu tsien 中國古今地名大辭典. Grand dictionnaire des noms de lieu anciens et modernes de la Chine. 1 vol. Commercial Press, Chang-hai, 1931.

TCTT: voir *Ts'oung chou tai tsch'eng*.

TFYK: voir *Ts'e sou yuen kouai*.

TH: voir *Ts'e han*.

TM: voir *Tchang-koua lou kin ti ming ta tsu tsien*.

*Tien hai 離海. «L'océan des expressions», dictionnaire en deux volumes, publié par le *Tchang-koua chou kin* (中華書局), Chang-hai, 1937.*

*Tsou tsche ts'ong Lien 實治通鑑. «Miroir complet pour aider à gouverner», en 294 chapitres; achevé en 1085. Rédigé par Sseu-an Kouang 司馬光 (1019-1086). Édition de la collection *Ssu pou ts'ong L'an* 四部叢刊. Commercial Press, Chang-hai, 1919-1922.*

Ts'e sou yuen 離源. «La source des expressions», dictionnaire en deux volumes, publié par la Commercial Press, Chang-hai, 1916.

Tsou tschen tsu tsch'ong yin 聚珍版叢印. Édition du WTHY, imprimée en 1831 (Bibl. Nat., 766-767). Le texte en est pratiquement le même que celui de l'édition KSCK.

Ts'ō fu yuan houci 藤府元龜. Le plus précieux recueil de documents (en mot à mot : « La grande tortue du magasin des documents »), en 1.000 chapitres; composé entre 1005 et 1013 (cf. des Rétors, *Traité des examens*, p. 91). Édition de 1754, en 320 fascicules.

Ts'ō fu yuan houci zakushin 冊府元龜索引. Index du *Ts'ō fu yuan houci*, publié par le Tōhō Bunka kenkyūjo, Tokyo, 1938.

Ts'ang chou tsai tsch'ung 繁昌集成. Une collection de ts'ang-chou éditée par la librairie Commercial Press à Chang-hai. Son édition du *WTYY* en quatre volumes parut en 1937; ce texte est reproduit dans la collection *Kouo kio ki pen ts'ang chou* de la même librairie, 1941.

TTTK: voir *Ts'ao tsche t'sang kien*.

TY: voir *Ts'en yuen*.

WANG Je-wei 王介威. *An account of the Uighurs since the Tang Dynasty* (*Tang heou Houei-kou l'ao*), in *Historical Journal* [Che kio tsu l'an], n° 1, National Academy of Peiping, Pékin, avril 1936, p. 19-69. [Ce travail n'a pu être utilisé.]

WANG Tchong-min 王重民. *Hin chan kono tschouci che ling che* 金山圖墳事 雜拾, in *Bulletin of the National Library of Peiping*, IX, II, novembre-décembre 1935.

Wou tai che Li 五代史記, en 74 chapitres; rédigé par Ngeou-yang Sieou 廣雅修 (1007-1072) entre 1060 et 1072. *Wou tai che ki* est le titre original. L'empereur ordonna en 1077 qu'il fut déposé dans les archives. L'édition *Po na pen*, imprimée en 1931, est basée sur une édition de 1195-1200. Je suis l'édition *Po na pen* pour mes traductions du chapitre 74, mais, pour le reste, je renvoie à l'édition *SPPY*.

Wou tai houci yao 五代會要. Collection des documents importants des Cinq Dynasties, 30 chapitres. Compilé par Wang l'ou 王溥. Achèvé en 961. Dans mes traductions je suis l'édition *TCCT*, en la comparant avec l'édition *KSCK*.

WTCK: voir *Wou tai che li*.

WTYY: voir *Wou tai houci yao*.

Yung lo ta tien 永樂大典. Vaste encyclopédie compilée en 1403-1407, et dont la plus grande partie est aujourd'hui perdue. Le *KWTC* a été reconstitué au moyen de lambeaux retrouvés sous diverses rimes dans le *Yung lo ta tien*.

Yuan ho kien hien ts'ou tsche 元和郡縣圖志. « Géographie, avec cartes, des préfectures et des sous-préfectures de la période yuan-ho (806-820) »; en 40 chapitres; achevé entre 813 et 815. Édition du *Aia ling chou kiu* 金陵書局, 1880.

INDEX

*Les chiffres en caractères gras
indiquent des passages relativement plus importants.*

A

- A-chan (Aisan?), 73, 147.
- A-eul-chan, 73.
- A-fou-yin, ambassadeur ouïghour, 64.
- A-mai, tribu tangoute, 109, 110.
- A-lo-yue-sao-nou, chef(s) tibétain(s), 45.
- A-pa/h-po (Apar?), 2.
- A-po (apo?), 80, 146.
- a-po (apo), 97.
- a-p'o (apo), 96-97.
- A-sa-lan (Arslan), 146.
- A-san, 73.
- A-si-lan Lou tou-tou (Arslan *ley tu'uq), 146, 159.
- A-sseu-lan Han (Arslan Xan), 146, 154.
- A-tch'ouo, qayan, 140.
- A-tüe (Adin), 2.
- A-to ya-yue (Ata ügë?), 147.
- A-tou-yu (Adruq?). Qayan de Kanteou, 72, 81, 131, 143, 145.
- A-touen (Altun?). clan, 146.
- A-wou-tchö, A-wou-siang, clan ouïghour, 3.
- adraq, 73, 145.
- Ai täqridä bolmäk külük tchong-tchen bilgä qayan, 140.
- Ai täqridä xut bolmäk alp bilgä uijor qayan, 141.
- Ai täqridä qut bolmäk alp bilgä qayan, 141.

- Ai täqridä qut bolmäk alp bilgä tökö-li qayan, 141.
- Ai täqridä qut bolmäk alp külük bilgä tchong-sin qayan, 141.
- Ai täqridä qut bolmäk külük bilgä qayan, 140.
- Ai täqridä ülüg bolmäk alp olar qutluy bilgä kozai-sin qayan, 140.
- Ai loymal sangun, 157.
- aigne blanc, 108.
- Ala-chan/Ho-lan, montagne, 148.
- Alp qutluy bilgä qayan, 140.
- Altai/Kin-chau, 10, 16, 50, 128, 149.
- Altun, nom turc, 83, 143-146, 161, 163, 164.
- Altun-Äsüq, 99, 147.
- apa, titre turc, 80, 97, 146.
- Apar, tribu, 2, 80.
- aq, 85, 146, 161.
- Arslan, 146, 161, 163.
- *Arslan Xan, 143, 146, 154.
- Asug, 99.
- asug/yasug, 99, 147.
- Atan, nom turc, 73, 147.
- ata, 147.
- ata-mayun, 98.
- ata ügë, 147.
- Atéar, tribu jaza, 3.
- *Arutay, 3.
- Ayatir, 4, 97.
- *Ayylir (?), tribu töki, 2.

A

dīs, 76.
Ādix, tribu tōli, 2, 140.
ālin, 98.

B

baya, titre turc, 86, 147, 162.
bak-dib < perse moyen pambak dip, origine de po-tiel 58.
bannière pour signaux, 108.
beraq, 148, 163.
Barman, lieu d'Asie Centrale, 148, 163.
barrière/passe (kwon), sept —, 24-25 ; six —, 25 ; — de la Porte du Jade, 135.
Bars, nom turc, 75, 86, 148, 163.
*Bars Sayun, 85-86, 148.
*Baryaq, 2.
Basjant (khot.) = Babjint 3.
Basmil, tribu, 2.
Babjint, tribu, 3.
Bay, nom turc, 89, 148.
*Bay Inaut, 148, 152.
*Bayan Cor, 4, 139.
Bayrqu/*Bayarqu, tribu tōli, 2.
big, Giro turc, 148-149, 163.
*Big Sayun, 98, 149, 155.
bék/bék, 149.
bekéi, 66, 149.
beou-po (tib.), cf. ouen-p'ou.
Brâbâiq/Pei-t'ing, près Gouchen au Sin-Kiang, 11, 14-16, 142, 147.
 Cf. Pei-t'ing.
Bilgî, nom turc, 71, 149, 162-164.
Bilgî kül qayan, 139.
Bilig, nom turc, 78, 76, 84, 149, 163.
Bilik, 84, 149.

bîr/ir, 97.

bîrâki (khot.), 79, 150.
bîraq/bayraq, titre turc, 79-80, 93, 147, 150, 163.
blanc, vêtement —, 49-50, 128-129 ; empereur —, 50 ; facon —, 76 ; aigle —, 108 ; tissu — de poil, 86 ; céréale blanche (?) 91 ; âne —, 106 ; cheval —, 110, 146 ; poisson —, 110.

blon, cf. loun.

Bod/Bon, nom du Tibet, 20.

boala, titre turc, 139.

*Boqa-elqir, 3.

borgu/buryz, 150, 163.

boudelbisme à Khotan, 136.

*Bogil, qayan, 5, 139, 150.

bul (tib.) = ch. p'eng? 58.

Bequ/Buqu, tribu tōli, 2, 13.

*Buqu Cia, qayan (?) 13, 15, 149.

buryu, 150.

buryma, 150.

burymas, 150.

burym, 79.

buyraq, titre turc, 79-80, 93, 150.

C

céréales, 21, 91.

Cha-nieou, grès tangouie, 112, 113.

Cha-tchou (Touen-houang), 12, 13, 26-28, 31, 38, 44-59, 77-79, 84, 115-121, 123, 125, 126, 137, 151 ; relations avec Kan-tchou, 16, 55, 70-79, 88, 117-121, 125-126, 137 ; Oulghours de —, 16-17, 49, 53, 144, 160 ; « le pays d'ors », 50. Cf. Kouei-yi-kion.

Cha-t'a, tribu, 135.

chen-hou, corail, 80.

Chao-tan (au Kan-sou), 27, 63.

Chen-tchou (Lo-tou au Teïng-hai), 14, 15, 22, 47, 48.

- chau-yu, titre lióng-nou, 63, 96.
 chong-chou-tsu-p'ou-ye, vice-président de
 gauche du département des affaires
 d'Etat, 52.
 Chang K'oung-jo (Zen Khoué-bier),
 Louen K'oung-jo (Ulen Khoué-bier),
 Louen Chang-jo (Ulen Zané-bier),
 usurpateur tibétain du II^e siècle,
 13-15, 31.
 chao-li, fonctionnaire subalterne, 78.
 che, commissaire impérial/envoyé, 26,
 43; fien- —, ambassadeur céleste,
 118, 119, 123, 125; sin- —,
 émissaire, 122; jen- —, envoyé,
 122, 124, 125.
 che, famille, 41-42, 102, 104.
 Che Cheou-eul, ambassadeur des Ouï-
 ghours, 65-66.
 Che Hai-kin, ambassadeur des Ouï-
 ghours, 84.
 Che Hióng, général des T'ung, 63.
 Che-kia = Kákya, 68.
 Cho Kouang-yi, gouverneur de King-
 tcheou, 88.
 Che Louen-ssu, ambassadeur des
 Ouïghours, 65-66.
 Che-men, barrière, 25.
 che-mén-wang-tchong, administrateur du
 sangha bouddhique, 125.
 Che-na-lo, individu long-kia, 93.
 Che-tsung des Tcheou postérieurs,
 90, 93.
 Che Wan-chan, messager de victoire,
 111.
 Che-wei, tribu, 8.
 Chen Che-heou, tsie-tou-che du Ho-si,
 42-46, 137.
 Chen-nien-p'an, Chen-nien-tch'ouan,
 chef de Yang-Sci-kou, 43, 45.
 cheng, neveu u'erin/gendre, 64. Cf.
 wei-cheng et kien-cheng.
 cheng-houang, bâzoard «vif», 51.
 Cheng-tcheou (dans l'Ordes), 104.
 chow, occuper provisoirement une
 charge, 49.
 Cho-fang/Ling-wou, district militaire,
 28, 40, 116, 123, 124, 134.
 Cf. Ling-wou.
 chou, gen, 42.
 Chou-lo, 24. Cf. Kalzar.
 chou-mi-che, chancelier, 43, 107.
 chouai, général de la garde de l'héritier
 du trône, 43, 114.
 chouïsou, garde de l'héritier du
 trône, 43, 44, 114.
 Chouen-houa Qayan, «Qayan qui se
 conforme à la civilisation», 34,
 73-75, 81, 116, 117, 120, 131,
 144.
 chō = iad, 96.
 coiffures en Asie Centrale, 49, 50, 92.
 commerce : entre Chinois et Ouïghours,
 17, 87-88, 93, 127, 137, 138;
 — des chevaux entre la Chine et
 les Barbares (Tangouts et Ouï-
 ghours), 105-107.
 colon, cf. po-tié.
 commissaire impérial (che), 26, 43.
 Cf. che et tsie-tou-che.
 cõyégo (khot.), tribu, 135, 151.
- C
- caper, 74, 150, 164.
 ched/chen, 41.
 Čigil, tribu, 94-95, 135, 151.
 Cin, nom turc, 13.
 cor, titre turc, 96-97.
 döl, désert, 135.
 Čumul/Čimul, tribu, 128, 151.
 *Čügöl, tribu, 151, 163.
- D
- directions d'élevage (kien), 23.
 direk (osm.), pilier, 157.
 Däm/Da (khot.), tribu (Longl), 93.

E

- el/d*, 119, 151, 161.
el təymü, 151.
el təymü lang-kiou, 157.
el təmü, 151.
El Tou-[l'ouen]-ja = **El 'Tudunbar'**, 139.
el yarutmis tegin, 151.
el yarutmis l'ien tegin, 160.
eltei, 118-119, 151, 161, 164.
eltäbär/iltäbär, titre ture, 97-98.
'eltäbär/eltäbär, 139.
erkin, cf. *irkha*.
'Erkin Köl buyruq, 80.
 escortes militaires pour ambassadeurs, 78, 122-124, 131.
erlik-ho (= *mo-ho*), tissu en poil dru, 58-59. Cf. aussi *po-ho* et *sie-ho*.

F

- fa* ('piwup), pour *fa* ('piwet)† 97.
fa (VII 'piwet ou 'b'iwm) = *bir/mir* 97.
Fan, «Barbare», 26, 33.
fan-tchen, fonctionnaires barbares/fonctionnaires prenant leur service à tour de rôle, 33-34.
Fang k'iu-tchen, actuellement Houan-hien au Kan-sou, 108-110, 123, 124.
Fang-tang, clan tangout, 104.
feng-yueh, commissaire impérial à la défense, 111.
 faucon, nom des Oulghours, 61; — blanc, 76, 93.
Fei-li des T'ang postérieurs, 79.
Fei-ting, clan tangout, 102, 104.
feou-ym, jude aux couleurs variées, 83.
fong, conférer un titre, 78, 83-84.
Fong-houa Qayas, «Qayas qui reçoit la civilisation», 81, 83, 117, 136, 144.

Fong Houci, tsie-tou-che de Cho-fang, 39-40.

- Fong-lin**, barrière, 25.
Fong-wang (au Chén-si), 17, 137.
Fong-tch'eng Qayas, 140.
Fung-yi Wang, «Prince qui reçoit la justice», 139.
fou, administration, 33.
Fou, commandant de K'ing-tcheou, 122.
fou-lou (*p'ui-lou*?), tente de feutre, 23.
Fou-tcheou (actuellement Fou-bien au Chén-si), 65, 79, 103.
Fou-tcheou (actuellement Fou - kou - bien au Chén-si), 103, 111.
fou-tchen chang-chou, titre de Ts'ao Yi-kin, 50.

G

- graphies particulières, 8, 58, 83, 86, 91, 119, 120, 123, 124, 151.

H

- habitation : — des Tibétains, 20-22; — du Qayas oulghour, 91; — des Tangouts, 101, 102, 104.
Han (= *Xen*), 154.
Han Chou, tsie-tou-che de Cho-fang/Ling-wou, 28, 53, 130.
Han Souen, tsie-tou-che de Cho-fang/Ling-wou, 17, 25.
Han Wo, lettré de l'Académie, 17.
hao, notables, 41, (*u'ieu-hao*) 44.
Hei-chouei/Etsin Gol, fleuve, 154.
hei-han = *gayan*, 154.
hei-tiao-chou, martre noire, 86.
Hei-tch'ü-tceu, tribu, 10, 142.
Hi-kie (Ayzirf), tribu tölit, 2.
hi-lis-ja, 97.
Hi-ye-wou (Ayavirf), clan oulghour, 4.

- Hsi-yu, Hsi-wang, *peur tangoute*, 112, 113.
- Hua-kia-sseu, cf. Qiryls.
- Hia-tcheou/Ping-hia-tcheou (dans l'Ordon), capitale tangoute, 103, 104, 108.
- Hiai-tcheou (au Chan-si), 116.
- Hie-li-fa (= *elstabir?*), utro ture, 97.
- Hie-li-lou-fa (*Elisbärl?), qayan, 139.
- Hie-tic (Adiz?), tribu tölik, 9.
- Hien-ling, sous-préfet, 37.
- Hing, moine de Cha-tcheou, 55.
- Hing-pou-chang-chou, président du ministère de la justice, 52.
- Hing Tö-chao, commissaire impérial, 83.
- Hing-ying, camps des armées en campagne, 110.
- Hing-yu (sautif pour Jen-yu), qayan de Kan-tcheou, 73.
- Hiong-tcheou, 28-29.
- hian, caractère du nom personnel de l'Empereur K'ang hi, 67.
- ho, tissu de peau : cf. cul-ho, pa-ho, jang-ho et sic-ho.
- Ho Kiu-lou-yue, ministre ouïghour, 152.
- Ho-lo-ich'owan (Rivière Qara? = Etsin Golf), 154.
- Ho-sa (Xasar?) Tegin, qayan de 824-832, 141.
- Ho-sa/K'o-sa Tegin, qayan de 839-840, 141.
- Ho-si, district militaire et « pays », 22-23, 25, 28-29, 34, 37, 43-47, 63, 103, 108, 118; alun de —, 58; barbures de —, 78, 106, 123; Armée de —, 61, 137.
- Ho-tcheou (= Qobo/Kao-ich'ang), 142.
- Ho-tcheou (actuellement Lin-hia au Kan-sou), 47-48.
- Ho-tchong (actuellement Yong-tsé au Chan-si), 66.
- Ho-tie (Adiz), tribu tölik, 2.
- Ho Yen-sseu, commissaire impérial, 69.
- hong-kien, gare rouge, 92.
- hong-yen, sel rouge, 87, 91.
- Hou, peuple, 15, 25, 109.
- Hou-kou, nom premier de la garnison de Ngan-koun, 44.
- Hou-lo-wou, Tou-la-wou, clan ouïghour (Küräbir?), 3.
- hou-lou, carquois « hou », 109.
- Hou-lou = Uluγ? 159.
- hou-p'o, ambre, 86, 87.
- hou-wuei, coriandre, 91.
- Hou Tegin, qayan, 141.
- hou-t'ang-l'a, résine de *Populus balsamifera*, var. *genuina* Wessm., 59, 87.
- Hou-tou-ko (*Ütucqar?), clan ouïghour, 3.
- Hou-wou-sou (Oyuz?), clan ouïghour, 6.
- Hou-wou-sseu = Ormude, 153.
- Houai-houa-kiun (au Chan-si?), 69.
- Houai-jen Qayan, 139.
- houang-ma, chanvre jaune, 91.
- Houei-ho (Uiyur), changé en Houei-hou, 61.
- Houen (Xun?), tribu tölik, 2, 98.
- Houen Kiu-leou, ambassadeur des Tou-kiue, 98.
- Houen-mo/Wou-mo, peuple, 30-31.
Cf. Wou-mo.

X

- xan/qan, forme réduite de qayan, 154.
- Xasar Tegin, 141.
- xeiken, cf. qatay.
- Xasar/Qasar, clan ouïghour, 6, 141.
- Xotan, cf. Khotan.
- Xuo/Qun, tribu tölik, 2.
- xut'yak (sogd.), 96.

I

- i-bin = ékin? 98.
 *Idikän, 139.
 il, 119. Voir cf.
 i-lâbir, cf. elâbir.
 inibî, cf. yinibî.
 Inki, 68, 161.
 irbin/irkin/irkän, titre ture, 98.
 Issük-köl, lac d'Asie Centrale, 94.

I

- Inané, titre ture, 89, 148, 152, 161.
 Inane Tirik, 89, 152, 157.

I

- jade, 58, 86-88, 90, 93, 120.
 Jen-meï. Qayza de Kan-tcheou, 63-71,
 77, 79, 81-83, 117, 130, 131,
 133, 136, 143, 144.
 Jen-pi (fautif pour Jen-yu), 73.
 Jen-yu. Qayza de Kan-tcheou, 59, 70,
 73-75, 77, 81, 84, 116, 117, 131,
 133, 143.
 Jo-pou-po-tou, chef wou-mo, 32.
 Jong-ho, tissu au poil dru, 51, 58.
 Jou-lien-chan, ambassadeur tangout,
 106.

K

- Kachgar, cf. Katiar.
 kai-t'ou, changer de bêtes de somme (?)
 119.
 K'ai-fong/Pien-tcheou, capitale de
 Chine, 62, 129, 134.
 Kan-tcheou (Tchang-yi), 26-29, 31,
 38, 47-48, 69-71, 75, 78, 79, 90,
 116-119, 124, 125, 127-138,
 143-147, 149-151, 153-156, 158,
 160, 161; installation des Oul-

ghours dans le —, 7-10, 12, 13,
 13-16, 31, 63, 64; moines de —,
 82; manichéisme à —, 88; Long-
 kia à —, 92-93.

kang-cha (kao-cha), sel ammoniac, 51,
 57, 77, 81, 89, 90.

Kung Fou, gouverneur militaire dans
 le Nord-Ouest de la Chine, 29, 78,
 105, 108-110, 122, 123.

Kao Kin-houei, envoyé de Chine à
 Khotan, 82, 134-136.

Kao-ich'ang (cf. Si-tcheou), 24, 142,
 146, 147, 154, 159, 160; coton
 à —, 58; coiffure à —, 92.

Kao-ich'ü, tribu, 1.

Kao-tsou des Tsin postérieurs, 82,
 133, 134, 136.

Karakhar, cf. Qara Jahr.

Kasjar/Chou-la, 24, 94.

kaw, 152.

kaw loyma lang-kian, 157.

Kien Tuzun Tagrim, 158.

Khotan/Yu-lien, 11, 24; ambassadeurs,
 54, 82, 84, 134-136, 155; titre
 du souverain, 154; textes khotanais,
 16, 50, 79, 90, 93, 128, 150, 155,
 156, 158-161.

ki, tissu de poil, 83, 91. Cf. mao-ki.

Ki-biun, fils aîné de Fong Houei, 40.

Ki-ye, fils de Fong Houei, 40.

ki (de k'i-kia), lecture, 98.

Ki-kia, ustensiles, 77.

Ki-kia = irkin? 97-98.

Ki-kia Kio-p'ei-lou (Erkin Kül buy-
 ruq?), 80.

Ki-life = chabir? 97-98.

Ki-mai-wei Si-pou, conseur tangout,
 109-110.

Ki-lau (cf. Leao), 53, 133, 136; am-
 bassadeur, 88; bannière, 108; tran-
 scriptions chinoises chez les —,
 131, 149, 158, 169-173.

kie, famille/pluriel des noms de peuples,
 41-42, 92-93.

- Kia Jong-che, envoyé à Kan-tcheou, 120-121.
- Kiang, peuple, 15, 20, 25, 44, 46; — occidentaux, 101, 103.
- Kiao-ho, actuellement Yarkhoto au Sin-kiang, 24, 50.
- Kiao-hue, ustensiles dorés, 86-87.
- bien, direction d'élevage, 23; surveiller, 80.
- bien-che, ambassadeur chargé de la surveillance, 80, 82-83, 85, 146, 152.
- bien-lieu, [fonctionnaire] préposé à la vérification, 45.
- kien-men-sai, Garde de la surveillance des portes, 65.
- kien-tche (kien), 152.
- kiou, poireau, 91.
- kiou, oncle maternel/beau-père, 69, 147.
- kiou-cheng, rapport entre la Chine et les Ouïghours, 64, 128.
- Kieou-tsou, cf. Koutcha.
- Kicou Huan-tong, envoyé de Chine, 67.
- Kicou-sseu (pour Mo-aseu?), 75.
- Kin-chan (Monts d'Or), autre nom de Si-tcheou (= Altai?), 50, 128. Cf. Si-han Kin-chan-kouo.
- kin-kang-tsouan, diamants, 89, 90.
- kin-qing-fen, élua vert et bleue, 51, 58, 59.
- kin-tao-kouang-ko-ko-fou, titre honorifique, 56.
- king, miroir (?), 120. Cf. aussi t'ie-king.
- King-k'iong (= Oyent), qazan de Kan-tcheou, 133, 144, 154.
- King-tcheou (près de l'actuel King-tch'ouan-hien au Kan-sou), 28-39, 35, 39, 40, 46, 60, 79, 88, 134.
- King-tcheou (à l'ouest de King-yuan), 28.
- King-sou, religieux bouddhiste, envoyé de Cha-tcheou à Kao-tcheou, 125.
- King-tcheou, actuellement King-yang-hien au Kan-sou, 102, 104, 108, 111, 114, 122.
- kio-choue-che, commissaire impérial chargé de la levée de droits de passage (?), 99.
- Kiu-lo-wou (Kürübirl), ministre ouïghour, 141.
- Kiu-hu-yue = Kül/Külug ügä? 159.
- Kiu-sie-mi-che (Küsümis) Tegrim, princesse ouïghoure, 153.
- k'in = 'kär? 80.
- k'in-li-tch'oua (kül tor?), 96.
- k'in-hu-tch'oua = külüg tor? 96-97.
- Kiu-mi-jou (Küll bürüq?), 80, 146, 150, 152.
- Kiu-mi-jou A-po (Küll bürüq apa?), ambassadeur de Kan-tcheou, 80, 146, 152.
- Kiu-p'ci-lou = Kül buyruq? 80, 152.
- Kiu-si-pao, tribu tangoute, 110.
- k'me-liu-tch'oua = külüg tor? 96-97.
- k'ue-tch'oua (kül tor?), 96-97.
- Kian → Kün? 81, 152.
- kian-tsing, commandant de l'armée, 193.
- kiun-tr'um, [fonctionnaire] commandant l'armée, 193, 194.
- Ko-lo (Qarli?), qayan, 139.
- Ko-lo (= Qara?), source près de l'Etsin Gol, 154.
- Ko-lou/Ko-lo-lou = Qarluq, 155.
- Ko-su (Qaser?), dan ouïghour, 4.
- k'o-han = qay'an, 96, 154.
- k'o-ho-touen = qayatun, 96.
- k'o-hor, famille étrangère au pays, 110.
- Ko-sa Tegin, 141. Cf. Ho-sa Tegin.
- kang-feng-kuan, fonctionnaire à la disposition de l'empereur, 43.
- king-tchou (> qazan), princesse, 91.

- Kang-nung han-chou, diplôme de nomination avec le nom laissé en blanc, 16.
- Kara-khan (Querqie), tribu tchét., 1.
- Kara-khan (Khalil) (Qazgul; Boïsat), qayan, 139.
- Kara Tsé-ti (Qut Tigris), ambassadeur émigré, 89, 133, 137.
- Kara-schêren (Tsén-tch'ang), 16-17, 26-28, 31, 46-59, 71, 77-79, 83, 113-121, 123, 124, 128, 129, 133, 135-138; indépendant de Chine-chou 52-53, 53-56, 132, 133, partie, gr.
- Kara-pou, tapis réglementaire, 121.
- Kara-tch'ek, commissaire impérial à la surveillance d'une région, 28-29.
- Kara-tchong, le territoire où l'intérieur des passes? (en gros, le Chanti avec l'extrémité orientale du Kansou), 69.
- Karam-chou-tcha, palais, 76.
- Karaman, cité de Khotan, 136.
- Karami-yikün (siège à Touen-houang), «Armée de la connaissance au devours», 19, 15-17, 31, 38, 47-57, 71, 125-126, 128-130, 132, 137-138; fondation, 19, 47; disparition à la fin des Tang, 48, 31, 128; restauration sous Ts'ao Yi-kin, 51-53, 130; composition à différentes époques, 15-17, 51-53, 128-129, 133; relations avec les Ouïghours, 15-17, 48-50, 55, 88, 117-121, 125-126, 128-129, 132, 137-138.
- Kao Yen-k'in, préfet de K'ing-tchéou, 111-112.
- Kao-wéh Yu-wei (Qarlı qapı?), ambassadeur ouïghour aux K'i-an, 154.
- Kao-wéh-wou (ou Ts'ing-hui), 15, 31, 47, 48.
- Karakha (Kots)/Kirou-tchu, 10-11, 10, 34, 57.
- Kedarkin (< käl-arkin), 80.
- Kul, 80, 152, 163.
- Kul bilqış qayan, 139.
- Kul bilqış tigrı, qayan, 143.
- *Kul bürq apın, 80, 146, 152.
- Kul tor, titre turc, 80, 96-97.
- kül erki, titre qarluq, 80.
- *Kul ugä, 152.
- Külli-tor, 96-97.
- Küldig (= kë + -läg), 97.
- Kulug (Cozluq) Xan(i)m(i)z, 97.
- küldig tor, 96-97.
- *Kulug ugä, 152.
- *Kun, 81, 152.
- Kun ai ügriidä kükürtig körkli yaruq (Ügri bögü türkikän, qayan, 143).
- Kun ai türkidi qui bulmä uluy qui ornamenti, alpia Erdemin il turmäi alp arylan qutluy kül bilgä tüyri xan, 149.
- Kun türkidi qui bulmä alp bilgä qayan, 141.
- Kun türkidi ülög bulmä alp kökülg bulga tel'eng-tö qayan, 141.
- *Kur, 80.
- Kürabir, clan ouïghour, 3, 87, 141.
- Küsämik, 153.

L

- Lai-yeou-hing, ambassadeur tangout, 107.
- Lan-tehan (pour Lin-tchan?), chef tibétain, 39.
- Lan-tchéou (au Kan-sou), 47-48.
- Lang-kuan, fils de prince, 157.
- Lang Hsing-tü, 78.
- Lang Hsing-tong, ambassadeur de Chine-chou, 52, 77-78.
- Lang postérieurs (907-923), 129-130.

- Leang-tcheou/Si-leang-fou (Wou-wei), 22-29, 33-34, 36-48, 75-76, 79, 130-134, 137; po-mei de —, 91.
 Leo (K'i-tan, q.v.), ambassadeur à la Cour des —, 53, 136, 154.
 Leo che, tentes, 53, 57, 71, 99, 136, 143, 146, 149; transcriptions, 71, 96, 131, 143, 146, 149, 153, 156, 159, 162, 163.
 Lei Fou-tô, ambassadeur ouïghour, 83.
 Lei Tô-chouen, 83. Cf. Lei Fou-tô.
 leun-kien, épée en acier, 83.
 Lhosa, 20-21.
 Li, famille influente du Nord-Ouest, 48.
 Li A-chan, ambassadeur de Kan-tcheou, 73, 81, 147.
 Li Cheng-tien, roi de Khotan, 82, 134-136; fille de —, 56.
 Li Hong-kien, préfet de Kan-tcheou, 48.
 Li Hong-ting, préfet de Koua-tcheou, 48.
 Li Hong-yuan, préfet de Cha-tcheou, 48.
 Li Hou, censeur de la cour des affaires générales, 104.
 Li K'o-yong, père du fondateur de la dynastie des Tang postérieurs, 69.
 li-ki si-tie, colonnade fine lissée sur métier droit, 120-121.
 Li [K'i]-tou, chef tibétain, 35.
 Li Ming-tchen, administrateur supérieur de Leang-tcheou, 48.
 Li Mo (par, Wei et Mi), ambassadeur ouïghour, 76, 148.
 li-niou, yak, 34, 90; queue de —, 79, 82, 83, 87.
 Li Sseu-tchong/Ormurd, prince ouïghour, 69.
 Li-sen-yi, religieux ouïghour, 67.
 Li Wan-kin, Li Wan-ts'iu'an, ambassadeur ouïghour, 82-83.
 Li Wen-k'ien, fonctionnaire provisoire de Leang-tcheou, 39, 79, 134.
 Li Wo, Li Wou, ambassadeur ouïghour, 85, 146.
 Li Wou-lie-chou, ambassadeur ouïghour, 66, 158.
 Li Wan-tchou, 66. Cf. Li Wan-he-chou.
 Li Yen-si-ki, 68, 161.
 Li Yen-tou, vice-préfet de T'ai-yuan, 69.
 Li Yin-che-kia, ambassadeur de Kan-tcheou, 68, 161.
 Li Yuan-tchong, cf. Ts'e Ling-tchong.
 Lien-huang [Li] Pa-su-wang, chef tang-gout, 109, 110.
 Licou Chao-ying, Chinois de Leang-tcheou, 43.
 licou-heow, fonctionnaire provisoire, 36.
 Licou Mien, général des Tang, 63.
 Licou Tsai-cheng, ambassadeur de Khotan, 54, 84.
 Licou Tsai-tch'eng, 84. Cf. Licou Tsai-cheng.
 Lin-tchan (Lin-then?), chef tibétain, 33-34.
 Lin-tcheou, actuellement au Nord de Chen-mou-hien au Chén-si, 103, 104.
 [tsu-yew]-ling-kien-wei, Garde guide des armées de gauche et de droite, 31.
 ling-kung (titre équivalent à tchang-chou-ling, q.v.), 71.
 Ling-tcheou, actuellement au sud-ouest de Ling-wou au Ning-hia, 9, 17, 23, 28, 29, 103, 104, 108, 131, 134, 136. Cf. aussi Ling-wou.
 Ling-wou/Ling-tcheou/Cho-fang, district militaire, 9, 10, 17, 23, 23-29, 39-40, 70, 71, 78, 108, 110, 123-124, 130, 134. Cf. aussi Cho-fang.
 ling-yang-ki, corne d'antilope, 51, 57, 77, 82, 90.

Lo-k'ien-gai-mai-sse-a-kou-wri, tribus tangoutes, 109-110.
 Lo P'e, ambassadeur des Ouïghours, 74.
 Lo Sa-wen (Lo Sayen?), ambassadeur de Khotan, 155.
 Lo Sayen/Siyun, 155.
 Lo-so, Lo-sie (= Ra-sai?). Lhava, 90.
 Lo Sieu-wen (Lo Sayen/Siyen?), ambassadeur ouïghour de Khotan, 155.
 Lo-yang, capitale des T'ang postérieurs, 79, 118, 130, 131, 134.
 *loj (pour *alay?* birug?), 8, 146, 147, 150.
 Long-Lia, tribu du Nord-Ouest, 92-93, 128.
 Long Lai-tou, roi de Qarakahr, 92.
 Long Tou-k'i-tche, roi de Qarakahr, 92.
 Long-yeou, province civile, district militaire, et «pays», 22-25, 63.
 Lou, «Barbare», 25.
 Lou (IX *lu? = (U)lu?), 8, 158-159.
 Lou-kio-chan, «Mont du Bois de cerf», au sud de Kan-cheou, 135.
 Lou Si-kia, chef tibétain, 45.
 lou-ye, prairies vertes, 90.
 lou-ye-ma, cheval sauvage (l.), 79, 90.
 loun (= blon), 20-21.
 Loun K'ong-jo : cf. Chang K'ong-jo.
 Louen-t'ai/Ourooumtsi, 14.
 Lu, famille tangoute, 110.

N

mehd (ekr.), 77, 153.
 Mu So-wen (Bâg sayen?), ambassadeur de Si-cheou, 98, 148, 155.
 Mai-tche = *babri? 66, 149.
 meng, 7-8.
 Mang-li (Mänglig?), qayan, 7-8, 10,

12, 142. Aussi P'ang T'u-lo, P'ang-lo, Mang-lo, Mang T'u-lo.
 Mang-lo (Mänglig?). 7-8, 10, 12. Cf. Mang-li.
 Mang-pou, chef tibétain, 33-34.
 Mang T'u-lo, 8-9. Cf. Mang-li.
 Mani/Mao-ni, 48, 69.
 manichéisme, 5-6, 49, 77, 88; à Kan-cheou, 88, 129, 133; à Si-cheou, 86, 88, 137; à Cha-tcheou et Kou-tcheou, 16, 46, 49, 138; à khotan, 136; à Tai-yuan, 69; qayan introduit du —, 136; manichéens ouïghours venus à la Cour, 67, 77, 86, 88, 133, 137.
 mao-ho (mai-ho?). 58.
 mao-ki, étoffe de poil, 91, 101, 102, 104. Cf. ki.
 Mao-ka = bay? 86, 147.
 mdr., 76, 86.
 mariages de princesses chinoises avec qayan ouïghours, 5, 63, 64, 128.
 Maxa, 153.
 mazdeïsme (kouï-chien = kien-chien), 136.
 Mänglig, nom turc, 8, 10, 12, 143.
 mei < VII *mjer ou *mi? 80, 92.
 Mei = Bay? 89, 148.
 Mei-li (Bilig?), ambassadeur des Ouïghours, 76, 149.
 mei-lou = birug/beyrug? 79-80, 92, 150.
 Mei Yu-nan-tche (Bay Inane?), ambassadeur des Ouïghours, 89, 148, 152.
 Meou-yu (Bögü?), qayan, 5, 139, 159.
 mi = mir (sogd.), 153.
 Mi Houai-yu, ambassadeur des Ouïghours, 14.
 Mi-k'in, clan tangout, 104.
 Mi-li tetug (VII *meli-li = Bilig?), ambassadeur ouïghour de 928, 32, 59, 72-73, 76, 84, 149.

Mi-li (VII. "wjet-fj ~ Biligt"), ambassadeur ouïghour de 943, 84, 169.
 Mi-li-ngo ~ Hilgat 149.
 mi-lue = bürqäf 79, 147, 156.
 Mi-sang, tribu, 10h.
 Min-tchéou (au Kan-sou), 31, 47-48.
 Min-ti des T'ang postérieurs, 133.
 Ming-tsung des T'ang postérieurs, 36.
 38, 59-60, 93, 105-108, 109,
 111, 131, 133.
 mir, 153.
 Mir Yigün, 153, 161.
 Mo, 76, 86 (= mdr?). 86, 148
 (= Bar?).
 mo-ha = baya, 147.
 Mo-ha = Malja/Maxat 77, 153.
 Mo-ko-si-ku, état ouïghour, 3.
 Mo-kou (Borqu?), princesse ouïghoure, 150.
 Mo-lia-ko-yu, chef tibétain, 45.
 Mo-lo (Baraq?), prince ouïghour, 148.
 Mo-man (Karmant?), tribu, 148.
 Mo Siang-wen (Bars Sayun?), var.
 Wei/Tchou Siang-wen, ambassadeur des Ouïghours, 85-86, 148, 155.
 Mo-sseu (Barst?), 75, 148.
 Mo-ti des T'ang postérieurs, 133.
 Mo-yen Tch'ouo (Ileyan Corf), qayan, 4, 139.
 Mou-hia-kouan, barrière, 25.
 Mou-jong Kouei-ying, préfet de Kou-tchéou, 52-53, 79, 123, 132.

N

nan, enfant mâle, 7-8.
 Nan-lou ("Nomlou?"), 8.
 nao-cha, sel ammoniac, 90. Cf. Lang-cha.
 na-s (ib.), céréale, 91.
 nei-te'in-ts'ong, garde proche de l'intérieur du palais, 120.

Neuf dans ouïghours, 2-4.
 Nör Tekin, 142.
 Ngai-ye-wou (Ayavut?), ministre ouïghour, 6.
 Ngan Hei-lien, ambassadeur des Ouïghours, 75.
 Ngan Hou-lou (Cluyf?), ambassadeur de Kao-tch'ang, 159.
 Ngan K'ieou-sseu, Ngan Mo-sseu, ambassadeur des Ouïghours, 75.
 Ngan Kiun, ambassadeur de Kan-tchéou, 81, 152.
 Ngan-kouo, garnison à l'ouest de l'actuel P'ing-leung au Kan-sou, 44, 46.
 Ngan-lo-tchéou (au Kan-sou), 25, 29.
 Ngan Lou-chan, rebelle, 62.
 Ngan Mi, ambassadeur des Ouïghours de Ts'in-tchéou, 153.
 Ngan Mo-bo, ambassadeur des Ouïghours, 77, 153.
 Ngan Mo-sseu, Ngan K'ieou-sseu, ambassadeur des Ouïghours, 75, 148.
 Ngan-si, grand protectorat pré-médiéval chinois d'Asie Centrale, 8-12, 23-24, 47, 57-58.
 Ngan-si po-tie, coton de Ngan-si, 57-58.
 Ngan-si seu, soie de Ngan-si, 82.
 Ngan-si tie, cotonnade de Ngan-si, 120.
 Cf. Ngan-ni po-tie.
 Ngan Tchong-houei, grand chancelier, 29, 107, 108.
 Ngan Tie-chan, ambassadeur des Ouïghours, 85.
 Ngan Ts'ien-siang, Ngan Ts'ien, ambassadeur de Kan-tchéou, 71; assassiné par des Ouïghours, 71, 77, 115, 119.
 Ngan Yen-chan, ambassadeur des Ouïghours, 66.
 Ngo-sen, personnage ouïghour, 8.
 Ngo-nie Tegin, qayan, 142.

Ni-hiang, Prince, 111.
 Ni-ye, clan tangout, 111.
 Nie (pour Sie-kie-sie?), Prince, 33.
 Nie-li-tsou, ambassadeur des Ouïghours, 75.
 Nie-pao-lang-yi-mo-piao-tch'ang-bo-yeou-lo-tche-pao, chef tibétain, 42.
 Nieu-sieu-ji, 67. Cf. Li-sieu-ji.
 Nicou-eul, tribu tangoute, 110.
 Nicou Tche-jeou, général des T'ang postérieurs, 78, 123.
 Ning-k'ou, armée, 27.
 Ning-lou P'un-tchan, chef tibétain, 45.
 Ning-lou-ji, religieux ouïghour, 67.
 Ning-tchou (ou Kan-sou), 14, 103, 104, 112, 113.
 *Nomluy, nom turc? 8.
 noms de famille caractéristiques de Sogdiens, 6, 14, 66, 71.

O

Oyrat, cf. Uyrat.
 Oyx, 4.
 *okui, 93.
 eq., 85, 153, 163.
 *Oq Tegia, 85, 153, 163.
 Ordo-Balïq, capitale de l'empire ouïghour, 4, 5, 141, 142.
 Ordukent, nom de Kaiser, 94.
 Ormurd/Ormuds, 69, 71, 131, 143, 153-154, 161, 163.
 Ouïghours/Uïjur, transcriptions et étymologie du nom, 1, 61.

O

ögä, cf. ögä.
 ögä, 159.
 öräy, cf. öräy.

P
 Pa-ye-kou (*Baryngu?), 2.
 Pa-yen/P'i-yen, chef tibétain, 41.
 p'an-kouan, «adjoint» ou «fonctionnaire chargé des affaires courantes», 37, 67, 140.
 P'att-kouan Tegia, qayun, 140.
 p'an-t'u, caravane (déplacement et passage), 78, 117, 118, 124, 125.
 P'ang-lo, 9. Cf. Mang-li.
 P'ang Tö-lo, 7-9. Cf. Mang-li.
 Panxian (= p'an-Louan?), 140.
 Pao-cham, montagne, 119, 113.
 Pao-ji Qayun, 141.
 peaux de tigre, distribuées aux ambassadeurs tibétains, 36, 60.
 Pei-t'ing/Balïbilq, 11, 14-16, 142, 147.
 Pei Lien-eul, ambassadeur des Ouïghours, 76.
 p'eng-cha/ta-p'eng-cha, natrum carbonicum (borax), 58-59, 82.
 pi, jade bleu-vert, 86.
 Pi-k'ie = Bilgä, 149.
 Pi-li-ingo (Bilgä), Ouïghour de Kan-tchou, 71, 149.
 pi-ya hosen-tew, anneau de jade bleu-vert, 86.
 p'ise, coiffure ouïghoure, 92.
 Pi-k'ie = Bilgä, 149.
 Pi-ingo (Bilgä), qayun, 149.
 piao, surface (?), 120.
 pien-pou, tribu particulière, tribu dérivée, ou sous-tribu, 10, 41-43, 96, 135.
 Pien-tcheou (Kui-fong), 129. Cf. Kai-fong.
 pien-tien, sallo des audiences sans appareil, 74.
 pilier de l'État (tchou-kouo et titiki), titre, 56, 157.
 Pin-nung, district militaire, 1b.

Pin-tchéou (au Chén-u), 14, 78-79, 103-104, 108-110, 112-113, 122-123, 131.
 Ping-hia, tribu tangoute, 103-104.
po (VII "h'uk) = *baff*, 149.
po (IX "prodr) = (trib.) *baf*, 146.
 Po Ning-li, envoyé du Cha-fang-kion, 124.
po-ho, tissu blanc de poil, 86. Cf. aussi *eul-ho* et *sie-ho*.
po-[kou]-jenien-ling, soie blanche ouatée à fleurs, 120, 125.
 Po-ti. Tebo-li, chef tibétain, 33. Cf. Tcho-li.
 Po-ma, riziére du Kan-sou oriental (?), 110.
po-mai, céréale, 91.
 Po-quin, ambassadeur de Si-kang-sou, 33-34.
Po-sset kin, brocart de Perse, 51, 57.
Po-tan po-tar, colonnade précieuse de Perse, 77. Cf. *po-tie*.
 Po-tchan, chef tibétain, 32-33.
po-tiao-chou, marbre blanc, 82-83, 90, 86.
po-tie, coton, 51, 57-58, 79, 80, 87, 120, 125. Cf. aussi *tié*.
po-tie-pou, colonnade, 82, 86.
 Po-yi Tien-tieu, «Fils du Ciel vêtu de blanc», 16, 48-50, 128-130.
po-yu kouan-tsuu, anneau de jade blanc, 86.
 Po-yu-kou. Vallée du Poisson blanc, 110.
 Po-tch'ao, clan tangout, 104.
pou, tribu ou groupe, 49.
pou-lo, tribu, 42, 104.
 Pou-pei, gens tangoute, 107.
 Pou-pei Hiang, ambassadeur tangout, 106.
 Pou-pei Tch'ü-lo, ambassadeur tangout, 107.

pou-tou, tribu ou *gens*, 42.
 Pou-kou (Buqu/Buqu?), tribu télia, 2.
 Pou-kou Tsun (Buqu Cin?), chef ouïghour de 866 (*qayant?*), 13-15, 142.

Q

*Qazar, 4.
qayan, transcriptions, 96, 133, 144, 154, 162, 163.
qayata, titre de l'épouse du *qayan*, 96.
qara/xara, 154, 163.
 Qarakhanides, dynastie de Turkestan, 94-95.
 Qarabahr/Yen-ki, 24, 47, 92-93.
 *Qari ügä, 154.
 *Qarly, 139.
 Qarluq, tribu, 9, 8-11, 80, 94-95; transcriptions, 154-155, 163.
 Qasar, 4.
qutan/zutan, titre turc, 96.
-qay/-qan, suffixe alaire, 80.
 Qazar, clan ouïghour, 4. Cf. aussi Xazar.
 Qiruz/Hia-kia-sseu, 6-9, 62, 63, 141, 142.
 Qoco/Ho-tchéou/Kao-tch'ang, actuellement Qara-khodjo près de Tourfan, 142, 143. Cf. aussi Kao-tch'ang.
 Qomul/Hamui/Yi-tchéou, 68, 92-93. Cf. Yi-tchéou.
 *Qulliy Boila, 139.
 Qun, cf. Xun.
qunduy, titre turc de dame, 91.
 Qurique/Qorigan, tribu télia, 1.
 Qut, 89, 155, 163.
 Qut Suyun, 89, 155.
 Qutlay bilgä kül qayan, 4, 139.
 Qutlay bilgä qayna, 140.

Quiluy iek'ang-chou tien-tsin huijä qajan, 140.

Quiluy toymü tegün, 157.

Quiluy tsiang-liou, qajan, 140.

R

Ra-sa/Lhara, 20-21.

relations des Ouïghours : — avec la Chine, 4, 5, 7, 9, 10, 15, 17, 63, 64, 127-138; — avec l'Armée de Kouci-yi, 13-17, 48-50, 53, 88, 117-121, 125-126, 128-129, 132, 137-138; — avec Leang-tcheou, 132, 137.

religieux : — de Leang-tcheou, 36-37; — de Cha-tcheou, 55, 88, 125, 137; — de Sou-tcheou et Kan-tcheou, 82, 134; — de Khotan, 136; — des Ouïghours, 67, 69, 77, 86, 88, 129, 133, 137.

S

Sa-tche (Sabit?), ministre ouïghour, 7, 9.

Sa-wen — sayun? 155.

Sa-wen Ngo (= Sayun gä/ya?), ministre de Kan-tcheou, 155.

Sabä/Savä, 7.

sayun, titre turc, 98, 152, 155, 162-164.

*Sayun gä/ya, 155.

sayun/äyün, titre turc, 80, 86, 89, 140, 155, 158.

Satuq Buyla Xan, khan turc du 1^e siècle, 94-95.

sorails accordés aux dirigeants du Kouci-yi-khan, 55.

Sekenga/Se-ling, rivière, 2, 62, 63.

Si-fong, clan tangout, 102, 104.

Si-han Kin-chan-koue, « Royaume des Monts d'Or des Han occidentaux », 16, 48-50, 128-130.

Si-kang-lou, 33. Cf. Icang-tcheou.

Si-li, clan tangout, 102, 104.

Si-li-lai, envoyé des Ouïghours, 88.

Si-nan kiaou-che (neuf personnes de Si-nan?). 46.

Si-na-mai-mo, général tangout, 109, 110.

Si-tche, nom antique d'un territoire au sud-est du Koukounur, 101, 103.

Si-tcheou (siège à Kou-tch'ang/Qote — actuellement Kara-khoujou au Sinkiang), 7, 19, 16-16, 24, 28, 47-52, 64, 69, 86, 88, 127-129, 131, 137, 138, 142, 143, 146, 154; ambassadeur, 64, 86, 88, 137, 138; muniché-nne, 88.

si-ya, régions occidentales, 24.

sieng, division, 35, 45.

sieng — sayun, 80, 86, 89, 155, 157.

sié-ho, tissu torgé de poil et de laine, 79. Cf. aussi po-ho et cul-ho.

Sie Hong-tsoupp, commisaire impérial au commandement du district de Pin-ning, 14.

Sie-kir-sie (sr. Nie), Prince (tibétain) de —, 32-33.

Sie T'ong-hai, ambassadeur des Tou-Kiou, 99-100.

Sie-yen-t'o (Sir-Tardu), tribu töli, 1, sin, « présent » ou « message »? 194.

*sin, transcription de « zün? » 158.

siag, clan, 41-42, 102, 104, 135.

Siuwan-hong des T'ang, 9.

*Sjär/Siqir, 2.

Sjouen, 155.

Sir-Tardu, tribu töli, 1, 2. Cf. Tardu.

So-wen (Sayun?), ministre de Kan-tcheou, 98, 155.

sogdien, emprunts au —, 98, 153.

Sogdiens, 6, 14, 68, 71.

sohaga, nom hindoustanî du p'eng-cha, « borax », 58.

Sang-tchou (au Ssou-tch'ouan), 101-103.
 Son-jouen-k'i-lou[-kouen], chef woumo, 30-31.
 Sou-tchou (Tchou-tch'ouan), 28, 29, 31, 38, 47, 48, 51; moines de —, 82; Tatars dans le —, 90; Long-kia dans le —, 92.
 sou-ni, lion, 83.
 Souen Tek'so, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-ji, 29, 47-48.
 sri, 88.
 ssou-hou (†), titre, 35.
 Ssou-kia (*Ss'gir), tribu tibét., 2.
 ssou-kia = ssou-yun? 98.
 ssou-k'ong, directeur des travaux publiques, 51, 54, 56, 123, 126.
 ssou-moung-t'ing, président de la cour de la direction de l'agriculture, 68.
 ssou-tsuu, directeur de l'instruction, 56, 126.
 Ssou-wen = Ssou-no/Ssou-yun? 155.

S

ssad, titre turc, 96.

T

Ta-hi = Tajaï? 80.
 Ta-hi Siang-wen (Tajaï Saïoun?), ambassadeur de Koua-tchouan 78-80, 155.
 ta-kia = tarqan, 14.
 Ta-kan Ni Kouai-ju, ambassadeur des Oulghours, 14.
 Ta-kia Yu-yue (Tarqan ïgä), tribu du Prince —, 155.

menton et ossements.

ta-la-kia = tarqan, 158.
 Te-pao Yu-t'ien-kou Wang, « roi de l'Etat de Khotan des Grands Joyaux », 82, 134.
 te-p'eng-che, p'eng-che, horax, 58-59, 82.
 Ta-ta/Tatar, 90, 156. Cf. Tatar.
 Ta-wang, « Grand Prince », 53, 71, 78, 117-118, 120, 125, 132.
 Tabyat/Taybat, 102.
 tajai, 80.
 Tai-che, grand précepteur, 53.
 Tai-fou, grand maître, 54, 122-124, 126.
 Tai-pao, grand gardien, 8, 122.
 T'ai-tsung des Leao, 136.
 T'ai-tsou des Leao postérieurs, 87, 129.
 T'ai-tsou des T'ang postérieurs (Li K'o-yong), 69.
 T'ai-tsou des Tcheou postérieurs, 87-88, 112-114, 137.
 Tai-wei, grand chef des armées, 55.
 T'ai-yuen, capitale septentrionale des T'ang postérieurs, 69.
 Tales, 160.
 tan-k'ien, pensée sincère, 123.
 tan-gea, sel de cinnabre, 83.
 Tang-hiang : cf. Tangout.
 Tang-tchou, 31.
 T'ang postérieurs (923-936), ascendance, 135.
 T'ang Tchao : cf. Yang Tchao.
 T'ang Tsai, ambassadeur de Koua-tchouan, 52, 77.
 Tangoul/Tang-hiang, 37, 38, 76, 101, 134; commerce de chevaux, 103-107; pillage des ambassadeurs ouïghours, 76, 108-110, 123, 131; révolte, 112-114, 137.
 tan, « province civile ou «district militaire», 22.
 t'ao-t'ou, cheval sauvage gris, 83, 91.

- Taqši/Taqši, 80.
 tar-, séparer, 80.
 Tarduš, tribu, 128. Cf. Sir-Tarduk.
 Tarqan, titre turc, 14, 80, 155, 163,
 164.
 Tarqan ügk, 155.
 Tarqay, 80.
 Tatar/Ta-ta, 90, 128, 138, 156.
 Taliq/Taliqüt, tribu télit, 1.
 Tamir, nom turc, 124, 156, 163.
 tängrim, 156.
 Tagri *ja alp külüg bilgä qajan, 140.
 Tagri il tulmïs alp külüg ying-yi kien-
 küng bilgä qajan, 139.
 Tagri qajan, 139.
 Tagridä bolmïs il tulmïs bilgä qajan,
 139.
 Tagridä bolmïs külüg tehong-tchen bilgä
 qajan, 140.
 Tagridä qui bulmïs il tulmïs alp külüg
 bilgä qajan, 139.
 Tagridä ülüg bulmïs alp qutluy uluy
 bilgä qajan, 140.
 Tagridä ülüg bulmïs alp uluy qutluy
 bilgä kouai-sin qajan, 140.
 Tarim, titre turc, 68, 156.
 tchan-mao, chapeau de feutre, 60.
 Tchang, famille dirigeante du Nord-
 Ouest, 47-49.
 Tchang Fong : cf. Tchang Tch'eng-
 song.
 Tchao Hi-teh'ong, commissaire impé-
 rial au commandement de l'Armée
 de Cho-fang, 116, 124.
 Tchang Hiao-song, protecteur général
 de Ngan-si, 47.
 Tchang Houai-chen, Tchang Wei-chen,
 gouverneur de l'Armée de Kouei-yi,
 47, 49.
 Tchang Ki-yong, commissaire impérial
 de Chan-tcheou, 14.
 Tchang Kien-wou, préfet de Ning-
 tcheou, 112-114.
- Tchang K'ouang-te, envoyé de Chine
 à Khoran, 134.
 Tchang Mou-ts'in, ambassadeur des
 Tou-kiue, 99-100.
 Tchang Pao-chau, ambassadeur de
 Cho-tcheou, 78.
 Tchang [Tch'eng]-song, souverain du
 Nord-Ouest, 29, 47-49, 126, 138-
 139.
 Tchang Tchong-wou, commissaire im-
 perial au commandement de Yeou-
 tcheou, 63.
 Tchang Tsuiu, souverain de Leang-
 tcheou au II^e siècle, 47.
 Tchang-yi (au Kan-sou actuel), 38.
 Cf. Kan-tcheou.
 Tchang-yi-kiun, armée, 28.
 Tchang Yi-teh'so, fondateur du Kouei-
 yi-kiun, 12-15, 29, 37-38, 47-49,
 128.
 Tchang Yuan-tsin, fonctionnaire du
 Kouei-yi-kiun, 78.
 Tchiang-lo, ville à l'ouest de Koua-
 tcheou, 93.
 Tchang-angan, capitale des T'ang, 38,
 62.
 Tchao-tsong des T'ang, 17, 127.
 Tch'ao-yuan-tien, Tch'ao-yuan-men,
 palais ou porte, 31, 64-65.
 tche, présentoir (f.), 120.
 Tch'e Tsong-khu, commissaire impé-
 rial de l'investiture, 15.
 Tchen-si, autre nom de Ngan-si, 24.
 Tchen-wou-kiun, armée au nord-ouest
 de la boucle du Fleuve Jaune, 63.
 Tchen Fou-hai, ambassadeur de Kan-
 tcheou, 79.
 Tchen-lieou, Prince de —, 40.
 Tchen Yen-houei, préfet de Leang-
 tcheou, 40, 134.

Tchong Ho, conseur de la cour des affaires générales, 104.
 Tchong Houei, Tchong Siu, Tchong Tche, Tchong Tsé, commissaire impérial, 68, 70.
 Tchong Yuan-tchen, préfet de K'ing-tchenou, 114.
 Tch'eng Kiun-ming, ambassadeur de Kan-tchenou, 72.
tchenou-kien, batelier (?), 123.
 Tchou Yi-yeu, ambassadeur des Ouïghours, 65-67, 100.
 Tcho-li, Po-li, chef tibétain, 33-34.
tchong-che, fonctionnaire de l'intérieur du Palais, 113.
tchong-chou-ling (*ling-kong*), président du département du grand secrétariat impérial, 40, 52-53, 71, 118, 120, 132.
 Tchong-hing-tien, palais, 107.
tchong-tsuu, mon entourage (?), 119.
 Tchong-yu ('Cügül'), tribu, 95, 135, 151.
 Tchong-yun, chef tibétain, 35.
 Tch'ong-sang, Tch'ouen-sang, tribu, 102, 104.
 Tch'ong-yuan-tien, palais, 73.
tchen-han, «pibet de l'État», q. v.
 Tchou-ye, clan, 135.
 Tch'ou-yue (Gigil), tribu, 135, 151.
 Tchouang A-chou, 99. Cf. Tou A-chou.
 Tchouang-tsung des T'ang postérieurs, 72, 130.
 Tch'ouen-sang, cf. Tch'ong-sang.
 Tchö, clan tangout, 102, 106, 107.
tchö-pou (= tib. *ched-po*, 41).
 Tchö-pou A-yu-tan (*o'-po* [= *ched-po*] = *Na yul bretan*), 29.
 Tchö-pou Kia-che, fonctionnaire provisoire de Léang-tchenou, 39, 41, 42, 44.
 Tchö-pou Tche, ya-fan-fou-che tibétain, 44-45.

Tchössu, gens tangout, 112, 113.
 Tchö-tchan-kiong-lo, chef tibétain 45.
 Tchö Tche-tcheng : cf. Tchö Wen-tcheng.
 Tchö Ts'i-zi, ambassadeur des Tang, 107.
 Tchö Ts'ong-yuan, commissaire impérial au commandement de Pin-tchenou, 112-114.
 Tchö Wen-tcheng, Tchö Tche-tcheng, ambassadeur tangout, 107.
 Tchö Wen-tong, ambassadeur des Tangouts, 106.
 Tchö Yu-ming, ambassadeur tangout, 106.
 Tchö-po (Capar) *tutuq*, ambassadeur des Ouïghours, 74, 150.
 Tegin, titre turc, 7, 48, 70, 96, 129, 131, 143, 153, 156, 169.
 tente tibétaine, 22, 136.
 t'en, numérale des bêtes de somme, 119.
the-po (= *tai-po*), 8.
 Ti Lai-sseu (fautif pour Ti Mo-seu?), 75.
 Ti-li = Tiri(g)/*tirik?* 89, 157.
ti-li = *tirik?* 66, 89, 157.
 Ti-li (Li) Mai-tche (*Tirik Li Bakki?*), ambassadeur des Ouïghours, 66, 149, 157.
 Ti Mao-lo (Ti Bayat), ambassadeur des Ouïghours, 85-86, 147.
 Ti Mo-seu (Ti Baris), ambassadeur de Kan-tchenou, 75, 148.
 Ti Ts'ien-sou, ambassadeur de Kan-tchenou, 81-82.
 Ti Wei-sseu (fautif pour Ti Mo-seu?), 75.
 Ti-yin (= Tegin), assiégeant de Touen-houang en 911/frère cadet et successeur du Quyan Jen-mei, 70-72, 81, 131, 143, 150.

Ci-gin et tegis, 96, 156.
Tiao-chou *ngao-tsu*, robe garnie de
marbre (?), 86.
Tiao-p'i, peau de zibeline, 87.
 Tibétains, T'ou-fan, frontières vers 840,
8-12; repoussés par les Ouïghours,
15-16; nom du Tibet, 20-21; des-
cription, 20-22; domination dans
le Nord-Ouest au II^e siècle, 25-27;
ambassades, 30, 32-36, 59, 60,
74, 76; 31, 38, 45, 47, 48, 51,
57, 58, 69-63, 65, 128-130, 132,
134-136.
tie, coton, 83, 91, 120. Cf. *po-tie*.
 Tie-tcheou, 31.
Tie-king, miroir en fer, 86.
 Tie-lu = Târim, 68, 156.
 Tie-lo (Tôlis), confédération de tribus,
61. Cf. Tôlis.
 Tien-mi (Tâmir?), envoyé du Cho-sang-
kiun, 124, 156.
Tien-tch'oua, désigner des troupes (?),
124.
 Tien-chia/khotan, 24. Cf. aussi Khotan.
 Tien-chan, montagnes, 10-11, 142.
Tien-che, ambassadeur céleste, 118,
119, 123, 125.
Tien-kong-tchou, princesse céleste, titre
de l'épouse du qayan, 91.
 Tion-p'ing-liun, armée, 37-38.
 Tien T'ie-lu (Tien Târim), amba-
sadeur de Kan-tcheou, 68, 156.
 Tien-tsé-kiun, armée au nord de la
boucle du Fleuve jaune, 38, 61-63.
tirak, titre turc, 66, 89, 157, 163.
 "Tirak Li Bâkéi", 149, 157.
 Tirig/tiri, nom turc, 89, 157.
 To-lan/To-lan-ko (Tâläng/Tâlängü), tri-
bu tâlis, 1.
 To-lou-ssou (Talus?), qayan, 140.
 Tu-pai ("Tužbat"), tribu impériale des
Wei/elan tangout, 102, 104.
 T'a-pa Chan, chef tangout, 111.

T'a-pa Houai-kouang, général, 15-16.
 T'a-pa Tel'itung-kiong [tze, -houei], am-
bassadeur de Lang-chéou, 36-38.
 Tu-fou, chaman, 91.
 Toyuô, 157.
 Tou T'arou, 140.
 Tong-shan, tribu tangoute, 103, 104.
Tong-che khâjen, introducent des visi-
teurs et des affaires aux audiences,
66.
 Tong-lo (Togra), tribu tâlis, 2.
Tong-teberg, [fonctionnaire] assimilé
aux [fonctionnaires] réguliers, 30-
31, 65.
 Toya, 99.
 Toura, tribu tâlis, 2.
 Toq/Tuq, 157.
 Toque-Ouz, 3, 94.
 Tou A-chou (Tuy Guq), Tou A-ja,
Telouung A-chou, ambassadeur des
Tou-kiue, 99-100, 147, 157.
Tou-fong-t'a, dromadaire, 81, 90.
Tou-kien, intendant général, 68, 123.
 Tou-lo-wou, Kou-lo-wou, clan ouï-
ghour (Kürâbir?), 3.
 Tou-louen-[mo]-si-k'ie, chef wou-me,
30.
 Tou-louen-sin, chef wou-me, 30.
Tou-mi-che = *toyus?* 157.
 Tou-po (Tula), tribu tâlis, 1.
Tou-sin = *tüzün?* 158.
Tou-tche-hou-tsé, commissaire impé-
rial chargé de commander les grou-
pes (?), 40.
Tou-tche-pring-ma-che, commissaire im-
perial chargé entièrement des soldats
et chevaux, 37.
 Tou-tch'eng Siang-wen (Tuy et Sajun?),
ambassadeur des Ouïghours, 89,
155, 157-158.
Tou-tsan, capitaine/chef de groupe,
120, 124, 125.
Tou-tou = *tutuq*, 65.

- tou-ya-ya**, fonctionnaire chargé de la surveillance générale du siège d'administration, 37, 78.
- tou-ya-hou**, officier de surveillance générale, 40.
- T'en-fa Li-tou-hou des Leang méridionaux, 20-21.
- T'ou-sun (Tibet), forme alternative de Tuput, 20. Cf. Tibétains.
- Tou-liao-koen, près de Fang-kia-tchen, 123, 134.
- Tou-kia-lou (Turk Uluyl), ambassadeur des Ouïghours, 85, 158-159.
- Tou-kue/Tou-kiu (= Turku), 2, 3, 6, 38; étymologie, 85, 94, 158; — du 3^e siècle, 94-95; ambassadeurs, 98-100, 147, 157; — du Sud et — du Nord, 95; — occidentaux, 94, 102, 135; — orientaux, 2, 4, 94; — à vêtements blancs, 50.
- T'en-fouen — tudes, 97, 139.
- T'ou-yu-houen/T'ou-houen, 15, 16, 102, 104, 107.
- Touan-ming-tien, palais, 35, 59.
- T'ouen-lien-che, commissaire impérial aux milices locales, 55, 138.
- Touei - eul - liou - t'ou - eul - ki, ch'li(t) tibétain(s), 35.
- Touen — Touï 140.
- Touen Baya Tarpas, qazau, 150.
- Touen-houang, 12, 16, 26, 47-50, 53, 56, 57, 115, 119, 128, 129, 131, 136, 138. Cf. Cha-tcheou et Kouei-ji-kiun.
- Touen-houang : *Manuscrits du Fonds Pélissot de la Bibliothèque Nationale de Paris*, n° 2155, 90, 120, 156; n° 2471, 93; n° 2489, 93, 148, 159; n° 2675 bis, 29; n° 2692, 136; n° 2704, 53, 118; n° 2736, 29; n° 2992, 77-78, 109, 115-126, 133, 136, 151, 156; n° 3016, 71, 77-78, 115, 119, 120; n° 3033, 48; n° 3046 (ouïghour), 66, 75, 89, 153, 155, 161; n° 3071 (ouïghour), 97; n° 3272, 150; n° 3347, 78, 126; n° 3388, 136; n° 3412, 68, 90, 156, 161; n° 3451, 16; n° 3556, 53, 126; n° 3633, 70, 126, 156; n° 3827, 56; n° 4046, 126, 135; n° 4632, 50. — *Manuscrits du British Museum* : Stein n° P. 8, 136; n° P. 9, 29, 136; n° P. 11, 136; n° 307, 92; n° 936, 12; n° 2200, 117; n° 4240, 50; n° 5717, 44; n° 5835, 38.
- T'ê-k'in = tegin, 90, 156.
- T'ê-lo, 7-9. Cf. Mang-li.
- T'ê-la (sautil pour t'ê-k'in) = tegin, 7-8, 90.
- T'ê-gia = tegin, 156.
- Tali, confédération de tribus, 1-2, 61, 128.
- transcriptions, refaites pendant l'En-long, 73.
- Tzai-zhang, grand ministre, 125-126, 150, 152, 155.
- Tsun-p'en (tib. tsen-po), 20-21.
- Ts'ao, famille dirigeante de Touen-houang, 48-57.
- Ts'ao, la dame —, veuve de Ts'ao Yuan-tchong, 56.
- Ts'ao Chouen, roi des Ouïghours de Cha-tcheou, 57.
- Ts'ao Ling-tchong/Li Yuan-tchong, gouverneur militaire en Asie centrale au VIII^e siècle, 50.
- Ts'ao Yen-king, nom de Ts'ao Yen-kong jusqu'en 962, 57, 138.
- Ts'ao Yen-kong (Ts'ao Yen-king jusqu'en 962), souverain de Touen-houang à la suite de son père, Ts'ao Yuan-tchong, 55-57.
- Ts'ao Yen-lou, souverain de Touen-houang, successeur de son frère aîné, Ts'ao Yen-kong, 56.
- Ts'ao Yi-kin, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-ji, 29, 48-54, 71, 79, 115-118, 125, 136, 130, 132.

- Ts'ao Yuan-chen, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi, succédant à son frère Ts'ao Yuan-tü, 53-55, 84, 116, 117, 121, 126, 135-136.
- Ts'ao Yuan-kong, fauteuil pour Ts'ao Yen-kong, q. v.
- Ts'ao Yuan-tchoung, commissaire impérial au commandement de l'Armée de Kouei-yi, successeur de son frère, Ts'ao Yuan-chen, 29, 53-56, 84, 121, 135-138.
- Ts'ao Yuan-tü, commissaire impérial provisoire au commandement de l'Armée de Kouei-yi, successeur de son père, Ts'ao Yen-kong, 52-54, 116, 126.
- Tsai, décret, 8.
- Tsai-ni, autre nom de Ngan-si, 9-10.
- tsang-lieu (général) > styan, 80, 89, 140, 153.
- tsiang-tsao chao-kien, sous-directeur des travaux, 69.
- Ts'iao-hien, sous-préfecture de Ts'iao, 56.
- tsin-tou-che, commissaire impérial au commandement [d'une région], 24, 36, 37, 41, 43-45, 47-48, 51, 53, 55, 57, 116-118, 122, 124, 126, 130, 132, 136, 137.
- Tsien-sin, chef tibétain, 35.
- Tsien-ti'en-men-tou, chef tibétain, 45.
- ts'ien-nien-wei, Garde aux sabres tranchants, 65.
- ts'ien-p'i, rôles, 77.
- ts'ien-hao, hao. Cf. Am.
- ts'in-che, garde proche, 120.
- Ts'in-tchou (au Kan-sou), 25, 122, 153.
- ts'in-ts'ang, garde proche, 120.
- Ts'iu-wang, Prince de Ts'iu, 109.
- ts'ing-kou-mei, orge nuc, 91.
- Ts'ing-tchen (au Sin-kiang), 14.
- ts'ing-tsao-chou, marbre grise, 86.
- tsu, tout récemment (!), 120.
- Tso-wen (Sazun), ministre de Kantiéhou, 155.
- Tsong-kao-kou, la vallée Tsoïka dans la région de Se-ning (!), 26.
- ts'ang, ciboule, 91.
- tsam, agence ou émission, 41-42.
- Ts'ouci Hou-su, haut fonctionnaire de Leang-tchéou, 43, 45.
- Ts'ouci Kiun-houi, conseil de la cour des affaires générales, 104.
- Ts'ouci-yen-mo-chiang, chef wou-mo, 32.
- ts'ó, promulguer un diplôme impérial, 73, 83-84.
- Tuba/Tupa, tribu ts'ki, 1.
- tuduk, titre tare, 97, 139.
- *tudun-lar, 139.
- tuz, 99, 157, 157, 158.
- *Tuy, Wuq, 157.
- tuyet, 157-158.
- Tures, 85, 128, 158. Cf. T'ou-kiue.
- tuoy/tou-fou, titre, 65.
- Tüpöi, nom tare du Tibet, 20.
- Türk, 85, 93, 128, 158. Cf. aussi T'ou-kiue.
- *Türk Ulu, 85, 158.
- Türkü/T'ou-kiue, nom de peuple, 85, 94-95, 158. Cf. T'ou-kiue
- tszén, 158.
- Tüzün Dilgä Xuntui, 158.
- Türün Silik Xuscoi, 158.

U

- Üzad/Üzat, 66, 158, 161.
- Uiyur, transcriptions et étymologie, 1, 61.
- Ulay, nom tare, 8, 85, 147, 158-159, 161, 163.
- Ulay ilig, (üngüridé qui bulmöt), ördönök il tulmöt, alp qutlus külüg bilgä üyur xayan, sabag i mäni, qayza

introduction du manichéisme chez les Ouïghours, 139.
*U*uy tanrida qut bulmik alp kolog bulga kouei-lien qayan, 9-10, 142.
 Uryauxai, tribu, 31, 159, 161.
 *Utunpar, clan ouïghour, 3.

U

Ügä, titre turc, 69, 142, 147, 152, 159, 161, 164.
urug/jürg/ürü/gürü, 160.

W

wai-cheng, revue utérin, 7, 143, 146.
 Cf. aussi *cheng*.
 Wan-tü, ambassadeur tangout (?), 107.
 Wang, «roi/nom de famille», 70, 81.
 Wang Jen-meï, qayan de Kan-tchéou, 70, 82.
 Wang Jen-yu, qayan de Kan-tchéou, 70, 81.
 Wang-li, clan tangout, 102, 104.
 Wang Man-pou, chef tibétain, 34.
 Wang Tong-han Chinois de Leang-tchéou, 43.
 Wang T'ong-sin, capitaine envoyé en mission de Cha-tchéou à Kan-tchéou, 195.
 Wang Touan-tchang, commissaire impérial de la Chine pour l'investiture en 856 du qayan ouïghour, 10.
 Wang Tsien, chancelier, 42.
 Wang Yen-tsé, envoyé des Song à Kao-tchang, 135, 143, 147, 148, 151, 153-155, 159, 160; mention du coton, 58.
 Wei-ho, nom des Ouïghours, 1.
 Wei-si-pao, tribu tangoute, 109, 110.
 Wei Siang-wen, cf. Mo Siang-wen.

Weissou-kian, armée, 29.
 Wei-tchéou, actuellement au sud-ouest de Lang-si-hien au Kan-sou, 28, 31.
 Wei-tchéou/Ngan-lo, près de l'actuel Tchong-wei-hien au Kan-sou, 28, 29.
 Wen-kouang-tsi, chef tibétain, 45.
 Wen-ming-lan, palais, 68.
 Wen-tché, au sud-est de l'actuel Ling-wou-hien, 29.
 Wen Tch'ang-la, Chinois de Leang-tchéou, 43.
 Wo - Aq? 85, 146.
 Wo-leang-hai (Uryauxai), peuple, 159.
 Wou = Oqt? 85, 153.
 Wou-li Tegin, qayan, 142.
 Wou-bo, nom des Ouïghours, 1.
 Wou-hou, nom des Ouïghours, 1.
 Wou Ki-bing, Wou Ki-hion, envoyé par le gouverneur de Lang-wou à Leang-tchéou pour servir comme fonctionnaire provisoire, 39.
 Wou-kiai (Ügä!), qayan, 69, 143.
 Wou-lic-chou = Üyret? 66, 158.
 Wou-mu/Houeu-mo, population mérisse du Nord-Ouest, 15, 36, 30-32, 59, 129-131.
 Wou-mosseu (Ormudz), prince ouïghour, 69, 71, 153.
wou-na-tsi, follicules séchés du castor, 82, 90.
 Wou-niang-kai (Uryauxai), peuple, 159.
 Wou-tchéou, au nord de l'actuel Kouyuan-hien au Kan-sou, 28, 103, 106.
 Wou Tegin (Oq Tegin?), chef de tribu près de l'Etain Gol, 85, 153, 156.
 Wou-tien, lieu (?), 107.
 Wou-tou-kong. Wou-tsien-kong, qayan, 141.
 Wou-wou-tchéou (Ormudz?), qayan de Kan-tchéou, 71, 131, 143, 153.
 Wou-yi tch'eng-kong qayan, 140.

Y

- ya-pa-cheng, camp royal, 27, 35-36, 39, 61-62, 135.
- ya-san-le-che, commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares, 29.
- ya-sen[-le]-sou-che, vice-commissaire impérial chargé de surveiller les tribus barbares, 29, 43, 45.
- ya-tsieng, commandant au siège d'administration, 39, 43, 52, 77.
- ya-ye, fonctionnaire gardant le siège d'administration, 39, 40, 78.
- ya-ye-sou-che, vice-commissaire impérial gardant le siège d'administration, 43.
- yehyu, titre turc, 102, 104.
- Yehyu Hie-li-tou-fa, qayan, 139.
- Yabutikari (*thot.*), clan ouïghour des Yo-wou-ko (f.), 4.
- *Yabutqar/yabatkar, 4.
- Yazlaqar, clan royal des Oulghours, 3, 133, 144, 160, 163.
- *Yazlaqar Bilgä, qayan, 3, 144, 160.
- Yazlaqar Iosal, 160.
- Yazlaqar Ken Ata, 160.
- Yayma, tribu, 94-95, 160, 163.
- yaläng arpa/yaläng aydy arpa, «orge nue» en turki, 91.
- Yamuqar, 4.
- Yang-pei-kou, 43, 45.
- Tang Frou-nyan, ambassadeur de Kan-tchou, 68.
- Yang Hing-che, traducteur de Kiang-tchou, 39.
- Yang Jen-mei (sauvage), roi de Khotan, 82.
- Yang-mu (Yayma!), tribu, 160.
- Yang Sseu-k'iu'an, commissaire impérial au commandement de Pin-tchouen, 122.

- Yang Tchao, T'ang Tchao, commissaire impérial chargé de proclamer un édit de consolation, 65, 66, 68.
- Yang T'ung-sin, ambassadeur de Lang-tchouen, 30-37.
- Yang Yen-sium, ambassadeur des Oulghours, 86.
- yeo-fa-pao-p'i, brides précieuses ornées de la pierre de yao et d'émail, 83.
- Yao-lu ts'eu (= éléphant), messager de Kan-tchou, 118-119, 151.
- Yao-tchou, l'actuel Yao-hien au Chansi, 79.
- Yao Tong-chan, fonctionnaire barbare du Ho-ki, 34.
- yarutmi, 160.
- yažaq, cf. ažaq.
- Ye-hou (Yabju), 102, 104.
- Ye-ki (faisan), gens tangout, 112, 113.
- Ye-li, clan tangout, 102.
- Ye-li Lu-sin, ambassadeur tibétain, 34, 35.
- Ye-li Yen-souen, ambassadeur tibétain, 32, 39.
- Ye-lo-bo = Yazlaqar 3, 160.
- Ye-lo-hu Mi-li-ingo (Yazlaqar Bilgä!), qayan de Cha-tchou et Kan-tchou, 3, 144, 149, 160.
- Ye-lo-ku = Yazlaqar 3, 160.
- ye-lou-ti-mi-che = yarutmi, 160.
- ye-ma, cheval sauvage, 81, 90. Cf. lou-ye-ma.
- ye-t'e-fang, bosses de chameau sauvage, 79, 82.
- Ye-ts'eu, clan tangout, 102, 104.
- Yen-k'i, 24, 93. Cf. Qaru'aht.
- Yen-sa-lo, Yen-sie-lo, ambassadeur tibétain, 32, 74.
- Yen-si-ki = Yinckäi 68, 161.
- Yen-sie-lo, Yen-sa-lo, ambassadeur tibétain, 32.

- gen-tche, titre de l'épouse du *chan-yu* de l'antiquité, 96.
- gen-tche, fard, 120.
- Yen-tcheou, au nord de l'actuel Yen-tch'e-hien au Ning-sia, 28.
- Yen-tcheou, aux environs de Tsen-yang-hien au Chan-tong, 42.
- Yen-tcheou, l'actuel Fou-che-hien au Chan-ss, 103, 104.
- Yen-tien, religieux ouïghour, 67.
- Yen-tcheou, actuellement Pékin, 63.
- yì*, nom de fleur, 151.
- yi-kün* = *irkün* 98.
- yéli* = *el* 151.
- Yi-li-touen (Altun), ambassadeur de Kan-tcheou, 83, 145.
- Yi-tcheou/Qomul (Ham). 12, 16, 38, 47-52, 68, 92-93, 128, 129.
- Yi-tcheou, ambassadeur des Ouïghours, 76.
- Yi-tü-kien (= *Idikan?), qayan, 139.
- Yi-yen (Yigän?), 65-67, 160.
- Yigän, nom turc, 66, 160-162.
- Yigän Apa, 161.
- Yigän Singzur, 66, 161.
- Yin-che-ku = Yinlik? 68, 161.
- Yin-nan Ti-lie (= Inané Tirak?), ambassadeur ouïghour, 89, 158, 157.
- Yin Nguo-k'iu, ambassadeur des Ouïghours, 76.
- yin - ti'ing - kouang - lou - ts - fen*, titre honorifique, 32, 45, 191.
- yinlik/inkik*, 68, 161.
- yinlik hüm*, 161.
- ying-t'en-che*, commissaire impérial à l'administration d'une colonie agricole, 29.
- Ying-wou wei-yuan bilge qayan*, 139.
- Ying-yi Qayan, «Qayan brave et juste», 69, 70, 130, 131, 143.
- Yo-lo-ko (Yazlaqar), clan royal des Ouïghours, 3, 160.
- Yo-mu-ko, clan ouïghour, 4.
- Yo-Ten-tcheou, commissaire impérial au commandement de Pin-tcheou, 108-110.
- ya-k'ü* = *ägä*, 159.
- Yu-long (= Urung), tribu, 160.
- Yu-men-kouan, barrière de la Porte de Jade, 135.
- Yu-nan-tche = *inané?* 89, 152.
- yu-p'ei-t'ou*, mora orné de jade, 82.
- Yu-po-ko, ambassadeur tibétain, 34.
- yu-tei*, ceinture ornée de jade, 77, 86, 87.
- Yu-tien, cf. Khotan.
- yu-t'oum*, galet de jade, 38, 77, 79, 81, 84, 87, 120.
- yu-yue* = *ägöl* 152, 159.
- Yuan-ho, nom des Ouïghours, 1.
- Yuan Tche-min, messager à Fang-k'iu-tchen, 123.
- Yuan-tcheou, actuellement Kou-yuan-hien au Kan-sou, 25, 28.
- Yue-a, chef tibétain, 46.
- Yun-tcheou, au nord-ouest de l'actuel Tong-p'ing-hien au Chan-tong, 37-38.
- yürük*, cf. *ärök*.

Z

Zan Khou-bier, Blon Khou-bier : cf. Chang K'ong-ja.

LE NORD-OUEST À L'ÉPOQUE DES CINQ DYNASTIES



*Carte dressée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique.*